

2^{ÈME} COLLOQUE INTERNATIONAL
LE TENNIS
DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN



Dans le cadre du
Centenaire de la FFT
1920 - 2020

ACTES



7 au 10 JUIN

COLLOQUE EN
FORMAT DISTANCIÉ

**GÉNÉRATION
2024**



SOMMAIRE

3	PROGRAMME SYNTHÉTIQUE
4	ÉDITOS
8	CONFÉRENCES
56	ATELIERS
203	COMITÉS
204	REMERCIEMENTS
205	PARTENAIRES
212	INDEX CONFÉRENCIERS
217	INDEX INTERVENANTS

UFR STAPS DIJON - LE CREUSOT

3 allée des stades universitaires - 21000 dijon

tram ligne1, arrêt université

Tél : 03.80.39.90.15.

<http://ufr-staps.u-bourgogne.fr>

<https://www.facebook.com/UFRSTAPSDIJON>

ÉDITEURS :

Lionel CROGNIER

François OUSSET

MISE EN PAGE :

Elise Baverel



PROGRAMME SYNTHÉTIQUE

LUNDI 7 JUIN

🌀 OUVERTURE DU COLLOQUE : 13H

🌀 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

14H : CONFÉRENCE INAUGURALE
LE TENNIS À L'ÉCHELLE
MONDIALE

19H : DEUX DÉFIS POUR LE
TENNIS : LA NOUVELLE
ÉCONOMIE ET
LA GOUVERNANCE

🌀 ATELIERS THÉMATIQUES : 16H

THÈME 1 : « L'AVENIR DU PADEL
ET DU E-TENNIS »

THÈME 2 : « LES ATOUTS
DU TENNIS-SANTÉ »

THÈME 3 : « APPROCHES DE
L'ENTRAÎNEMENT POUR
LE HAUT NIVEAU »

MARDI 8 JUIN

🌀 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

11H : LES NEUROSCIENCES AU
SERVICE DU TENNIS : PERCEVOIR,
CONTRÔLER, SIMULER L'ACTION

14H : OPTIMISATION
DE LA PERFORMANCE :
CONNAISSANCES ACTUELLES
SUR LES ÉTIREMENTS

15H : PARCOURS DE L'ÉLITE
MASCULINE ET FÉMININE

19H : UN SIÈCLE DE TENNIS EN
FRANCE. FAIRE L'HISTOIRE DE
SON CLUB DE TENNIS

🌀 ATELIERS THÉMATIQUES : 8H

THÈME 4 : « LA SCIENCE AU
SERVICE DE L'ANALYSE DE LA
PERFORMANCE »

THÈME 5 : « POUR UNE HISTOIRE
TECHNIQUE DU TENNIS »

THÈME 6 : « ANALYSES
ÉCONOMIQUES ET TENNIS
PROFESSIONNEL : QUELQUES
PERSPECTIVES D'AVENIR »

🌀 ATELIERS THÉMATIQUES : 16H

ATELIER 7 : « LES CHEMINS DE
LA PROFESSIONNALISATION »

ATELIER 8 : « SPORT ET
PATRIMOINE : AVENIR DE
LA COURTE PAUME »

ATELIER 9 : « LE TENNIS-SANTÉ :
POLITIQUE DE LA FFT »

MERCREDI 9 JUIN

🌀 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

11H : LE MINI-TENNIS, LÀ OÙ
TOUT SE JOUE

15H : GESTES ET VALEURS
DU TENNIS

16H : LE CLUB, SES PROJETS ET
SES DIRIGEANTS

17H : L'INNOVATION ET
LE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS

🌀 ATELIERS THÉMATIQUES : 8H

ATELIER 10 : « LES CLUBS DE
DEMAIN »

ATELIER 11 : « FAIRE CARRIÈRE
DANS LE TENNIS »

ATELIER 12 : « REGARDS CROISÉS
SUR L'ANALYSE DE LA
PERFORMANCE »

JEUDI 10 JUIN

🌀 CONFÉRENCES PLÉNIÈRES

9H : OPTIMISATION DE LA
PERFORMANCE : DIMENSIONS
MENTALES

10H30 : OPTIMISATION DE LA
PERFORMANCE : BIOMÉCANIQUE
ET PRÉVENTION DES BLESSURES

11H30 : LA PROBLÉMATIQUE
DU CLIMAT : JOUER AU TENNIS
EN CONDITIONS CHAUDES

14H : LES VALEURS DU TENNIS

16H : LA FORMATION
DES JEUNES POUR DEMAIN

🌀 CLÔTURE DU COLLOQUE : 17H

[HTTPS://BLOG.U-BOURGOGNE.FR/TENNIS2021DIJON](https://blog.u-bourgogne.fr/tennis2021dijon)



L'université de Bourgogne, forte de plus de 35 000 étudiants, est constituée de six campus (Dijon, Le Creusot, Mâcon, Chalon, Auxerre et Nevers) proposant des formations de la licence au doctorat et de nombreuses activités de recherche à travers six grands domaines scientifiques. Dijon est une ville reconnue pour être l'une des plus sportives en France rayonne aussi pour son offre diversifiée et innovante de pratiques sportives et d'actions de citoyenneté.

Avec ses deux lignes de Tramway, dont l'une traverse le campus Montmuzard, la ville de Dijon est dotée d'équipements sportifs à la hauteur d'une capitale régionale.

La Faculté des Sciences du Sport Dijon - Le Creusot propose 16 diplômes différents : une Licence académique avec 4 spécialités ; des Masters dans 4 spécialités amenant aux écoles doctorales ; 5 Diplômes Universitaires (Préparation Physique ; Coaching et Performance Mentale ; Administration, gestion, et développement des associations ; Perception-action et troubles des apprentissages ; Educateur sportif et activité physique pour la santé) ; 2 licences professionnelles et 1 DEUST orienté vers l'animation sportive.

L'UFR STAPS héberge également deux laboratoires de recherche :

L'équipe labellisée CAPS INSERM U1093 (Cognition Action et Plasticité Sensorimotrice) qui offre une plus-value en raison des partenariats de recherche étroits établis avec le secteur de la santé. L'implication des membres de cette équipe, dans la recherche fondamentale et clinique, a permis d'acquérir une expertise dans le domaine de la santé et de la rééducation par le mouvement. Les travaux conduits en son sein sont relatifs aux thématiques liées au vieillissement, à l'apprentissage, à la rééducation, au reconditionnement de la fonction cardiorespiratoire et musculaire, ainsi qu'à l'évaluation de méthodes thérapeutiques.

Le laboratoire Psy-DREPI, structuré en deux équipes reliées par un axe transversal, contient un axe « sport » et développe des recherches autour des notions d'identité et de relations sociales.

Outre l'activité de recherche et l'attractivité de son offre de formation, le rayonnement de l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot passe par l'organisation de manifestations scientifiques, sportives, artistiques qui valorisent son savoir-faire ainsi que celui des étudiants. A titre d'exemples, on peut citer les soirées des filières entraînement sportif, du management du sport, APAS, « Éducation et Motricité », les colloques des laboratoires de recherche, des diplômes universitaires et du centre d'expertise de la performance Gilles Cometti, le RAID de l'uB, les spectacles de la troupe des ZacroB'artistes ou encore le Congrès International de l'ACAPS réuni en octobre 2017 et qui avait rassemblé près de 500 participants.

Avec 1 000 lieux de stages pour les étudiants, de nombreuses conventions sont établies avec les Liges, les départements et les clubs sportifs. Ce colloque tennis de Dijon, deuxième du nom après celui de 2008, s'inscrit dans un contexte préparatoire aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Dans un format imposé par le contexte sanitaire, il se déroule durant la semaine décisive du tournoi de Roland Garros. Il a reçu le soutien à la fois de la Fédération Française et de la Fédération Internationale de Tennis. Avec 80 intervenants attendus (professionnels, dirigeants, chercheurs, membres des fédérations), vos échanges contribueront à réfléchir et à trouver des solutions et des innovations pour la gestion, l'enseignement, l'entraînement et la recherche en tennis.

Abordant tous les aspects du tennis, de l'histoire à la biomécanique, de la santé à l'entraînement, de l'emploi à l'école de tennis... ce programme construit par les organisateurs est d'une grande qualité avec 60 heures de visio-conférence pendant 4 jours.

C'est donc avec enthousiasme que je tiens à remercier et féliciter l'ensemble des personnes qui ont pris part à l'organisation de cet événement qui contribue à faire rayonner notre établissement et à mettre en lumière nos réussites pour retrouver collectivement des couleurs et redonner au plus grand nombre le sourire !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellents travaux.



Vincent THOMAS
Président de l'université de Bourgogne



Jamais, en cette période de crise sanitaire et de souffrance du monde étudiant, il n'a été aussi nécessaire de resserrer les liens entre tennis et université.

Renforcer la place du tennis dans le giron du sport universitaire et plus encore, jouer pleinement un rôle leader dans l'insertion du sport comme une composante essentielle de la santé des étudiants, de leur bien-être et de leur développement personnel et académique, sont des engagements que nous avons pris pour cette mandature Paris 2024. L'entrée à l'université est encore trop souvent synonyme de rupture pour nos jeunes qui, s'éloignant de l'environnement familial, quittent également les clubs dans lesquels ils s'épanouissaient sans trouver une proposition de pratique parfaitement adaptée à leur nouveau rythme de vie, fait d'hyper-mobilité, de calendriers décalés et d'une surcharge de travail personnel à absorber.

L'équation se complexifie encore plus pour les joueurs engagés dans des doubles-parcours d'excellence, cumulant réussite sportive et scolaire, pour lesquels il est nécessaire de reconnaître un statut spécifique permettant des aménagements d'études et l'accès à des structures de qualité. Couplé au développement des CNUT et des CRUT, ce « Parcours Sportif Facilité » doit créer les conditions d'une double-réussite et constituer une proposition solide de pratique d'excellence à l'université sans quitter le territoire national.

Mais nos réflexions fédérales doivent aller plus loin encore, et ce colloque, dans ses travaux et la réunion d'experts d'horizons très divers, est une très belle occasion d'entendre aussi le monde universitaire dans ses recherches en cours et à venir, ses propositions réalistes pour la formation des enseignants, sa vision pour le développement du tennis français et international, afin d'hybrider nos idées et retours de terrain.

C'est pourquoi la Fédération Française de Tennis, à travers ses élus, ses collaborateurs et tout son écosystème associé est heureuse de participer aux travaux de ce Colloque Tennis organisé par l'Université de Bourgogne que nous remercions chaleureusement de cette initiative au service du tennis français.



Jacky TERREAU

**Vice-Président Délégué de la FFT
Président de la Ligue BFC de tennis**



UN COLLOQUE INEDIT DANS UN NOUVEAU MONDE

Un œil à Paris, une oreille à Dijon Un évènement en parallèle des Internationaux de France 2021

Nous nous étions quittés samedi 5 avril 2008, dans l'amphithéâtre Louis Mieusset de l'UFR STAPS de Dijon, à l'issue d'un 1er colloque mémorable consacré, déjà, « au tennis dans la société de demain ». Ce temps d'échanges d'une durée de trois jours avait réuni, en Bourgogne, près de 300 personnes autour de 130 communications orales et affichées. Après la clôture du colloque, la promesse était de se retrouver rapidement et de façon régulière. Si plus d'une décennie est passée depuis, la perspective du centenaire de la FFT (1920-2020) avait fixé un nouvel horizon pour penser l'organisation de la 2ème édition du colloque, avec une date initiale posée du 1er au 3 juillet 2020. La crise sanitaire mondiale en a décidé autrement l'an dernier et les cartes ont été rebattues, sans nullement diminuer la volonté de l'équipe d'organisation. Aussi, pour sécuriser définitivement la 2ème édition, nous avons décidé d'abandonner le format présentiel pour ne retenir que la visio-conférence. Parce que nous rentrons dans un monde incertain, le risque est pris d'une aventure inédite. Entre hasard et nécessité, le récent report du tournoi a entraîné le chevauchement des Internationaux de France avec les dates du colloque, en début de seconde semaine. Du lundi 7 au jeudi 10 juin 2021, le colloque « le tennis dans la société de demain » sera finalement bien exposé à côté du tournoi de Roland Garros.

Croiser les trajectoires et les regards Des univers différents sur un même court

Les objectifs de la recherche en science du sport et de l'activité physique, menée en STAPS et ailleurs, ne se confondent pas avec ceux d'une Fédération Sportive de 1 million de licenciés qui porte un des quatre tournois du Grand Chelem. Cependant, le monde scientifique ne se désintéresse pas de son possible impact social, pas plus que le terrain est indifférent aux résultats issus des études théoriques. Aussi, comme en avril 2008, c'est un changement de perspectives qui est visé dans ce colloque : non pas se contenter du jeu en ligne mais plutôt tenter de croiser les trajectoires et les regards. Avant tout, le projet est pluridisciplinaire et consiste à interroger le tennis à partir de multiples positions et sous divers angles. Il n'est donc pas strictement fédéral : donner la parole à des acteurs habitués à gouverner le tennis mais aussi entendre l'avis d'acteurs venus de milieux professionnels extérieurs et sortant des sentiers battus sont, assurément, des conditions de l'innovation de demain.

Le paradoxe de cette recherche de synergies est que les rencontres se feront en gardant les distances. Devant et derrière l'écran, nous aurons un dialogue entre des chercheurs prenant l'objet tennis comme point d'analyse, des enseignants professionnels devant trouver des solutions pour développer leurs pratiques et lutter contre l'érosion des licences, mais aussi des dirigeants qui pilotent les politiques de la Fédération, des ligues, des comités ou des clubs, comme des amateurs qui se passionnent pour un sport dont l'apogée en France est aujourd'hui passée et qui doit se réinventer. Les modérateurs auront alors pour mission de faciliter les liens entre chercheurs, professionnels et dirigeants de la FFT au bénéfice des auditeurs.

Scruter le passé et l'avenir du tennis Un programme de 20 conférences et de 12 ateliers thématiques

Le programme a été bâti en deux étapes successives : une première phase prenant appui sur le recueil d'intentions de participation basé sur un appel à communiquer comme il est d'usage dans le domaine de la recherche et une seconde phase complémentaire visant à cibler des intervenants pour enrichir et affiner le contenu du programme. Au total, 12 ateliers thématiques de 3h viendront s'ajouter à 20 conférences, soit environ 60h de retransmission en direct, accessibles ultérieurement en Replay.

Pour les ateliers, le regard à porter sur les prochaines décennies ne fera pas fi du siècle écoulé, des prémices du tennis en France jusqu'à son apogée dans les années 1980. Aussi, plusieurs historiens sollicités pour participer à l'écriture de l'ouvrage du centenaire de la FFT, sous la houlette de Patrick Clastres, viendront présenter leurs résultats. L'histoire des clubs, l'évolution des techniques et de la pédagogie, ou encore les carrières des champions seront abordées, de même qu'un atelier, très attendu, sur le patrimoine et la courte paume (Ateliers 5, 8, 11). Mais, l'enjeu sera aussi de s'interroger sur l'avenir du tennis. Des bilans et des perspectives seront établis pour le futur au niveau des nouvelles pratiques telles que le e-tennis et le Padel (Atelier 1), du sport-santé (Ateliers 2 et 9), des approches du haut niveau (Atelier 3), de l'analyse des performances (Ateliers 4 et 12), de l'économie du tennis (Atelier 6), de la professionnalisation des dirigeants (Atelier 7) et du développement des clubs de demain (Atelier 10). Parmi plus de 60 intervenants qui se passeront le relais lors des ateliers, nous serons heureux d'entendre Thierry Bernard-Tambour, Julien Boutter, Jean-Claude Massias, Emmanuel Planque, Guillaume Rufin et Séverine Tamborero. Tous les autres mériteraient, également, d'être cités tant l'affiche paraît prometteuse.

Pour les conférences, le format à distance a offert des opportunités insoupçonnées pour contacter des intervenants de grand renom. Lundi 7 juin à 14h, après les allocutions initiales (Lionel Crognier, Jacky Terreau, Vincent Thomas), une analyse du tennis mondial sera proposée en guise d'introduction du colloque par Miguel Crespo (ITF). Nous aurons aussi des conférences organisées en soirée en solo (Patrick Clastres sur l'histoire des clubs), en double (Emmanuel Bayle et Lionel Maltèse sur l'économie du tennis) et à trois voix (Thierry Chiron, Joël Delaby, Denis Liébé sur l'innovation et le développement des clubs). D'autres conférenciers mettront les neurosciences au service de l'étude du tennis (Nicolas Benguigui, Charalambos Papaxanthis, Thierry Pozzo), viseront l'optimisation de la performance (Nicolas Babault, Mickaël Campo, Caroline Martin), analyseront les tendances 2020 de l'âge d'accès à l'élite masculine et féminine (Pierre Cherret), mettront en lien beauté du geste et message intrinsèque du tennis (Jean-Roch Herbert), s'intéresseront au jeu en conditions climatiques chaudes (Olivier Girard), au mini tennis et aux apprentissages initiaux (Olivier Letort), ainsi qu'à la formation des dirigeants (Jean Wallach). Finalement, jeudi après-midi, plusieurs élus du COMEX dont Florence Alix-Gravellier, Dominique Decoux et Eric Largeron traiteront des valeurs sociales, éducatives et sportives de la FFT, puis Louis Borfiga assurera une intervention sur le projet de formation des jeunes, avant que la balle de match ne soit conclue (Lionel Crognier).

Aussi, pour que la fête soit complète, les amoureux du tennis devront avoir le don d'ubiquité à partir du lundi 7 et jusqu'au jeudi 10 juin 2021, partagés entre Roland Garros et Dijon. C'est l'exaltant défi proposé. Je vous souhaite, au nom des organisateurs, un très bon colloque à toutes et à tous.



Lionel CROGNIER
Président du comité d'organisation
Directeur de l'UFR STAPS Dijon-Le Creusot

CONFÉRENCES



Le tennis à l'échelle mondiale

Miguel CRESPO

Département de l'Intégrité et du Développement, Fédération Internationale de Tennis (ITF)

Parler de la situation et des perspectives du tennis à l'échelle mondiale est un exercice complexe et passionnant. Lorsque j'ai commencé à préparer cette présentation pour l'édition de l'année dernière du Congrès, la pandémie de COVID-19 en était à ses débuts. Un an plus tard, nous pouvons affirmer que depuis mars 2020, nous vivons tous une époque incertaine et sans précédent. Cela a eu un impact sur l'écosystème global du tennis.

Par conséquent, et compte tenu du climat créé par la pandémie, un aspect fondamental qui caractérise la situation actuelle du tennis dans le monde est celui du changement constant, de la nécessité de s'adapter, de la pertinence de la flexibilité et de la compréhension du fait que nous sommes confrontés à une réalité multidimensionnelle et compliquée qui ne peut être couverte d'un seul point de vue.

Au cours des dernières décennies, l'écosystème du tennis est devenu une industrie et un acteur pertinent dans le domaine du divertissement. Certainement, l'industrie du tennis est l'un des plus importants fournisseurs du secteur du divertissement. Le talent de ses meilleurs joueurs, l'intérêt des supporters et le nombre de personnes jouant sont quelques-uns des facteurs sur lesquels repose le marché du tennis.

L'objectif de cette présentation est de donner un aperçu général et international de la situation actuelle du tennis mondial. En raison de l'impossibilité de traiter tous les aspects qui peuvent caractériser cette situation, nous nous concentrerons sur ceux qui, à notre avis, sont parmi les plus pertinents. Ainsi, nous parlerons d'innovation, de participation, d'intégrité, de numérisation, d'égalité, de recherche, et de développement.

L'écosystème du tennis a été plongé dans un processus progressif de mondialisation, de professionnalisation et de commercialisation pour tenter de répondre efficacement aux défis croissants d'un environnement en mutation rapide. Ce processus a impliqué la mise en œuvre d'un certain nombre d'innovations dans le sport. L'innovation dans le tennis en particulier, a été utilisée pour améliorer l'accès, accroître l'intérêt des utilisateurs, maximiser les performances, réglementer la pratique, augmenter le financement, améliorer l'expérience des consommateurs, etc. Elle a été appliquée à tous les niveaux du jeu ; de la base et de la participation à l'élite et à la haute performance.

Au niveau de la participation le tennis est pratiqué par plus de 85 millions de joueurs dans le monde, il est l'un des sports les plus populaires et, probablement, le sport de raquette le plus populaire. En plus d'être une discipline sportive, le tennis est une activité sociale, culturelle, commerciale et artistique. Pour certains, c'est une profession et pour d'autres, c'est une passion qui doit être transmise aux générations futures. Le tennis offre des opportunités sociales et compétitives aux joueurs de tous âges, sexes et capacités.

En termes d'intégrité, le tennis est, depuis quelques années, l'un des sports qui s'efforce le plus de faire en sorte que sa pratique soit conforme aux normes les plus élevées en matière

de gouvernance et d'intégrité. À cette fin, diverses organisations ont mis en œuvre un certain nombre de stratégies visant à réaliser cet objectif. La création de l'ITIA est l'un des aspects les plus remarquables dans ce contexte.

En ce qui concerne la numérisation, le tennis s'engage à utiliser les nouvelles technologies comme un outil fondamental pour atteindre un plus grand nombre de fans et se présenter comme une activité attractive et moderne. Dans ce contexte, les sports électroniques joueront certainement un rôle prédominant dans les décennies à venir.

Le tennis est l'un des sports où les avantages sont les plus égaux. Cependant, il doit persévérer pour développer et maintenir ce niveau afin de servir de modèle d'inspiration pour tous les sports olympiques et paralympiques. Le tennis sera meilleur pour tout le monde si nous nous efforçons tous d'atteindre l'équilibre entre les sexes en offrant à chacun les mêmes avantages et les mêmes opportunités dans tout le sport, tant sur le court qu'en dehors. Toutes les parties prenantes du tennis doivent être encouragées à mener leurs propres stratégies d'égalité des sexes par des comportements significatifs et efficaces qui se traduiront par des actions.

Un autre aspect important est le rôle du tennis en tant que sujet d'éducation et de recherche. L'attrait et la valeur du tennis en tant que sujet de recherche ont également augmenté en fonction de la croissance, de la professionnalisation et de la commercialisation du jeu. Dans le but d'optimiser l'expérience des fans, de maximiser les performances des joueurs et d'accroître l'adoption par le grand public, différentes disciplines des sciences du sport ont largement exploré le tennis comme sujet d'étude.

Nous espérons que ce tour d'horizon nous permettra de réfléchir à l'importance de notre sport et à la nécessité de travailler pour le transmettre à nos générations futures comme un cadeau dont elles pourront profiter pour améliorer leur niveau de vie.

Publications de l'auteur

Crespo, M., Botella-Carrubí, D., & Jabaloyes, J. (2021). L'innovation dans le tennis : un aperçu de la recherche, *ITF CSSR*, 83, (29) 28 – 30.

Crespo, M., & Jabaloyes, J. (2020). Quelque chose de nouveau ? L'innovation après COVID-19. Incontournable pour le tennis, *ITF CSSR*, 81, (29) 6 – 8.

Crespo, M. (2009). Le tennis mondial. Le regard de l'ITF. Quelles perspectives au XXIème siècle. En L. Crognier & E. Bayle (Eds). *Le tennis dans la société de demain* (pp. 19 - 31). UFR STAPS. Dijon.

Elliott, B., Reid, M., & Crespo, M. (2015). *Tennis Science: How Player and Racquet Work Together*. University of Chicago Press.

Miguel CRESPO est le chef de la participation et de l'éducation du département de l'intégrité et du développement de la Fédération Internationale de Tennis. Ses recherches portent sur la formation des entraîneurs, l'innovation en matière de gestion, le leadership, la participation et la psychologie du sport. Miguel a publié plus de 50 articles de journaux et chapitres de livres et a écrit 15 livres.

50 ans de gouvernance de la FFT : quels défis pour le futur ?

Emmanuel BAYLE
Université de Lausanne

Dans un modèle d'organisation du sport français fortement soutenu et contrôlé par l'Etat et plus largement par la sphère publique, la Fédération Française de Tennis, délégataire d'une mission de service public encadrant un sport redevenu olympique depuis 1988, fait à première vue figure d'exception. Elle a, en effet, construit son modèle économique et d'organisation autour d'un événement très lucratif : Roland-Garros. Au premier abord, il semble qu'elle ait fondé un développement autonome via un modèle d'affaire événementiel singulier lui permettant rapidement de dépendre faiblement de la sphère publique. Cependant, nous montrons, au cours de ces 50 dernières années, que le soutien public multi-niveaux et multiformes (ministère des sports, mairie de Paris, collectivités locales, France TV...) a aussi créé en parallèle un régime de dépendances multiples qui a pu soit favoriser soit limiter le développement de la FFT et de ses clubs.

Ce constat se retrouve dans les deux grandes phases de son développement : la « révolution Chatrier » (1968-1992) et la « période de maturité » (1993-2020). Pour comprendre ces deux grandes phases nous analysons comment le siège mais aussi le réseau fédéral (ligues, comités départementaux, clubs) ont été dirigés et contrôlés c'est-à-dire gouverner. Cette gouvernance est analysée selon trois dimensions : la gouvernance organisationnelle du siège et du réseau (système d'élection et de contrôle des dirigeants, relations dirigeants/salariés...), la gouvernance politique (relations avec les acteurs publics : partenariats/financements ; influences/conflits) et la gouvernance systémique (relations de la FFT avec une grande diversité de parties prenantes à satisfaire : circuits et joueurs/euses professionnel-le-s, partenaires privés commerciaux, dirigeants de clubs/enseignants professionnels de tennis, autres sports et institutions sportives ...)

La « révolution Chatrier » (1968-1992) se traduit par une nouvelle gouvernance incarnée par un président fort et porteur d'une vision stratégique qui va construire, dans un environnement socio-économique très favorable, une nouvelle fédération. Le modèle économique basé sur le succès de Roland-Garros permet de financer la professionnalisation du siège et des ligues et de produire une élite sportive performante. « La démocratisation du tennis » consécutive va aussi entraîner un émiettement des structures, des compétences et une difficulté à délivrer des services de qualité face à la diversité des publics.

La seconde période (1993-2020) est celle d'un système arrivé à maturité mais qui s'est aussi concentré entre les mains des présidents de ligue. Les différentes présidences depuis 1993 sont d'ailleurs systématiquement contestées. Les dirigeants parviennent pourtant à établir des compromis politiques en s'appuyant sur le nouveau Roland Garros qui émerge après trente ans de travaux et de « bras de fer » avec la mairie de Paris et sur les victoires sportives, notamment par équipes, qui installent la France comme une des grandes nations du tennis mondial. La difficulté à rebâtir une vie de club pour enrayer la désaffection des courts depuis les trente dernières années et l'absence de renouvellement de la génération de champion-ne-s marquent, à la fin des années 2010, une baisse d'attractivité inquiétante du deuxième sport français derrière le football.

À l'heure de la mondialisation du tennis, de la digitalisation et de la crise de la Covid 19, quatre grands défis attendent ses dirigeants : continuer à optimiser la rentabilité du nouveau Roland Garros pendant et en dehors du tournoi pour irriguer l'écosystème du tennis français ; conserver la densité du haut-niveau tout en faisant émerger des champion-ne-s exemplaires ; réussir la nouvelle organisation territoriale autour de treize grandes ligues régionales et, enfin, renforcer l'attractivité du tennis auprès de la population en dynamisant la vie des clubs. Une nouvelle gouvernance, organisationnelle/politique/systémique doit être imaginée pour assurer la réussite de ces quatre défis dans un contexte beaucoup moins favorable et plus concurrentiel, marqué par les changements des goûts sportifs des générations « Y et Z » mais aussi par la montée de la sédentarité liée au vieillissement de la population française.

Publications de l'auteur en lien avec le sujet

Bayle E. (2001). Le développement de la marque Roland Garros, in M. Desbordes (dir.), *Stratégies des entreprises dans le sport*, Economica, pp. 233-253.

Bayle E. et Maltès L., La filière socio-économique du tennis en France, in L. Crognier et E. Bayle (dir.), (2008). *Le tennis dans la société de demain regards croisés*. Afraps. 31-46.

Bayle E. (2009). La stratégie de développement de la FFT sous la présidence de P. Chatrier : un « modèle stratégique » pour le mouvement sportif français et international, in P. Clastres et P. Dietschy, *De la paume au tennis en France du 15^e au 20^e siècle*, Nouveau Monde éditions. 158-179.

Bayle, E. (2010). La gouvernance des fédérations d'associations chargées d'une mission de service public : le cas des fédérations sportives françaises. *Politiques et Management Public*, 27(1), 121-142.

Bayle E. (2016). Elections fédérales pour une meilleure gouvernance, *Jurisport*, Dalloz eds. Novembre, n° 169. 43-45.

Bayle E. (2018). Philippe Chatrier: The Fight to Control Professional Tennis, in Bayle E. & Clastres P., (Eds), *Global sport leaders*, Palgrave, 153-189.

Emmanuel BAYLE est professeur en gestion du sport et directeur de l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne (ISSUL). Ses centres d'intérêt portent notamment sur la gouvernance, le management et la performance des organisations sportives nationales et internationales.

Orchestration des ressources et économie circulaire du tennis français

Lionel MALTESE
Aix Marseille Université - CERGAM

« *Management tries to make the best use of the resources available* ». Cette célèbre citation d'Edith Penrose (1959) illustre l'une des problématiques centrales du tennis français et de certaines nations qui possèdent un tournoi du Grand Chelem faisant office de ressource clé pour le fonctionnement fédéral.

La Fédération Française de Tennis (FFT) a généré pour l'exercice comptable 2019 (hors période Covid), 325 M€ de produits pour 309 M€ de charges avec un résultat de 16M€ après impôts. 93 % des produits événementiels sont issus des activités commerciales du tournoi de Roland Garros (261.3 M€) et 7 % du Rolex Paris Masters (19.3 M€). 74 % des produits liés aux activités institutionnelles sont principalement issus de la licence (23.4 M€) et 10 % des partenariats fédéraux (3.2 M€) qui sont en quasi-totalité activés grâce Roland Garros. Il est à noter également que le lien commercial entre Roland Garros et le Rolex Paris Masters est à l'origine de nombreuses opérations commerciales conjointes (double billetterie grand public et VIP) et partenariales.

Concernant les charges de la FFT, 97 % sont issues de Roland Garros (154 M€) et 8 % du Rolex Paris Masters (15 M€). 42 % des charges concernant les activités intentionnelles proviennent du plan de développement (41 M€), 23% du fonctionnement des différentes directions fédérales (22€) et 17% sont allouées à la Direction Technique Nationale (17 M€). On peut noter que ce montant pour la DTN est ce que représente les produits de la licence de golf pour la Fédération Française de Golf dont 60 % de son budget (29M€) provient de la licence (avec environ 400 000 licenciés).

Ainsi, le solde commercial des activités événementielles représente 104 M€ et celui des activités institutionnelles -68 M€. L'événementiel finance l'institutionnel et, en 2019, la marge brute d'autofinancement nette était de 30 M€.

La dépendance financière de Roland Garros est historique et peut s'interpréter à la fois comme une ressource singulière du point de vue économique mais également un enjeu stratégique quant à la manière dont la FFT manage ses ressources et compétences. Mais, il est important de rappeler que parmi les catégories de ressources possédées par une organisation, les ressources financières sont les plus stratégiques car elles sont les seules à avoir la caractéristique d'être convertible.

Dans le champ du management stratégique appliqué à l'étude des organisations sportives, l'approche ressources compétences est depuis le début des années 2000, le courant le plus mobilisé par la communauté scientifique. Si la stratégie d'une fédération peut se comprendre comme un choix d'allocation de ressources qui l'engage dans le long terme, la spécificité de la FFT en tant qu'exploitante d'un des plus grands événements au monde doit dépasser sa capacité allocative de ressources de la part de ses décideurs en capacité d'orchestration de ces dernières. Dans ce contexte, l'une des extensions récentes à l'approche Ressources -Compétences centrée sur le rôle des managers durant *le process* de management stratégique des ressources internes (RO : « Resource Orchestration ») sera présentée et appliquée au sein de l'écosystème du tennis français.

Il est important également de rappeler que « la Fédération Française de Tennis a pour buts : d'une part, promouvoir, d'organiser et de développer le tennis, le paratennis, le beach tennis, le padel et la courte paume en France : la pratique dans les clubs, l'enseignement, l'entraînement, la compétition individuelle et par équipes, les championnats de France et d'autre part, de réunir les clubs affiliés, d'encourager et soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités ».

Cette communication s'appuiera sur un travail de recherche-action menée en différentes étapes depuis plusieurs années au sein de la FFT. Le caractère convertible de la ressource financière Roland Garros sera questionné pour proposer une modélisation de l'orchestration des ressources FFT au sein de son écosystème de parties prenantes définitives que sont les clubs affiliés, les événements possédés et les athlètes de haut niveau. La question de la circularité économique et sociale issue de la capacité d'orchestration des actifs stratégiques fédéraux donnera lieu à une mise en perspective de la création et développement de capacités dynamiques parmi les compétences distinctives au sein des clubs, des staffs professionnels adossés aux athlètes de haut niveau et des grands événements en France.

Publications de l'auteur en lien avec le sujet

Maltese, Lionel (2006). Approche par les ressources d'un événement exceptionnel français : le cas de Roland Garros, in « Nouvelles Figures du Projet en Management », Editions Management et Société – Collection Gestion en Liberté (dir. : Gérard Charreaux, Patrick Joffre, Gérard Koenig).

Maltese, Lionel (2009), "Managing assets in the field of sports special events: Proposal for a new methodological and analytical approach", International Journal of Sport Management and Marketing (IJSMM), Special Issue on: "Strategic Issues in the Management of Sport Firms and Organisations: Opportunities and Challenges", 5 :3, pp. 310-329.

Bayle, E., & Maltese, L. (2009) La filière socio-économique du tennis en France. In L. Crognier & E. Bayle (Eds.) Le Tennis dans la société de Demain, (pp. 31-46). Montpellier: Editions AFRAPS.

Brulhart, F., Guieu, G., Maltese, L., & Prévot, F. (2010). Théorie des ressources. Débats théoriques et applicabilités. Revue Française de Gestion, 204, 83-86.

Prévot, F., Brulhart, F., Guieu, G., & Maltese, L. (2010). Perspectives fondées sur les ressources. Proposition de synthèse. Revue Française de Gestion, 204, 87-103.

Maltese, Lionel et Danglade, Jean-Philippe, Marketing du sport et événementiel sportif, Dunod, 226 pages, Juin 2014. Prix 2015 Académie des Sciences Commerciales.

Maltese, L., Pons, F., Danglade, JP., Keramidas, O. (2016), L'écosystème des spectacles sportifs : de la recherche aux pratiques managériales ... et inversement, Recherches en Sciences de Gestion-Management Sciences-Ciencias de Gestión, n°115, p. 75 à 96.

Maltese, L., Pons, F., Prévot, F. (2017) Managing e-reputation and key stakeholders in the context of sport expressive organizations, International Studies of Management and Organization, 47, 1, p. 88-105

Lionel MALTESE est maître de conférences au sein d'Aix Marseille Université depuis 2005, Directeur des études du Bachelor Universitaire de Technologie 2^{ème} année en Gestion des Entreprises et des Administrations et Professeur Associé Kedge Business School depuis 2006. Auteur d'une trentaine d'articles scientifiques, chapitres d'ouvrage et ouvrages, ses domaines de compétences concernent le management stratégique des organisations productrices de spectacles sportifs et le marketing événementiel sportif. Il est manager délégué des plusieurs tournois ATP. Il est également consultant dans les domaines de la stratégie et du marketing appliqués aux organisations sportives auprès de clubs (PSG, OM), annonceurs (BNP Paribas) et événements. Il a été membre du COMEX de la FFT de 2017 à 2020, en charge du développement économique.

Percevoir pour Agir

Thierry POZZO

UFR STAPS, Université de Bourgogne, laboratoire CAPS UMR INSERM 1093

Un des objectifs de cette conférence est de convaincre les auditeurs que les ouvrages d'anatomie se trompent parfois. En général, on décrit dans le cerveau de l'homme des aires sensorielles distinctes des aires motrices, comme on distingue les organes sensoriels de l'appareil locomoteur. Un consensus semble pourtant s'établir pour éviter une séparation fonctionnelle entre *Percevoir* et *Agir*.

Selon cette approche la perception est considérée comme une évocation d'actions (comme lors la simulation mentale d'un geste) et l'action consiste à prédire de futures sensations. Nous utiliserons ce schéma pour montrer qu'il est possible d'apprendre et de restaurer la motricité à partir de stimulations visuelles. En outre, si l'exécution d'un geste c'est avant tout anticiper les conséquences sensorielles de sa réalisation, une pédagogie basée sur le guidage des sensations pourrait favoriser l'apprentissage de gestes sportifs.

Ce cadre théorique sera également utilisé pour expliquer les mécanismes de la *Cognition Sociale* et plus précisément l'efficacité des interactions entre deux adversaires en s'appuyant sur le principe de *Résonnance Motrice*. Celui-ci stipule que l'observation d'un adversaire active le répertoire moteur de l'observateur qui rejoue l'acte observé pour en prédire ses effets. Cette forme de mimétisme semble à l'origine de nombreux apprentissages dont celui du mensonge chez l'enfant. La transmission d'informations que l'enfant sait contraire à la réalité est la preuve d'un développement cognitif normal car il est capable de concevoir l'autre avec un esprit dissocié du sien : l'enfant prend conscience de lui dès lors qu'il devient un sujet différent des objets et des êtres qui l'entourent. Pour ce faire, sa propre expérience corporelle lui permet d'apprendre à décoder celle des autres et devient un puissant instrument de mensonge. Ce sont « *les fausses confidences corporelles* » du joueur expert pour convaincre son adversaire que la balle va prendre une direction alors qu'il la dirigera à l'opposé. Certaines fonctions contribuent à prédire efficacement le comportement des autres (l'imitation, la connaissance d'autrui, le partage des émotions, l'altruisme, ou encore l'attribution d'intentions).

Tous ces états mentaux se traduisent par la réalisation d'un acte au service d'interactions interindividuelles efficacement contrôlées par le corps sans le recours au langage ou à la délibération consciente. Plusieurs exemples issus de la littérature scientifique seront présentés afin d'illustrer l'idée que l'efficacité des interactions entre deux joueurs (ou encore la survie des espèces en situation de compétition) nécessite la permanence de l'information visuelle même lorsque celle-ci est interrompue ou indisponible.

Par exemple lorsque qu'un joueur doit estimer la position finale d'une balle dont la trajectoire n'est plus visible, le mécanisme *d'inférence visuelle* permet de reconstruire la partie cachée de la trajectoire. Nous montrerons l'importance du rôle tenu par le répertoire moteur de l'observateur dans la reconstitution d'informations indisponible visuellement.

Enfin, l'hypothèse qui suggère un étroit couplage entre Action et Perception servira de cadre théorique pour décrire les mécanismes cognitifs responsables de la *prise de décision* dans les sports d'opposition. En psychologie du sport, décider d'une solution résulterait

d'une délibération avec soi-même, et d'opérations mentales supposées préparer l'action. Selon cette conception, la décision met entre parenthèses l'exécution, au profit d'un arbitraire dualiste corps/esprit qui liquide le moteur par le mental, éloigne l'effecteur du calculateur et ignore l'action située. La résolution du problème est alors formalisable mathématiquement. Un ordinateur sans bras ni jambes, mais bien éduqué par son programmeur (faute de pouvoir interagir physiquement avec son environnement) trouvera une solution sans pouvoir la réaliser. Ici, prendre une décision c'est comme faire du calcul mental assis sur une chaise.

Cette conception est contraire à l'idée que la perception anticipe les conséquences sensorielles d'un acte et que préparer un coup droit consiste à simuler par avance les effets de son exécution. La décision, initialement en charge d'interactions rapides avec le milieu, se transforme en d'abstraites pensées couteuses en temps et incompatibles avec les contraintes temporelles qu'impose la pratique sportive. La prise de décision conçue comme une suite d'étapes explicites s'écoulant dans le temps (délibération-décision-action), suivant un monologue intérieur, est incompatible avec une interaction opérante entre joueurs adverses. A contrario, une stratégie se transformant immédiatement en action limite la durée disponible pour débattre et faire des choix dans un format conscient.

Quelques publications de l'auteur

Gavazzi G., Bisio A., Pozzo T. (2013). Time perception of visual motion is tuned by action representation. *Scientific Reports* 3:1168. doi: 10.1038/srep01168.

Berret B., Bisio A., Jacono M., Pozzo T. (2014). Reach endpoint formation during the visuomotor planning of free arm pointing. *Eur J Neurosci*, doi: 10.1111/ejn.12721.

Bassolino M., Sandini G., Pozzo T. (2015). Activating the motor system through action observation: is this an efficient approach in adults and children? *Developmental Medicine & Child Neurology*. 57, 2:42-5. doi: 10.1111/dmcn.12686.

Nogueira-Campos AA., Hilt P.M., Fadiga L., Veronesi C., D'Ausilio A., Pozzo T. (2019) Anticipatory postural adjustments during joint action coordination. *Sci Rep*. 23;9(1):12328. doi: 10.1038/s41598-019-48758-1.

Hilt PM., Cardellicchio P., Dolfini E., Pozzo T., Fadiga L., D'Ausilio A. (2020). Motor Recruitment during Action Observation: Effect of Interindividual Differences in Action Strategy. *Cereb Cortex*. 2020 Jun 1;30(7):3910-3920.

Thierry POZZO est professeur de neurosciences à l'Université de Bourgogne et membre honoraire de l'institut Universitaire de France. Sa recherche conduite au sein de l'unité INSERM 1093, tient compte de récentes avancées en neurosciences qui suggèrent un étroit couplage entre Action et Perception. Il soutient l'hypothèse que la cognition s'ancre dans le vécu corporel des individus contrairement à la métaphore du cerveau calculateur.

Perception et contrôle du mouvement en tennis

Nicolas BENGUIGUI
Université de Caen-Normandie

Les questions posées par la perception, les prises de décisions et le contrôle du mouvement sont multiples et essentielles pour comprendre la performance en tennis. Leur traitement s'inscrit dans le domaine des sciences cognitives qui a connu un développement très important depuis plusieurs décennies. Ce développement a été accéléré par l'apparition et la diffusion d'outils technologiques d'analyse de plus en plus accessibles. Dans ce contexte, cette communication a pour but de présenter les bases d'une analyse rigoureuse et systématique des situations et des processus perceptivo-moteurs et cognitifs impliqués dans la performance en tennis. Lors du précédent congrès, nous avons abordé le débat entre les modèles prédictifs (basés sur l'anticipation) et les modèles prospectifs (basés sur la régulation) (Benguigui, 2008). Il était alors apparu clairement une combinaison des processus mis en jeu en fonction des situations et tâches à réaliser. Ces situations et ces tâches peuvent être définies au nombre de quatre avec (1) la réponse initiale face à la frappe adverse, (2) le déplacement vers la balle, (3) l'exécution de la frappe et (4) le remplacement et l'occupation du terrain pour faire face à la frappe suivante. Dans cette contribution, nous allons reprendre chacune de ces phases avec des illustrations d'investigations qui permettent de mieux comprendre les processus mis en jeu et leurs implications en termes de formation et d'entraînement.

Il a été envisagé dans de nombreux travaux que **la réponse initiale face à la frappe adverse** impliquait fortement des processus de prédiction et d'anticipation reposant sur des informations tactiques et gestuelles (e.g., Williams & Jackson, 2019). Il est néanmoins apparu dans une de nos études que la proportion des réponses anticipées (initiées avant la frappe) était réduite et réservée aux situations très défavorables alors que les réactions (réponses initiées après la frappe) étaient très majoritaires (Triolet et al., 2013). Ce phénomène peut être interprété comme une stratégie conservatrice pour limiter la prise de risque. Dans une étude ultérieure sur le retour de service, il a été possible de confirmer cette stratégie et de montrer que le timing de la séquence « allègement - reprise d'appui » était un comportement particulièrement optimisé (Mecheri et al., 2019). Il a été aussi possible de mettre en relation le timing de cette séquence avec les qualités neuro-musculaires des joueurs/joueuses testés. Ainsi, il est apparu que les joueurs/joueuses qui avaient les qualités de réactivité les plus importantes avaient des reprises d'appui plus tardives et inversement. En d'autres termes, les joueurs/joueuses paraissent être capables de tenir compte de leurs qualités de réactivité neuro-musculaire pour se donner en fonction plus ou moins de temps pour prendre l'information sur la frappe adverse.

Pour **les déplacements vers la balle**, les mouvements de rebroussement qui caractérisent certaines situations très spécifiques montrent très clairement les limites des capacités de prédictions de trajectoires et l'importance de la régulation perceptivo-motrice (Dessing & Craig, 2010). Ces mouvements de rebroussement correspondent à des déplacements qui dans un premier temps sont orientés du côté opposé aux côté d'arrivée de la balle et nécessitent donc une réorientation du déplacement. Ils se produisent notamment face à des trajectoires à effet avec des courbures latérales. Il reste à démontrer l'utilisation des modèles de régulation du déplacement qui permettent de coupler perception et action.

L'exécution de la frappe de balle constitue un vaste domaine. Ici nous l'illustrerons avec ce point de départ classique de la gestion combinée de la vitesse et de la précision. Depuis les travaux de Fitts (1954), la fonction d'échange entre vitesse et précision a été très largement étudiée. L'augmentation de la vitesse du mouvement se traduit par une perte de précision et inversement. Pour autant, l'expertise sportive permet de réaliser des actions à la fois rapides et précises. Quelques rares études suggèrent qu'il y aurait une zone optimale permettant de concilier vitesse et précision autour d'une intensité de mouvement de 88% de la vitesse maximale (Schmidt & Sherwood, 1982). Il est intéressant aussi de confronter cette idée d'optimum vitesse/précision avec le principe que l'on entend parfois sur les courts de tennis de servir à 80% pour maximiser le pourcentage de première balle. Dans ce contexte, nous avons réalisé une étude qui visait à

identifier les conditions de vitesse/précision optimales dans la réalisation du service au tennis. Les résultats ont montré une relation linéaire entre vitesse et précision confirmant la loi de Fitts (1954). Il est apparu à 88% de la vitesse maximale une précision supérieure à celle prédite par la droite de régression (Schmidt & Sherwood, 1982). Des différences inter-individuelles sont aussi apparues avec quelques joueurs/joueuses atteignant leur meilleure précision pour leur vitesse maximale. Au final, ces résultats confirment l'hypothèse d'un optimum vitesse/précision situé à 88% de la vitesse maximale et alimentent la réflexion et la compréhension de l'expertise dans la maîtrise du geste avec notamment des spécificités individuelles pouvant correspondre à des habiletés spéciales (Keetch et al., 2005).

Le **replacement et l'occupation du terrain** correspondent peut-être à la situation où les prédictions et anticipations se manifestent le plus nettement. Non pas pour prédire ce que va l'adversaire va faire, nous savons que cela est particulièrement difficile et risqué, mais plutôt ce qu'il peut faire. Cette prédiction partielle traduit finalement une capacité à identifier les possibilités d'actions de l'adversaire, c'est-à-dire ses affordances pour reprendre les termes de Gibson (1977). A partir d'une étude utilisant des données Hawkeye de position des joueurs, nous avons testé ce que l'on nomme couramment la théorie des angles depuis la proposition du mousquetaire Henri Cochet (1933). Cette théorie propose que le replacement optimal doit être effectué sur la bissectrice de l'angle formé par les trajectoires que l'adversaire est potentiellement capable de produire. Nous avons confronté cette hypothèse à deux hypothèses alternatives qui consistent à se placer sur la moyenne ou sur la médiane des trajectoires produites. Cela est revenu à comparer une hypothèse géométrique à deux hypothèses computationnelles. Les résultats ont clairement montré que l'hypothèse géométrique était validée car sans doute plus conservatrice que les stratégies computationnelles. Ce résultat montre aussi qu'Henri Cochet avait raison.

Références

- Benguigui, N. (2008). Perception, anticipation et contrôle du geste au tennis. Présentation au Congrès « Le tennis dans la société de demain ». Dijon, 3-5 Avril, 2008.
- Cochet, H. (1933). Le tennis : sa technique et sa psychologie. Société Parisienne d'édition, 222 p.
- Dessing JC, Craig CM (2010) Bending It Like Beckham: How to Visually Fool the Goalkeeper. PLoS ONE 5(10):
- Fitts, P. (1954). The information capacity of the human motor system in controlling the amplitude of movement. *Journal of Experimental Psychology*. 47 (6), 381-391.
- Gibson, J. J. (1977). The theory of affordances. In R. Shaw, & J. Bransford (Eds.), *Perceiving, acting, and knowing: Toward an ecological psychology* (pp. 67-82). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Keetch, K. M., Schmidt, R. A., Lee, T. D., & Young, D. E. (2005). Especial Skills: Their Emergence With Massive Amounts of Practice. *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 31 (5), 970-978.
- Mecheri, S., Laffaye, G., Triolet, C., Leroy, D., Dicks, M., Choukou, M. A., & Benguigui, N. (2019). Relationship between Split-Step Timing and Leg Stiffness in World-Class Tennis Players when Returning Fast Serves. *J Sports Sci.*;37(17).
- Schmidt, R. A., & Sherwood, D. E. (1982). An inverted-U relation between spatial error and force requirements in rapid limb movements. Further evidence for the impulse-variability model. *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 8, 158-170.
- Triolet, C., Benguigui, N., Le Runigo, C., & Williams, A. M. (2013). Quantifying the nature of anticipation in professional tennis. *Journal of Sports Sciences*. 31, 820-830.
- Williams, A.M. Jackson, R.C. (2019). Anticipation in sport: Fifty years on, what have we learned and what research still needs to be undertaken? *Psychology of Sport and Exercise*, 42, 16-24.

Nicolas BENGUIGUI est Professeur à l'Université de Caen – Normandie en STAPS spécialité Sciences cognitives et sciences du mouvement - Brevet d'Etat 2^{ème} degré tennis. Co-responsable du Master Ergonomie – Responsable de la spécialité tennis - nicolas.benguigui@unicaen.fr - www.unicaen.fr/recherche/mrsh/pagePerso/2988033

Amélioration de la performance par entraînement mental

Charalambos PAPAXANTHIS

UFR STAPS, Université de Bourgogne, laboratoire CAPS UMR INSERM 1093

L'entraînement mental est aujourd'hui largement utilisé comme modalité de préparation pour réaliser de hautes performances, dans le domaine du tennis comme dans d'autres activités sportives. Dans cette intervention, l'auteur expose les mécanismes cérébraux et les bénéfices pour l'entraînement de cette étonnante capacité qui consiste à simuler un mouvement sans réellement l'exécuter.

L'imagerie motrice est la représentation mentale, la simulation mentale, d'un mouvement sans production concomitante de mouvement. Nous pouvons imaginer un geste avec une perspective externe, à la troisième personne, comme si une caméra nous filmait dans le coin d'une salle de sport. Nous pouvons également le faire par une perspective interne, à la première personne. Nous nous voyons faire un mouvement comme si la caméra était placée au niveau de nos yeux. Peu importe la perspective adoptée, nous pouvons évoquer des sensations visuelles, kinesthésiques, tactiles....

Au plan de la recherche, il est difficile d'objectiver cette « action cachée » pour en faire un objet expérimental. La seule possibilité qui s'offre à l'expérimentaliste est la chronométrie mentale, qui consiste, tout simplement, à mesurer le temps nécessaire pour simuler mentalement un mouvement. Comparer alors le temps mental avec le temps exécuté offre des informations importantes.

Plusieurs études, s'intéressant à des mouvements simples et/ou complexes (tels que des mouvements sportifs), ont observé une congruence temporelle : le temps mental équivaut au temps exécuté. Voilà le chercheur rassuré quant au contenu de la simulation mentale du mouvement, très proche de son exécution. La neuro-imagerie rassure davantage encore. Imaginer un mouvement et exécuter le mouvement activent des zones cérébrales similaires, notamment, le cortex préfrontal, pariétal et visuel, mais plus intéressant encore, le cortex moteur, le cervelet, les ganglions de la base et la moelle épinière, régions dédiées au contrôle et l'exécution du mouvement.

Existerait-il seulement des similitudes entre ces deux modalités ? Rien ne dissocierait alors un mouvement simulé d'un mouvement exécuté ? L'absence de l'information sensorielle par la périphérie, forte utile pour vérifier que le but de notre action a été accompli, est une différence notable.

Malgré les nombreuses similitudes et différences entre le mouvement imaginé et celui exécuté, qu'il ne conviendra pas de développer ici, les deux modalités, correctement utilisées, peuvent améliorer la performance motrice. Dès le début des années 1980, la littérature en psychologie du sport montrait l'efficacité d'un entraînement par imagerie motrice sur les performances motrices. La pratique mentale permet d'augmenter la force des muscles de la main, mais également la force des membres inférieurs. Ces bénéfices observés concernant l'évolution de la capacité maximale de production de force après un entraînement mental sont très prometteurs, dans le cadre de la rééducation notamment. En effet, un entraînement par imagerie motrice pourrait permettre de prévenir la perte de force musculaire rapidement observée lorsqu'une personne est immobilisée. Bien que ce type d'entraînement ne puisse pas empêcher la perte de masse musculaire, imaginer de

façon répétée des mouvements sollicitant le membre lésé permettrait de préserver les qualités nerveuses de la contraction, par l'activation répétée de la voie cortico-spinale.

L'amélioration de la performance pour des tâches motrices de type vitesse - précision a également été observée. Dans ces études, les paradigmes expérimentaux utilisent fréquemment des tâches de pointage, dans lesquelles la meilleure performance était atteinte lorsque les sujets étaient rapides tout en respectant la précision du pointage. Dans nos travaux, nous avons montré une courbe d'apprentissage similaire que les mouvements soient appris par le biais d'un entraînement physique ou d'un entraînement mental par imagerie motrice. Au fur et à mesure des répétitions, nous pouvons en effet observer une diminution de la durée des mouvements. Un entraînement par imagerie motrice permettrait donc également d'améliorer la vitesse et la précision de nos mouvements.

L'utilisation de l'imagerie motrice dans le cadre d'un entraînement mental a largement fait ses preuves. Des modèles, présentant les stratégies optimales à adopter pour apprendre efficacement par imagerie motrice, seront proposés dans cet exposé.

Publications de l'auteur

Gentili R, Han CE, Schweighofer N, Papaxanthis C (2010) Motor learning without doing: trial-by-trial improvement in motor performance during mental training. *Journal of Neurophysiology*. 104(2):774-83.

Rozand V, Lebon F, Papaxanthis C, Lepers R. (2014) Does a Mental-Training Session Induce Neuromuscular Fatigue? *Med Sci Sports Exerc*. Oct;46(10):1981-9

Grosprêtre S, Lebon F, Papaxanthis C, Martin A (2019) Spinal plasticity with motor imagery practice. *J Physiol (Lond)*, 597(3):921-934.

Ruffino C, Truong C, Dupont W, Bouguila F, Michel C, Lebon F, Papaxanthis C (2021) Acquisition and consolidation processes following motor imagery practice. *Sci Rep*. 27;11(1):2295.

Grosprêtre S, Papaxanthis C, Martin A (2019) Corticospinal Modulations during Motor Imagery of Concentric, Eccentric, and Isometric Actions. *Med Sci Sports Exerc.*, 52(5):1031-1040.

Charalambos PAPAXANTHIS est professeur des Universités à l'UFR STAPS Dijon-Le Creusot et directeur du laboratoire Cognition, Action et Plasticité Sensorimotrice (CAPS) UMR INSERM 1093. Ses recherches portent sur le contrôle moteur et l'apprentissage moteur ainsi que sur les mécanismes neurophysiologiques régissant l'entraînement mental. Il a publié plus de 100 articles dans des revues internationales sur cette thématique.

Les étirements : connaissances actuelles et applications pour le tennis

Nicolas BABAULT

UFR STAPS, Université de Bourgogne (UB), Centre d'Expertise de la Performance,
Laboratoire INSERM U1093 Cognition, Action et Plasticité Sensorimotrice

Les étirements sont très largement utilisés depuis de très nombreuses années (e.g., Trall, 1857) de par leurs effets attendus, à court ou à long terme, sur la raideur du complexe musculotendineux. Ils sont, par conséquent, très largement utilisés en vue d'améliorer une performance sportive mais également, et de manière générale, afin d'améliorer une qualité de vie dans nos activités quotidiennes (e.g., Witvrouw et al., 2004). Une enquête récente s'est intéressée à la pratique des étirements dans le sport (Babault et al., 2021). Il ressort que 90% des sportifs interrogés ressentent la nécessité de s'étirer et pratiquent les étirements. Pour autant, plus de la moitié des femmes et environ deux tiers des hommes considèrent posséder un niveau de souplesse faible. Lorsque les sportifs sont interrogés sur les effets attendus des étirements, la réponse la plus souvent obtenue est liée à la récupération suivie d'effets sur la prévention des blessures puis d'effets directs sur la performance lorsqu'ils sont réalisés en échauffement. Il apparaît également que les étirements sont principalement réalisés après les entraînements et de façon moindre avant l'entraînement. Enfin, les étirements sont le plus souvent réalisés de manière statique. Mais qu'en est-il exactement ? Que nous dit la littérature scientifique sur les effets des étirements sur la performance notamment chez le joueur de tennis ? Quelles sont les recommandations principales ?

La grande majorité des sportifs utilise des étirements en récupération (par exemple pour diminuer la douleur ou prévenir les crampes). Ils sont donc généralement réalisés après des efforts de plus ou moins longue durée (entraînements ou matchs). Cependant, la littérature scientifique ne montre pas de preuves claires pour de tels effets (e.g., Pooley et al., 2017). Une observation similaire a été faite au regard de la prévention des blessures. En effet, même si le lien entre souplesse et prévention des blessures paraît évident (de par le fait que le muscle peut mieux supporter des contraintes extrêmes), la littérature scientifique n'apporte généralement que peu de résultats clairs ou des effets bénéfiques en très faible nombre (Witvrouw et al., 2004). Néanmoins, certaines études ont pu mettre en évidence une relation entre le niveau de souplesse et la récupération ou la prévention des blessures (e.g., Jones et Knapik, 1999). Il semble donc pertinent d'appréhender les étirements à partir de leurs effets chroniques (suite à un cycle d'entraînements) plutôt que de leurs effets aigus (immédiats). De plus, il semble primordial de revoir le moment où sont réalisés les exercices d'étirement par rapport aux entraînements ou aux matchs.

Beaucoup de sportifs utilisent aussi les étirements avant ou au cours des entraînements (ou matchs) dans le but d'améliorer leur performance subséquente. Depuis plus de 20 ans, la littérature scientifique est abondante sur ce sujet et contredit ce qui est généralement pratiqué sur le terrain. En effet, la grande majorité de la littérature montre que les étirements, lorsque réalisés en échauffement, sont délétères à la performance (force, puissance, vitesse ou même endurance) (Kay et Blazevich, 2011). Des stratégies utilisant des étirements courts ou appliquant différentes modalités d'étirements sont donc proposées afin de réduire au minimum voire augmenter la performance immédiate (Behm et al., 2016). Les étirements dynamiques (et non balistiques) sont, par exemple, recommandés.

Différentes modalités d'étirement peuvent donc être appliqués. De nombreuses possibilités sont à la disposition des sportifs avec différents effets sur la performance et différents mécanismes physiologiques (*e.g.*, Opplert et Babault, 2019). Il ressort de notre enquête que ces différentes modalités sont méconnues et que les sportifs réalisent principalement des étirements statiques alors que d'autres modalités s'avèreraient plus efficaces. Or, environ deux tiers des sportifs interrogés ne sont pas supervisés par un cadre technique. L'encadrement est pourtant primordial pour appliquer les étirements de manière optimisée et individualisée et afin de garantir une technique correcte.

En conclusion, les étirements ont un rôle important dans la pratique du joueur du tennis. Ils doivent être appréhendés différemment dans l'entraînement afin de garantir des effets sur les différents critères de performance. Par ailleurs, cet élément constitutif de la pratique sportive ne doit pas être négligé par l'entraîneur. Il doit consacrer du temps pour que le sportif ait conscience de son intérêt et ait connaissance des bonnes pratiques.

Références

- Babault N, Rodot GY, Champelovier M, Cometti C. A survey on stretching practices in women and men from various sports or physical activity programs. *Int J Environ Res Public Health*. 2021;18:3928.
- Behm DG, Blazevich AJ, Kay AD, McHugh M. Acute effects of muscle stretching on physical performance, range of motion, and injury incidence in healthy active individuals: A systematic review. *Appl Physiol Nutr Metab*. 2016 ; 41:1–11.
- Jones BH, Knapik JJ. Physical training and exercise-related injuries. Surveillance, research and injury prevention in military populations. *Sport Med*. 1999 ;27:111–125.
- Kay AD, Blazevich AJ. Effect of acute static stretch on maximal muscle performance: A systematic review. *Med Sci Sports Exerc*. 2012 ;44:154–164.
- Opplert J, Babault, N. Acute effects of dynamic stretching on mechanical properties result from both muscle-tendon stretching and muscle warm-up. *J Sport Sci Med*. 2019;18:351–358.
- Pooley S, Spendiff O, Allen M, Moir HJ. Static stretching does not enhance recovery in elite youth soccer players. *BMJ Open Sport Exerc Med*. 2017;3:e000202.
- Trall R. *The illustrated family Gymnasium*; Wells, F.? Ed.; Fowler and Wells, Publishers: New York, NY, USA, 1857.
- Witvrouw E, Mahieu N, Danneels L, McNair P. Stretching and injury prevention: An obscure relationship. *Sport Med*. 2004 ;34:443–449.

Nicolas BABAULT est maître de conférences à l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot, spécialisé dans l'étude du système neuromusculaire et de ses adaptations à l'exercice. Ses centres d'intérêt se portent entre autres sur l'étude des effets des étirements sur le système musculo-tendineux ou sur l'exploration de l'électrostimulation comme méthode d'évaluation, d'entraînement, de récupération ou de réentraînement/rééducation. Il travaille également en relation avec différentes fédérations sportives.

Âge moyen de l'atteinte du meilleur classement mondial Tendances 2020 et réflexions pour la formation de l'élite masculine et féminine

Pierre CHERRET
Ancien DTN de la FFT (2017-2020)

Mots-clés: Parcours de l'élite masculine et féminine, âge, Top 10, 20, 50, 100.

Introduction

Dans cet exposé sur le parcours de l'élite mondiale et sa progression, la focale est mise sur l'âge moyen auquel les joueurs et les joueuses ont atteint le TOP 10, 20, 50 et 100, en prenant l'année 2020 comme référence. Les tendances identifiées sont des points d'appui pour aider à construire des parcours de formation.

Objectifs et méthode

Il s'agit d'identifier les tendances et les repères de performance pertinents sur les circuits jeunes des tops 100 ATP et WTA. La méthode consiste, à partir de la liste des tops 100 ATP et WTA de septembre 2020, à relever sur le parcours de chaque joueur, puis à agglomérer en statistiques, les données suivantes, fournies par la société *Aldygo Coretennis*:

- Pour tous: Âge de 1^{ère} entrée dans le top 100; âge d'entrée dans le top 100 des tops 10, 20 et 50; pourcentage ayant figuré dans le top 50 ITF juniors.
- Pour les 25 ans et moins des tops 100: pourcentage ayant figuré dans le top 50 ITF juniors et âge moyen du meilleur classement ITF; pourcentage ayant figuré dans le top 50 TE U14 (25U européens seulement).

Résultats majeurs

Âge de 1^{ère} entrée dans le top 100

L'âge moyen d'accès dans le top 100 ATP est de 21 ans et 11 mois, 78% des joueurs y étant entrés entre 16 et 23 ans. Pour les femmes, 77% des joueuses du top 100 WTA y sont entrées entre 15 et 21 ans avec un âge moyen de 20 ans et 4 mois. Les français n'échappent pas à la règle générale, 80% de ceux qui figurent dans les tops 100 y sont entrés avant 22 ans (13 sur 16 pour les 2 sexes confondus).

Âge de 1^{ère} entrée dans le top 100 pour les TOP 10, 20 et 50 ATP et WTA

Pour les tops 10, tous les hommes et toutes les femmes sont entrés dans le top 100 avant 22 ans et avant 21 ans, respectivement.

Pour les tops 20, 90% des hommes sont rentrés dans les 100 avant 22 ans (18/20) et 85% des femmes avant 21 ans (17/20).

Pour les Tops 50, 84 % des hommes sont entrés dans le top 100 avant 23 ans (42/50) et 72% avant leur 22 ans (36/50). 82% des femmes sont entrées dans le top 100 avant 22 ans (41/50), 70% avant leur 21 ans (35/50).

Une corrélation existe entre l'accession vers les 1ères places (tops 10, 20 et 50) et la précocité de l'âge d'entrée dans les tops 100. Plus les joueurs et les joueuses figurent haut dans le classement, plus la moyenne d'âge d'entrée dans le top 100 est jeune.

Moyenne d'âge du meilleur classement ITFJ. Pourcentage des Tops 100 ATP et WTA ayant figuré dans le top 50 ITFJ

Environ 75% des joueurs des 2 tops 100 ont été classés dans le top 50 ITF Juniors auparavant. Ce pourcentage montre la fonction formatrice préalable au circuit principal du circuit junior.

Pour les filles, le meilleur classement ITFJ est obtenu en moyenne à l'âge de 17 ans. Il leur a donc fallu un peu plus de 3 ans et 4 mois pour entrer ensuite dans le top 100 WTA (âge moyen 20 ans et 4 mois). Concernant les garçons, le meilleur classement ITFJ est atteint en moyenne à l'âge de 17 ans et 5 mois. L'entrée ensuite dans le top 100 ATP (moyenne 21 ans et 11 mois) a nécessité 4 ans et 6 mois.

Moins de 25 ans: Pourcentage des tops 100 ATP et WTA ayant figuré dans le top 50 ITFJ
Pour les hommes, 33 joueurs du top 100 ATP ont 25 ans et moins (sept 20). Parmi eux, 30 joueurs (soit 90%) ont figuré dans le top 50 ITFJ; 22 joueurs (soit 67%) ont figuré dans le top 10 ITFJ, 8 joueurs ont été n°1 (soit 25%). L'âge moyen du meilleur classement ITFJ des 32 joueurs se situe à 17 ans et 4 mois.

Pour les femmes, 37 joueuses du top 100 WTA ont 25 ans et moins (sept 20). Parmi elles, 32 joueuses (soit 86%) ont figuré dans le top 50 ITFJ; 22 joueuses (soit 60%) ont figuré dans le top 10 ITFJ; 5 joueuses ont été n°1 (soit 16%). L'âge moyen du meilleur classement ITFJ des 37 joueuses est de 16 ans et 6 mois.

Moins de 25 ans: Pourcentage des TOP 100 ATP et WTA ayant figuré dans le top 50 des moins de 14 ans (TE)

Pour les hommes, 20 joueurs du top 100 ATP ont 25 ans ou moins et sont européens (sept 20). 15 joueurs (75%) ont figuré dans le top 50 TE U14, 9 (45%) ont été dans le top 10 TE U14 et 4 (20%) ont été classés n°1 TE U14.

En femmes, 28 joueuses du top 100 WTA ont 25U et européennes (sept 20). Aussi, 18 joueuses (65%) ont figuré dans le top 50 TE U14, 11 (39%) dans le top 10 TE U14 et 5 (18%) ont été n°1 TE U14.

Conclusion

Les parcours des tops 100 WTA et ATP sont pratiquement identiques. Il apparaît qu'une très grande majorité des meilleurs a joué sur les Circuit ITF Junior et Tennis Europe U14, en obtenant des résultats de 1^{er} plan. Les meilleurs joueurs et joueuses mondiaux présentent un niveau de performance très élevé sur le circuit ITF junior, ce qui leur a permis de se consacrer tôt au circuit principal avec un excellent niveau de jeu de départ. Ils rentrent dans le top 100 avant 22 ans pour les filles et avant 24 ans pour les garçons. L'accession aux 1^{ères} places (tops 10, 20 et 50) apparaît corrélée à l'âge d'entrée dans les tops 100. Cette tendance générale ne peut être ignorée dans l'élaboration de la stratégie de formation des jeunes et invite à discuter la question de la spécialisation précoce.

Pierre CHERRET a été Directeur Technique National de la FFT de 2017 à 2020. Après des débuts comme enseignant en Normandie, puis à Paris, il a intégré la FFT à partir de 2004. Il a notamment entraîné Cédric Pioline, Arnaud Clément, Tatiana Golovin, Nicolas Mahut, Florent Serra, Stéphanie Cohen-Aloro. A présent, il est Directeur de la Formation (LIFT). Il est ancien 2/6.

Un siècle de tennis en France. Faire l'histoire de son club

Patrick CLASTRES

Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL)

Pour quelle raison faire l'histoire de son club, et de quelle manière s'y prendre ? Une seule réponse : pour faire vivre ce collectif d'émotions et de passions partagées qui différencie son propre club de la salle de sport à but lucratif.

Faire l'histoire de son club de tennis, ce n'est pas seulement faire revivre un passé que nous avons perdu, c'est aussi mieux identifier et comprendre un patrimoine qui nous a été légué et que nous avons à charge de faire prospérer et de transmettre. C'est aussi produire du lien générationnel, échanger avec des clubs voisins, voire même contribuer à l'histoire de la fédération en partant du niveau des pratiquants.

Comment procéder ? En mettant en place une commission ouverte à tous les curieux, des plus jeunes aux plus anciens. Leur mission : interviewer les anciens joueurs et dirigeants sans oublier de les enregistrer, photographier leurs archives - et si elles sont conséquentes les déposer dans les archives municipales -, retrouver les actualités du club dans la presse locale, consulter les fonds d'associations des archives municipales comme départementales afin de mieux comprendre les relations avec les mairies et les préfectures, échanger des informations avec le musée de Roland-Garros, élaborer des press-books, réaliser des expositions, alimenter un blog d'histoire du club...

Les clubs de sport en général, et ceux de tennis en particulier, nous sont devenus tellement familiers que nous n'en percevons plus ni la réalité ni la signification. Non seulement nous n'en voyons plus, et n'en comprenons, plus l'emprise foncière, l'architecture, l'administration, mais surtout nous n'en percevons plus la modernité culturelle ni la fonction émancipatrice. On l'a perdu de vue, mais les clubs de sport constituent un des principaux gains démocratiques du XIXe siècle. S'invente alors, selon le principe de libre adhésion et de libre organisation qui sera consacré par la loi républicaine de 1901 sur les associations, un tout nouvel espace social qui n'est ni l'espace public pris en charge par l'État, ni l'espace domestique qui relève de l'autorité paternelle. Le club sportif constitue un bien précieux dont il nous revient de préserver l'autonomie, dans le respect des lois et des règlements, vis-à-vis de tous les pouvoirs.

D'un point de vue historique, les clubs de tennis peuvent être répartis schématiquement en trois familles : d'une part les clubs centenaires apparus entre les premières balles échangées sur les plages de Dinard et Dinan en 1875 et la création de la Fédération française de tennis amateur (FFTA) en 1920, d'autre part les clubs du tennis élitiste des années 1920 à 1960, et les clubs de la démocratisation du tennis largement impulsée à compter de l'abandon de la règle de l'amateurisme en 1968. Ma communication traitera plus particulièrement des clubs fondés avant 1920, ceux qui sont encore aujourd'hui les plus prestigieux mais dont l'histoire reste largement méconnue. C'est le fruit d'une enquête collective menée par une douzaine de chercheurs avec le soutien de la FFT. Nous avons bon espoir de publier en librairie en 2022 un livre richement illustré sur l'histoire centenaire de la fédération. Car notre enquête ne s'est pas limitée à l'histoire des clubs historiques, elle intègre aussi les biographies des présidents de la FFT de Henri Wallet à Bernard Giudicelli, les différentes étapes de la construction fédérale, l'histoire des relations entre le tennis et les autres sports de raquette, celle des revues spécialisées et de l'enseignement du tennis.

Concernant les clubs de tennis apparus avant 1914, l'un des principaux apports de notre ouvrage c'est d'avoir démontré que la plupart ont été constitués sous la forme de sociétés commerciales et non en tant qu'associations. En effet, comme les clubs de golf, les premiers clubs de tennis ont nécessité des efforts d'investissement non négligeables en termes d'emprise foncière, de construction et d'entretien des surfaces de jeu et des *club houses*. Et comme il n'était pas à l'ordre du jour que les municipalités, et encore moins l'État, financent les structures de loisirs, les premiers pratiquants du jeu de tennis sont aussi devenus les premiers promoteurs et actionnaires immobiliers des clubs. Il est vrai aussi que ce sport *High Life* est alors réservé à une élite sociale composée d'aristocrates et de grands bourgeois de la capitale et des grands centres urbains, qu'ils soient français ou bien d'origine étrangère. Il faut compter en outre avec les gérants des casinos et des grands hôtels de la Riviera, de la côte atlantique, des villes thermales et des stations climatiques de montagne, qui financent des terrains de tennis et la venue de professionnels pour animer la saison.

Dès l'origine du tennis en France, en effet, deux univers cohabitent et se combattent quand ils ne sont pas intimement liés : celui des amateurs qui ont le goût du jeu et celui des professionnels qui vivent de leur art. Les premiers sont regroupés au sein du Comité de tennis de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) qui prendra son indépendance en 1920 en tant que FFTA, tandis que les seconds ont leur propre organisation autour des maîtres-professeurs qui pour certains d'entre eux sont les héritiers des derniers maîtres paumiers.

Toute l'histoire de la FFTA jusqu'à la révolution de décembre 1968 conduite par Marcel Bernard et Philippe Chatrier, c'est l'histoire de la défense d'un pré carré par les représentants de l'amateurisme doctrinal, au premier rang desquels se trouvent Jean Borotra et René Lacoste d'un niveau de tennis inférieur aux joueurs pro français de l'époque, contre les libéraux qui considèrent le tennis à la fois comme un marché et comme un lieu éminemment démocratique.

Publications de l'auteur

« Joueurs de courte paume et de tennis des années 1860 à 1930. Une histoire atlantique et entrecroisée », dans Bauer Thomas, Gomet Doriane (eds.) *Histoire(s) de balles et de plumes*. Presses universitaires de Limoges, 2020. pp. 39-59.

“Jeu de Paume, Lawn Tennis and France's National Identity from the 1870s to the Musketeers Era”, in Lake Robert J. & Osborne Carol (eds.), *The Routledge Handbook of Tennis: History, Culture and Politics*, London, Routledge, 2019. pp. 108-118.

« Quand tennis rimait avec flirt », préface à Grenier Nicolas, *Jeu, set et match ! Une anthologie littéraire du tennis*, Le Crest, Les éditions du Volcan, 2019. pp. 7-10.

Patrick Clastres, Paul Dietschy et Jean-Christophe Piffaut (dir.), *Paume et tennis en France, XVe-XXe siècle*, Actes du Colloque co-organisé par le Centre d'histoire de Sciences Po et la FFT, Paris, Nouveau Monde Editions, 2009.

« Tennis », dans Verdès-Leroux J. (eds.), *L'Algérie et la France*, Robert Laffont, 2009. p. 805.

Patrick CLASTRES est historien, Professeur des Universités à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, directeur du Centre d'études olympiques & de la globalisation du sport. Ses centres d'intérêt sont l'histoire du sport en France, et plus spécifiquement celle du tennis, l'histoire et la géopolitique du sport international avec un focus particulier sur l'histoire du CIO et des fédérations internationales sportives. Il est ancien 2/6.

Du parcours de motricité au parcours du combattant Plaidoyer pour le Mini tennis, là où tout se joue

Olivier LETORT
Enseignant professionnel

De l'enfant à l'athlète

Les records sont faits pour émerveiller puis pour être battus, et ainsi écrire puis prolonger l'histoire. Le sport de haut niveau, au-delà de la performance, est un spectacle pour les yeux, parfois générateur de rêve pour les enfants.

Si les records tombent, c'est bien la preuve que le sport progresse en terme de performance. Dans certaines disciplines, il est aisé de le démontrer puisque le chronomètre ou le décamètre l'attestent. En tennis, on ne saura jamais si Nadal aurait battu Borg ou Laver, si Navratilova aurait inquiété les sœurs Williams, même si les comparaisons d'images sur plusieurs époques, l'évolution du matériel, les préparations des athlètes, sont autant d'indicateurs qui ne laissent planer aucun doute quant à la progression du niveau de jeu.

Entre progression et régression

Ce constat autorise à affirmer que la place de n° 1 mondial s'éloigne de plus en plus de celle du débutant au fil des années. Si les records font écarquiller les yeux des spectateurs, ils agrandissent en même temps le fossé qui sépare le débutant du champion. Le chemin s'allonge inéluctablement. Mais, un autre constat apparaît de façon encore plus visible aujourd'hui : le niveau de l'enfant débutant régresse. Et là, c'est une mauvaise nouvelle qui doit être sérieusement prise en compte par les personnes qui s'occupent d'enfants. Exit les fabrications de cabanes en pleine nature, les marelles, les jeux de plein air qui permettent (outre de s'aérer) de vivre des expériences motrices riches et variées. Jouer à cache-cache, à chat perché, à saute-mouton, aux gendarmes et aux voleurs...et à mille autres jeux dont certains enfants d'aujourd'hui ne connaissent même pas l'existence, ne fait plus parti du quotidien.

Place aux écrans ou l'abandon de l'aventure motrice

On dira qu'il faut vivre avec son temps. Ainsi, les écrans de toutes natures ont remplacé *manu militari* les terrains de jeux et dans le même temps la sédentarité a détrôné le mouvement et l'effort physique. Si les professionnels des nouvelles technologies ne manquent pas d'imagination pour construire des tablettes destinées à intéresser les enfants dès l'âge de 2 ou 3 ans, certaines expériences démontrent qu'un des effets nocifs de ces nouvelles technologies est une diminution des capacités d'imagination et d'adaptation. Ce qui, au départ, fait partie du capital force des enfants devient une faiblesse et une entrave aux apprentissages sportifs. Les écrans envahissent leur quotidien, encouragés par les adultes, avec souvent des arguments peu avérés. Le seul qui ne souffre d'aucune contestation, c'est celui qui consiste à laisser plus du temps aux parents. Ces derniers qui, durant la première année de l'enfant, l'initient (souvent intensément) à répéter sans cesse des mots pour accélérer son accès au langage puis s'émerveillent à chaque progrès réalisé lorsqu'il découvre la marche, synonyme d'une liberté naissante, ont tendance ensuite à le priver d'aventure motrice. Le paradoxe est que, bien souvent l'année suivante, alors que l'enfant démontre avec fierté un vocabulaire grandissant et explore grâce à une motricité de plus en plus assurée, ces mêmes parents réduisent l'engagement moteur. L'émerveillement (largement encouragé) laisse petit à petit place à l'agacement. Sans oublier que, plus tard, l'utilisation des écrans accentue l'effet d'isolement des enfants et

des adolescents puisqu'au lieu de se retrouver, ils jouent ensemble en réseau, chacun chez soi sans sortir de sa chambre ! Cette fois c'est l'expérience sociale qui s'affaiblit. Pour que persiste le sport de demain, un enjeu sera de faire poser la tablette au profit de l'activité physique.

Mini tennis, là où tout se joue

Si l'intérêt du mini tennis n'est plus à démontrer, il n'a jamais été aussi indispensable qu'aujourd'hui à la formation motrice des enfants. Oublié des programmes fédéraux, il se présente pourtant comme la principale bouée de sauvetage permettant aux jeunes enfants d'exercer leur motricité et ainsi de se préparer avantageusement pour aborder les apprentissages plus spécifiques du tennis. Guy Azémar (1975) précise « *qu'il faut laisser s'accomplir l'aventure motrice avant de soumettre l'enfant à l'apprentissage méthodique des savoir-faire qu'impose notre système culturel* ». La motricité, définie par le mouvement sous toutes ses formes et illustrée par la diversité des expériences vécues, donne accès à cette maîtrise des actions élaborées par les enfants tout au long de leur formation.

Jeux de familiarisation avec la balle et la raquette, jeux d'adresse et de coordination, découverte des trajectoires, jeux de coopération, jeux d'opposition, parcours de motricité, le mini tennis renferme à lui seul les clés du succès pour pallier aux tristes constats précédents. A condition de l'utiliser à des fins éducatives et de prendre le temps de vivre et d'avancer au rythme des enfants, et non pas de celui des adultes qui veulent que tout aille très vite, plus vite, trop vite. Ce n'est pas l'activité du joueur adulte qui explique celle de l'enfant, mais plutôt l'activité de l'enfant qu'il a été qui explique celle du joueur qu'il est devenu.

Nous laisserons, alors, le mot de la fin à Jean Château : « *On ne peut que lier étroitement enfance et jeu, au point que se demander pourquoi l'enfant joue, c'est se demander pourquoi il est enfant* ». Gardons donc à l'esprit que les règles du mini tennis sont celles des enfants, et là aussi il y a de quoi s'émerveiller !

Références

- Alvarez, C. (2016). *Les lois naturelles de l'enfant*. Les arènes.
Alvarez, C. (2019). *Une année pour tout changer*. Les arènes.
Azémar, G. (1975). *Plaidoyer pour l'aventure motrice*. De la psychomotricité à l'exploration active du milieu. Revue Esprit, mai.
Bureau, P., Letort, O. (2010). *Mini tennis, une histoire d'enfants*. Estimprim.
Durand, M. (1987). *L'enfant et le sport*. PUF.
Feris, C., Letort, O. (2019). *L'autonomie dans l'apprentissage*. Etude Tennis Cooleurs.
Letort, O. (2002). *Tennis Evolutif, Tennis Cooleurs*. Entrez dans le monde du tennis, p. 145-158.
Letort, O. (2014). *Aux Cooleurs de l'apprentissage*. Estimprim.
Récopé, M. (2001). *L'apprentissage*. Collection : Pour l'action. Paris : Revue EPS.

Olivier LETORT est enseignant professionnel de tennis, titulaire d'un Brevet D'Etat 3^{ème} degré. Il est formateur et intervenant dans le domaine de l'apprentissage et a créé le concept de «*Tennis Cooleurs*». Il a écrit une dizaine d'ouvrages sur le tennis.

L'expression du corps comme vecteur de valeurs.
Le tennis et son message intrinsèque: du champion au joueur de club, y aurait-il une «beauté du geste» qui incarne les valeurs profondes de notre sport ?

Jean-Roch HERBERT
Enseignant professionnel

Parlons d'abord de beauté du geste

La beauté du geste, c'est quand le geste a une signification, une fonction. La paysanne africaine est belle quand elle manie le pilon et écrase, moût son grain de millet au fond de son mortier en bois. Patrick Edlinger, le célèbre grimpeur à mains nues, disait « *L'esthétique, c'est quand rien n'est gratuit, quand chaque geste a un sens.* » Le geste sportif est beau parce qu'il est pure intention. Il vise un but concret. En sport ou ailleurs, le geste est beau aussi quand il respecte le corps, quand il est naturel. Au-delà de sa fonction dans l'environnement, le geste doit respecter la fonctionnalité du corps, des muscles, des articulations...qui doivent continuer dans son exécution de « *fonctionner de façon fonctionnelle* ». Dès lors que le corps est par trop contraint, violenté, déformé, le geste en perd de sa beauté. La course du guépard est élégante, le vol de l'hirondelle est harmonieux, la nage du dauphin est gracieuse, on éprouve du plaisir à les observer en plein mouvement. Or, ce mouvement n'est pas gratuit. Il est utile, il a une fonction. « *Le beau, c'est la splendeur du vrai* », disait aussi Platon.

Le beau geste comme un cadeau

Dans la vie courante, on parle de « beau geste » lorsqu'une personne fait une bonne action. Donner aux œuvres est un beau geste. Tiens ! Tenez ! Tendre la main, rendre service est un « beau geste ». Et « *tenetz* » constitue - tiens donc ! – une des origines même du mot *tennis*. Une main tendue, une tension qui est intention, in-tension : un bel acte accompli dans la paix, la sérénité, le relâchement. Se renvoyer la balle est alors un beau geste. Quelques vidéos venues du Bénin sont passées devant mes yeux qui montraient de jeunes garçons et filles faisant des échanges sur un terrain de fortune en pleine brousse. Que leurs gestes étaient beaux et naturels ! Aussi beaux que ceux de leurs mamans maniant le pilon. L'impératif « tiens ! » est généreux, aussi, lorsqu'il est question d'un « tiens ! » violent, agressif, qui s'inscrit dans les réalités du jeu. *Tiens ! Vlan ! Prends ça dans les dents !* C'est le sens du jeu en compétition et ce « *tiens-là* », ce beau geste-là est codifié par les règles, dans ce que Pierre Parlebas appelle une relation de contre-communication motrice. On ne se fera pas de cadeaux et une fois le match terminé, on se serrera la main en se disant « *Merci !* ». Encore un autre beau geste.

J'apprenais personnellement à mes élèves à frapper leurs premières balles en adressant de la voix simultanément à la frappe un « *tiens !* » sonore en même temps qu'un regard franc à leur vis-à-vis. Et je constatais, à chaque fois, que cette formule généreuse façonnait leur gestuelle dès le commencement en leur permettant de déjà trouver leur style et leur technique. Un peu plus tard, ce *tiens !* amical montait en intensité et basculait « *en douceur* » du côté du *tiens !* plus méchant, mordant, belliqueux. L'attitude du joueur de tennis est belle parce qu'elle est à la base ouverte, empathique, en prise avec le partenaire et aux prises avec l'adversaire.

Quelles sont les valeurs profondes qu'incarneraient « le beau geste » tennistique ?

En 2010, André Comte-Sponville écrit : « *Imaginez que je dresse la liste des mille personnes que j'admire le plus. Il n'y aurait assurément, parmi elles, aucun sportif ! À côté de Bach ou d'Einstein, d'Aristote ou de Shakespeare, de Michel-Ange ou d'Etty Hillesum, de Cavailles ou de Nelson Mandela, le plus grand des sportifs, que c'est peu ! J'accorde davantage d'importance à la puissance de penser, d'aimer, de vouloir - c'est-à-dire à l'intelligence, au cœur, à la volonté - qu'à la puissance de courir, de sauter ou de taper dans un ballon !* ». A contrario, on peut citer trois autres penseurs, dont les deux premiers très célèbres qui semblent

peut-être ne pas avoir le même avis : « *Le poète, pour représenter l'univers visible, est bien en dessous du peintre, et pour l'univers invisible, il est bien en dessous du musicien* » (Léonard de Vinci). « *Il n'y a rien qui soit si nécessaire aux hommes que la danse. Sans la danse, un homme ne saurait rien faire. Tous les malheurs des hommes, les travers funestes dont les histoires sont remplies, les bévues des politiques et les manquements des grands capitaines, tout cela n'est venu que faute de savoir danser* » (Molière). « *La danse est le premier né des arts. La musique et la poésie s'écoulent dans le temps ; les arts plastiques et l'architecture modèlent l'espace. Mais, la danse est à la fois dans l'espace et le temps. Avant de confier ses émotions à la pierre, au son, l'homme se sert de son propre corps pour organiser l'espace et pour rythmer le temps* » (Curt Sachs). À l'extrême opposé d'André Comte-Sponville dont j'apprécie plus que tout d'ordinaire la justesse de pensée et la clarté du discours, j'ai moi-même la conviction que le message véhiculé par le corps est le plus puissant qui soit. Je pense précisément que le philosophe (ou l'écrivain, le poète) n'est rien comparé au peintre, qui n'est rien comparé au musicien, qui n'est rien comparé au danseur. Je rejoins en cela De Vinci, Molière et Sachs, et des dizaines d'autres penseurs, pour dire quelque chose qui est finalement loin d'être original et que ressentent des millions de gens dans notre pays et des milliards sur notre planète. Penser que les jeux de l'esprit sont supérieurs à ceux du corps est selon moi un total abus de l'esprit justement, un pur non-sens.

La foule, les stades, les gestes

Pourquoi les foules se presseraient-elles autant sinon dans les stades pour assister à des spectacles sportifs ? Pourquoi sont-elles si peu nombreuses en comparaison pour entendre le discours de grands orateurs ou de grands conférenciers ? Quelques célèbres leaders politiques, évidemment, ont su attirer à eux un très large auditoire. Mais, pas seulement par la parole, par le geste aussi. N'est-ce pas principalement, plus que ses mots, la pantomime au micro d'un Adolf Hitler qui en a fait le tribun maléfique qu'il fut et qui hypnotisa son peuple ? Le plaisir du théâtre n'est-il pas aussi dans le jeu physique des acteurs, leurs intonations de voix, leurs expressions, leurs postures, leurs façons de se mouvoir sur scène ? Aussi grande que soit l'éloquence de chaque acteur ou actrice, l'écouter dire, déclamer son texte ne suffit pas, il faut aussi le ou la voir interpréter physiquement son rôle pour vivre pleinement la pièce. La musique n'est-elle pas aussi, au même titre que les évolutions d'un danseur ou d'un footballeur, un langage universel, compris de tous, à tout âge et partout sur notre planète. Alors qu'un traité philosophique nécessitera pour qu'on puisse y accéder et l'apprécier dans toute sa force de maîtriser la langue de l'auteur ou du traducteur, et plus difficile encore d'avoir pu bénéficier d'une longue initiation qui nous permette de maîtriser cette fois-ci les codes et les concepts généraux de la discipline. Et pour quel résultat ? Pour quel bénéfice ? Autre que les jaillissements stériles d'une profonde cogitation intellectuelle. L'action du sportif ne peut être efficace que si elle s'exprime dans le bon sens, un bon sens qui n'habite pas toujours, loin de là, la pensée du politicien, du théoricien ou de l'écrivain le plus reconnu. Que de balivernes entend-on dans les milieux où se pavane une prétendue élite intellectuelle... Autant de choses inconsistantes, alambiquées, sorties de la tête de pseudo penseurs pourtant hautement entraînés dans leur discipline, rompus à leur art et bardés de diplômes, qui ne feraient qu'aboutir lamentablement dans le bas du filet si l'on devait les comparer à des coups de tennis, voués eux - malheureusement ou par bonheur, qui sait ? - à subir l'implacable déterminisme physique de la situation. Tant qu'elles ne sont pas dévoyées par l'argent, la pression de l'entourage, la quête effrénée d'une gloire dérisoire, ou je ne sais quoi d'autre, les intentions du sportif sont pures, donc sa gestuelle aussi, donc son message également.

La gestuelle du joueur de tennis

Prenons l'exemple du tennis. Comme dans de nombreux sports, ce qui pousse un champion à jouer c'est le désir de vaincre, de s'affirmer, de s'épanouir au travers d'une activité physique gratifiante, c'est aussi le désir de partager avec le public. Mais, tout cela participe d'une quête

d'absolu également. Le champion est épris de liberté. C'est un artiste, un créateur, un original dans l'âme. Et son langage, c'est celui du corps. Il parle avec sa raquette, avec la balle, avec ses coups. Son expression est athlétique, chorégraphique, tactique. Il y a une gestuelle sportive comme il y a un discours pédagogique, politique, managérial. Et, les deux n'ont rien à voir. Ils se situent même aux diamétrales opposées. Une des raisons en est que ce théâtre-là, celui du tennis, ne se joue pas avec des mots, il ne se joue qu'avec des attitudes, des postures, des courses, des bonds, des élans, des frappes, des trajectoires. Le spectacle est visuel avant tout. Le ballet est musical aussi, vibratoire. Il doit impérativement se voir, il ne peut seulement s'entendre comme on le ferait par exemple d'une pièce de Molière diffusée sur les ondes radiophoniques. Le jeu s'y déclame au gré des facéties de la balle ; les répliques s'y improvisent au fil de l'échange. Et cette dramaturgie haute en couleurs, violente dans ses fulgurances, âpre dans ses joutes, remplit les stades, fascine le téléspectateur. Le message diffusé par le biais d'un match de tennis est d'une grande puissance. La portée de ce qui s'y « énonce » dépasse largement celle de la parole. Car les mots sont toujours plus faibles que les mouvements, les expressions, et les intonations, le verbe moins fort que l'action véritable.

La trace éphémère des gestes

Le plus terrible dans l'affaire, c'est que cet art de la balle est éphémère. Il ne s'imprime pas sur du papier, ne se couche pas sur la toile, ne se grave pas dans le marbre, ne s'enregistre pas sur un fichier audio numérique de haute qualité. On peut, certes, le conserver sur un support vidéo, mais l'image et le son capturés ne restitueront jamais l'ambiance, la perspective du spectacle originel, qui ne pourra subsister réellement que dans la mémoire des spectateurs présents. C'est peut-être cette immatérialité de la vibration ressentie, son caractère fugace qui fait sa faiblesse en comparaison de l'écrit par exemple. Quelle trace nous reste-t-il des danseurs de jadis, des mimes, des joueurs de paume, et des grands musiciens aussi, au-delà des maigres partitions qu'ils nous ont laissées ? Tout cela est éphémère, fugace, mais ça n'en est pas moins magnifique, immense, vénérable. Réconcilions par conséquent les joueurs avec eux-mêmes, avec la force incroyable des messages qu'ils répandent. Réhabilitons leurs incommensurables exploits, la beauté de leur art, leur grandeur véritable. Faisons taire ses voix d'intellos mal embouchés et au physique atrophié qui raillent le sport et ses acteurs. Admirons les champions de la petite balle jaune pour ce qu'ils sont vraiment. La carrière de ces génies-là est, malheureusement, très courte et leur présence sur le devant de la scène par trop éphémère, les émotions difficiles à capter sur l'écran mais qu'ils partagent avec le public, difficiles à immortaliser sur la pellicule. Mais, quel bonheur de les voir et de les entendre s'exprimer au son de leur frappe, de les « sentir » si bien jouer ces cadors du tennis, ces Nourieff, ces Paganini de la raquette, ces grands maestros, ces grands interprètes, ces virtuoses ! Ce qu'ils nous donnent est d'une extrême richesse, d'un impact considérable. On pourrait résumer cela avantageusement en énonçant que ce qui se vit vaut bien davantage que ce qui se dit, et que ce qui s'écrit corps et âme pèse beaucoup plus que ce qui s'écrit le cœur au calme.

Virtuosité du sportif

On se plaît à moquer tel footballeur qui peine à s'exprimer dans un français châtié devant les micros, mais songez à ce qu'exprime ce même footballeur ballon au pied sur la pelouse en termes d'engagement, de générosité, de passion, de virtuosité. Il ne triche pas lui, il ne fait pas semblant, il ne ment pas, il ne joue pas la comédie, il ne travestit pas ce qu'il pense. Au contraire, à l'inverse de certains beaux parleurs, il paye de sa personne, s'investit tout entier dans son geste. Il n'a pas d'autre choix ce sportif-là, il ne peut être que sincère, honnête, pleinement lui, s'il veut être performant, s'il veut être là où on l'attend, s'il veut satisfaire le public. Un public qui, bien sûr, dans le stade, devant le petit écran, ne s'y trompe pas, en prend plein les mirettes, s'en trouve « énergisé », sent un bonheur collectif l'envahir, s'enthousiasme subitement, bondit de son siège. Quelle démonstration faut-il faire de la puissance de ce message ? ! Le même que celui éprouvé dans la salle de concert au son d'une

note qui vous fait monter au septième ciel ! De l'émotion, de la beauté, un élan de nature à l'état pur.

Une ode à la vie

Les joueurs et joueuses ont ainsi des comportements lourds de sens, qui nous touchent, nous marquent, nous enchantent. Intimement, profondément, passionnément. On se délecte de leurs évolutions sur le court ; on reste pantois devant la grâce d'une envolée au filet venue conclure une attaque fulgurante ; on sort soi-même tout ébouriffé, secoué par la fougue d'une frappe échevelée de coup droit jouée plein pot ; on reste bouche bée devant la majesté d'un passing de revers exécuté parfaitement en appui ; on est subitement caressé au terme d'un échange ultra violent par la volupté d'une amortie ; un ace foudroyant, tonitruant claque à nos oreilles alors que dans le même temps nos yeux sont subjugués par la fluidité du délicieux mouvement de service qui y a présidé. Et que dire de l'énergie qui habite les lieux sur les grands courts. On parle de suspense. Lors de tous les affrontements ou presque, la tension est palpable, elle saisit la foule, elle se lit sur le visage des opposants, dans leurs attitudes. Tous vivent des instants vitaux, vivifiants, revitalisants. Le sport, le tennis, c'est une ode à la vie. Et les champions nous la communiquent cette vie, cette énergie. Ils la partagent. Et, les joueurs de club aussi quand on les regarde transpirer en quête d'une dérisoire victoire en tournoi ou en interclub.

La valeur des champions

Nos valeurs sont là dans l'effort, dans la gratuité du geste non gratuit, dans le plaisir du jeu partagé. Dans ce beau tennis, celui-là-même que des milliers d'inconditionnels, pour beaucoup licenciés de la FFT, viennent contempler dans la bousculade sur les courts de Roland-Garros. Le public nous montre la voie. Empruntons sa spontanéité, son regard admiratif, son enthousiasme, et suivons-le. Sur ce sujet crucial des valeurs intrinsèques de notre discipline, il convient donc d'interpeller les médias, les fédérations, les dirigeants, les encadrants. Qu'ils ne se trompent pas de cible ! Qu'ils encouragent le sport et les sportifs, et qu'ils prennent nos champions tels qu'ils sont et les traitent comme ils le méritent, c'est-à-dire comme des êtres qui tutoient raquette en main la perfection, nous rendent fiers de leur ressembler et nous donnent ainsi une plus haute idée de notre humanité. Et un dernier clin d'œil à nos vieilles gloires, à nos retraité(e)s du circuit. Qu'ils réfléchissent bien au sens de leurs actions post-compétitives ! Il est primordial qu'à leurs yeux, et du point de vue que nous venons d'illustrer, une fin de carrière représente véritablement un accomplissement en soi, une fierté, et donc peut-être une sortie de scène définitive, joyeuse et apaisée. Que nos ex-champions de tennis réfléchissent bien de ce fait, eux qui sont plutôt fortunés, à leur relation au jeu une fois leur raquette en partie raccrochée. Une fois faits leurs adieux au terrain, doivent-ils encore éprouver le besoin de revenir dans la lumière des grands tournois ? Qui a oublié Pete Sampras, lui qui se montre aujourd'hui discret ? N'avait-il pas dit lors d'un discours tenu le jour de son intronisation au « Hall of Fame of Tennis » qu'il souhaitait simplement qu'on se souvienne de lui comme d'un grand champion.

Référence

Comte-Sponville, A. (2010). *Que le meilleur gagne*. Homo ludens.

Jean-Roch HERBERT est « professeur de tennis », ex -2/6. Diplômé d'État du 2^{ème} degré, il a enseigné 26 ans en club (de 1978 à 2004). Il est parti, ensuite, à 100% sur le circuit aux côtés de son fils, Pierre-Hugues, alors âgé de 13 ans, et l'a donc accompagné, seul, jusqu'au top 100 mondial. Ayant pris un peu de recul depuis fin 2014, il continue néanmoins de conseiller « P2h », étant plus spécifiquement chargé du volet recherche et développement de la structure.

Former, éduquer, évaluer : pourquoi ? comment ?

Jean M. WALLACH

Dirigeant fédéral de Tennis de 1975 à 2021

Le club de tennis diffère de beaucoup d'autres structures sportives car il rassemble des membres qui ont des attentes souvent différentes, parfois même divergentes. Sa gestion en est ainsi compliquée, d'autant plus que, dans la majorité des cas, ce sont des bénévoles qui en assurent le fonctionnement, associés généralement à des enseignants professionnels pour la partie éducative et sportive, mais majoritairement à temps partiel, sauf dans les clubs à fort effectif.

Un des problèmes les plus fréquents pour les clubs et leurs dirigeants est de rechercher, au moyen d'un projet de développement, le point d'équilibre entre les attentes liées aux différents modes de pratique : loisir, compétition et plus récemment santé. Ce projet est souvent empirique et résulte d'impressions personnelles et subjectives, qui ne sont pas forcément étayées par la réalité des attentes. La formation à la logique de projet, associée à une évaluation à toutes les étapes de la mise en place, est un des leviers qui peut aider au mieux les dirigeants.

L'élaboration des projets des clubs doit comporter plusieurs étapes : le diagnostic, l'élaboration du projet, son exécution et son suivi ainsi que son évaluation, au fur et à mesure de toutes les étapes précédentes. Cela suppose des compétences multiples, dans des domaines aussi divers que l'économie, l'organisation de la pratique sportive, la réglementation, la législation, ... La formation est un des moyens d'aider les dirigeants dans les domaines qui sont le moins maîtrisés. La FFT, par son réseau d'animateurs et par ses formations régionalisées, est à même de permettre une analyse préalable, aussi bien pour les dirigeants que pour les enseignants professionnels (en particulier pour ceux qui ne sont pas familiers avec cette approche, à la différence de la nouvelle génération qui a été formée à cette réflexion au cours du DE et du DES). Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire que la réglementation s'est densifiée, en rendant notamment nécessaire l'évaluation des actions de formation.

Il existe de nombreux modèles de formation, à côté de celui en présentiel, le plus connu, le plus utilisé mais qui n'est pas forcément le mieux adapté, notamment pour des dirigeants ou pour des personnes en activité professionnelle. Des adaptations comme les « flipped classes » ou « classes inversées » permettent toutefois de réduire le temps en présentiel. Le contexte sanitaire récent a accéléré l'utilisation de la formation en distanciel mais l'enseignement ne peut pas être simplement transféré d'un mode à l'autre et des compétences pédagogiques et des adaptations sont nécessaires. Une formule mixte (« blended ») semble bien adaptée à la formation des dirigeants et de personnes éloignées géographiquement. En effet, elle favorise un étalement dans le temps et une économie de déplacements et permet de conserver un volume conséquent de formation et des rencontres programmées entre apprenants et formateurs.

L'évaluation reste souvent le parent pauvre de la formation. En effet, si l'on évalue volontiers les stagiaires, parfois de manière inadaptée aux objectifs et en causant un stress inutile, il est plus rare d'évaluer les projets, les actions et les intervenants, même si cela est devenu nécessaire pour obtenir une qualification. Un autre problème qui se pose de manière pertinente est de savoir comment doit se faire l'évaluation, par quelles méthodes (tests de connaissances, appréciation de compétences par mise en situation, ...) et par qui

(évaluation interne ? externe ?). Ce sont toutes ces questions qui doivent se poser au moment de la mise en place d'un projet afin de garantir du mieux possible son succès ou l'analyse efficace des points négatifs. La création à la FFT d'un Institut de Formation (le LIFT) a permis la mise en place d'une réflexion globale sur la formation et doit pouvoir ainsi accompagner de manière efficace tous les projets élaborés au sein des structures régionales et leur permettre d'être éligibles à des aides diverses. C'est, à plus long terme, la garantie de réactivité, d'efficacité et d'efficience pour tout notre écosystème fédéral.

Jean WALLACH est ancien Professeur d'Université et directeur de laboratoire (Université Lyon-1). Ces centres d'intérêt portent sur la biochimie, l'enzymologie, la synthèse bioorganique et la formation en entreprise. Il s'est investi durant 45 ans comme dirigeant du tennis (président du comité du Rhône, président de la Ligue du Lyonnais, Vice-président de la FFT en charge de la Formation, notamment).

Le projet associatif comme véritable boussole de développement Vers un renforcement de l'identité collective au travers d'une vision commune

Joël DELABY

Coach, formateur et chargé de mission à Asso Formation

La crise actuelle et ses conséquences mettent en exergue le déficit de développement et la fragilité du modèle économique des clubs sportifs depuis de nombreuses années. Si le tennis n'échappe pas à la tendance générale, la période incertaine est une réelle opportunité pour se remettre en cause, se repositionner, redéfinir ses fondamentaux et choisir son devenir. Chacun est, alors, en capacité d'inscrire son association dans un cercle vertueux pour favoriser un rebond fort et fédérer à nouveau l'ensemble de ses parties prenantes.

La formalisation d'un projet associatif doit permettre d'exprimer les ambitions du club, de construire son développement en cohérence avec les ressources, le territoire et les missions de la structure. Avec l'expression d'un projet associatif, une organisation doit rechercher le sens de son existence, de son engagement, calibré selon les moyens dont elle dispose. Ce projet est un outil pédagogique, élément fondamental de la communication interne et externe du club, un instrument de renforcement de l'éthique, une aide à la politique de management des bénévoles et des salariés du club, une force de frappe dans la stratégie de recherche de financements, une ambition qui impulse le changement et surtout, qui permet la création d'une valeur ajoutée par les innovations qu'il porte. Ce projet se doit être participatif et fédérateur. Son élaboration doit donc s'appuyer sur la participation active des administrateurs et du réseau de bénévoles, sur la compétence des salariés, sur la consultation des bénéficiaires et la mobilisation des partenaires.

Le projet répondra à trois questions clés :

Qui êtes-vous ?

À travers votre histoire ponctuée de moments forts et de personnages marquants de votre club.

À travers vos missions qui constituent l'objet même de votre association.

À travers vos valeurs qui rappellent les principes qui vous rassemblent et qui animent l'association.

À travers votre vision qui détermine le sens de votre action et de vos programmes.

Vers où voulez-vous aller ?

À partir de votre situation actuelle et de son analyse interne vous identifierez vos atouts et vos faiblesses qui vous permettront de repérer vos besoins, de les prioriser pour faire émerger des objectifs et des axes de travail en vue de mieux répondre aux attentes de vos adhérents et des parties prenantes de l'association.

Comment et avec qui devez-vous y aller ?

C'est ensuite l'opportunité pour votre club de repenser ses modes de fonctionnement pour n'être en concurrence qu'à bon escient, de déterminer et développer les possibilités de coopération chaque fois que cela est possible.

Les dirigeants associatifs ont à contribuer à la réflexion stratégique et à réaliser une analyse concurrentielle des programmes de leur club dans un contexte de ressources limitées et avec une forte compétition pour les obtenir. Cette réflexion doit conduire à construire un plan de développement qui s'appuie sur une stratégie claire et un plan d'action audacieux à mettre en œuvre pour réaliser des objectifs opérationnels. Cette stratégie globale doit conduire à faire évoluer le modèle économique en prêtant attention à la maîtrise des risques. Elle positionnera alors l'association sur une utilité sociale forte dans les dimensions sociale, sociétale, environnementale et de l'épanouissement collectif en favorisant le mieux-être et le développement de chacun.

La formalisation d'un projet associatif sous forme d'un document politique est nécessaire avant de le diffuser au regard des objectifs recherchés. Il engage le club, et plus particulièrement, ses dirigeants sur sa réalisation. Il n'existe pas de règles concernant ce qui doit figurer dans le projet mais l'essentiel est qu'il traduise ce pourquoi les personnes agissent ensemble. Un but majeur est visé : se donner les moyens de ses ambitions en singularisant la démarche pour pérenniser le club et ses emplois par des politiques d'intervention durable.

Dans cette intervention, basée sur des expériences de terrain, une invitation à vous doter d'une boussole pour réorienter la tendance sera proposée.

Joël DELABY est formateur et coach dans le monde associatif. Il est ancien coach professionnel de basket-ball et ancien manager de joueurs professionnels de tennis.

Mécénat, fonds de dotation et évolution des statuts de l'association

Thierry CHIRON
Avocat à la cour de Dijon

L'innovation est un facteur de survie et de développement. Innover permet de faire évoluer son club, d'y créer de nouvelles activités, d'améliorer celles qui existent, de mettre en avant les valeurs qu'il véhicule. La pandémie qu'on connaît actuellement a frappé de plein fouet les clubs, mettant hors-jeu pour certains toute pratique sportive et entraînant des inquiétudes fortes quant à leur pérennité. Parallèlement, le club sportif sous sa forme associative se voit mis en concurrence par le secteur marchand. D'ordinaire réservés aux associations comme activités d'intérêt général, la promotion et le développement du sport ainsi que son libre accès pour tous, sont, désormais, entre les mains de nouveaux acteurs qui voient dans celui-ci un nouveau marché économique. De plus, La pratique sportive a évolué vers plus d'individualisme et une préférence pour une pratique libre, autonome s'est accrue sous l'effet notamment de la crise sanitaire. L'environnement des clubs associatifs étant aujourd'hui plus qu'incertain, il faut rechercher des solutions nouvelles pour construire un nouveau modèle au-delà des services traditionnels. Il est donc le bon moment pour innover !

L'innovation peut prendre différentes formes. Outre créer de nouvelles activités ou améliorer celles qui existent, l'innovation peut consister en l'utilisation de nouveaux *process*, s'ouvrir à de nouveaux services, développer de nouvelles formes d'organisation. A partir d'exemples concrets, les possibilités qu'offre le droit pour soutenir les innovations que les clubs vont mettre en œuvre seront présentées dans cet exposé.

Le développement des activités du club

Le développement des activités passe par la mise en place de services nouveaux à objectifs sportifs, sociaux, pédagogiques. Moins orientées vers la compétition, les préférences des pratiquants vont actuellement vers le « sport loisir ». Le projet associatif doit le prendre en compte. Le projet peut aussi s'orienter vers le « sport santé » mis en avant par les pouvoirs publics. Un véritable projet « sport santé » en club peut comprendre, outre la pratique sportive animée par un enseignant spécialisé, un accompagnement médical ou paramédical en lien avec les professionnels. Et pourquoi ne pas postuler à un projet « maison de santé » ?

La pratique peut encore se développer par des initiations hors du club proprement dit. En entreprise, par exemple. Il faut profiter de l'exonération de cotisations sociales des sommes investies par l'employeur pour la pratique du sport sur le lieu de travail. Mais aussi, ne pas hésiter à aller initier en centre de loisirs, en activité péri-scolaire, en centre médico-éducatif, etc.

L'image et la notoriété du club doivent profiter aussi de la mise en place d'actions à finalité sociale ou environnementale : établir une charte avec les fournisseurs, mettre en place une politique d'achats responsable, développer une gestion écologique des déchets en vue de leur recyclage (balles, cordages, chaussures, etc).

Dans ce cadre, il faudra vérifier que le club respecte ses statuts et l'objet de l'association. A défaut, il faudra les adapter pour qu'ils soient conformes à la réalité des activités exercées.

L'évolution de la structure du club

La majorité des clubs fonctionne sous le statut d'association de la loi du 1^{er} juillet 1901. C'est un dispositif très souple qui a largement fait ses preuves. Mais, aujourd'hui, au regard des contraintes nouvelles, ne faut-il pas le faire évoluer, soit en l'abandonnant au profit de celui de société coopérative d'intérêt collectif, soit en lui adossant un fond de dotation.

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) peut être créée pour fournir des services d'intérêt général présentant un caractère d'utilité sociale. Le sport entre dans cette définition. Elle offre l'avantage de donner un visage plus entrepreneurial à un projet. Elle comprend différentes catégories de sociétaires dont obligatoirement les salariés et les personnes qui bénéficient des services de la société. Peuvent aussi être intégrés au capital les collectivités, les sponsors, les bénévoles. Le principe démocratique est une personne *égale* une voix. Le versement d'un dividende est possible, après mise en réserve obligatoire d'une quote-part d'excédents. Cette forme de société permet d'associer toutes les parties prenantes au projet associatif. Une discussion à l'Assemblée Nationale sur cette forme de société pour le sport est en cours.

Le fonds de dotation est une personne morale, à mi-chemin entre l'association et la fondation. Il peut être constitué par une association. Il s'agit d'un groupement d'affectation de biens avec une dotation minimum de départ de 15 000 €. Il utilise les revenus de la capitalisation pour réaliser des missions d'intérêt général, soit directement, soit en par redistribution à des organismes qui assurent aussi des missions d'intérêt général. Le fonds de dotation peut recevoir des donations et des legs en franchise de droit de mutation. Si sa dotation n'est pas consommable, il est exonéré des impôts commerciaux, y compris sur les revenus de son patrimoine. L'association peut trouver différentes motivations dans la création d'un fond de dotation, notamment pour en faire un véhicule pour lever des fonds dans le cadre du mécénat.

L'évolution des financements du club

Tout projet nécessite un financement pour être réalisé. Le mécénat est une source de financement incomparable mais sous utilisée. Il se décline non seulement en mécénat financier, mais encore en mécénat en nature et en mécénat de compétence. Le mécénat de compétence peut être une opportunité de professionnaliser l'encadrement du club à moindre coût et de faire prendre en charge le salaire de son professeur de tennis par une entreprise tierce. Le fonds de dotation peut aussi être un moyen de lever plus de mécénat pour en faire bénéficier les activités d'intérêt général du club.

Thierry CHIRON est avocat au barreau de Dijon (société Légi Conseils Bourgogne). Il est chargé de chargé d'enseignement dans le Master 2 Professions Juridiques du Sport de l'Université de Bourgogne.

Réflexion, création et innovation dans les loisirs sportifs au service des clubs de tennis

Denis LIEBE

Gérant de société dans le domaine sportif et événementiel, Norges

Le monde bouge autour de nous de plus en plus vite et le secteur des loisirs n'échappe pas à cette réalité. L'attente des utilisateurs dans ce domaine et en particulier dans les clubs de tennis est en perpétuelle évolution. Chaque club doit trouver des solutions, communes ou propres, afin de pouvoir s'adapter à ces nouvelles exigences du moment tout en étant prêt à anticiper celles du futur. Le défi est donc de mettre en place des stratégies, des projets tout en trouvant les ressources pour les financer.

Au travers d'exemples concrets ou d'expériences vécues dans d'autres disciplines sportives, nous proposerons des pistes visant à sensibiliser les dirigeants et les salariés aux innovations qui peuvent faciliter le développement des clubs.

Quelle sont les nouvelles attentes des clients en matière de loisirs ?

Nous sommes rentrés dans une nouvelle ère : la consommation « kleenex » et immédiate. Il faut prendre du plaisir tout de suite, multiplier les expériences, les partager avec sa famille, ses camarades, et sa « communauté ». Plus récemment, les notions d'espace, de nature et de liberté sont devenues également des facteurs déterminants dans le choix des « adhérents-clients ». Les stations de sports d'hiver, par exemple, ont su évoluer vers un ski plus simple, plus amusant, plus diversifié, tout en multipliant les autres offres en matière de sports, de bien être, de logements et de restaurations. Il est tout à fait possible de faire évoluer les clubs de tennis dans ce même sens. Diversité des installations, des prestations, simplification technique, ... de façon à passer de la notion de performance individuelle à la notion de plaisirs vécus multiples.

L'ADN du club est votre différence.

Votre différence est votre force. Votre force est votre projet !

Chaque club est différent et doit apporter une réponse spécifique pour innover et se développer. Si le club est isolé alors il est souhaitable qu'il augmente son attractivité en créant d'autres prestations : pétanque, mur d'escalade, espace bien être, club house, padel, etc. A l'inverse, l'union fait la force ! S'il est entouré par d'autres associations sportives alors il sera avantageux de créer un centre multi-activités avec un accueil commun à l'image de grands centres de loisirs, des bowlings, karting, Escape Games ou laser Games. Si le club dispose déjà d'un espace restaurant, ne faut-il pas alors créer un « vrai » restaurant avec un chef, un mobilier et une décoration adaptés comme ce que l'on retrouve dans les restaurants que l'on apprécie ? De cette façon, et même si la clientèle est liée au tennis, le club est en mesure d'élargir son attractivité et d'attirer ainsi de nouveaux adhérents.

Vers un club 3.0 ?

L'arrivée du numérique et des réseaux sociaux est une réalité. Il faut s'en servir et l'intégrer dans les clubs. Il est indispensable de faire la même révolution que celle opérée par les transports, les voyages et les hébergements : réservation et paiement en ligne, Yield management. De nos jours, la vidéo, les réseaux et les statistiques font partie de notre quotidien. Les clubs devraient pouvoir proposer ces services. Ainsi, chaque adhérent devrait pouvoir repartir de sa séance, son entraînement ou son match avec ses statistiques et sa vidéo de façon à pouvoir les partager ensuite avec ses amis.

Enfin, à l'image des centres de fitting et clubs sur mesure en golf, les nouvelles technologies doivent aider le pratiquant à faire des choix de matériel judicieux. Quelle est la meilleure raquette, le meilleur cordage et la tension la plus juste au regard de mon jeu, mon âge, ma morphologie, mes problèmes physiques ? A quelle vitesse maximale part mon service ? A quelle vitesse suis-je encore précis ? Les clubs de tennis doivent également se pencher sur ce type de prestations à proposer à leurs adhérents.

Comment créer de la richesse pour qu'un projet devienne réalité ?

Le développement passe souvent par des investissements. Une fois les besoins identifiés, il s'agit de trouver les moyens pour les financer. Les clubs savent souvent très bien aller chercher une partie de ces financements auprès des collectivités, de la fédération, des ligues ou des comités. Mais, pourquoi ne pas aller séduire ses partenaires privés ? Proposer un développement écologique plaira à un certain type de société, le développement numérique à d'autres. Les clubs doivent être innovant et ingénieux dans ce domaine. Créer un événement, c'est aussi le moyen de faire connaître son club, de recruter de nouveaux adhérents mais aussi de développer ses ressources financières. Pourquoi alors ne pas créer son propre « Roland Garros », non pas le tournoi mais plutôt le village ! Des moments de convivialité, de partage, sous forme de repas, de soirées, de débats... au sein du club ou chez le partenaire pourraient être proposés. Le club de tennis est bien plus grand que nous le pensons tout comme son potentiel commercial.

L'enseignant, un atout majeur et un professionnel pour développer son club

L'enseignant est le principal atout du club, sa force vive. C'est le contact privilégié avec l'adhérent. Il représente à la fois la performance, l'expertise et la relation humaine et conviviale. Il constitue par là-même le levier essentiel pour le recrutement de nouveaux clients mais également pour fidéliser les adhérents. Il s'agit donc de l'intéresser financièrement : il n'en sera que plus performant. Il s'agit aussi de l'intéresser dans les projets : il n'en sera que plus reconnaissant.

Le cercle vertueux de l'enseignement à développer pourrait-être imagé de la sorte : la pédagogie mise en œuvre par l'enseignant permet à l'adhérent de progresser ce qui augmente son plaisir et lui donne envie de s'entraîner davantage. L'adhérent en parle positivement dans son entourage et devient ainsi le meilleur ambassadeur du club. Il apparaît ainsi pertinent de considérer l'enseignement comme un véritable produit d'appel permettant d'augmenter et de pérenniser le nombre de ses adhérents. Prenons exemple sur le monde de la téléphonie et développons une « offre illimitée » de leçons avec les abonnements !

Conclusion

Si votre projet ne vous fait pas peur, c'est certainement qu'il n'est pas assez grand. Prenons du recul, soyons curieux et regardons les pratiques autour de nous pour les adapter à nos clubs. Il faudra proposer bien plus qu'une simple partie de tennis pour attirer et conserver les adhérents de demain. Les axes de développement sont nombreux et variés. C'est à chaque structure de définir ses choix et ses priorités. N'est-ce pas à la fois le plus grand défi et la plus passionnante des aventures qui s'offrent aux clubs de tennis ?

Denis LIEBE est propriétaire et gérant de plusieurs sociétés de loisirs sportifs sur Dijon : Golf Dijon Bourgogne, Tennis de Norges, Dijon Padel, Trampoline Expérience Dijon, Norges Accrobranche. Propriétaire d'un magasin franchisé « Golf Plus ». Il est aussi organisateur de plusieurs événements sportifs tels que le Trophée des Managers, l'Open BNP Paribas BFC tournoi ITF 15 000 dollars. Il est président de l'APSALC 21.

La dimension mentale en sports collectifs : Réflexions et suggestions pour les entraîneurs de tennis

Mickaël CAMPO

UFR STAPS, Université de Bourgogne (UB), Laboratoire Psy-DREPI

Le titre de cette conférence est choisi pour interpeller. Le tennis, un sport collectif ? Alors pourquoi aborder la dimension mentale de la performance au tennis au travers de l'approche collective de la préparation mentale ? Et au juste, de quoi parle-t-on réellement lorsque l'on aborde la question du « mental » ? Est-on réellement certain que les approches traditionnelles, focalisées essentiellement sur l'individualisation de l'optimisation de la performance auxquelles ne déroge pas la préparation mentale, sont la voie idoine de l'accompagnement des talents, du développement du potentiel des joueurs de tennis ?

La dimension mentale est historiquement et essentiellement tournée sur l'individu sportif, et en ce sens, elle permet de travailler le développement des habiletés mentales des joueurs (euses), mais également de les accompagner pour leur assurer un équilibre de vie souvent fragilisé par les aléas d'une carrière. Mais, n'est-il pas aussi important de constater qu'au caractère individuel de ce sport a été adjointe une philosophie de travail individualiste faisant parfois oublier que jouer au tennis ne peut se faire qu'en présence d'autrui ? Dans ce sens, il est important d'avoir en tête qu'être seul ou en interaction ne relève pas du tout de la même réalité psychosociale. Il est certainement rare de ressentir une quelconque anxiété face à une machine lance-balle, alors que cette émotion est belle et bien présente face à un (e) adversaire, lors d'un match assisté par des spectateurs, en présence de l'entraîneur, voire - et c'est bien ici une autre preuve de la dimension collective de ce sport - en interaction directe avec un(e) partenaire en double... Que les sports soient individuels ou collectifs, ils répondent tous à une même logique : les athlètes doivent performer dans une scène sociale impliquant différents acteurs influençant potentiellement leurs états mentaux.

Cette philosophie, ce constat peut-être étonnant de voir le tennis identifié à un sport collectif, semble néanmoins offrir potentiellement de stimulantes perspectives en termes de conception même de l'optimisation de la performance au travers de la dimension mentale. En effet, là où de très belles initiatives sont réalisées depuis de nombreuses années dans ce domaine par la Fédération Française de Tennis, au moment où la préparation mentale a passé désormais le cap de la pratique « nouvelle » d'entraînement, il peut être désormais intéressant d'imaginer son devenir, son expansion, et réfléchir à la façon de bousculer les pratiques traditionnelles pour sortir de sentiers battus et proposer des innovations. Cela soulève alors un champ des possibles couvrant, par exemple, la prise en compte de la cohésion dans un groupe d'entraînement, en jeunes ou en équipe de France, au climat motivationnel d'entraînement proposé par l'entraîneur, au partage du leadership, au poids des normes, à la contagion des émotions ou encore à la gestion complexe de la conjonction des buts individuels et des buts collectifs.

Et c'est peut-être, ici, une des voies actuellement les plus intrigantes pour un entraîneur : comment faire cohabiter le besoin du « NOUS » avec les enjeux du « JE » ? Quelles sont les influences de ces deux « façons de penser » sur les comportements du (de la) joueur (euse), sur ses émotions, ses motivations, sa confiance, mais également ses performances techniques comme physiques ? Car, en effet, l'être humain, et a fortiori l'athlète socialisé dans un club, une structure fédérale, voire une équipe, n'appréhende pas les situations de la vie de la même manière selon qu'il se sent davantage appartenir à un groupe, ou selon qu'il se focalise sur lui et ses propres intérêts. Cela soulève alors les questions des

ressentis des joueurs lorsqu'ils doivent jouer contre un adversaire aussi partenaire d'entraînement dans la vie quotidienne par exemple. Cette fameuse capacité de *coopétition* qui n'est que l'habileté du (de la) joueur(euse) à trouver des stratégies de régulation dites « identitaires ». Car c'est bien aussi de cela dont il est question : l'influence des processus identitaires dans l'optimisation de la performance du joueur de rugby, de football, ... comme de tennis !

Perspectives

Dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 à Paris, l'Agence Nationale du Sport et celle de la Recherche se sont mobilisées pour financer des projets de très grande envergure d'accompagnement scientifique des fédérations olympiques. Dans cette perspective, la faculté des sciences du sport de Dijon, avec ses deux laboratoires, a été lauréate de cet appel à projet en proposant le projet TEAM SPORTS avec les cinq fédérations olympiques de sports collectifs (FFBB, FFF, FFHB, FFR, FFVolley). Ce programme de recherche investit notamment la question des processus identitaires dans la perspective d'un développement innovant de la préparation mentale. Cette conférence permettra alors de partager les premières avancées, mais également les actions mises en place dans les sports collectifs pour permettre de nourrir la réflexion des entraîneurs sur les transferts possibles au domaine de l'optimisation de la performance au tennis.

Publications de l'auteur

Campo, M. & Louvet, B. (2016). *Les émotions en sport et en EPS* – Enseignement, Performance et Santé. Bruxelles : Editions De Boeck.

Campo, M. & Louvet, B. (2016). Editorial: Avant-Propos. In M.Campo & B. Louvet, Eds. *Les émotions en sport et en EPS - Enseignement, Performance et Santé*. Bruxelles : Editions De Boeck.

Campo, M. (2019). Des caractéristiques théoriques de la cohésion à l'application pratique : Étude de cas d'un stage de cohésion en rugby professionnel. In R. Antonini- Philippe & D. Hauw (Eds.). *10 cas pratiques en psychologie du sport*. Paris : Dunod

Campo, M., & Sanchez, X (2020). Social Identity and Group-based emotions in sport. New perspectives in emotion-performance relationships. In M. Ruiz & C. Robazza (Eds.) *Feelings matter: implications for sports performance and wellbeing*. Routledge.

Wolf, S., Goldenberg, A., & Campo, M. (à paraître). Emotions and Emotion Regulation. In A. Haslam, K. Fransen & P. Bohen (Eds.) *The new psychology of sport and exercise. The Social Identity Approach*. Sage

Campo, M. & Laborde, S. (2015). Emotional Intelligence Training: Implication for Performance and Health. In C. Mohiyeddini & L. Myers (Eds.). *Advances in Psychology Research*, vol 101, pp. 75-92. Nova Publishers, New York.

Campo, M. (2012). Les émotions en contexte de performance collective. In G. Décamps (Ed.) *Psychologie du sport et de la performance*. Bruxelles : Editions De Boeck

Mickaël CAMPO est maître de conférences à l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot, spécialiste de la préparation mentale en sport collectifs. Ses centres d'intérêt se portent sur le lien entre l'individu et le groupe au travers de l'étude des processus identitaires sur les émotions et leur relation à la performance. Mickaël Campo est le responsable scientifique du projet TEAM SPORTS (ANR-STHP-0006) et du pôle de préparation mentale et d'accompagnement des staffs de la FFR (pôle PMAS). A ce titre, il intervient comme préparateur mental du XV de France et des équipes de France de Rugby à 7 dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo.

L'accompagnement scientifique des joueurs et des entraîneurs de tennis vers le haut niveau : optimisation de la performance et prévention des blessures grâce à la biomécanique

Caroline MARTIN

Laboratoire Mouvement, Sport, Santé (M2S), Université Rennes 2

Les entraîneurs, les joueurs de tennis ont de plus en plus besoin d'outils et de technologies d'analyse biomécanique de la performance leur permettant d'optimiser les processus d'entraînement et de prévenir les blessures (Tubez et al., 2017). Cela est d'autant plus important pour les jeunes joueurs et les jeunes joueuses qui sont engagés dans un processus d'apprentissage et de formation technique. Cela signifie que leur technique gestuelle se construit puis évolue sous l'effet de l'entraînement et du développement physique (Whiteside et al., 2013) et par conséquent, que celle-ci n'est pas toujours efficiente sur le plan biomécanique. Ce dernier point se vérifie encore plus pour le geste du service dans la mesure où il est très certainement le coup le plus complexe à réaliser au tennis (Martin, 2018). Au cours de la formation, le rôle d'un entraîneur est d'optimiser la performance du joueur en apportant des apprentissages techniques pour augmenter la vitesse du service tout en corrigeant les éléments techniques qui, à l'inverse, seraient susceptibles de compromettre cette vitesse ou d'augmenter les risques de blessures. Si « l'œil » et l'expertise de l'entraîneur sont indispensables pour évaluer la qualité des mouvements sportifs, ils peuvent s'avérer subjectifs et insuffisants pour des mouvements balistiques comme ceux des sports de raquette. Les nouvelles technologies permettent de dépasser ce cap en fournissant des données biomécaniques objectives et précises sur les points clefs du mouvement sportif. Elles s'avèrent donc indispensables pour dresser un état des lieux complet de la performance de l'athlète et ainsi définir des axes de travail destinés à améliorer sa technique.

Toutefois, les relations entre le monde sportif et la recherche scientifique peuvent s'avérer problématiques (Buchheit, 2017). En effet, la recherche scientifique en sciences du sport éprouve parfois du mal à répondre à des questions pratiques de terrain. Les entraîneurs sont pourtant convaincus que les sciences du sport peuvent contribuer à améliorer leurs pratiques, sont intéressés à échanger avec des « sport scientists » et cherchent à innover dans leur métier. Néanmoins, très peu d'entre peu d'entraîneurs lisent les publications scientifiques ou assistent à des congrès académiques par manque de temps ou d'accès à ces derniers (Reade, Rodgers, & Hall, 2008). La majorité des entraîneurs cherchent à innover dans leurs pratiques de terrain au contact de leurs collègues et non pas au contact du milieu académique (Reade, Rodgers, & Spriggs, 2008). De plus, si les mondes sportif et scientifique possèdent un objectif similaire qui se traduit par la quête du progrès, les contraintes qui pèsent sur eux divergent (Delalandre et al., 2012). La science cherche à définir des théories et des principes généraux basés sur des mesures statistiques issues de données prélevées sur une population donnée. Or, l'objectif de l'entraîneur est d'individualiser au maximum l'encadrement des joueurs en « faisant du cousu-main, du sur-mesure » pour tenir compte de la singularité de chacun, s'adapter à un calendrier de compétitions toujours changeant, et ce d'autant plus que les joueurs en question évoluent à haut niveau (Lemur, 2015).

Pour tenter de dépasser ces problèmes, une méthodologie d'analyse biomécanique numérique a été développée au sein du laboratoire M2S pour accompagner scientifiquement les jeunes espoirs vers le haut niveau sur le plan de l'optimisation biomécanique du service au tennis. Cette méthodologie repose sur la capture du mouvement en 3D qui enregistre les coordonnées dans l'espace de marqueurs réfléchissants posés sur le corps de l'athlète afin de calculer des dizaines de paramètres cinématiques

telles que les positions, les vitesses angulaires ou les contraintes articulaires des différents segments qui composent le corps humain (Martin, 2013). Des contraintes articulaires excessives lors de gestes sportifs mal exécutés peuvent conduire à l'apparition de blessures (Touzard et al., 2019). Ces blessures qui concernent tous les joueurs, quel que soit leur niveau de pratique, s'avèrent invalidantes dans la vie de tous les jours et affectent la qualité de vie. Elles peuvent aussi causer l'arrêt d'une carrière de haut niveau. La méthodologie et les outils utilisés au sein du laboratoire M2S contribuent à mieux comprendre et à réduire les risques de blessures liées à la pratique sportive (Martin et al., 2013).

Ainsi, les dimensions applicatives des travaux menés au sein du laboratoire M2S pour accompagner les jeunes espoirs et leurs entraîneurs vers le haut niveau touchent différents domaines : la prévention des blessures, l'optimisation de la performance, le choix de l'équipement et de l'environnement du joueur.

Références

Buchheit, M. (2017). Houston, We Still Have A Problem. *International Journal of Sports Physiology and Performance*, 12(8), 1111–1114.

Delalandre, M., Collinet, C., & Terral, P. (2012). Les contraintes de coordination entre scientifiques et entraîneurs dans les structures de transfert de technologies du monde sportif. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 7. <https://socio-logos.revues.org/2665>

Lemur, Y. (2015). *La physiologie* [Présentation orale]. Rassemblement des entraîneurs nationaux, Centre National D'Entraînement, FFT, Paris. <https://www.dailymotion.com/video/x61hep9>

Martin, C. (2013). *Analyse biomécanique du service au tennis : Lien avec la performance et les pathologies du membre supérieur* [Université Rennes 2]. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00919831>

Martin, C. (2018). *Tennis : Optimisation de la performance* (De Boeck Supérieur).

Reade, I., Rodgers, W., & Hall, N. (2008). Knowledge transfer: How do high performance coaches access the knowledge of sport scientists? *International Journal of Sports Science & Coaching*, 3(3), 319–334.

Reade, I., Rodgers, W., & Spriggs, K. (2008). New ideas for high performance coaches: A case study of knowledge transfer in sport science. *International Journal of Sports Science & Coaching*, 3(3), 335–354.

Touzard, P., Kulpa, R., Bideau, B., Montalvan, B., & Martin, C. (2019). Biomechanical analysis of the “waiter’s serve” on upper limb loads in young elite tennis players. *European Journal of Sport Science*, 19(6), 765–773. <https://doi.org/10.1080/17461391.2018.1539527>

Tubez, F., Schwartz, C., Paulus, J., Croisier, J. L., Bröls, O., Denoël, V., & Forthomme, B. (2017). Which tool for a tennis serve evaluation? A review. *International Journal of Performance Analysis in Sport*, 17(6).

Whiteside, D., Elliott, B., Lay, B., & Reid, M. (2013). A kinematic comparison of successful and unsuccessful tennis serves across the elite development pathway. *Human Movement Science*, 32(4), 822–835. <https://doi.org/10.1016/j.humov.2013.06.003>

Caroline MARTIN est maître de conférences en STAPS au laboratoire Mouvement, Sport, Santé (M2S) de l'Université Rennes 2. Ses centres d'intérêt concernent la biomécanique sportive avec un focus particulier sur l'optimisation de la performance et la prévention des blessures au tennis. Elle est porteuse adjointe du projet de recherche *BEST Tennis* visant à accompagner les joueurs de haut niveau de la FFT au cours de leur préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Jouer au tennis en conditions chaudes

Olivier GIRARD

The University of Western Australia (Australie Occidentale)

Jouer au tennis en situation de forte chaleur de manière efficace et sans risque pour la santé est un défi important, même pour les joueurs les plus entraînés et les mieux acclimatés. Que dire des joueurs de niveau moindre qui sont amenés à s'entraîner ou à jouer dans des conditions chaudes et humides, parfois plusieurs fois lors de la même journée et sur plusieurs jours successivement ?

Aujourd'hui encore, une grande partie de notre connaissance sur les adaptations à l'exercice en environnement chaud est issue des efforts en course à pied ou sur bicyclette, le plus souvent étudiés en laboratoire. Lors d'un exercice prolongé sous la chaleur, l'augmentation de la charge thermique totale, déterminée par la température cutanée (*i.e.*, peau) et la température corporelle/centrale, majore l'intensité relative de l'exercice réalisé. Ceci entraîne une fatigue précoce (exercice à charge constante) ou un ralentissement de l'allure (exercice à allure librement choisie).

Au tennis, comme dans la majorité des activités sportives présentant un risque lors de l'exposition à la chaleur, l'index WBGT (Web Bulb Globe Temperature, intégrant les effets combinés de la température, l'humidité, la vitesse du vent et la radiation solaire) a été adopté par les commissions médicales des fédérations internationales pour juger du risque associé à une augmentation de la charge thermique. Cependant, notons que le WBGT est un index du stress thermique que posent les conditions environnementales et non un index de la contrainte thermique globale imposée chez un joueur par l'environnement et l'exercice.

L'augmentation de la charge thermique sous la chaleur s'accompagne d'une majoration du stress physiologique et perceptuel. Au tennis, cela se manifeste par une réduction du temps effectif de jeu (*i.e.*, temps où la balle est en jeu) avec éventuellement l'adoption d'un style plus agressif (*i.e.*, prise de risque pour terminer le point plus rapidement) conduisant à un raccourcissement de la durée des points et/ou des périodes de récupération plus longues entre les points (Périard et al. 2014).

Des apports hydriques suffisamment importants sont nécessaires afin de préserver la capacité de l'organisme à dissiper la chaleur et de limiter le risque d'hyperthermie (température corporelle $\sim 38,5^{\circ}\text{C}$). En général, l'ingestion de fluide (*e.g.*, eau) varie entre 1,0 et 1,6 L.h⁻¹ lors de matches de tennis (Bergeron, 2003), même si des valeurs de 2.0 L.h⁻¹ ont été rapportées en situation de stress thermal élevé (WBGT $\sim 34^{\circ}\text{C}$; Périard et al. 2014). Les pertes électrolytiques dans la sueur (sodium et chlorure) peuvent être importantes, même chez des joueurs bien acclimatés à la chaleur de sorte que celles-ci doivent être remplacées.

Jouer au tennis en environnement chaud entraîne une sudation abondante et par conséquent une perte importante de sodium, augmentant ainsi le niveau de stress physiologique et perceptuel (Bergeron, 2003). Pour autant, des pertes de poids corporel modérées de l'ordre de 1-2% ont généralement été rapportés lors de matchs joués sous la chaleur (Périard et al. 2014). Ces pertes, relativement basses, peuvent-être attribuées à la nature du jeu qui permet des pauses fréquentes et l'opportunité de consommer des fluides.

Afin de minimiser l'effet de la chaleur sur la performance physique lors d'un match intense sous la chaleur il est primordial de débiter la rencontre bien hydraté (gravité spécifique de l'urine < 1,020).

Les joueurs souffrant d'une lésion de la moelle épinière présentent un risque accru, proportionnel au niveau de la blessure médullaire, de développer une pathologie liée à la chaleur. Contrairement aux joueurs très jeunes, les adolescents pratiquant le tennis sont exposés à un plus grand risque de perte de fluide et d'électrolyte (*e.g.*, sodium). Les femmes ont généralement des taux de sudation ainsi que des pertes de sodium associées inférieures à celles des hommes (Bergeron et al. 2014). Ces différences selon les populations étudiées soulignent la nécessité d'utiliser des stratégies individualisées.

Suite à l'exposition répétée à la chaleur, le processus d'acclimatation induit des adaptations sur le plan cardiovasculaire et métabolique, mais également de la perception de l'effort ce qui va contribuer à améliorer la performance tennistique. D'un point de vue pratique il s'agit d'adaptations rapides apparaissant après quelques jours seulement (Périard et al. 2015). Au niveau de la thermorégulation, la température corporelle mesurée au repos ou à l'exercice sous-maximal est généralement diminuée ($\sim 0.3^{\circ}\text{C}$). Des stratégies de refroidissement dites 'externes' (*e.g.*, application de veste froide, serviette froide, immersion dans l'eau froide, ventilateur) et 'internes' (*e.g.*, ingestion de liquide froid ou de glace pilée) peuvent potentiellement être utilisées pour limiter la charge thermique.

En conclusion, jouer au tennis en milieu chaud/humide majore la charge thermique, physiologique et perceptuelle. Gérer les facteurs de risque les plus facilement modifiables est une première étape dans la mise en place de stratégies pour lutter efficacement contre les effets néfastes de la chaleur sur la performance tennistique et protéger la santé du joueur. Cela consiste notamment à veiller au bon statut d'hydratation et d'acclimatation du joueur à la chaleur. Par ailleurs, des modifications comportementales altérant le ratio exercice : récupération pour réduire le temps de jeu effectif limitent la contrainte thermique, notamment lorsque la sévérité des conditions climatiques devient trop sévère.

Références

- Bergeron MF. Hydration and thermal strain during tennis in the heat. *Br J Sports Med* 2014;48:i12-7.
- Périard JD, Racinais S, Knez WL, Herrera CP, Christian RJ, Girard O. Thermal, physiological and perceptual strain mediate alterations in match-play tennis under heat stress. *Br J Sports Med* 2014;48:i32-i38.
- Périard JD, Racinais S, Sawka MN. Adaptations and mechanisms of human heat acclimation: Applications for competitive athletes and sports. *Scand J Med Sci Sports* 2015;25:20-38.

Olivier GIRARD est professeur associé (Performance humaine et stress environnemental) à The University of Western Australia, Perth, Australie occidentale. Il a plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement de la performance de haut niveau dans les sports de raquette et collectifs. <https://www.oliviergirard.com/>

Les valeurs du tennis

Florence ALIX-GRAVELLIER
Vice-Présidente de la Fédération Française de Tennis

Dominique DECOUX
Vice-Présidente de la Fédération Française de Tennis

Éric LARGERON
Membre du COMEX de la Fédération Française de Tennis

Mots-clés : Valeurs, éthique, diversité, handicap, paralympisme.

Introduction

Le tennis n'est pas un simple sport, c'est un moyen d'intégrer, de former, de développer, un moyen de faire bouger les lignes et de transformer la société.

Le rôle des Fédérations, de la Fédération Française de Tennis notamment, est d'en fixer le cadre, les limites, de contrôler les dérives éventuelles (corruption, violences, manquements éthiques) tout en poussant les capacités de développement social offertes par le sport à leur paroxysme.

Il s'agit de sortir d'une vision traditionnelle d'un monde fédéral engoncé dans ses attributions sportives, pour s'orienter vers une conception inclusive et ouverte des modèles de gouvernance, des programmes de développement, des valeurs portées afin de faire de la Fédération Française de Tennis un acteur engagé dans son environnement et pour la société.

Valeurs sociales et éducatives du tennis

Les initiatives de la Fédération Française de Tennis en matière d'inclusion sociale et de diversité sont nombreuses mais éparpillées : nous allons nous atteler à les rassembler afin de les rendre plus complémentaires et plus efficaces.

La diversité n'est pas seulement un enjeu social et idéologique, c'est aussi une question de développement dans un contexte de mutation des modalités de pratique du sport comme des attentes des participants. Nous devons toucher plus de publics tout en améliorant notre impact sur le quotidien des femmes, des hommes, des enfants qui jouent sur les courts de nos clubs, contre un mur, dans la rue, à l'école, sur un parking, à l'hôpital. Pour continuer d'amener le tennis vers les pratiquants - et plus seulement, les joueurs vers la pratique - nous renforçons nos programmes dédiés et développons nos partenariats avec des associations expertes et engagées sur tous les territoires comme Premier de Cordée ou Fête le Mur.

La diversité ne peut, cependant, s'incarner sans une Fédération toujours plus exigeante en matière d'éthique (déploiement d'un guide d'honorabilité à tous les échelons fédéraux), de prévention des violences (déploiement d'un kit de sensibilisation, de prévention et de signalement) et de mixité de ses instances dirigeantes (programme de féminisation de la gouvernance, jeunes dirigeants...). Cette exemplarité sociétale est un pilier essentiel de la dynamique fédérale en route vers Paris 2024. Le tennis est une activité sportive fabuleuse qui ouvre des champs d'actions innombrables : c'est notre responsabilité de dirigeants de le faire savoir et de capitaliser sur les meilleures initiatives venues du terrain.

La FFT à l'aune des Jeux Paralympiques de Paris 2024 : changer de regard sur le handicap et la diversité

L'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ne peut plus limiter son ambition aux seuls aspects sportifs et logistiques : c'est tout un héritage social, une mutation profonde des pays organisateurs dans leur conception et leur rapport au monde, qui se construit pas à pas longtemps avant l'entrée en lice des premiers athlètes.

Les Fédérations, particulièrement la FFT, a un rôle essentiel à jouer dans cette transformation, aux côtés du Comité d'Organisation de Paris 2024, des autorités publiques, du monde associatif, des entreprises et partenaires médias. Comme à Londres en 2012, la France doit se saisir des Jeux de 2024 pour construire une société plus inclusive de l'école à l'emploi, dans ses infrastructures comme dans ses représentations, partout où chacun d'entre nous a le droit et l'envie de se rendre librement et d'exercer sa citoyenneté pleinement.

Le sport est un excellent vecteur pour y parvenir tant du point de vue de la pratique (mixité dans les clubs, transversalité des programmes de développement, élargissement des projets de développement vers de nouveaux publics) que dans ce qu'il imprime sur la société. Le langage et l'image sont, en effet, les deux piliers fondamentaux d'une société plus inclusive : nous devons montrer plus (quantitativement) et avec plus de précision (qualitativement) sans pathos ni surcroît d'héroïsme. Le sport permet de ramener au second plan l'histoire intime des hommes et des femmes pour faire place à leurs performances, leurs actes, leur impact pour et sur la société afin de construire des rôles modèles justes, équilibrés et attractifs.

Références

Bonhôte, I. et Ettegui, P. (2020). *Comme des phénix, l'esprit paralympique*. Netflix.
Sport, Physical Education & Activity Research (2011). *Paralympic narratives - perceptions of disability*. Canterbury Christ Church University.

Florence ALIX-GRAVELLIER est Vice-Présidente de la FFT en charge du développement de la pratique. Elle est auteure et conférencière. Elle a été médaillée de bronze aux Jeux Paralympiques de Pékin, n°1 mondiale (double), n°2 mondiale (simple) et championne de France (2002 à 2007) de Tennis-Fauteuil.

Dominique DECOUX est Vice-Présidente de la FFT chargée de l'éthique et de l'intégrité sportive. Elle est ancienne Vice-Présidente de la Ligue Nouvelle Aquitaine et du Comité de la Haute-Vienne de tennis.

Eric LARGERON est membre du COMEX chargé de la compétition, de l'arbitrage, du classement, de l'évolution des formats de jeu et de la lutte contre la corruption.

Quel projet de formation des jeunes pour demain ?

Louis BORFIGA

Ancien DTN au sein de la Fédération Canadienne de Tennis
et conseiller spécial de la FFT

La passion de la formation

Former un jeune, voir son évolution progressive, constater ses progrès, enregistrer ses résultats, rien de plus passionnant pour un entraîneur. Aussi, dans un sport devenu mondialisé comme le tennis, on peut faire le constat que l'aspiration à former des athlètes d'élite constitue un objectif partagé. Si, les voies d'accès vers le haut-niveau ne semblent pas uniques dans de nombreux pays et au sein de leurs fédérations, des fondamentaux prévalent, pourtant, au-delà des cultures.

Le rôle initial de l'éducateur

Bien qu'on l'oublie souvent, la première personne qui initie au tennis n'a pas un rôle secondaire. Or, parce qu'il doit, avant tout, être capable de transmettre des valeurs, le premier éducateur joue un rôle clé. Dès 1385, être éduqué signifiait « *être formé par l'éducation* ». Aussi, tout au long de la période de formation, l'entraîneur restera un éducateur à l'attitude nécessairement irréprochable.

Sur et hors terrain : Eduquer égale construire

Le premier contact d'un enfant avec notre sport sera primordial. Donner des bases techniques et physiques non limitantes à un très jeune âge doit aider à ne pas hypothéquer le futur. Mais, il ne faut pas perdre de vue que les enfants doivent prendre du plaisir, le tennis est un jeu au départ. Le rôle du premier éducateur sera alors de lui faire aimer le tennis : beaucoup de champions disent conserver un attachement particulier envers lui. Un autre axe consiste à contribuer à former les parents. Ils sont à associer, dès le départ, au projet, au risque d'adopter un autre discours, peu propice à l'orientation voulue. La dédramatisation de la défaite comme la combativité et le dépassement de soi apparaissent comme d'autres valeurs à mettre en avant.

L'évolution dans les exigences en fonction des catégories d'âge

Les émotions sont centrales dans le projet. Être positif pour transmettre du plaisir, de la joie, de l'ambition et du rêve. On comprend, ici, l'importance dans la formation de conserver une certaine fraîcheur mentale car à partir de 15-16 ans, l'intensité de l'entraînement et de la compétition augmentent. Les objectifs tant au plan technique, physique et mental deviennent plus précis. Nous préconisons des objectifs annuels évalués tous les deux mois avec une simplicité qui à ce niveau me semble primordiale.

Les conditions environnementales de la performance

La formation du jeune exige que l'entraîneur garde en tête les objectifs à long terme et qu'il parvienne à l'aider à se projeter. Aussi, c'est dans cette optique qu'il ne faut jamais négliger les études pour garder un bon équilibre et conserver une activité intellectuelle importante. En outre, les compétitions nationales et internationales peuvent apprendre à voyager, à s'adapter aux diverses situations. La terre battue représente ici, d'ailleurs, une surface de formation utile.

Différences culturelles et échanges

La formation d'un jeune n'est pas indépendante des cultures, des mentalités, des visions différentes suivant les pays. Un élément observé assez fréquemment est la prise en charge par les parents du projet de leur enfant, notamment chez les filles dans les pays de l'Est. Toutefois, cette approche demeure marginale ailleurs car les fédérations, à travers le monde, sont organisées pour aider à l'atteinte du plus haut potentiel. Aussi, contrairement à ce que l'on pourrait penser, on peut noter une similitude assez frappante quant aux principes de bases et aux méthodes d'entraînements appliqués en Australie, aux Etats Unis, en Canada, en France et en Belgique. C'est que la communication fonctionne bien entre les fédérations et que les échanges offrent des opportunités fortes de se nourrir des expériences des autres, parfois même d'être conforté dans ses convictions.

Conclusion

Former totalement un joueur pour le futur suppose de l'aider à apprendre à gagner. Tout éducateur doit avoir en tête ses deux objectifs : trouver ce juste milieu a toujours été un challenge dans ma carrière. Les expériences, toutes passionnantes, réalisées en club, puis à la FFT, ensuite au Canada, ont, ainsi, été très enrichissantes. Ce parcours et les diverses aventures associées m'ont fait progresser que ce soit pour éviter de porter un avis trop tranché sur un jeune, pour l'aimer mais sans jamais céder sur aucune valeur, pour éviter la confusion entre le coach et l'ami et donc avoir le courage de savoir parfois lui dire non, pour garder la volonté de se remettre en cause, sans chercher d'excuses malvenues tout en gardant un esprit ouvert, pour transmettre une passion et toujours croire en son élève.

Eloigné de la France pendant les 15 années passées, j'ai pu mesurer à quel point le tennis français avait des atouts multiples : au niveau de la qualité des entraîneurs, de la culture du tennis en général, de la force des clubs et des régions et de la DTN. A conditions de retrouver à la fois ambition et confiance, je voudrais, pour conclure, dire mon optimisme pour le futur du tennis hexagonal.

Louis BORFIGA a été entraîneur de club (7 ans), entraîneur national à la FFT durant 20 ans (dont 15 ans à l'Insep). Il s'est occupé de Fabrice Santoro et de Guillaume Raoux, notamment. Depuis 15 ans, il est Directeur Technique National au Canada. Il est ancien 1^{ère} série.

Une balle de match dans la raquette

Lionel CROGNIER

La planète tennis en réflexion sur son avenir

Le tennis n'est pas simplement un sport fortement médiatisé dont le public se plaît à suivre les meilleures rencontres, au mois de juin, lors des tableaux finaux du tournoi de Roland-Garros. C'est un fait social total qui touche tous les secteurs : la place de la France sur la scène internationale, la politique sportive des villes, l'économie et les médias, l'environnement et l'écologie, l'engagement associatif et le bénévolat, l'emploi et la professionnalisation, la géographie, les récits des écrivains et des journalistes, l'histoire des techniques et des acteurs, la recherche des facteurs de la performance et, de plus en plus, la santé des populations, les valeurs et la formation de la jeunesse et de leurs parents, mais encore les loisirs, les motivations, le don de soi et les dérives (dopage, paris sportifs, violences sexistes...).

Au-delà de notre passion pour ce sport, largement partagée par des millions d'individus, il était temps, 13 ans après le 1^{er} colloque de Dijon en avril 2008, quelques mois après le centenaire de la FFT, et 3 ans avant les JO de Paris 2024, de remettre la planète tennis en mouvement pour réfléchir sur son avenir. Nul ne peut dire quelle sera la portée de ces cogitations mais l'ambition était de ne pas cacher sous le tapis les sujets susceptibles de fournir des axes de transformation pour demain. En effet, si la FFT et les instances décentralisées savent former leurs dirigeants, leurs entraîneurs et les organisateurs d'épreuves sportives, pour résoudre des questions de compétition, d'arbitrage, de formation et globalement de gouvernance du tennis, si l'expertise des 400 salariés de la FFT est sans égale pour organiser les tournois de Roland-Garros et de Bercy, l'échanges d'idées et de pratiques avec d'autres professionnels est une façon originale de se projeter sur un demain incertain. Assurément, le plateau réuni à distance, à partir de l'université de Bourgogne, a dépassé nos espoirs par sa qualité et sa diversité. Ce fût donc un honneur, du 7 au 10 juin 2021, d'interagir avec des intervenants aux statuts variés mais toujours guidés par une vraie passion : anciens DTN, entraîneurs sur le circuit international, ex-champions, chercheurs chevronnés, dirigeants bénévoles, entraîneurs de clubs, étudiants de Master ou pratiquants.

Une planète désenchantée ?

Un joueur ayant découvert une raquette au début ou à la fin des années 1970 ne reconnaîtrait probablement plus son sport favori, tant l'effervescence qui régnait, à l'époque, dans les allées des clubs a disparu. Les dirigeants actuels doivent avoir en mémoire que les licences ont commencé à baisser dans les territoires au milieu des années 1980. Cependant, si le temps du boom, à la sortie des *30 glorieuses*, est bien révolu avec une perte 400 000 licences en près de 35 ans, il ne faut pas minimiser cette diminution, même si elle n'empêche pas le tournoi de Roland-Garros de poursuivre son large succès populaire et de rester le poumon du tennis français. Mais, parmi les trois éventualités futuristes que Jean Camy avait identifiées pour 2020 lors de sa conférence du colloque de Dijon en 2008, c'est le *scénario du reflux* décrit comme une baisse de la demande et une crise de l'offre qui s'est imposé.

Si des clubs tirent leur épingle du jeu, l'occupation des terrains, globalement, a fondu en même temps que se dégradait la qualité des surfaces de jeu et que diminuait l'attrait pour une pratique difficile à maîtriser. Dans certaines villes, faute de place au centre ou à l'intérieur, les tennis ont migré dans les périphéries, accompagnant l'installation des centres commerciaux. Aussi, le reflux, actuellement subi dans beaucoup de régions ou de localités, est, dans une certaine mesure, à l'image de la raréfaction des boutiques dans les

cités ou des habitants en zone rurale. Au pire, c'est à un *processus de désertification progressive* du (des) tennis auquel assistent, souvent impuissants, les dirigeants. L'évolution de la trajectoire du tennis semble alors épouser ce que les géographes appellent « *la diagonale du vide* » (ou moins péjorativement *la zone de faible densité de population*) pour désigner la bande de territoire allant des Landes à la Meuse.

Saisir les motivations de la jeune génération

Si la galaxie tennis apparaît, parfois, comme déboussolée, c'est une large évolution sociétale qui, en réalité, est en œuvre. On ne peut ignorer que les motifs d'agir ont largement évolué, ainsi que le relève le dernier *Baromètre National des Pratiques Sportives*. Quelques chiffres et pourcentages en attestent : 2/3 des français ont fait du sport en 2018, au moins une fois dans l'année, parmi lesquels 40% disent avoir marché ou couru. Le cadre de prédilection de cette pratique est le plein-air (47%) devant les installations sportives intérieures (29%) et la maison (18%). Pour 49% des sportifs, l'activité se déroule en solo, de façon autonome et sans contrainte d'encadrement et 1/4 des pratiquants possède une licence fédérale.

Les campagnes de prévention sur la santé nous incitent à l'activité physique contrôlée mais les individus plébiscitent les pratiques non institutionnalisées. Là, est la contrariété : oui pour un loisir actif peu encadré, non pour les contraintes d'une association. Un service attendu mais, au final, peu d'engagement. Ce paradoxe invite à réfléchir aux motivations des jeunes générations et à repenser les modalités d'accueil, d'entraînement et de compétition qui leurs sont proposées.

Comment continuer à faire rêver un enfant grâce au tennis ou sur un court de tennis ?

La question est posée à chaque enseignant qui souhaite faire de l'enseignement du tennis sa profession. Vitrine et lieu de mémoire du tennis français, le tournoi de Roland-Garros a permis de maintenir l'intérêt pour le tennis-spectacle. Les souvenirs ne s'oublient pas pour celles et ceux qui sont sélectionnés comme ramasseurs de balles, juges de lignes ou qui tiennent les tablettes de score pour les statistiques lors du tournoi. Mais, ce dernier ne parvient plus à masquer l'érosion des motivations. Les changements de règles et les innovations ont peu d'impact : c'est au tour de la matrice du tennis, sa forme compétitive la plus aboutie, de connaître, elle aussi, une crise non négligeable. Les témoins en sont la suppression de la plupart des tournois de jeunes filles, la diminution de la participation des jeunes garçons dans les tournois et des interclubs devenus beaucoup moins mobilisateurs pour les adultes.

Des clubs sans histoire et sans boussole

Les structures privées, pensons à celles situées à la périphérie de Paris, ont, rapidement, accepté l'idée de valoriser un service adapté et personnalisé. Les clubs doivent-ils s'y résoudre à leur tour, en ciblant l'individu plus que le collectif, le présent plus que l'histoire ? Parfois, le ciment du club s'effrite à tel point que l'identité du club perd de son sens. Que signifie la devise de Barcelone en football : « *un club est plus qu'un club* » ? Privés des pionniers qui ont souvent passé la main ou disparu, des professeurs d'EPS attirés par d'autres pratiques sportives, souvent des familles nombreuses qui faisaient auparavant du tennis le sport de *toute leur vie*, une partie des dirigeants de clubs ne parvient plus à passer le flambeau.

Les clubs qui périclitent sont-ils les mêmes que ceux qui peinent à asseoir le bénévolat ? Leur projet sportif est-il défaillant ou la question est-elle mal posée ? Que serait en 2021 un club de tennis « idéal » et que doivent réellement en attendre les adhérents au plan de l'accueil ou des objectifs de l'école de tennis ? Des terrains libres pour jouer à volonté ou des courts suffisamment occupés pour assurer un minimum d'ambiance et de

convivialité ? Des joueurs et des entraîneurs pour pouvoir renvoyer la balle à bon escient dans des installations couvertes et en bon état ou des tarifs « abordables » ? La satisfaction de toutes les motivations, du jeu de masse au tennis d'élite, des jeunes aux adultes ou l'ancrage renforcé dans l'air du temps avec paiement et réservation en ligne et jeu libre valorisé ? Le remplacement de l'offre tennis par une stratégie de loisirs multiples, du padel au e-tennis est-elle la voie de l'avenir ?

On sait ingrate la tâche des dirigeants et des entraîneurs : un club est un vélo sur lequel il faut sans cesse pédaler, sans aucune garantie d'arriver. Seuls ceux qui ont déjà tenté l'exercice savent qu'on peut parfois manquer de souffle. Trop de dirigisme, et c'est l'élan qui conduit au club par plaisir ou pour se détendre qui pourra se briser. Trop de laxisme, et c'est le manque d'organisation qui sera préjudiciable au bien-être de tous. Définir une direction, impulser une politique et une dynamique, encore faut-il pour cela un minimum de compétences et de maîtrise des outils modernes de management et d'analyse. La démarche d'innovation - la conférence de mercredi 9 juin en fin de soirée l'a bien montré - impose de ne rien s'interdire, et en particulier de savoir accepter une prise de risque pour sortir d'un cadre traditionnel trop bien installé.

Le tennis santé, nouveau satellite

Un tournant majeur a été pris depuis la parution des enquêtes de l'INSERM de 2008 à 2019 sur les bénéfices de l'activité physique sur la santé et amplifié par la crise sanitaire de mars 2020. Les signaux sont au rouge : selon les normes de l'OMS et de l'ANSES, l'activité physique de la population est insuffisante, quelles que soient les tranches d'âge : seulement un tiers des adolescents de 11 à 17 ans pratique au moins 60 minutes par jour d'activité physique et seulement 63% des adultes de 18 à 79 ans pratiquent au moins 150 minutes par semaine. La *Société Française de Cardiologie* a même montré en 2017 que les jeunes âgés de 9 à 16 ans avaient perdu, en 40 ans, 25% de leurs capacités physiques. Une autre étude réalisée en Australie a conclu que les enfants ne parviennent à tenir que 15 secondes en équilibre sur une jambe en 2018 contre 22 secondes en 1994. Les faits sont implacables : la compétence à exécuter des habiletés simples (courir, sauter, lancer) a diminué dans les sociétés avancées. Il ne suffit donc pas de prôner davantage d'activité physique sans lui associer une réduction de la sédentarité et du temps d'écrans. La planète tennis peut, ici, gagner une noble utilité sociale.

Créer des réseaux décentralisés

La FFT fait de la santé un axe fort de ses projets. Elle n'a jamais été avare d'initiatives pour faire émerger de nouvelles pratiques et attirer de nouveaux publics, concilier sport d'élite et sport de masse, développer le tennis féminin et le tennis *corpo*, faire du mini-tennis la grande affaire des 30 dernières années. Mais, par le passé, les relais n'ont pas été suffisamment conçus pour faire partager les projets et les communiquer dans les régions, avec une démarche participative. Par exemple, 2500 clubs ont disparu en 30 ans sans que la cause des licences ne soit réellement positionnée comme un enjeu majeur et partagé des acteurs du tennis, dans les ligues, les comités et les clubs. La conscience de ce manque d'adhésion et de communication est sans ambiguïté lorsqu'on lit les bilans fédéraux quadriennaux. A quoi servent les réformes si elles ne sont pas mises en œuvre rapidement ? Sans confiance sur leur intérêt, les acteurs se montrent incapables de se les approprier et d'y adhérer.

Aussi, quelles que soient leur pertinence, la diffusion des stratégies fédérales ne présente plus la proximité et l'efficacité qui étaient à l'œuvre lorsque les informations étaient directement véhiculées par les premiers CTR dans les années 1960 et 1970. Dénommés

« *Monsieur Tennis* » dans la revue *Tennis de France* (ils étaient souvent de sexe masculin), ces ambassadeurs étaient alors la courroie de transmission entre les divers niveaux. La stabilité durant plusieurs décennies des mêmes acteurs (Gil de Kermadec, Jean-Claude Massias, Jean-Paul Loth, notamment) a été un facteur favorable pour construire un modèle de formation à la française et aux résultats reconnus. L'élaboration de la célèbre *Méthode d'Enseignement* de 1972, dont la maturation a duré près de 10 ans avant sa publication, illustre cette idée. Si Rafael Nadal a déjà une statue à Roland-Garros, les pédagogues et les techniciens du tennis français sont aussi à honorer, et en particulier le premier d'entre eux, Gil de Kermadec, pour ses travaux foisonnants sur l'étude technique, comparables à ceux d'un E.J. Marey, pionnier du cinéma à la fin du 19^{ème} siècle.

La balle dans le camp des entraîneurs

Au sein des fédérations, comme ailleurs, les prises de décisions verticales et descendantes ont perdu en efficacité : il faut, alors, y associer un mode de fonctionnement décentralisé, de proximité, en étoile. Des solutions sont à tester localement par des mises en réseau, des mutualisations, des partages de bonnes pratiques. L'impulsion peut venir des conseillers en développement mais les entraîneurs ont à prendre la balle au bond pour investir beaucoup plus du temps dans des projets innovants, pour se former aux outils technologiques ou aux analyses statistiques, pour mieux accueillir les publics et les parents, accompagner les jeunes dans les compétitions, à l'instar des éducateurs des autres sports, pour prospecter des terrains vierges (les étudiants non licenciés des universités). Certains sont capables de cette créativité, d'autres ont, davantage, à tirer profit de la loi de 2018 sur la formation tout au long de la vie pour monter en compétences, devenir concepteur de projets autant que de véritables entraîneurs. Pour pérenniser son emploi dans un contexte mouvant, un diplômé d'état ne peut plus se contenter d'enseigner aux jeunes les rudiments du coup droit lifté ou de la volée amortie. Durant ces 4 jours, plusieurs entraîneurs de renom ont proposé des solutions ciblant la formation, l'apprentissage tactique, le jeu, le bienfait des séances d'entraînement longues, qui montrent que la fidélisation des publics passe aussi par la qualité de l'enseignement et de la relation pédagogique.

Un colloque...et après ?

Un colloque sert à partager des connaissances, à revisiter les savoirs établis, à proposer un panorama de l'existant, à tracer des perspectives et à construire des réseaux.

Une fédération centenaire à la riche histoire

Plusieurs conférenciers ont dévoilé des résultats à paraître dans le livre du centenaire (1920-2020) de la FFT. On a appris que la courte paume avait encore un avenir, les fouilles actuelles effectuées dans quatre châteaux en témoignent magnifiquement. Ce riche patrimoine serait à valoriser au sein du musée de Roland-Garros. Des connaissances bien ancrées ont été remises en cause. Les mousquetaires auraient, probablement, perdus face aux meilleurs professionnels des années 1930. Pour sa part, René Lacoste n'a gagné que deux fois la coupe Davis lors de l'épopée de 1927 à 1932, à l'origine de la création du stade de la porte d'Auteuil. Malade à partir de 1929, il stoppé sa carrière, remplacé par Christian Boussus, le 5^{ème} mousquetaire oublié, qui n'a pas participé aux rencontres. Aussi, une méthode pour aider les clubs à faire leur histoire a été proposée. Enfin, les années d'après-guerre n'ont pas livré tous leurs secrets et trésors.

Etat des lieux et perspectives

On ne pense pas que 80 interventions auront suffi à traiter l'ensemble des centres d'intérêt de la planète tennis. Toutefois, des sujets émergent pour les années futures : le tennis santé, l'e-tennis, le padel, l'innovation et la mutualisation des initiatives dans les clubs, la relation entre les décisions du siège, des régions et des clubs, le dynamisme des enseignants professionnels et leur niveau de formation. Des étapes seront nécessaires pour dépasser les résultats issus de ce colloque et créer de véritables synergies entre la recherche universitaire et les actions fédérales avec des pistes de collaboration en sciences humaines et sociales pour le patrimoine et les enjeux de société, avec les sciences de la vie et de la santé pour l'analyse de la performance et avec le management du sport pour la gouvernance. Si les échanges établis entre le monde universitaire et les professionnels du tennis ont pu faire naître des perspectives, notre objectif aura été atteint. La dernière balle serait, alors, conclue avec détermination et ambition.

Lionel Crognier est directeur de l'UFR STAPS Dijon-Le Creusot (Université de Bourgogne), membre du Laboratoire INSERM U1093 CAPS. Il est président du DUC tennis et ancien -2/6.

ATELIER 1



L'avenir du padel : stratégie de développement La position de la FFT

Stéphane BERRAFATO
Responsable Padel, Direction Mission Padel, FFT

Mots-clés : délégation de service public, structures commerciales, clubs affiliés et habilités, développement.

Introduction

La Fédération Française de Tennis a intégré le padel en juillet 2014, répondant ainsi favorablement à la demande du Ministère de la Jeunesse et des Sports. En réalité, ce n'est qu'en février 2015, que cette pratique est officiellement entrée dans les Statuts de la Fédération, après validation par l'Assemblée Générale. Dès lors, la FFT est devenue, aussi, la Fédération française de Padel, disposant de la délégation de service public. Sa mission était claire : organiser, structurer, et développer le padel en France. L'entrée du Padel dans le giron de la FFT fût un véritable « coup de projecteur » pour ce sport accessible, ludique, convivial, et déjà en pleine croissance dans de nombreux pays, en Europe et à travers le monde.

Mais, il y avait encore une certaine méfiance, ou plutôt un certain scepticisme à l'égard de cette nouvelle « *discipline associée* » de la FFT... Certains parlaient même d'un « *effet de mode* » concernant le Padel. C'était méconnaître les atouts naturels de ce jeu, sa richesse tactique : en résumé, son côté addictif. Aujourd'hui, le Padel n'est plus une « *discipline associée* » de la Fédération (ce terme étant désormais banni), mais, bel et bien, un sport à part entière, avec ses codes, sa culture, son langage, sa technique. Il jouit, enfin, de la reconnaissance qu'il mérite au sein de la Fédération Française de Tennis, et son développement futur ne laisse désormais plus de place au doute.

Méthode pour faire rentrer le padel dans une autre dimension

Si l'expansion du padel sur notre territoire semble aujourd'hui inéluctable, encore faut-il l'encadrer et l'accompagner, et en assurer la promotion. La mission première de la FFT, dès 2014, a été de créer les règlements sportifs, de traduire les règles du jeu, d'organiser les premiers tournois et championnats de France (en octobre 2015), de mettre en place des Equipes de France Seniors, de créer un système de classement, mais aussi de l'intégrer dans toutes ses applications informatiques.

La Fédération a rapidement créé un statut spécifique (l'habilitation) à destination des structures commerciales, de manière à les intégrer, sans toutefois les obliger à créer un club associatif. Sur le plan technique, elle a mis en place le label « Plan Qualité Padel », afin d'accompagner les clubs dans leurs projets de constructions, tout en subventionnant les créations de terrains, et ce, de manière croissante au fil des ans. La FFT a été, aussi, l'une des rares fédérations à homologuer les balles de padel, et à en réguler ainsi le marché. Plus récemment, des qualifications spécifiques Padel ont été mises en place pour les officiels de la compétition (Juges-Arbitres et Arbitres). Sur le plan de la formation, le diplôme de Moniteur de Padel (Titre à Finalité Professionnelle - TFP), sera déployé à la rentrée de septembre 2021. Aujourd'hui, la volonté affichée de la FFT est de « *faire entrer le padel dans une autre dimension* », raison pour laquelle une « *Direction Mission Padel* » a été créée en mars 2021, directement rattachée à la Direction Générale et au Président Gilles Moretton, sous la houlette d'un ancien joueur professionnel et médaillé olympique, mais aussi ancien DTN Tennis : Arnaud Di Pasquale.

Résultats

Le taux de notoriété du padel est aujourd'hui proche de 40% et nous estimons à 150.000 le nombre de pratiquants qui jouent régulièrement (une fois par semaine au minimum). Au 1^{er} juin 2021, nous avons enregistré 385 clubs de padel au sein de la FFT (contre 344 trois mois plus tôt), dont 91 exclusivement Padel. Le nombre total de terrains se monte à 900 et il est à noter que de nombreux clubs ont pu bénéficier des subventions fédérales.

La FFT est aujourd'hui très ambitieuse et très investie, car elle croit beaucoup au développement de ce sport, est en pleine croissance, et ce malgré la crise sanitaire. Les projets sont nombreux : création d'une licence padel, accompagnement financier des structures commerciales, communication accrue et régulière grâce notamment à l'implantation d'un terrain de padel pendant le tournoi de Roland-Garros, à la création d'exhibitions VIP, mais aussi de 4 tournois internationaux (FIP) et d'un tournoi du circuit World Padel Tour, dès 2022. La compétition est soutenue avec au plan des équipes de France avec une première participation des Seniors Plus au Championnat du Monde, la création de championnats interclubs. La déclinaison du padel aussi est un objectif en direction de l'entreprise, des écoles, de la santé. Sans oublier le déploiement du TFP dès la rentrée de septembre 2021. Enfin, l'objectif de la Fédération est aussi que le padel soit reconnu sport de haut niveau, et à terme, sport olympique.

Le padel et la diversification des pratiques

Demande potentielle des joueurs de tennis et positionnement des clubs affiliés

Eric BARGET¹ et Guillaume LUCY²

¹Département STAPS - Université de Limoges. Laboratoire OMIJ / CDES

²Chargé de développement des pratiques à la Fédération Française de Natation

Mots-clés : Padel tennis, Diversification, Offre et demande potentielles

Introduction

Le tennis est un sport qui compte un nombre très important de licenciés (et au-delà, de pratiquants) mais, au niveau de son cycle de vie, ce produit est en phase de déclin comme en témoigne le tassement des effectifs depuis une trentaine d'années (400 000 licenciés perdus depuis 1990). Aussi, la FFT peut être tentée de saisir les opportunités proposées par les disciplines émergentes telles que le beach tennis ou le padel tennis au service d'une dynamique renouvelée. L'objectif de cette présentation sera d'appréhender le positionnement des parties prenantes du tennis par rapport à cette nouvelle activité, tant du point de vue des pratiquants que des dirigeants. Cela permettra de percevoir les enjeux de la diversification de l'offre des clubs de tennis au travers du padel, alors que les structures associatives ont été jusque-là devancées par les sociétés commerciales (centres de soccer-five...).

Méthode

L'approche qui est proposée trouve son ancrage dans les sciences économiques et la sociologie, et elle est de nature monographique. L'étude de la demande potentielle de padel porte sur une agglomération de taille moyenne de la Ligue Nouvelle Aquitaine (LNA), plus précisément la communauté urbaine Limoges Métropole. Ce territoire est particulièrement approprié pour percevoir les enjeux et les leviers de développement du padel, dans la mesure où cette activité nouvelle y est en phase d'implantation. Elle est uniquement proposée par une structure marchande depuis plusieurs années, et un club de tennis vient de se positionner sur ce sport de manière récente, mais les autres projets sont rares. Au-delà d'une approche globale de la demande potentielle de pratique du padel, l'étude approfondit l'attractivité de ce sport pour les pratiquants de tennis et plus largement de sports de raquette. La disposition des dirigeants de clubs de tennis à proposer une offre axée sur cette nouvelle pratique est testée sur un territoire plus large qui est celui du pôle de Limoges de la LNA (3 départements constituant le Limousin).

Méthodologie de recueil et traitement des données

Pour l'identification de la demande, les données ont été collectées en octobre/novembre 2017 et 2018 à partir de questionnaires administrés à un échantillon de 1470 individus répartis en 5 catégories homogènes : enquête en ligne auprès des licenciés tennis, enquêtes en face à face avec les spectateurs tennis (Engie Open de Limoges 6-12 novembre 2017 et 5-11 novembre 2018), des étudiants, des pratiquants sportifs en club, et le grand public. Une telle stratification de la population du territoire présente l'avantage à la fois d'assurer la plus grande représentativité possible de l'échantillon, et de permettre des comparaisons entre les différentes cibles. La perception de l'activité padel par les individus ayant une « affinité tennis », que sont les pratiquants de ce sport et les spectateurs assistant aux tournois, peut être mise en perspective par rapport à celle des autres groupes interrogés. Concernant l'offre de pratique, il est procédé par entretiens semi-directifs auprès des dirigeants de tous les clubs de tennis du pôle de Limoges. Sur 114 clubs, quarante-cinq ont répondu, en général en la personne de leur président.

On peut alors caractériser la représentation que les dirigeants ont du padel à titre personnel, et la perception qu'ils en ont du point de vue des enjeux pour leur club en particulier et le tennis en général.

Résultats

Il apparaît que les individus ayant pratiqué le tennis présentent un taux de pratique du padel double de ceux n'ayant jamais joué au tennis. Même lorsqu'ils n'ont jamais essayé le padel, la proportion de personnes déclarant connaître ce sport est de plus de la moitié chez les joueurs de tennis pour seulement un tiers chez les autres. Ils sont aussi en proportion plus nombreux à être intéressés par la découverte de ce sport innovant, et sont plus enclins à envisager une pratique compétitive (même si très minoritaires) et moins réticents à l'idée de pratiquer en extérieur. En revanche, ils ne se distinguent pas des autres pour le choix de la structure puisqu'ils souhaitent, eux aussi, fortement pratiquer dans un cadre associatif ou sur installations municipales contre moins d'un sur cinq en structure commerciale. De quoi ouvrir de belles perspectives pour les clubs de tennis.

Par comparaison avec les autres sports de raquette, on remarque que les tennismen (women) sont plus attirés par le padel que les pratiquants des autres sports de raquette, à l'exception du squash. C'est pour les adeptes du tennis qu'on note le niveau le plus fort de connaissance du padel, d'envie de le découvrir, de bénéficier d'une initiation gratuite. Il y aurait donc là une aubaine pour les clubs de tennis qui pourraient voir venir vers eux les adeptes d'autres sports de raquette, notamment les joueurs de squash, et également du badminton et du tennis de table même si l'attrait est moins marqué.

Discussion

Du point de vue des clubs, il est frappant de constater que leur réaction est le plus souvent très positive et qu'ils conçoivent le padel comme une opportunité plutôt qu'une menace pour leur association. Pour ce qui est des projets envisagés au sein du club, il faut opérer une segmentation selon le nombre d'adhérents. En dessous de 200 adhérents (une nette majorité des clubs), ils ne considèrent pas comme réaliste d'envisager la construction de pistes de padel. Les possibilités de diversification sont donc à nuancer. Même si la majorité des clubs considère être bien informée et ne pas avoir d'attente particulière de la part des instances fédérales, ces dernières ont, à n'en pas douter, un rôle majeur à jouer pour amener les clubs à se fédérer autour d'un projet de padel en commun et surmonter le problème de masse critique qui se pose indubitablement. Il convient d'éviter le piège de la dispersion caractérisant la construction des courts de tennis dans les années 70, et dont on ne commence à sortir qu'après plusieurs décennies... Pragmatisme et réalisme sont indispensables pour accompagner le développement du padel.

Références

- FFT (2018), *Etude nationale padel*, Paris.
- Guy.J. (2018), *Le développement d'un nouveau sport - le padel tennis - au sein d'une structure privée. Rapport de stage management du sport*. Département STAPS. Université de Limoges. Juin.
- Vailleau.D., Barget.E., & Andrier.M. (2005), Le diagnostic sportif territorial : associer les acteurs, in P..Bouchet et C.Sobry (Eds.). *Management et marketing du sport : du local au global*. Villeneuve d'Ascq. Editions Septentrion.
- Winand.M., Qualizza.D., Vos.S., Scheerder.J. & Zintz.T. (2013), Fédérations sportives innovantes : attitude, perceptions, et champions de l'innovation, *Revue interdisciplinaire management, homme, entreprise*, 2, 6, 5-20.

Jeu et enjeux du padel dans la stratégie des clubs de tennis : L'exemple des Hauts de France

Guillaume PENEL¹ et Corentin VERDOUCQ²

¹Université de Lille. FSSEP - URePSSS ULR 7369

²Etudiant en Master 2 Gestion et Stratégie du Sport, FSSEP

Mots-clés : padel, opportunité stratégique de développement des clubs de tennis, diversification de l'offre

Introduction

Le padel trouve son origine dès 1969 grâce à la créativité d'un homme d'affaires mexicain (*Enrique Corcuera*) qui érigea des murs autour d'un petit terrain de tennis personnel et en s'inspirant notamment d'autres dérivés du tennis comme la pratique du Platform tennis américain. Une visite amicale du prince Alfonso de Hohenlohe-Langenburg en 1974 dans la propriété d'Acapulco va se traduire par la volonté de ce dernier d'implanter cette nouvelle activité sportive en Espagne. Après étude et délibération sur le design correct du court et les règles du jeu, les deux premiers courts de padel sont construits cette même année au Marbella Club. Le développement de ce sport se fera parallèlement et de manière vertigineuse en Amérique latine et notamment en argentine.

La France quant à elle, découvre ce sport dans les années 80 avec quelques adeptes. C'est en 1989 que la Fédération Française de padel est créée (rattachée à la fédération de jeu de paume). Les compétitions se structurent petit à petit et le premier circuit national voit le jour en 1998. En 2000, la ville de Toulouse accueille les 5èmes championnats du monde de padel. En plein essor en France depuis le début des années 2000, le padel compte aujourd'hui plus de 60 000 pratiquants en France. En 2014, le padel a été intégré à la FFT et depuis, la fédération valorise ce sport dans les clubs de tennis. La France compte 325 clubs de padel en 2019 avec un total de 767 terrains de padel. En s'appuyant au départ principalement sur les structures commerciales, l'offre se développe dans le cadre des structures tennistiques. Aujourd'hui les clubs de tennis représentent 60% de l'offre (multiplié par 3 en 3 ans) et de nouveaux projets de construction sont actuellement en cours.

Objectifs

Dans le cadre de cette communication, nous tenterons d'appréhender les différentes dimensions de cette nouvelle pratique en revenant sur les conditions de sa diffusion dans les différents espaces sociaux en France et les opportunités de développement qu'elle représente tant du point de vue des acteurs privés marchands que non marchands. Nous centrerons notre étude sur la région des Hauts de France (à ce jour, 11 clubs de tennis ont intégré un centre fédéral de Padel et disposent de 20 terrains ; 14 centres privés qui disposent de 47 terrains) et plus particulièrement sur les logiques d'action (Chifflet 2003) mises en œuvre par les différents acteurs de l'offre et plus spécifiquement les clubs de tennis. Pour ces derniers, l'intégration du padel peut permettre de se différencier, de se diversifier (Porter 1980 ; Ansoff 1989) ; de fidéliser ses adhérents ou encore d'attirer des nouveaux publics.

Méthode

Après avoir identifié les structures et les acteurs de l'offre régionale, nous tenterons d'identifier la pertinence de ce positionnement des clubs de tennis pour faire du padel, un nouveau domaine d'activités stratégiques dans ce marché hautement concurrentiel.

Par le biais d'entretiens semi-directifs, nous tenterons d'identifier la typologie des pratiquants, les objectifs stratégiques des dirigeants de clubs et de mesurer les effets sur leur développement en termes de nouveaux licenciés et d'apports financiers supplémentaires.

Résultats

Nous constatons une augmentation significative des projets en cours de construction de terrains de padel dans les enceintes tennistiques sur les Hauts de France et confirmons le développement de cette pratique. Nos premiers résultats semblent néanmoins montrer que les pratiquants ne sont pas mécaniquement des joueurs licenciés de tennis et les clubs doivent faire cohabiter différents publics. Le développement de cette activité ne semble plus à priori un facteur d'accroissement significatif des ressources financières de la structure notamment du fait du faible nombre de terrains (de 1 à 2 max). Enfin, l'offre privée est segmentée entre une mono-pratique dans des centres spécialisés et des espaces sportifs polyvalents (padel, foot indoor, badminton, squash...).

Discussions

La modification des modes de consommations sportives a un effet direct sur les pratiques fédérales classiques tout sport confondu. Les modalités de gestion des associations sportives doivent nécessairement faire preuve de créativité pour adapter leurs services aux besoins contemporains. Dans les sports de raquettes, un premier phénomène a eu lieu avec le squash qui a fait l'objet d'implantation dans les structures tennistiques (à ce titre rappelons que le squash était intégré à la FFT jusqu'en 1980) puis d'autres modalités de pratique comme le Beach Tennis ou encore l'arrivée récente du Touchtennis. Il convient alors de s'interroger sur une éventuelle cannibalisation de la pratique du tennis par celle du padel. Nous constatons, en 2019, que sur ce point, 76% des compétiteurs de padel possèdent également un classement en tennis ce qui pose le problème du maintien des licenciés tennis pour les clubs qui ne disposent pas de terrains de padel. Un autre élément important reste le fait que la pratique du padel dans les clubs de tennis nécessite la prise en charge d'une licence fédérale ce qui n'est pas le cas pour les centres privés. Par conséquent, les pratiquants loisirs pourraient être davantage séduits par l'offre des clubs privés d'autant que le nombre de terrains est en moyenne largement supérieure. En tout état de cause, la FFT a bien conscience du développement de cette nouvelle pratique sociale et y apporte une attention particulière. Elle envisage d'ailleurs la création d'un diplôme de moniteur de padel, la mise en place d'une certification Plan Qualité Padel (PQP) et a créé le FFT Padel Tour. Plus globalement, c'est la question du management du portefeuille de services des clubs de tennis et de leur pérennité qui est ici interrogée.

Références

- Barget E. (2020) Émergence du padel tennis en France : les facteurs discriminants de la demande. *1^{er} congrès de la société savante de management du sport*. Valenciennes.
- Bouttet, F. (2018). Institutionnalisation et diffusion des nouvelles pratiques sportives. Retour sur une enquête exploratoire au sujet du Padel. Colloque Management du sport, 6/7 juillet 2018 Rennes
- Chifflet, P. (2003), L'acteur et le système sportif. In Gasparini, W. (dir.), *L'organisation sportive*. Paris : éditions revue EPS, pp 29-47.
- Demil, B., Lecocq, X., & Warnier, V. (2013). *Stratégie et Business Models*. Pearson
- Faure, J.-M., Suaud, C., (1989), Espace des sports, espace social et effets d'âge. La diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 79, 2-20
- Rodriguez-Fernandez, M. (2011). Padel sports clubs in Spain. *International Journal of Sports Marketing & Sponsorship*, Vol. 13 Issue 1, 38-48.
- Sanchez-Alcaraz Martinez B.J (2013). Historia del padel, *Materiales para la Historia del Deporte*, 11, 10-15.
- Soulé, B., Boutroy, E., Gueye, C. (2016), *Les organisations sportives et leurs stratégies, dans le secteur marchand et non marchand*. Louvain-La-Neuve : De Boeck.
- Waser, A.M. (2004), *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*. Paris, L'harmattan.

Webographie : <https://padel.hypotheses.org> ; <https://www.padelonomics.com/>

Les enjeux de l'e-tennis pour la FFT Une réalité de moins en moins virtuelle

Stéphane MERY
UFR STAPS, Université de Besançon

Mots-clés : réalité virtuelle, tennis, fédération

Introduction

Pour Huizinga (1938) nous sommes devenus homo ludens. Depuis le début des années 1980, le jeu a changé de forme, il est devenu électronique. L'homme appuie sur des boutons et voit le résultat de ses actions motrices sur un écran de télévision. Le joueur se trouve immerger dans le jeu. Des championnats sont même déjà réalisés au football. Le tennis aussi, mais avec moins de réussite a sa version électronique. Après un historique, nous nous intéressons d'abord aux évolutions technologiques qui simulent au mieux ce sport et plongent le joueur dans une réalité virtuelle et/ou une réalité augmentée. A partir de ces informations nous pouvons établir une prospective sur l'évolution du e-tennis et répondre aux questions suivantes :

Un spectacle e-sportif peut-il être créé ? Si une bonne immersion virtuelle est possible, la FFT Institutionnalisera-t-elle cette pratique ?

Méthodologie

L'objet de cette communication est de faire une étude comparative avec d'autres e-sports sur leur évolution en termes de technologie mais aussi de rapports avec la fédération du sport concerné. Sur le plan des avancées technologiques, les informations sont recueillies sur les revues (Sciences et Vie, Tech magazine, Cosinus, Comment ça marche ?) et sites de high tech (Hitech France.fr, Cent). La prospective se base sur les évolutions technologiques possibles, car déjà initiée et en voie de développement.

Résultats

En analysant les projets et les prototypes des grandes sociétés de jeux plusieurs types de réalité virtuelle apparaissent, bien au-delà de la Wii ou de la PS4. Les jeux actuels de tennis virtuel sont déjà en immersion grâce à un casque à vision 360° et une restitution sonore parfaite. Placé sur une sorte de tapis de course, le joueur bouge et tous les mouvements sont saisis par plusieurs caméras et des capteurs sur le tapis. Finalement, un avatar du joueur évolue sur un terrain fictif contre un adversaire. La réalité augmentée peut aussi permettre d'évoluer sur un véritable court et d'avoir un adversaire sous forme d'avatar qui apparaît sur le court et renvoie une balle.

Dans le futur, nous pouvons penser que le joueur sera équipé d'une combinaison intégrale, grâce à des compressions sur le corps, des stimulations électriques sur les muscles, des rendus de froid ou de chaud, donneront au joueur un ressenti physique. Des odeurs pourront également être fournies par le casque. Des commandes vocales peuvent aussi interagir avec l'ordinateur. Les progrès de l'holographie sont aussi à prendre en compte. Les technologies qui se développent actuellement et l'exemple de la F1 ou du football virtuels nous font imaginer plusieurs formes de jeux possibles au tennis virtuel. Le jeu pourrait s'effectuer comme sur un vrai terrain, sur un terrain type padel ou enfin sur un terrain très ludique avec des cibles, dans le style d'un flipper avec des multiballes. Il pourrait également jouer contre les avatars de joueurs connus, qu'ils soient actuels ou du passé. La FFT organisera des tournois de tennis virtuel et les diffusera sur le net en direct.

Discussion

Un sport comme le tennis est déjà investi par le jeu vidéo depuis ses débuts, mais il n'a pas atteint le degré de popularité du football (FIFA) ou de la Formule 1 (F1). Pourtant, nous pensons à d'importantes possibilités de développement. La réalité de l'environnement du match, mais surtout l'immersion sur le terrain, le contrôle de la balle et le ressenti des frappes peuvent être améliorés (gyroscopes et capteurs de pression dans le manche, ressenti des vibrations lors de la frappe). Certains pratiquants, qui recherchent en plus une activité physique dans le jeu, pourront se dépenser autant que sur un vrai terrain grâce à une sorte de tapis de course ou un terrain interactif. Pour l'instant, le jeu vidéo de tennis n'a pas intéressé le giron fédéral, car il n'enregistre pas encore assez de retombées financières et de pratiques compétitives). Seules des techniques d'imageries pointues pour l'analyse des coups ou pour des statistiques de matches ont de l'intérêt pour les entraîneurs. Mais, nous pensons que d'ici quelques années des matches virtuels auront lieu et que l'activité motrice sera similaire au tennis, plus attractive et sans les contraintes (déplacements sur les tournois, attentes, météo...).

Partant du principe que la FFT cherche à institutionnaliser les pratiques, elle pourrait attacher le e-tennis au giron fédéral, si cette pratique attire un grand nombre de pratiquants. Les clubs de tennis équipés de plateformes e-tennis pourraient licencier des pratiquants. D'ailleurs J-P Darteville dans Tennis Info (2015) en parlant du padel fait probablement un appel sur d'autres activités : « *Le padel va dynamiser les clubs affiliés qui souhaiteront proposer une nouvelle offre à leurs adhérents. Diversifier les activités au sein du club est un vrai enjeu pour l'avenir* ». Des nouvelles activités pour une fédération structurée, organisée et bien administrée avec de nombreux permanents sur l'ensemble du territoire.

Une association internationale et fédérale de e-tennis verra probablement le jour. La FFT, comme elle l'a fait pour la courte paume, le beach-tennis et le padel, pourrait alors prendre sous tutelle ce sport, source de licenciés et de profits.

Références

- Besombes, N. (Février 2017). « Les jeux vidéo compétitifs au prisme des jeux sportifs : du sport au sport électronique », Sciences du jeu [En ligne], 5 | 2016, URL : <http://sdj.revues.org/612> ; DOI : 10.4000/sdj.612.
- Besombes, N., Lech, A. & Collard, L. (2016). Corps et motricité dans la pratique du jeu vidéo. *Corps*, 14(1), 49-57.
- Darteville J.P. (Mars 2015). Interview fft du 18/02/2015. Tennis Info n°469
- Paberz C. (2012), Le jeu vidéo comme sport en Corée du Sud ? *Hermès, La revue*, n°62, Paris, éditions du CNRS, pp. 48-51.
- Peter C. (2007), Goût pour les jeux vidéo, goût pour le sport, deux activités liées chez les adolescents, *Culture prospective*, n° 2.

Le tennis et l'esport : entre appropriations, divergences et ambitions

Jason DELESTRE¹ et Nicolas BESOMBES²

¹Université de Lausanne, ISSUL (CRHIM) ²Université de Paris, I3SP (URP 3625)

Mots-clés : esport, sport électronique, tennis virtuel, eTennis

Introduction

Le sport électronique, ou esport, connaît une popularité croissante depuis le tournant des années 2010. Pourtant, il demeure encore aujourd'hui une source de confusions et d'incompréhensions, notamment au sein du mouvement sportif. Tantôt exclusivement compris comme les jeux vidéo qui imitent les sports réels existants (ce que le mouvement olympique nomme les *non-physical virtual sports*), tantôt confondu avec les activités physiques pratiquées à l'aide d'outils vidéoludiques (les *physical virtual sports* ou *exergames*), l'esport désigne en réalité l'affrontement codifié de joueurs, seuls ou en équipes, lors de compétitions organisées de jeux vidéo (Besombes, 2016). Ces confrontations peuvent se dérouler en ligne sur Internet ou en présentiel en réseau local, sur n'importe quel genre de jeu (de tir, de combat, de stratégie, de carte, etc.) *via* un ordinateur, une console, une tablette ou un smartphone.

Au-delà de ces aspects définitionnels, l'institutionnalisation sportive de l'esport peut également prêter au quiproquo. Si le mouvement sportif français s'organise en fédérations opérant sous le contrôle du ministère chargé des Sports, par le biais d'un agrément, le sport électronique n'est quant à lui pas considéré comme un sport sur le territoire français : il ne possède pas de fédération qui soit délégataire ou affinitaire du ministère, et depuis 2016 et la promulgation de la loi pour une République Numérique, sa filière est encadrée à la fois par le ministère de l'Économie et des Finances, celui de l'Intérieur et celui du Travail (Vansyngel et al., 2018).

Malgré cette absence de reconnaissance institutionnelle par les organes traditionnels de gouvernance du sport français, et bien que la dimension sportive de l'esport ait été à de nombreuses reprises questionnée dans la littérature scientifique (e.g. Mora & Héas, 2003 ; Hemphill, 2005 ; Hutchins, 2008 ; Witkowski, 2012 ; Hilvoorde & Pot, 2016 ; Karhulahti, 2017 ; Jenny et al., 2017 ; Parry, 2019), il semble que pour certains acteurs du mouvement sportif, la réponse ait finalement été tranchée. On dénombre par exemple actuellement plus de 400 clubs sportifs à travers le monde qui ont développé une activité en lien avec l'esport depuis 2015 (Scholz et al., 2021) dans des formats variés et avec des objectifs différents (Bertschy et al., 2020 ; Lefebvre et al., 2020). Parallèlement, les fédérations sportives (inter)nationales ont entrepris de développer une activité autour de l'esport un peu plus tardivement, que ce soit déclenché par des initiatives internes (e.g. les fédérations françaises de Football ou de Voile), accéléré par les conditions exceptionnelles liées à la crise sanitaire de 2020 (e.g. les fédérations françaises de Basket-Ball ou de Handball), ou encouragé par les récentes recommandations de l'Agenda 2020+5 du mouvement olympique (e.g. la fédération française de Baseball et Softball).

Qu'en est-il du tennis ? Quelles sont les initiatives esportives entreprises par les différents acteurs (inter)nationaux de la discipline ? Et quels en sont les objectifs, enjeux et limites ? Pour répondre à ces questions, plusieurs entretiens semi-directifs ont été menés avec différentes parties prenantes du tennis français et de l'esport, dont les résultats ont été complétés par des données secondaires issues des différentes communications officielles des instances dirigeantes tennistiques.

Le cas de la Fédération Française de Tennis et des eSeries de Roland-Garros

Considéré comme le tout premier sport virtualisé, à travers *Tennis for Two* en 1958 puis notamment *Pong* en 1972, et bien que des licences comme *Virtua Tennis* et *Top Spin* aient eu un succès relatif auprès des joueurs dans les années 2000, le tennis peine aujourd'hui véritablement à s'implanter dans le monde sportif à l'instar de la quasi-totalité des jeux de simulations sportives. Après sept années d'absence sur le marché vidéoludique, le mois de mai 2018 marque le retour du tennis virtuel sur les consoles de salon, avec les sorties commerciales successives de *AO International Tennis* et de *Tennis World Tour*. Ce regain d'intérêt pour le tennis, à travers le développement et l'édition de ces jeux vidéo, offre une nouvelle opportunité au monde du tennis de s'approprier virtuellement son sport.

La Fédération Française de Tennis (FFT), par l'intermédiaire de son département du développement international, déploie ainsi depuis mars 2018 les « Roland-Garros eSeries by BNP Paribas », la première compétition sportive internationale de tennis organisée par un tournoi du Grand Chelem. À la suite d'un partenariat avec l'éditeur français de jeux vidéo Bigben Interactive (devenu depuis Nacon), la compétition se déroule sur une version de démonstration du jeu vidéo *Tennis World Tour*. Cette première expérience encourage alors la FFT à mettre en place une seconde édition dès l'année suivante, puis deux autres en 2020 et en 2021, malgré la pandémie mondiale.

Pour la FFT, le projet des eSeries s'inscrit dans une volonté de promouvoir la marque Roland-Garros à l'échelle internationale, de fidéliser les plus jeunes générations, d'acquérir de nouveaux pratiquants, ou encore de créer de nouvelles opportunités de partenariats économiques et d'accompagner leur transition numérique. Pour Nacon, cette compétition virtuelle permet de mettre en avant et de populariser son jeu vidéo durant l'un des tournois majeurs du tennis mondial. Une équivalence au niveau régional est également lancée la même année mais reste en suspens face à la crise sanitaire, à l'instar du tournoi national. Cependant, participer au championnat de la fédération ne qualifie pas pour les eSeries de Roland-Garros, mais pour une finale en parallèle. Cet éparpillement des compétitions, des ressources et des cibles démontre un alors manque de coordination au sein du tennis français.

Une logique divergente vis-à-vis de l'ITF

Au niveau international, pour donner suite aux recommandations du mouvement olympique encourageant les fédérations internationales à prendre le contrôle et à gouverner les versions virtuelles et électroniques de leurs sports (Olympic Summit, 2019), la Fédération Internationale de Tennis (ITF) propose une première expérimentation sur le jeu mobile *Tennis Clash* de l'éditeur brésilien Wildlife Studios, dont le tournoi s'est déroulé en parallèle des barrages de la Billie Jean King Cup (ex-Fed Cup) de 2021.

L'initiative de la fédération internationale démontre sa volonté d'entrer elle aussi dans le secteur sportif face à une pandémie mondiale limitant les possibilités de compétitions physiques, à l'image du Masters 1000 de Madrid de 2020 qui s'est déroulé sur le jeu vidéo *Tennis World Tour*, en opposant 16 tennismen et tenniswomen dans chaque tableau du Mutua Madrid Open Virtual Pro. Au même moment, l'Open d'Australie opte quant à lui pour une stratégie totalement différente en accueillant le *Fortnite Summer Smash* sur le Margaret Court Arena de Melbourne, une compétition virtuelle sur un jeu n'ayant aucun lien avec le monde tennistique. La multiplication de ces initiatives révèle à la fois le souhait du monde du tennis de proposer de nouvelles offres et d'embrasser les pratiques numériques, mais également le manque d'uniformisation, d'échanges et de collaborations entre ses différents acteurs (inter)nationaux. Si les différentes stratégies développées laissent penser qu'elles vont dans le sens de la recommandation 9 de l'agenda 2020+5 planifiée par le CIO, il s'avère que ce dernier souhaite

que les fédérations internationales de sport exploitent les formes virtuelles de leurs sports respectifs, et que leur gouvernance et leurs règlementations en soient issues. Ce renforcement du rôle hiérarchique a pour but de promouvoir le mouvement olympique, ses valeurs, ou encore la participation sportive et la relation immédiate avec les jeunes. La compétition française s'accorde ainsi sur ce point fondamental de l'agenda 2020+5, puisqu'elle vise directement une population jeune et indirectement d'autres classes d'âge à l'échelle régionale.

Quel avenir pour l'eTennis national ?

Promouvoir une pratique sportive à travers une discipline esportive n'est pas chose aisée. La présence des ayants droit (éditeurs de jeux) à qui appartiennent les propriétés intellectuelles de ces versions virtuelles des sports peuvent limiter ou contraindre les fédérations dans leurs volontés et possibilités : l'éditeur autorise-t-il la fédération à monétiser son événement (liberté dans le choix des partenaires et sponsors) ? Le choix du jeu (entre simulation ou arcade) constitue un enjeu important dans la réussite de la stratégie développée par la fédération : la communauté de joueurs est-elle déjà existante ou faut-il la construire et la structurer ? Les possibilités techniques offertes par le jeu (déploiement des serveurs, stabilité des mises à jour et des modes de jeu en ligne) sont-elles suffisantes pour organiser des événements à la hauteur des attentes de la fédération ? L'avenir de l'eTennis français dépend donc de la prise en considération de ces nombreux enjeux essentiels à la pérennisation de la scène esportive de tennis.

L'arrivée de nouvelles pratiques d'eTennis (notamment en réalité virtuelle) pourrait estomper l'engouement pour ces différents tournois virtuels français. Une *Tennis Esports Super League* verrait en effet le jour, dans une cinquantaine de pays, à la fin de l'année 2021, se concluant par une Coupe du Monde en Suède. Le jeu *Tennis Esports* offre une expérience du tennis en réalité virtuelle, basée sur la recherche scientifique, avec une simulation physique la plus réaliste possible. Cette hybridation du tennis peut donc remettre en question les stratégies françaises et internationales et leurs ambitions vis-à-vis de l'eTennis et de son déploiement régional et international, en s'intégrant notamment directement dans la classification des *physical virtual sports* potentiellement éligibles au programme sportif des Jeux Olympiques de 2028. Malgré ces divergences, l'intérêt pour l'e-Tennis ne cesse d'apporter des améliorations stratégiques et technologiques grâce à des partenariats de plus en plus pointus et légitimes.

Références

- Bertschy, M., Mühlbacher, H., & Desbordes, M. (2020). Esports extension of a football brand: stakeholder co-creation in action? *European Sport Management Quarterly*, 20(1), 47-68.
- Besombes, N. (2016). Les jeux vidéo compétitifs au prisme des jeux sportifs : du sport au sport électronique. *Sciences du jeu*, (5).
- Hemphill, D. (2005). Cybersport. *Journal of the Philosophy of Sport*, 32(2), 195-207.
- Hilvoorde, I.V., & Pot, N. (2016). Embodiment and fundamental motor skills in eSports. *Sport, Ethics and Philosophy*, 10(1), 14-27.
- Hutchins, B. (2008). Signs of meta-change in second modernity: the growth of e-sport and the World Cyber Games. *New Media & Society*, 10(6), 851-869.
- Jenny, S.E., Manning, R.D., Keiper, M.C., & Olrich, T.W. (2017). Virtual (ly) athletes: where eSports fit within the definition of "Sport". *Quest*, 69(1), 1-18.
- Karhulahti, V.M. (2017). Reconsidering Esport economics and executive ownership. *Physical Culture and Sport. Studies and Research*, 74(1), 43-53.
- Karsenti T. & Bugmann J. (2018). Le e-sport, un nouveau « sport » numérique universitaire ? *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 15(1), 74-87.

- Lefebvre, F., Djaballah, M., & Chanavat, N. (2020). The deployment of professional football clubs' eSports strategies: a dynamic capabilities approach. *European Sport Management Quarterly*, 1-19.
- Mora P. & Héas S. (2003). Du joueur du jeu vidéo à l'*e-sportif* : vers un professionnalisme florissant de l'élite ? Dans M. Roustan (dir.), *La pratique du jeu vidéo : réalité ou virtualité ?* (pp. 131-146). Paris : L'Harmattan.
- Parry, J. (2019). E-sports are not sports. *Sport, Ethics and Philosophy*, 13(1), 3-18.
- Scholz, T., Völkel, L., & Uebach, C. (2021). Sportification of Esports-A systematization of sport-teams entering the esports ecosystem. *International Journal of Esports*, 2(2).
- Vansyngel, S., Velpry, A., & Besombes, N. (2018, May). French esports institutionalization. In *GamiFIN* (pp. 123-130).
- Witkowski, E. (2012). On the digital playing field how we “do sport” with networked computer games. *Games and Culture*, 7(5), 349–374.

ATELIER 2



« Tennis-Santé » : synthèse d’une revue de la littérature et perspectives

Pierre HANTIER et Laure COUDRAT

Université de Lorraine, 2LPN-CEMA Group (Cognition-EMotion-Action), EA 7489

Mots-clés : tennis-santé, vieillissement, affection de longue durée

Contexte

Depuis 2014 et en partenariat avec le corps médical, la Fédération Française de Tennis (FFT) développe le programme « tennis santé ». Ce dernier s’inscrit dans le cadre i) de la volonté du Comité National Olympique et Sportif Français de développer depuis 2011 des comités sport-santé au sein des fédérations, ii) de la loi de modernisation du système de santé français (2016) introduisant la possibilité de prescription de l’activité physique aux personnes souffrant d’une affection de longue durée (ALD), et iii) de la Stratégie Nationale Sport Santé du Ministère des Sports visant notamment à développer les activités physiques et sportives au service de la santé. Au 13 mars 2020, 100 clubs sont labellisés « Club Tennis Santé », soit 1.3% des clubs de tennis français. Selon le MédicoSport-Santé, dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives dont la version numérique a été lancée fin 2018, le tennis santé pourrait être pratiqué par des personnes présentant des signes de vieillissement et/ou des atteintes de diverses pathologies chroniques comme le cancer, les coronaropathies, le surpoids et l’obésité, le diabète de type 2, l’hypertension artérielle, l’artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou encore le stress ou la dépression. L’objet de cette intervention est de proposer un état de la littérature scientifique dans le domaine et à la suite des perspectives.

Synthèse d’une revue de la littérature

Parmi les quelques travaux disponibles sur les effets bénéfiques du tennis sur la santé, deux revues de littérature (Pluim et al., 2007 ; Marks, 2006) montrent que le tennis a des effets bénéfiques multiples sur les systèmes cardiovasculaire, pulmonaire et osseux, la capacité anaérobie, la résistance à la fatigue, la coordination, la souplesse. De plus, comparativement à d’autres activités physiques, les sports de raquette permettraient de diminuer les risques de mortalité toute cause confondue et d’origine cardio-vasculaire de 47% et de 56%, respectivement (Oja et al., 2017). Ces effets bénéfiques se retrouvent également chez les joueurs de tennis vétérans, population dans laquelle les fonctions cognitives semblent être également moins diminuées par rapport à une population contrôle (Marks, 2006). Bien que ces études soient intéressantes, leurs méthodologies ne permettent pas vraiment de montrer les bénéfices spécifiques du tennis, par rapport à une autre activité, dans la mesure où premièrement, la plupart des études citées sont transversales (2 études longitudinales seulement) et deuxièmement les groupes contrôles intègrent souvent une population sédentaire. Parmi les travaux les plus récents, une étude longitudinale montre les effets bénéfiques de la pratique du tennis sur le développement des fonctions exécutives chez l’enfant (Ishihara et al., 2017). Il serait intéressant de poursuivre ces études de façon à montrer les bienfaits d’un programme adapté de tennis-santé dans le cadre du vieillissement normal et/ou de l’atteinte de pathologies chroniques.

Par ailleurs, sur la base d’une méthode qualitative permettant de faire émerger les principales difficultés rencontrées par les clubs pour obtenir le label « tennis-santé », une étude néerlandaise propose un modèle écologique associé à des axes d’intervention multi-niveaux afin de faciliter l’obtention de ce label (Pluim et al., 2014). Il pourrait être intéressant de s’inspirer de ce modèle afin d’étudier le cas français.

Perspectives

Le programme « tennis santé » mis en œuvre par la FFT montre un réel effort réalisé au niveau fédéral pour promouvoir le tennis comme activité permettant de maintenir ou d'améliorer la santé. Pour cela, la FFT s'appuie sur les adaptations de l'enseignement du tennis réalisées depuis les années 1980 et ayant conduit au concept de « tennis évolutif ». Cette approche pédagogique permet d'enseigner le tennis à tous les publics grâce aux choix de situations d'apprentissage et à l'adaptation du matériel tout en respectant la logique et les principes du tennis (Bothorel, 2005). Aujourd'hui, grâce à cet aspect modulable du tennis, la FFT développe des programmes d'entraînement de tennis-santé adaptés à des personnes présentant des signes de vieillissement et/ou atteintes de diverses pathologies chroniques.

Toutefois, aucun de ces programmes n'a été validé scientifiquement comme moyen permettant d'obtenir des bénéfices sur la santé dans une population donnée. Par ailleurs, aucune étude de terrain ne permet d'identifier les obstacles non seulement à la labellisation des clubs de tennis français mais aussi à la pratique du tennis-santé par les populations cibles. En effet, le modèle écologique développé par Pluim et al. (2014) aux Pays-Bas identifie des freins au développement du tennis-santé qui peuvent aller d'un niveau macro (politiques publiques) à un niveau micro, c'est à dire à l'échelle de l'individu (entraîneur, pratiquant).

La réalisation d'études cherchant à valider les programmes de tennis-santé de la FFT et à identifier les freins à son développement en France pourrait permettre de promouvoir davantage cette activité et de faciliter son développement à une plus grande échelle, d'autant plus que, selon les données issues du Baromètre national des pratiques sportives (Croutte & Müller, 2018), le tennis est avec le football l'activité ayant le plus fort taux de licenciés.

L'activité tennis peut également constituer un support intéressant au service de la santé des individus dans la mesure où la première des motivations des pratiquants de tennis est la recherche de l'amusement et du plaisir. Or, selon l'étude de Kilpatrick et al. (2007), les affects positifs associés à une pratique facilitent l'adhésion et la persévérance dans l'activité.

Références

- Bothorel, W. (2005). Le tennis évolutif. *Les Cahiers de l'INSEP*, 35, 17-21.
- Croutte, P.Y., & Müller, J. (2018). *Baromètre national des pratiques sportives 2018*. Baromètre réalisé par le CREDOC sous la direction de Hoibian S. pour l'INJEP et le ministère des sports, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.
- Ishihara, T. et al. (2017). Relationship of tennis play to executive function in children and adolescents. *European journal of sport science*, 17(8), 1074-1083.
- Kilpatrick, M. et al. (2007). Affective responses to exercise are dependent on intensity rather than total work. *Medicine & Science in Sports and Exercise*, 39, 1417-1422.
- Marks, B.L. (2006). Health benefits for veteran (senior) tennis players. *British Journal of Sports Medicine*, 40, 469-476.
- Pluim, B.M., Staal, J.B., Marks, B.L., Miller, S. & Miley, D. (2007). Health benefits of tennis. *British Journal of Sports Medicine*, 41, 760-768.
- Pluim, B.M., Earland, J., & Pluim, N.E. (2014). The development of healthy tennis clubs in the Netherlands. *British Journal of Sports Medicine*, 48, 898-904.
- Oja, P. et al. (2017). Associations of specific types of sports and exercise with all-cause and cardiovascular-disease mortality: a cohort study of 80 306 British adults. *British Journal of Sports Medicine*, 51(10), 812-817.

Sport et vieillissement réussi : l'exemple des athlètes masters

Romuald LEPERS
Laboratoire CAPS INSERM UMR 1093

Mots-clés : athlètes masters, âge, performance, bien-vieillir, longévité

La plupart des nations du monde connaissent un vieillissement rapide et spectaculaire de leur population, ce qui présente de grands défis socio-économiques, mais aussi des opportunités, pour les individus, les familles et les communautés. Une stratégie pour réduire l'impact du vieillissement de la population sur les soins de santé est l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé, qui vise à retarder le développement des maladies chroniques et du handicap jusqu'à une brève période en fin de vie. On parle de "longévité optimale" c'est-à-dire vivre longtemps, mais en bonne santé et avec une bonne qualité de vie. Cependant, l'un des principaux obstacles à la longévité optimale est le déclin progressif des fonctions physiologiques qui survient avec le vieillissement et qui entraîne des limitations fonctionnelles (par exemple, une mobilité réduite) et augmente le risque de maladies chroniques, d'invalidité et de mortalité. Des habitudes de vie saines, caractérisées par une activité physique régulière et un apport énergétique/une composition du régime alimentaire idéal(e), représentent des stratégies efficaces de préservation des fonctions physiologiques.

Les athlètes masters constituent une population qui se situe à l'opposé du spectre sanitaire et fonctionnel des personnes âgées sédentaires et fragiles. Ils combattent les dogmes et les stéréotypes négatifs concernant les personnes âgées et le vieillissement. Les athlètes masters se définissent comme des personnes qui s'entraînent régulièrement et participent à des compétitions, bien au-delà de l'âge de la retraite sportive typique. Ils ont des cheveux gris et un visage ridé, comme leurs pairs du même âge. Pourtant, ces caractéristiques communes ne sont que superficielles. Leurs performances remarquables sur le terrain de sport, leur capacité fonctionnelle, et leur motivation intrinsèque élevée contrastent fortement avec les stéréotypes sociétaux du vieillissement. Du point de vue scientifique, les athlètes masters sont un bon modèle expérimental du "vieillissement primaire", c'est à dire du processus du vieillissement inévitable qui n'est pas associé à la maladie. L'étude des athlètes masters peut fournir des informations sur la gérontologie préventive, la prévention primaire des maladies et des dysfonctionnements liés à l'âge et les pratiques médicales basées sur l'exercice.

Les athlètes masters représentent un très faible pourcentage des personnes âgées. Cependant, le nombre d'athlètes âgés a augmenté de façon constante et marquée ces dernières années. Par exemple, lorsque des premiers championnats du monde d'athlétisme réservés aux athlètes masters, en 1975, ~ 1 400 athlètes ont participé. Ce nombre atteint maintenant les 4 000, avec plus de 80 pays représentés. Autre exemple : ces 5 dernières années, lors des marathons de Boston ou New-York, ~ 60 % des participants étaient âgés de plus de 40 ans et ~ 30 % avaient plus de 50 ans.

Comme l'illustre l'épreuve d'effort visant à diagnostiquer une maladie coronarienne, les dysfonctionnements physiologiques ont tendance à se manifester lorsqu'un stress est imposé aux systèmes physiologiques. Dans ce contexte, les compétitions sportives sont des tests ultimes des fonctions et de la résilience physiologiques, car pratiquement tous les systèmes physiologiques, y compris les systèmes cardiovasculaire et musculo-squelettique sont pleinement sollicités lors de ces exercices épuisants. Les athlètes masters qui ont pratiqué depuis leur plus jeune âge, doivent endurer ces stress physiques, mentaux et physiologiques successifs tout au long de leur vie. Des études ont montré que les athlètes masters, en particulier ceux qui pratiquent des sports qui impliquent l'utilisation de grands groupes musculaires et à dominante aérobie (par exemple, la course à pied, le cyclisme et la natation), possèdent des

fonctions physiologiques, une santé vasculaire, des fonctions cognitives bien supérieures à leurs pairs sédentaires.

Les athlètes masters sont une source d'inspiration car ils fixent et redéfinissent la limite supérieure de ce qui est possible sur le plan sportif et fonctionnel au cours du vieillissement. Ces athlètes apportent également beaucoup de plaisir et de divertissement du point de vue du spectateur. Par exemple, le sprinter master japonais Kozo Haraguchi a couru le 100 m sur piste et a battu le record du monde chez les plus de 95 ans (en 22,04 s). Cependant insatisfait, il a décidé de courir une autre course deux mois plus tard et a battu son propre record à 21,69 s ! Ed Whitlock a été le premier coureur de plus de 70 ans à courir un marathon en moins de 3 heures, ce qui aurait suffi pour remporter la médaille d'or des premiers Jeux Olympiques modernes d'Athènes, en Grèce. Il a continué à s'entraîner et est devenue la personne la plus âgée à courir un marathon en moins de 4 heures à l'âge de 85 ans. Ces exploits athlétiques sont remarquables si l'on considère les résultats de la recherche selon lesquels la performance athlétique maximale diminue progressivement de façon linéaire avec l'âge jusqu'à ~ 70 ans, puis décroît fortement par la suite. De plus, lorsque l'on suit l'évolution annuelle des records sportifs masters sur plusieurs décennies, on constate que les athlètes plus âgés ont vu leurs performances sportives s'améliorer progressivement, comblant ainsi l'écart avec les jeunes athlètes.

On pense souvent que les athlètes masters sont des athlètes depuis toujours, qui ont commencé à s'entraîner tôt dans la vie, et qui ont continué jusqu'à un âge avancé. Cependant, ceci n'est pas toujours la vérité. Par exemple, le cycliste français Robert Marchand a établi un record du monde en cyclisme lorsqu'il a parcouru 22,6 km en 1 h à l'âge de 105 ans. Il était jardinier et négociant en vins/chauffeur de camions pendant la majeure partie de sa vie et n'a pas fait réellement d'entraînement physique jusqu'à sa retraite à l'âge de 76 ans. Le sprinter japonais Kozo Haraguchi mentionné ci-avant, a commencé à faire du jogging à l'âge de 65 ans, et n'a commencé à courir le sprint qu'à l'âge de 75 ans. A l'heure actuelle, il n'y a pas beaucoup d'athlètes masters qui étaient élites dans leur jeunesse et qui concourent encore dans la catégorie master. Les raisons de leur participation réduite aux « compétitions masters » ne sont pas claires, mais le surmenage répétitif des articulations et la dégénérescence de l'appareil locomoteur qui en résulte (par exemple, l'ostéoarthrite) sont sensiblement plus fréquents chez les anciens athlètes et pourraient les empêcher de faire de l'exercice et de participer à des compétitions de haut niveau à un âge avancé. Un manque/une perte de motivation pour la compétition peut être une autre raison, étant donné qu'ils ont concouru au plus haut niveau dans leur jeunesse. Clairement, la méconnaissance des habitudes d'entraînement des athlètes masters tout au long de la vie représente, à ce jour, une limite à la recherche sur les masters.

Les adultes âgés sédentaires sont souvent distants et peuvent être intimidés par les athlètes masters car la plupart des adultes plus âgés n'ont jamais été sportifs ou compétitifs dans leur jeunesse. De nombreux exemples d'athlètes masters qui s'épanouissent tard dans leur vie, sans aucune expérience préalable des compétitions sportives, démontrent qu'il n'est jamais trop tard pour commencer à faire de l'exercice et à participer à des compétitions. C'est un message important à transmettre aux adultes sédentaires plus âgés qui risquent de ne pas accéder à une « longévité optimale », en développant prématurément diverses maladies et dysfonctionnements liés à l'âge.

Référence

Lepers R, Stapley PJ. (2016). Masters athletes are extending the limits of human endurance performance. *Front Physiol*, 7, 613.

Témoignage d'un champion de France + 75 ans

Henri MASSOL

Président du Tennis Club Dijon, Ligue Bourgogne-Franche-Comté

Mots-clés : Athlète master, motivation, fraîcheur mentale et physique

Introduction

Ancien 15/1 dans sa jeunesse, Henri a été sacré deux fois champion de France en simple dans la catégorie +75 ans puis a été sélectionné en équipe de France. Répondant à 4 questions, il nous livre quelques secrets de sa longévité et de son parcours atypique.

Pouvez-vous nous livrer quelques éléments biographiques et votre parcours en tennis ?

« Je suis né au Maroc en 1940. Je déménage à Montauban (Tarn et Garonne) à l'âge de 7 ans et je commence à jouer au tennis à 12 ans. J'ai obtenu quelques bons résultats étant jeune avec notamment une finale des championnats des Pyrénées en Cadet. Ensuite, j'ai connu une longue pause due à mon orientation professionnelle dans le domaine de la banque et de la gestion financière.

C'est à l'âge de 33 ans que je décide de reprendre la raquette pour faire un tournoi en Italie et ma passion pour la compétition ressurgit. J'effectue quelques tournois chaque année et c'est dans la catégorie +55 ans que je commence à avoir de bons résultats avec 22 titres de champion de Bourgogne me permettant ainsi d'intégrer les championnats de France à Roland Garros. En + 65 ans, je parviens à intégrer les demi-finales en simple et la finale en double toujours à Paris. En +70 ans, je retourne en demi-finale et je suis sélectionné en équipe de France. Mais, c'est en +75 ans que je réalise mes meilleures performances puisque j'obtiens le titre de champion de France en simple et en double. En outre, avec l'équipe de France, nous nous qualifions pour les championnats du Monde en Croatie. Je remporte une victoire face à un américain très bien classé. L'année, 2017 a été l'une de mes meilleures années avec le titre de champion de France en simple et une 7^{ème} place aux championnats du monde à Orlando. Malheureusement, je n'ai pas pu encore participer aux + 80 ans à cause de la pandémie ce qui suscite beaucoup de tristesse pour moi. Pour résumer, je peux dire que mon parcours est assez atypique avec une force mentale très importante qui m'a permis, de façon paradoxale, de gagner beaucoup de rencontres, en prenant de l'âge ».

Comment maintenez-vous votre corps en forme ? Comment vous entretenez-vous de façon régulière ?

« J'ai un caractère qui fait que je suis très dynamique, depuis que j'ai repris la direction du Tennis Club Dijonnais (TCD). Cela m'a donné de la motivation pour jouer. De plus, depuis très jeune, j'ai su avoir un mode de vie très sain et organisé, me permettant aujourd'hui de conserver une fraîcheur à la fois physique mais aussi mentale. Pour la petite anecdote, lorsque je bas un joueur au championnat de France sur le score de 6/0 6/0 il me demande à la fin du match quel est mon secret pour être aussi vif sur le court et je lui réponds, sur le ton de la plaisanterie, que mon secret réside sur les terres de Bourgogne ».

« Quelles sont vos motivations à jouer encore aujourd'hui ? »

« Jusqu'à maintenant je me suis aperçu que ma force était ma fraîcheur physique et mentale car j'arrive à limiter mes entraînements de façon à y mettre davantage de qualité et non de la quantité. Avant, j'avais tendance à trop m'entraîner ce qui pouvait me porter préjudice une fois arrivé en tournoi car je ressentais un manque d'énergie considérable. Depuis mon rythme d'entraînement a diminué pour se réduire à deux fois par semaine, que j'enchaîne ensuite par une pause durant 4 jours. »

Quels conseils pouvez-vous donner à celles et ceux qui voudraient engager une carrière tardive de haut niveau ou tout simplement conserver la forme ?

Nous avons voulu demander à Henri de réfléchir aux ressorts de sa motivation pour d'une part, parvenir à conserver une fraîcheur physique et mentale et d'autre part, pour devenir un des meilleurs joueurs français dans sa catégorie d'âge.

Sur le premier point, Henri nous indique ne pas pouvoir dissocier son rôle de dirigeant et de gestionnaire du club avec sa volonté de continuer à s'entretenir de façon régulière. Président depuis plusieurs mandats d'un des clubs majeurs en Bourgogne, il précise aimer donner de sa personne et mettre au centre de son engagement la volonté de garder du lien social. La tâche de président d'un club est à la fois « *lourde et légère* ». « *D'ailleurs, je me régale dans le management* ». Un des meilleurs souvenirs de sa présidence est la construction progressive d'une équipe de niveau Nationale 1 à Dijon qui avait atteint le dernier carré des championnats de France en 2014, Dijon étant seulement battu par Sarcelles. Pour cet amoureux du jeu de tennis, « *ce trajet de l'équipe était la cerise sur le gâteau* ».

Sur le second point, c'est principalement une histoire d'ambition venue sur le tard. *Avant ma première participation aux championnats de France +70 ans, je jouais quelque peu en dilettante, avec nulle volonté de gagner à tout prix. Finalement, mes premiers résultats à Roland Garros m'ont permis de prendre conscience que les meilleurs étaient à ma portée. Mon rêve a alors été d'intégrer l'équipe de France.*

Dans ce but, je me suis surtout préparé mentalement. « *Je ne fais ni footing ni natation mais mon physique est sec et correct. Je m'entraîne deux fois par semaine seulement mais j'ai une très bonne alimentation à base de produits frais (mon épouse était cuisinière). Epargné par les blessures, je réagis parfaitement aux amorties et mes coups forts sont le revers et un service régulier. Ma montée au filet suivie au filet est particulièrement efficace* ». Il finit par un grand éclat de rire en indiquant qu'il ne veut pas donner tous ses secrets de peur que ces lignes soient lues par ses adversaires.

Pour ce passionné de tennis, c'est assurément cet équilibre entre un engagement sans faille en tant que dirigeant, un entretien physique sans excès et une ambition tardive mais résolue qui ont permis à Henri Massol, épargné par les blessures, de vaincre d'anciens -15 alors que lui-même n'avait été que 3^{ème} série dans sa vie sportive. Le tout en gardant le sourire et sans se prendre au sérieux.

Surdit  et tennis : Handicap « atout » ou handicap «   tout » ?

Laurent GARROS
Formateur-entra neur CREPS de Poitiers

Mots-cl s : Handicap, surdit , compensation, entra nement

Introduction

Ma responsabilit  de coach des Equipes de France des joueurs et joueuses sourds et mal-entendants de 2007   2013 a  t  l'occasion d'un questionnement, d'une r flexion, et d'une analyse de ce handicap afin d'optimiser leur entra nement. Apr s un approfondissement sur la connaissance de ce handicap et de ses r percussions sur la performance sportive, il m'a sembl  indispensable de penser et de d velopper un protocole exp rimental visant   recueillir des donn es chiffr es sur les temps de r actions visuels des joueurs de tennis sourds compar s au temps de r actions visuels et auditifs de joueurs de tennis valides. Ceci afin de confirmer ou d'infirmer la th se d'une compensation efficace de la perte d'une source sensorielle par l'utilisation d'un autre vecteur sensoriel et de mieux r pondre, ainsi,   l'id e du peu d'importance de l'utilisation de la sph re auditive dans la pratique tennistique en g n ral, de haut niveau en particulier.

Probl matique

Dans l'ensemble de la litt rature, les  tudes dans le contr le du mouvement en boucle ferm e font appara tre l'avantage d'une int gration multi-sensorielle dans avec d'une part la lev e d'une  ventuelle ambigu t  concernant la nature du mouvement en cours et d'autre part, une adaptation du mouvement en cours en fonction du contexte. Des exp riences d montrent aussi que lorsqu'il y a alt ration d'une source sensorielle, le sujet compense en sur-sollicitant les informations sensorielles restantes. Quel peut- tre le b n fice r el de cette compensation pour la performance du joueur sourd ? Quelle incidence cette compensation implique-t-elle pour l'entra neur- ducateur dans l'orientation de son travail en direction des joueurs sourds et valides ?

Protocole

L'optojump est un mat riel d' valuation des qualit s de d tente et d'impulsion de l'athl te ainsi que du temps de r action cons cutif   un signal sonore,   un signal visuel. Il se compose de deux barres compos es de cellules opto- lectriques (une barre  mettrice, l'autre r ceptrice avec syst me de contr le) reli es entre elles  lectriquement, pos es parall lement l'une   l'autre afin de pouvoir  tablir un faisceau opto- lectrique qui sera coup    chaque passage au sol de l'athl te. Les donn es sont recueillies sur micro-ordinateur et sont trait es par logiciel.

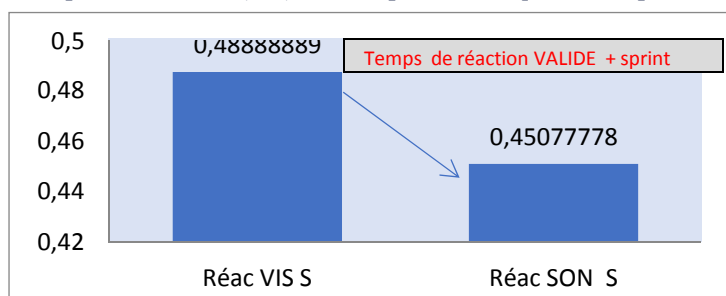
Le public test  est compos  de 7 joueurs et 2 joueuses sourds et malentendants (SME) class s de 15   -4/6 et 7 joueurs et 2 joueuses valides, dont le classement se situe aussi de 15   -4/6.



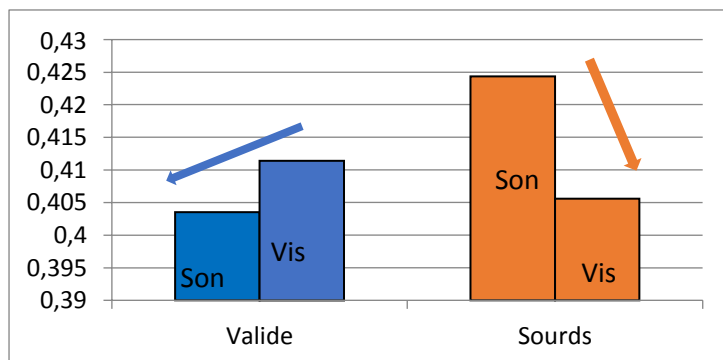
Description du test: Le joueur est plac  dans l'intervalle des deux barres. Il se situe face   l'ordinateur et r agit par un all gement suivi d'une reprise d'appuis et d'un sprint vers l'avant sur 5 m tres   l'apparition du changement de couleur de l' cran de l'ordinateur.

R sultats

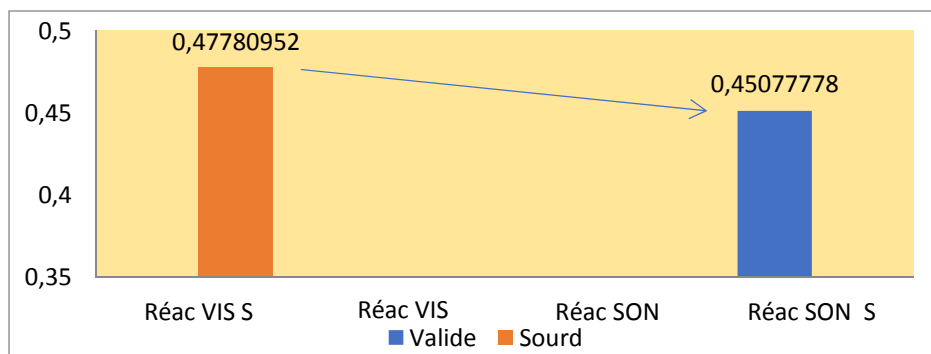
Temps de r action (TR) auditif plus court que le temps de r action visuel chez les joueurs valides. Ce



r sultat confirme les nombreuses recherches qui ont d montr  une plus grande r activit  auditive (140-160ms) que visuelle (180-200ms), l'influx nerveux ne mettant que 8   10 ms pour atteindre le cortex auditif l  o  il lui faut 20   40 ms pour atteindre le cortex visuel.



-TR auditif supérieur au temps de réaction visuel pour les joueurs SME. La prothèse auditive ne permet pas de récupérer un fonctionnement parfait concernant, plus particulièrement, la vitesse de traitement de l'information auditive au niveau des aires corticales ;



-TR visuel des joueurs SME inférieurs au temps de réaction visuel des joueurs valides.

-TR des joueurs SME plus lent que celui des valides lorsque ce dernier voit et entend.

Analyse et interprétation

Il semblerait donc que pour pouvoir se mettre en action, en l'absence d'information auditive, les joueurs de tennis SME aient développé des capacités attentionnelles à partir de l'information visuelle de façon plus importantes que les valides. Si cette information sensorielle est optimisée dans le cadre du retour de service, elle se voit aussi mise en jeu au cours de l'échange à partir des informations que le joueur peut détecter chez son adversaire ainsi que dans le premier temps de vol de la balle (impact adverse-filet). Toutefois, pour ce qui concerne l'échange, l'anticipation pourra aussi être permise à partir d'une lecture précise de sa propre balle produite. Cette lecture ne pourra se faire que par l'intermédiaire des sensations kinesthésiques et tactiles perçues lors de la réalisation de son propre coup. La focalisation de l'attention sur les sensations évoquées ci-avant est un deuxième paramètre à prendre en compte afin d'optimiser ce que sera la réponse tactique du prochain coup. Nous démontrons par cette interprétation l'obligation pour le joueur sourd d'hypertrophier ces capacités attentionnelles visuelles et proprioceptives afin de pouvoir compenser au mieux l'absence d'information auditive.

Il semble capital dans l'entraînement de haut niveau aujourd'hui, que l'ensemble des techniciens (entraîneur et préparateurs physique et mental des joueurs valides et handicapés) prennent davantage en compte cette notion de préparation perceptive et se penchent sur son intégration dans la programmation d'entraînement. La ligne directrice de cette préparation perceptive peut s'organiser autour d'un focus portant sur :

- Le développement de la vision centrale et périphérique à partir d'une définition d'indices précis sur la trajectoire de balle produite et reçue, ainsi que sur des indicateurs pris sur le joueur adverse dans sa préparation à la frappe.

- Le développement de ses sensations proprioceptives à partir d'un accent portant sur un travail corporel prenant en compte son équilibre postural, la position de ses différents segments les uns par rapport aux autres pendant l'action, la perception précise du jeu de contraction-relâchement musculaire pendant l'action ; enfin les perceptions tactiles au niveau de la main à l'impact lors de sa frappe de balle.

Conclusion

Le handicap sensoriel induit des conduites adaptatives amenant à compenser le canal sensoriel déficient par un développement optimum des capacités des canaux sensoriels fonctionnels. Pour les entraîneurs, ce handicap rappelle la voie, trop souvent oubliée, de l'entraînement perceptif, lequel mériterait d'être considéré aujourd'hui comme l'élément de base transversal à la préparation tennistique, physique et mentale du joueur.

Développer une section handi-tennis : retour sur 10 ans d'expérience au DUC Tennis

¹Emmanuel CAPDEPON, ²Julien WHITE et ³Lionel CROGNIER

^{1, 2} Enseignant professionnel, ³Président du Dijon Université Club Tennis

Mots-clés : Projet sportif et social, inclusion, coopération, formation.

Historique du club universitaire et des sections tennis et Handi-tennis

Le campus dijonnais contient un pôle sport très actif, composé notamment, de l'UFR STAPS, du SUAPS, du CRSU et du club universitaire centenaire. Créée en 1973 par Alain Mourey et affilié à la FFT, la section tennis du DUC a compté, selon les années, entre 200 et 305 licenciés, sur un site doté de 11 terrains dont 4 en intérieur, sur lequel les étudiants de l'université ont un accès libre et gratuit pour jouer.

Le démarrage en 2007-2008 d'une section tennis-fauteuil a été le fruit d'une rencontre entre un étudiant en STAPS, inscrit dans la filière Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) puis devenu entraîneur de tennis, et de deux joueurs de la JDA Basket-Ball fauteuil, auxquels se sont joints deux autres coéquipiers. Initialement, c'est plutôt un projet d'accès vers le haut niveau qui conduit à la création de la section tennis-fauteuil. Cependant, après la mutation en 2013 pour raison professionnelle de son leader emblématique, aujourd'hui sélectionné pour les Jeux Olympiques de Tokyo (Gaétan Menguy, 4^{ème} français), et ensuite de son entraîneur fondateur, la section a été mise en sommeil quelques années. Pourtant, en 2021, elle compte 6 jeunes et adultes en situation de handicap (hommes et femmes) venant pratiquer assidûment. L'objet de cette intervention est de mettre l'accent sur les facteurs de ce renouveau et sur les bénéfices de l'inclusion pour un club, devenu l'un des plus actifs en France dans ce domaine.

Du haut niveau vers le bien-être : comment faire évoluer un projet sportif ?

Dans la 1^{ère} période de développement, la section s'est dirigée vers la structuration des entraînements et de la compétition pour ses deux meilleurs joueurs. Cette dynamique a été orientée vers la recherche de partenaires commerciaux afin de soutenir les déplacements dans les tournois. Alors que le club ne parvenait pas à se rendre attractif pour les partenaires, même pour ses deux tournois nationaux du circuit CNGT, le projet de performance en tennis-fauteuil a été, d'emblée, soutenu par les annonceurs (jusqu'à 12 000 euros d'aides). Deux mutations professionnelles ont marqué un coup d'arrêt et il a fallu plusieurs années de réflexion pour que la section - au point mort après les départs de son joueur phare et de son entraîneur fondateur - parvienne à réenclencher un nouvel essor. C'est principalement avec une redéfinition du projet, plus tourné vers la dimension sociale que sportive, que de nouvelles bases ont été recherchées. Tendre vers un « *projet de vie* » et considérer le tennis comme un moyen de développement et de renforcement de l'estime de soi des individus ont été les orientations qui se sont imposées. Le développement global des personnes sur les plans psychologique, physique et social et leur intégration dans le club ont été le parti pris adopté.

De la compétition à la coopération : comment inclure les individus au sein des séances ?

Dans la 2^{ème} période de développement (depuis 2018), un gain progressif d'un à deux licenciés par an a été observé pour atteindre 6 membres en 2021 dont 3 jeunes de 14, 18 et 19 ans. Pour eux, tous débutants, il a fallu greffer d'autres objectifs que ceux associés à la compétition, pour pérenniser leur engagement. C'est une inclusion élargie par rapport à la période initiale qui a été engagée. Le 1^{er} niveau d'inclusion à considérer est celui des personnes atteintes d'un handicap physique entraînant une perte fonctionnelle ne permettant pas une pratique debout, avec deux catégories : la première (« quad ») regroupe les joueurs et joueuses ayant une atteinte fonctionnelle aux membres inférieurs et supérieurs ; la seconde rassemble l'ensemble de tous

les autres joueurs quel que soit leur handicap. Mais, nous avons aussi inclus des personnes valides au quotidien mais qui ne peuvent plus jouer autrement que dans un fauteuil, avec l'exemple d'un sénior de 45 ans, opéré à deux reprises des ligaments croisés mais ne souhaitant plus d'opération. Un 3^{ème} niveau d'inclusion, intéressant pour susciter de la coopération, a été permis par l'interaction entre les joueurs valides et ceux en fauteuil, chacun pouvant évoluer dans différents rôles : distributeur, répétiteur, compétiteur...

Bienveillance, dialogue et formation : quels sont atouts de l'inclusion ?

Comme dans chaque club, l'effort porte sur le relationnel et l'encadrement pédagogique. Mais, pour notre projet, les niveaux de jeu étant différents, le club a donné son accord pour augmenter les créneaux, passant progressivement de 1 à 3 par semaine. Il faut noter que chaque licencié en situation de handicap vient avec son lot de problématiques. Aussi, la bienveillance doit être de rigueur, du côté de l'entraîneur comme des joueurs partenaires ou des tuteurs plus âgés. Un atout de la séance de tennis est sa durée : 1h30 de dépense physique, c'est plus qu'en EPS où les jeunes en fauteuil sont rarement aussi actifs ; la leçon individuelle, c'est une autre occasion de se confier, quelquefois plus longuement que chez un psychologue ou un kinésithérapeute. Plusieurs facteurs ont alors constitué des éléments de transformation : le lien social établi avec les autres groupes ; l'autonomie accordée aux familles pour venir jouer dans la salle ; le riche dialogue avec les parents pour mieux connaître les jeunes ; le travail en synergie avec des kinésithérapeutes, des étudiants en APAS et également des ergothérapeutes pour accélérer les progrès ciblés. Enfin, le développement des compétences de l'entraîneur a été recherché par le suivi, en 2020, du Diplôme Universitaire ESAPS (Educateur sportif et activités physiques pour la santé) de Dijon. Les connaissances acquises, notamment en Education Thérapeutique du Patient (ETP), couplées aux expériences de terrain, ont permis de mieux intégrer la dimension de la santé.

Les ressources de l'environnement : quelles sont nos règles d'or pédagogiques ?

L'environnement est, d'abord, à rassurer. Avec un public mineur, il s'agit autant de gagner la confiance des parents que du jeune joueur lui-même. Quelques principes guident notre collaboration avec la famille : rendre les séances accessibles aux parents et discuter avec eux après le cours ; leur indiquer les contenus abordés ; leur raconter les séances comme une histoire afin qu'ils en comprennent le fil directeur. Cet effort de verbalisation est très important, et le jeune doit y participer pour identifier le chemin parcouru et les difficultés. Les parents qui souhaitent jouer, ensuite, avec leur enfant auront acquis un minimum vital de connaissances du tennis-fauteuil. C'est comme un cours partagé à voix haute.

L'environnement est, ensuite, à solliciter : intégrer, si possible, un stagiaire en APAS ; se mettre en relation avec les principaux acteurs médicaux (kinésithérapeutes et ergothérapeutes nous concernant) ; travailler en synergie avec le jeune ; profiter des stages pour organiser des séances mixtes en utilisant du matériel pédagogique adapté, pour des simples ou des doubles.

Conclusion

S'engager dans le tennis-santé a été un challenge aux multiples vertus dans les deux périodes mentionnées plus haut, tant pour l'objectif tourné vers le haut niveau que vers le bien-être. Pour les enseignants et le club, l'enjeu a été de bousculer les acquis, de se remettre en question, d'élargir sa vision du rôle de l'activité physique et du sport, d'engager des actions de formation et de promotion, de renouveler les compétences et les publics. Le contact avec des joueurs en situation de handicap amplifie la nécessité d'écouter les corps, de communiquer, de lier attache avec les parents. Pour les familles, un nouveau professionnel prenant en charge son enfant, est l'occasion d'acquérir d'autres savoirs sur lui. Enfin, pour le jeune ou l'adulte, l'enjeu est, tout simplement, de s'épanouir davantage et de mieux se porter.

ATELIER 3



Du club aux tournois du Grand Chelem : Un long chemin vers le haut niveau

Marc Barbier
Entraîneur fédéral Ligue d'Occitanie

Mots-clés : Parcours, haut niveau, engagement, vision, confiance, pérennité, équipe, résilience, construction, persévérance, humilité, ambition, obstination

Introduction

Octobre 2020. Sur le central « Philippe Chatrier », un jeune français de 20 ans, Hugo Gaston s'apprête à affronter le numéro 3 mondial en 8^{ème} de finale de Roland Garros, Dominik Thiem, récent vainqueur de l'US Open. La situation est surréaliste et l'émotion immense pour les entraîneurs et les proches. Mais que le chemin fût long pour en arriver là ! Tant d'heures passées sur les courts, en salle de sport, dans les voyages aux quatre coins du globe, à se poser de multiples questions mais sans jamais renoncer. Toute une vie est orientée vers le but ultime : faire une carrière sur le circuit professionnel, jouer les plus grands tournois et atteindre le plus haut niveau. Rien ne doit dévier l'athlète de sa trajectoire, de ses objectifs. La concurrence est bien trop féroce pour s'éparpiller et perdre du temps. Mais pour accéder à ce niveau, quels prérequis et capacités faut-il repérer ? Quelle stratégie faut-il mettre en place pour atteindre ces sommets ? Comment imaginer le futur ? Quel niveau d'engagement doit-on s'imposer ? Voilà les thèmes traités dans cette intervention.

6-13 ans : Approche holistique de la formation du jeune joueur

Mai 2006. Après avoir échangé quelques balles avec un jeune joueur de 5 ans et demi, la conviction de me trouver face à un potentiel singulier m'envahit. Je découvre des qualités innées essentielles pour un joueur de tennis : coordination générale, couverture de terrain, perception du jeu, plaisir de pratiquer, efficacité gestuelle. Après cette observation, des questions me taraudent : comment s'y prendre ? Quel plan de formation élaborer pour être le plus efficace possible ? Quel temps et quelle énergie puis-je consacrer à ce projet ?

Après avoir réfléchi à ces problématiques, les séances pouvaient débuter 4 mois plus tard. Une entrevue avec les parents pour poser le cadre et se mettre d'accord sur le mode de fonctionnement fût le préalable. Chaque intervenant doit être à sa place, jouer son rôle avec précision et éviter d'empiéter dans le domaine de l'autre. Sans certitude aucune mais avec de fortes convictions, l'aventure pouvait débuter avec l'espérance folle de pouvoir aider ce jeune joueur à atteindre ces rêves. Une vision à long terme s'imposait à moi. Cette démarche devait intégrer tous les facteurs de la performance. Dégagé de toutes contraintes liées à la compétition (pas de tournois avant 8 ans), j'avais toute latitude pour programmer les périodes. En collaboration avec son club durant les 3 premières années, nous devions établir des semaines équilibrées, variées, adaptées pour éviter la monotonie :

- Séances individuelles et collectives afin de ne pas l'isoler ; -
- Organiser des activités sportives variées au service d'une spécialité. -
- Suivre son biorythme durant la semaine en étant attentif au volume et à l'intensité des séances.
- Proposer des temps de pratique libre et non contrainte car le plaisir reste le moteur prioritaire de la motivation.

L'approche pédagogique partait du postulat que primait l'aspect ludique, autrement dit que l'apprentissage de la technique n'était qu'un moyen de progression et en aucun cas un but. Dans toutes les consignes techniques, nous devions donner du sens en lien direct avec le jeu sans quoi, le jeune ne serait pas à l'écoute. Autre paramètre essentiel : la confiance. Elle se gagne par la parole mais surtout par l'écoute et par les actes. Sans confiance réciproque, pas de projet stable : elle assure alors la pérennité du projet et un climat de fonctionnement apaisé. Les premières compétitions sont arrivées vers l'âge de 8 ans. Elles permettaient simplement d'évaluer et de fixer d'autres objectifs de progression. Les résultats n'avaient que très peu d'incidence sur la planification générale. Ensuite, une équipe s'est constituée autour d'Hugo avec un préparateur physique, un kinésithérapeute, un médecin. Le volume global de pratique a augmenté progressivement de façon à le préparer aux années « entraînement » qui suivraient.

14-17 ans : Intégration dans les Pôles France

Septembre 2014. Hugo intègre le Pôle France de Poitiers, puis, 2 ans après, il est admis à l'INSEP. Ces 4 saisons lui permettent de « goûter » à la vie d'un sportif de haut niveau. Le volume d'entraînement est plus conséquent, l'intensité générale est en augmentation, la concurrence est quotidienne, la stimulation du groupe permanente, l'exigence de l'encadrement élevée. Il découvre le rythme soutenu des voyages et des longues tournées. La relation avec de nouveaux entraîneurs lui fait découvrir d'autres méthodes, d'autres discours et de progresser à leurs contacts. Durant cette période, les résultats prennent une importance nouvelle. Hugo sera contraint de transformer ces attentes en énergie positive. Le haut niveau passe aussi par la gestion des victoires et des défaites. A noter que la dimension de résilience individuelle est un élément déterminant dans la pérennité de la carrière. Pour cela, nous devons nous garder de tout comportement excessif vis-à-vis des résultats ce qui, à terme, pourrait déclencher un épuisement psychique fatal à la progression. A ce stade-là, Hugo commence à transformer ses rêves en objectifs.

17-20 ans : Retour aux sources et découverte du circuit professionnel

En 2017, suite à un changement de stratégie fédérale, Hugo revint à Toulouse poursuivre sa formation. Nous pouvons dire, à présent, que ce retour aux sources a été largement positif. Après une période, bien légitime, de réadaptation mutuelle, nous avons organisé une période foncière qui a rapidement abouti à la victoire au tournoi de « l'Orange Bowl ». Certains pensaient qu'Hugo devait immédiatement basculer sur le circuit pro. Je ne partageais pas cet avis considérant qu'il avait besoin de ce temps pour consolider ses bases. La carrière d'un joueur de tennis s'apparente plus à un ultra marathon qu'à un sprint : « prendre son temps sans jamais en perdre ». La suite validera cette stratégie : la saison en junior le propulsera numéro 2 mondial puis il enchaînera par une 1^{ère} saison sur le circuit pro, riche de 4 titres en tournois Futures et d'une place de 240^{ème} mondial en fin d'année. Au-delà des victoires et des titres, ce qui m'a toujours le plus importé est le contenu de progression, la construction globale du joueur : tout d'abord former un athlète complet, s'attacher à l'équilibre de l'individu afin d'aboutir à la performance. Pour nous aider dans cette démarche, une préparatrice mentale est venue renforcer l'équipe. Cette vision nous a porté jusqu'à Roland Garros 2020. Il faut bien l'admettre, nous n'arrivions pas avec beaucoup de certitudes. La période avant le tournoi n'avait pas été couronnée de succès contrairement à la semaine de préparation précédant le tournoi, d'excellente qualité. L'alignement des planètes a opéré au cours de Roland Garros avec un premier tour favorable, un second match remporté face à un adversaire surpris par la résistance, le 16^{ème} de finale face à Stan Wawrinka gagné en 5 sets en proposant un jeu déstabilisant ce grand Champion et une défaite héroïque en 5 sets face à Dominik Thiem, annonciatrice de futures victoires, en proposant une résistance qui nous a tous bluffée. Au fil du tournoi nous avons été face à des événements jusqu'alors inconnus et nous avons dû nous adapter et y répondre de façon à ne pas dévier de notre mode de fonctionnement. « La bulle » sanitaire a été certainement salvatrice dans le sens où elle nous a protégé d'un environnement pouvant devenir irrationnel.

Conclusion

Une fois le tournoi terminé et après un temps de « digestion » nécessaire, cet épisode hors norme nous a permis de prendre conscience des possibilités d'Hugo : il en est capable ! Mais avec la conscience que ce niveau n'est pas celui qu'il pourra proposer chaque semaine. Notre mission pour le futur est d'y revenir sans brûler les étapes, en gardant notre feuille de route et faire en sorte que le niveau moyen s'élève progressivement et durablement. Toute l'équipe est totalement consciente de l'immense parcours qu'Hugo devra encore accomplir pour atteindre ses objectifs. Les derniers échanges sont les plus difficiles à gagner. Tout peut se jouer sur des détails, sur sa volonté à repousser au plus loin ses limites, sur la capacité à trouver les solutions. La persévérance et la croyance forte permettront à Hugo de franchir les obstacles qui vont s'ériger face à lui tout au long de son chemin. Tant de sportifs sont restés à la porte de leurs rêves que nous allons faire en sorte de rester bien éveillés, avec humilité et ambition et éviter les pièges tendus par l'illusion de la gloire, en suivant les conseils de Christophe André : « *On ne devient pas virtuose par illumination soudaine mais par obstination patiente* ».

Amener le joueur et son environnement vers une dynamique de progrès

Emmanuel PLANQUE
Entraîneur National

Mots-clés : Éducation, environnement, projet, confiance, attitude, émotions, relation

Introduction

Bien entendu, au cours de cette intervention, nous allons partager des idées telles que le pacte relationnel, la compréhension de l'univers de l'athlète, sa culture, son éducation, ses expériences ou la dynamique de progrès.

Cependant, nous nous interrogerons, d'abord, sur la place que peuvent avoir ces « concepts » dans le développement de l'individu, depuis le plus jeune âge. Comment parler de pédagogie, de cette pratique d'intervention normée et intégrée dans une culture, sans commencer par le respect de la singularité de cet individu ? Comment ne pas réfléchir, en amont, par une réflexion depuis le point de départ et pas uniquement au moment où l'entraîneur prend en charge l'athlète pour tenter de le conduire sur le chemin du haut niveau et vers l'accomplissement d'un projet de performance ?

Ensuite, il sera question d'un pacte de confiance, basé sur le respect et la vie sur le circuit sera abordée, mais surtout le sens des voyages, pour un entraîneur itinérant, à la recherche du progrès et, avant tout, de belles rencontres sur le plan humain.

Mettre en confiance un enfant

L'enfant a des capacités d'adaptation et de développement extraordinaires. Sous peu qu'il soit stimulé par ses parents, sa famille ou des pairs, il commence déjà, après quelques mois de vie, à bouger, à se mouvoir, à se déplacer, à marcher, puis à parler pour se doter de compétences multiples qui contribuent à l'aider à construire son intelligence.

En parallèle de son histoire personnelle et familiale, la société qui l'entoure joue rapidement son rôle (sous la forme de l'éducation scolaire dans les sociétés avancées). Elle bouleverse son existence et son développement, le dote de nouveaux pouvoirs d'action, de moyens d'agir sur le monde et son environnement qui le conduisent aussi à coopérer, à travailler avec les autres et sous le regard des autres.

Nous - les « enseignants » - commençons notre intervention pour aider à apprendre ces sujets naïfs et curieux aux potentiels insoupçonnés. De nombreuses enquêtes ont établi les travers de l'éducation scolaire quand l'évaluation, la notation, le classement, la comparaison aux autres font leur apparition. Or, Henri Laborit disait « *l'intelligence se fout de la compétition* ». Nous faisons, peut-être, rentrer la jeunesse dans un processus complexe fait de doute, parfois de souffrance, probablement pire quelques fois, lorsque l'estime de soi est en jeu.

La vie sur le circuit : le sens d'une aventure humaine

Aussi, mon témoignage vise à faire partager plus de 25 ans d'expériences pédagogiques et d'aventures humaines intenses, deux aspects que je peine à dissocier. Travailler sur le circuit international - avec des garçons comme avec des filles, de ce point de vue, ne change pas la donne, même si ces dernières mettent souvent un engagement très touchant qui ressemble à une quête - constitue une véritable aventure humaine et chacun des protagonistes a, au final, une vraie responsabilité.

Mes expériences vécues, en club comme en tant qu'entraîneur national, n'ont pas toutes conduits à la réussite, au plan de la performance, mais elles ont toutes été humainement passionnantes. Au-delà des résultats, ce qui est à rechercher, c'est une espèce de rapport basé sur le respect, sur la confiance, bien au-delà des résultats.

Message aux parents

Avec cette philosophie, entraîner sur le circuit m'apparaît comme un métier qui a du sens, malgré l'itinérance quotidienne. Le sens que je donne à mes voyages et aux contraintes des déplacements est donc, d'abord, celui d'une aventure humaine, à la recherche du progrès, à la volonté de travailler dur, pour aller chercher des victoires. C'est donc un message positif que je souhaite adresser aux parents : « *j'apprends* » autant de leurs enfants qui, je l'espère, « *apprennent* » autant de moi.

Le rôle essentiel des parents dans l'accompagnement de la performance

Séverine Tamborero

Directrice des 10 ans et moins et des clubs de Haute Performance

Tennis Canada

Mots-clés : Haute-performance, entraîneur, parent, succès.

Quel parent n'aimerait pas voir son enfant devenir le prochain Roger Federer ou la prochaine Serena Williams ? De nos jours, on recherche la performance à tout prix, peu importe les conséquences. On oublie que le processus doit se faire dans le plaisir, une notion qui s'efface parfois derrière cette quête de la performance !

Combien de fois ai-je vu un parent s'improviser entraîneur, nutritionniste ou psychologue afin de pousser l'enfant à son meilleur ?

Les parents et les entraîneurs doivent se donner comme objectif principal d'aider les enfants à réussir dans un sport qui contribuera à leur valorisation et à leur développement humain.

Il doit y avoir un équilibre et une bonne communication entre l'**entraîneur**, l'**athlète** et le **parent**. C'est ce que j'ai appelé le triangle du succès. Il faut que chacun connaisse son rôle et ses limites et que chaque parti comprenne son implication. Aussi, il faut bien définir notre centre, le succès.

Il est bien avéré qu'un parent trop impliqué peut nuire au développement de son jeune, voire même le faire décrocher. Le réflexe de l'entraîneur est alors de le tenir à l'écart (surtout les types envahissants !) du développement sportif. Ceci est une erreur.

Les parents doivent faire partie intégrante du développement de l'athlète. Ils ont un rôle important à jouer dans le développement. Il sera différent en fonction de l'âge et des objectifs. Le support des parents (quand il est bien fait) augmente même les possibilités pour un athlète d'atteindre des résultats plus élevés.

Les cinq piliers d'un fonctionnement vertueux du triangle du succès sont :

- L'instauration d'un système d'appartenance et d'objectifs partagés par tous,
- La communication et le dialogue entre les intervenants
- L'accès simplifié au processus de performance de l'athlète qui doit se concentrer sur son développement et non sur des facteurs extérieurs
- Le temps pris par l'entraîneur pour communiquer ses attentes et ses objectifs aux parents
- Des parents qui incarnent pleinement et positivement leur rôle de parents, c'est-à-dire supporter et encourager l'enfant dans la victoire comme dans la défaite.

Référence

Tamborero, S. et Despatie, C. (2013). *La performance à quel prix*. Les Editions de l'Homme.

Intérêts et planification de séances longues sur le court

Bruce LIAUD

Responsable du Pôle France de Poitiers

Mots-clés : Fiabilité, qualité, endurance.

Mes constats

Lors de mes accompagnements sur les différents tournois Tennis Europe mais surtout sur le circuit Itf Juniors, avec les joueurs du Pôle France de Poitiers, j'ai pu constater l'évolution du jeu et l'augmentation de la durée et de l'intensité des matches, la plupart des matches ne durant jamais en dessous des 2 heures. Suite à ces constats et des discussions avec des différents collègues entraîneurs, j'ai décidé depuis quelques années de faire évoluer les planifications afin de privilégier les séances quotidiennes longues au détriment de séances de 1h30 à 2h, réalisées deux fois par jour. On s'aperçoit que les jeunes, en match, ont une baisse de régime que l'on pense liée au score mais qui en fait, apparaît souvent au bout d'1h30, 1h45 de jeu, donc qui pour moi correspond plutôt à la durée de leurs séances quotidiennes.

Que ce soit pour les joueurs qui visent le haut niveau mais aussi pour des compétiteurs de club qui en tournoi peuvent jouer plusieurs matches par jour, ces séances ont beaucoup d'avantages dans tous les secteurs du jeu, représentent le cœur de l'activité et sont faciles à mettre en place.

Bien sûr, il m'arrive de revenir sur le court plus tard dans la journée pour une courte séance technique sans impact physique.

Intérêts principaux

Les intérêts et les bénéfices sont multiples.

Si l'on veut respecter les caractéristiques essentielles du jeu, il est indispensable de rester centré sur l'activité et travailler les différents domaines en relation avec le tennis. Passer du temps sur le court est un élément incontournable. Connaître ou non la durée de la séance, savoir qu'il va rester plus ou moins longtemps sur le court va permettre au joueur de se rapprocher et de ressentir les différentes émotions d'un match (euphorie, frustration, fatigue, incertitude...) et à l'entraîneur, d'identifier les moments clés de l'entraînement.

Dans ces différents moments, ce dernier aura à sa disposition plusieurs points de contrôle particulièrement importants dans une perspective de progression du joueur dont la fiabilité technique. En effet, savoir que l'on peut s'appuyer sur une technique solide rend toujours plus fort. Cette fiabilité doit être également tactique : être capable de maintenir ses schémas avec conviction, lucidité et dans la durée peut permettre de prendre un avantage sur l'adversaire qui va sentir chez vous une endurance technico / tactique. Enfin, une autre fiabilité fondamentale à contrôler est tout à la fois physique et mentale. Ces moments dans la séance où le joueur tiendra ou pas seront les mêmes qui feront basculer ou pas le match en sa faveur. Nous devons donc être intransigeant avec l'attitude du joueur et la réussite des objectifs d'entraînement tout en lui donnant les repères et les outils pour ne pas lâcher.

On veut souvent dissocier et travailler indépendamment les différents facteurs de la performance (technique, physique et mental) alors que, me semble-t-il, il s'agit plutôt de recentrer la majorité du travail sur le court lui-même. En plus du gain de temps, cela correspond davantage à la réalité vécue du tennis en compétition. Malgré tout, un travail en dehors du terrain est indispensable de façon à rééquilibrer la musculature et prévenir le plus possible l'apparition des blessures.

Recommandations pour la mise œuvre

Que ce soit pour un joueur qui s'entraîne 20 heures ou pour un autre seulement 3 fois par semaine, il est judicieux de planifier, avec le préparateur physique, les séances de façon cohérente. Il est impératif d'adapter le contenu des entraînements précédents tout comme ceux qui suivent ce type de séance. Chez les jeunes joueurs, comme pour ceux qui ne sont pas habitués à rester longtemps sur le court, il faut commencer à augmenter progressivement la durée et la répétition des séances. L'objectif, dans un premier temps, est de maintenir la qualité de travail, de concentration et d'investissement. Apprendre à rester longtemps sur le court va se faire progressivement. La baisse de la qualité entraînera alors l'arrêt de la séance : la qualité prévaut sur la quantité mais l'objectif reste de faire de la qualité dans la quantité.

Habituellement, je divise en 3 temps équivalents les séances longues.

Un 1^{er} tiers est constitué de situations fermées (gamme) en étant très attentif à la qualité et la justesse (technique, longueur ...) de chaque frappe mais aussi au moment de prise de balle. Cela permet de travailler la technique dans la répétition ainsi que la concentration. Un 2^{ème} tiers comprend des situations tactiques (schémas de jeu ou mixtes). Il s'agit de mettre en place des exercices incontournables (surtout chez les jeunes), de leur demander de les répéter en étant précis, audacieux et en montrant beaucoup d'engagement. Il faut ici contrôler l'exécution technique des schémas et des coups jusqu'à la finition du point. Enfin, un dernier tiers est réalisé sous forme de set ou match en fin de séances avec plusieurs intérêts : sur le plan énergétique, la sollicitation est moindre que les deux premières situations. Jouer des sets en commençant fatigué va permettre de contrôler à la fois les fiabilités vues ci-dessus tout en restant particulièrement vigilant *sur l'attitude*. Nous sommes, là, au cœur des situations clés d'un match avec fatigue, perte de lucidité tactique possible, frustration éventuelle ...

Retours de joueurs sur les séances longues

En faisant verbaliser les jeunes, plusieurs éléments sont valorisés : une meilleure connaissance de soi sur le plan tennistique mais aussi comportemental ; un sentiment de plus grande confiance en match car ils savent qu'ils peuvent tenir l'effort dans la durée ; une prise de conscience de l'intérêt de la récupération, de l'hygiène et du soin (alimentation, hydratation, sommeil).

Réflexions personnelles sur l'entraînement et la formation

Le travail en équipe est indispensable notamment dans les structures fédérales où nous avons la chance d'avoir un vrai staff d'encadrement autour du joueur (Préparateur physique, le médical, préparateur mental...). La famille du jeune est aussi impliquée dans le projet. Il est indispensable que l'entraîneur tennis soit le « chef d'orchestre » et le coordonnateur de cette cellule. Un autre point important à considérer dans la planification des entraînements est l'intérêt de s'entraîner certains dimanches et ainsi mettre les jours de récupérations en semaine. Trop souvent, le dimanche ou le week-end correspond au repos alors même qu'il représente les phases finales d'un tournoi. Non seulement, il faudra être prêt à jouer en fin de semaine en étant fatigué mais il faudra en plus jouer son meilleur tennis et ceci, le plus souvent, face à l'adversaire le plus coriace du tournoi. Cela s'apprend à l'entraînement et est réalisable par tout le monde. C'est pourquoi je parlerai plus de cycles d'entraînements.

Conclusion

Cette approche me permet de rester au plus près des situations de matches et de compétitions. Programmer des séances longues est alors un outil de formation pour intervenir dans tous les secteurs nécessaires pour atteindre le haut niveau et obliger le joueur à puiser dans ses ressources tennistiques, physiques et mentales, même à l'entraînement. Il n'existe pas une façon unique pour faire progresser un joueur. Cependant, les bénéfices multiples des séances longues expliquent qu'elles soient au centre de mes entraînements comme de mes convictions.

Coach et entraîner : deux dimensions différentes du métier

Gilles CERVARA

Coach professionnel sur le circuit ATP

Mots-clés : Coacher, entraîner, postures, compétences, performance

Introduction

Coach et entraîneur, ces deux dénominations du métier d'entraîneur de tennis sont généralement utilisées de façon indifférenciée désigner celui qui entraîne, fait apprend, développe, éduque, influence, accompagne, inspire, conseille, facilite le joueur pendant un temps plus ou moins long de sa carrière, sur et en dehors du terrain, un enfant comme un adulte, un NC comme un Top 10 mondial, un inconnu ou un joueur star.

Mais, nous sommes-nous suffisamment interrogés sur les contours, les champs d'intervention, les postures et les compétences d'un entraîneur et ceux de ce que l'on nomme un coach pour considérer encore ces deux rôles identiques ou indifférenciés ? Ne faisons-nous pas un amalgame ou une erreur ? Ne réduisons-nous pas le champ de chacun lorsque nous considérons identiques et indifférenciés les compétences et savoir-faire d'entraîneur et les compétences et savoir-être d'un coach ? Ou pire encore n'attribuons-nous pas des compétences à l'un qui appartiendrait à l'autre ; des compétences et savoir-être que nous ne comprenons pas, ne savons pas reconnaître et ne maîtrisons pas ?

Deux dimensions différentes mais interconnectées : le concept de coach-entraîneur

Entraîner n'est pas coacher. Coacher n'est pas entraîner.

Entraîner - ou la dimension du quoi ? - est relié avec toutes les tâches de mise en situations, de répétitions, d'organisation, de programmation, de développement, de connaissances technico-tactico-physique de la discipline. C'est la partie visible du métier.

Coacher - ou la dimension du comment ? - est relié à la qualité de relation et de communication centrée sur le joueur, son monde, son écologie. C'est la partie invisible. Celle dont il est difficile de parler, qui n'est pas tangible et qui demande finesse, subtilité et à l'instar de ce que dit Francisca Dauzet, « avec élégance ». Il s'agit de savoir-être à développer.

Ces deux dimensions sont différentes et distinctes tant dans la posture qu'elles nécessitent d'employer que dans le champ des compétences à maîtriser. Différentes et distinctes pour ce qu'elles sont et contiennent mais totalement interconnectées dans la pratique quand au contact du joueur, l'entraîneur-coach baigne quotidiennement et de manière permanente dans ces deux dimensions. Il doit alors en assumer les changements de postures au gré des situations rencontrées, tout en sachant quand et comment passer de l'une à l'autre.

Les questions autour de la dimension du *coaching*

Pour ce qui me concerne, accompagner un joueur dans son développement quotidien confère à l'individu la responsabilité et l'exigence de devoir maîtriser et la dimension du quoi, reliée aux qualités et aux missions d'entraîneur, et la dimension du comment reliée aux qualités et savoirs-être relationnels et communicationnels de la posture de coach et ce avec une meilleure maîtrise et utilisation. En effet, je rejoins ici Nick Winkelman sur ces idées concernant le coaching des entraîneurs.

Pourtant, quel est vraiment l'intérêt accordé par les coach-entraîneurs au développement (et quel développement ?) des compétences et des savoirs-être de chacune de ces deux dimensions qui composent leur métier dans son exigence globale ?

Aujourd'hui, nos connaissances et nos savoir-faire dans la dimension entraînement sont très bien développés. Mais, est-ce que le niveau de compétences, de savoir-être, de formation et d'accompagnement de cette dimension du coaching de l'entraîneur est à la hauteur des besoins et des attentes pour servir l'efficacité du système de la performance humaine et sportive ? C'est un peu comme si nous avions une voiture de course composée des meilleurs pièces (entraînement) mais que cette voiture était pilotée par une personne qui ne connaît pas, ou presque, comment cette dernière fonctionne (coaching).

Toutes ces réflexions, depuis le fait de penser qu'un entraîneur et un coach sont deux dimensions différentes menées par la même personne jusqu'aux questions du développement, de la formation et de l'accompagnement des coach-entraîneurs, sont issues de ma pratique quotidienne et de mon expérience de coach-entraîneur auprès de juniors, d'adolescents, de garçons, de filles, de joueurs(ses) semi-professionnel(le)s et de joueurs du top 10. Mais c'est aussi l'expérience de fondateur et manager d'un centre de haut niveau qui s'exprime là. Ces réflexions ont pour objectif d'interroger les pratiques actuelles afin d'optimiser la performance humaine et sportive du tennis de demain.

Références

Dauzet, F. Psy-coach de la performance auprès de sportifs de haut niveau (Top 10 ATP, Football, Natation, Kayak, BMX, Gym...).

Winkelman, Nick. Athletic Performance & Science expert. Auteur de « The Language of coaching ».

Vers une place centrale de l'entraînement tactique en tennis ?

François OUSSET
UFR STAPS Dijon - Le Creusot, Université de Bourgogne

Mots-clés : tactique, spécificité, complexité, émergence, pédagogie

Introduction

L'entraînement sportif est traditionnellement découpé en quatre grandes dimensions : la technique, le physique, la tactique et le mental. Or, la part accordée à l'apprentissage technique dans l'enseignement du tennis occupe encore, de nos jours, une place très importante : la leçon individuelle, les gammes, le panier mais également la nature des instructions verbales de l'enseignant sont des formes différenciées mais néanmoins orientées la plupart du temps vers l'amélioration de la technique gestuelle du joueur. Par ailleurs, les sessions d'entraînement physique pour les compétiteurs sont devenues systématiques. Ces séances sont composées le plus souvent d'exercices décontextualisés visant un renforcement musculaire et/ou cardio-musculaire. La dimension mentale n'est que peu ou pas entraînée en tant que telle, en dehors de la concentration imposée par l'exercice lui-même. Quelques rares coachs peuvent être amenés à proposer des routines mentales à activer entre les points pour permettre au joueur de prévenir et gérer ses états d'énervement, de frustration et maintenir ainsi un niveau de concentration optimal pour le point suivant. Enfin, la dimension tactique de l'entraînement concerne les situations d'opposition jouées sous forme de points respectant "l'ambiance" du match. Traditionnellement, ces situations se déroulent en fin de séance. Or, si nous définissons la tactique comme la capacité à gérer de façon optimale le rapport de force en situation de jeu afin de gagner le point, alors, à ce titre, elle doit représenter une place centrale dans la séance. Finalement, considérer que l'ensemble des dimensions sont « *infiniment enchevêtrées* » (Morin) constitue l'objet de notre réflexion avec l'idée centrale que cette dimension tactique va permettre de travailler toutes les autres en respectant leur spécificité.

Le tennis en tant que sport d'opposition : un « système complexe auto-organisé » ?

Finalement, l'essence du tennis ne peut réellement se révéler que par le biais des caractéristiques communes des sports issus de la même famille. Ce sont ceux dont le sens de l'activité vise à « *maîtriser un rapport humain d'action-réaction* » afin de « *s'imposer à autrui* » (Metzler) : tous les sports d'opposition comme le football, la boxe ou le rugby font partie de cette catégorie. Nous proposons sept ingrédients essentiels pour les définir : un match (des règles, un gagnant, un perdant), un affrontement (adversaires en face à face direct), un rapport de forces fluctuant (favorable, neutre, défavorable), de l'incertitude (choix des joueurs, aléas du jeu), un camp à défendre en même temps qu'un camp à attaquer, une urgence décisionnelle et un conflit précision/vitesse. A l'image de la réalisation d'un plat en cuisine, ces ingrédients doivent être tous présents, en même temps et dans le même "récipient". Ainsi, ils interagissent et se co-déterminent les uns avec les autres faisant émerger le jeu de tennis dans toute sa saveur et son imprévisibilité, révélant ainsi l'essence même de sa réalité aussi ineffable qu'indescriptible. D'une certaine façon, il s'agit d'une "réaction chimique" qui ne peut avoir lieu qu'en présence de l'ensemble de ces éléments. Dans ces conditions, ce que l'on voit (la technique, le physique, les phénomènes attentionnels...) pourrait être davantage des phénomènes qui émergent de cette mise en présence. C'est pourquoi l'anticipation, la frappe, la vitesse, le temps de réaction, l'endurance, la concentration, les intentions, les déplacements, les déplacements, la perception, etc... sont des éléments qui peuvent tous apparaître profondément dépendant des circonstances du jeu. Ne sont-ils pas alors des formes de réponses à une situation créée par le jeu lui-même ? Dans cette perspective ce sont donc les relations

entre les éléments qui permettent d'entrer dans la réalité du match... et d'en sortir si on les ignore. Ils formeraient alors un tout autonome irréductible constituant « *l'intégrité incassable du jeu* » (Frade) représentant la spécificité même du tennis. Ne faut-il pas alors, comme le suggère Edgar Morin dans d'autres domaines, adopter dans l'entraînement en tennis une attitude épistémologique complexe qui est seule « *capable de traiter avec le réel et de dialoguer avec lui* » ?

Quelle pédagogie adopter pour respecter la complexité du jeu ?

Si c'est la mise en présence de toutes ces dimensions qui constitue la réalité concrète à « maîtriser » pour le joueur alors il est nécessaire qu'il trouve des solutions dans un contexte incertain et en évolution permanente, c'est-à-dire dans le contexte de l'opposition. Dans ces conditions, l'enseignant doit plutôt ressembler à un « *concepteur d'environnements d'apprentissage* » (Seifert & Davids). Il s'agira alors de faire émerger le comportement attendu en manipulant les contraintes clés du jeu afin que le pédagogue puisse concrètement obtenir ce qu'il cherche. Il lui faudra donc clairement les identifier de façon à éloigner l'apprenant de sa zone de confort c'est-à-dire de ses habitudes en lui fournissant des informations pertinentes sur le « où » explorer. Dans ce but, la modification des règles du jeu comme les lancements de jeu, les obligations à respecter (le jeu de l'adversaire, le nombre de frappes pour... les moments de frappe, les zones de jeu), la façon de marquer un point... sont des exemples de paramètres, parmi d'autres que les enseignants pourraient modifier de façon à contraindre la dynamique du comportement vers l'objectif visé. Paradoxalement, ce sont des contraintes qui vont véritablement libérer le joueur de ses modèles préférés d'action et de perception. Comment par exemple travailler la vitesse de déplacement du joueur ? Dans une approche globale et contextualisée, cette qualité est problématisée différemment en apparaissant davantage liée à la qualité du déplacement du joueur ainsi qu'à sa capacité à "voir avant" l'intention adverse et non comme une simple dimension physique. Dans ces conditions, comment contraindre le joueur à se replacer différemment et à "voir avant" ? Une situation dans laquelle le joueur est obligé d'avoir en permanence les deux pieds dans le terrain pourra être pertinente pour solliciter ses processus d'anticipation (le joueur se met en "danger") et favoriser sa capacité à couper les trajectoires. De même, être obligé de frapper les balles avant le sommet du rebond pourra avoir le même effet. Dans tous les cas, il s'agit de respecter une opposition réelle et significative dans laquelle chacun des protagonistes cherche à gagner le point.

Conclusion

La modification des règles du jeu pourrait alors apparaître à l'enseignant comme un levier pertinent pour développer, à l'entraînement, les compétences requises en match. De plus, en plaçant le jeu comme support privilégié des apprentissages, le tennis devient une activité intrinsèquement motivante à tous les âges et à tous les niveaux. Pourtant, de nombreux freins existent encore aujourd'hui pour proposer ce type de séances dans lesquelles l'entraînement tactique occupe une place centrale : le système scolaire et universitaire ainsi que les formations professionnelles qui ont tendance à cloisonner la réalité et ainsi les façons de penser ; « *l'activité simplifiante de la connaissance scientifique* » (Morin) qui a du mal à concilier le respect de l'écologie de l'action avec sa méthodologie rigoureuse ; aussi, la référence au modèle du haut niveau alors qu'il ne semble pas exister de modèle théorique figé et prédéfini mais plutôt un mouvement hautement individualisé à apprendre de façon implicite et surtout de manière exploratoire. Penser la complexité, c'est penser le global et le multi-dimensionnel mais cela ne requiert-il pas également, comme le disait Gaston Bachelard, de « *penser contre son cerveau* » ? Sans adversaire, ce jeu n'a ni sens ni existence. Le tennis, à l'image d'un jeu de société, est une tactique en action, riche en aléas, concentration et émotions. N'est-ce pas alors le véritable fil conducteur qui devra guider, demain, la première séance de l'enfant à l'école de tennis tout comme les entraînements au plus haut niveau ?

ATELIER 4



Point de vue d'un Kinésithérapeute sur la prise en charge en tennis

Jérôme GUYON
Masseur-kinésithérapeute D.E

Mots-clés : rééducation, bilan clinique, prise en charge globale, douleur, environnement.

Introduction

Kinésithérapeute depuis juin 2015 et spécialisé dans la rééducation musculo-squelettique, je soigne des sportifs de toutes les disciplines dont le tennis avec une démarche qui s'appuie sur l'EBP (evidence based practice: pratique basée sur les preuves scientifiques), mais aussi basé sur la douleur du patient. L'intervention qui suit présente le bilan clinique puis la prise en charge du sportif dans son ensemble. Enfin, sont exposés la préparation mentale pour un kinésithérapeute ainsi les limites des croyances des thérapeutes et les différents champs d'étude possibles du système nerveux central.

Place importante du Kinésithérapeute pour le diagnostic et la prise en charge

Le tennis est un sport asymétrique où les mouvements répétés sont nombreux, avec un appareil locomoteur fortement sollicité. Ceci provoque des tensions, des inflammations ou d'autres douleurs. Les principales blessures rencontrées au tennis sont les douleurs d'épaule (le conflit sous acromial, les tendinopathies de la coiffe des rotateurs), du coude (tennis elbow), du poignet (canal carpien), de genou (tendinopathies rotuliennes, lésions méniscales), de la cheville (entorse aiguë ou instabilité chronique). Mon bilan clinique comprend : l'interrogatoire (l'identité du patient, son contexte de vie, l'histoire de sa maladie, etc.). Il est suivi d'un triage avec différents drapeaux de couleur puis l'étude de la douleur, les tests cliniques, le lien entre les déficits trouvés et le plan de traitement. Voici une illustration : le motif de consultation est une douleur antérieure de l'épaule droite chez un droitier. Après l'interrogatoire, je m'assure que le patient ne présente pas de drapeaux bleus (facteurs économiques et sociaux), de drapeaux noirs (facteurs professionnels), ni de drapeaux rouges (fièvre, infection, tumeur...). En cas de drapeau rouge, je redirige le patient vers un médecin. Les drapeaux jaunes sont les facteurs psycho-sociaux (croyances, interprétations, peur du mouvement, catastrophisme) pouvant présenter des freins à sa récupération. La douleur du patient est ensuite analysée (où ? quand ? comment ? pourquoi ? est-elle progressive ? est-elle spontanée ? est-elle provoquée ? est-elle latente ?...). Dans cet exemple, le patient avait une douleur antérieure de l'épaule calmée par le repos, absente la nuit, irradiante dans les cervicales et les muscles du bras avec une sensation de coup de poignard dans l'épaule lors du service. Des tests cliniques, actifs ou passifs, sont alors réalisés (ligamentaire, vasculaire, musculaire, articulaire) afin de déterminer l'origine possible de la pathologie. Ce patient présentait une douleur à la palpation du court biceps, une irritation du nerf médian. Sa douleur était reproduite lors de la rotation externe et l'abduction maximale de l'épaule droite. J'ai constaté une dyskinésie de la scapula avec un décollement du bord interne. Les rotateurs externes petit rond et infra épineux ainsi que le trapèze inférieur et le dentelé antérieur ont été retrouvés faibles lors de tests musculaires. Après ces tests, les liens entre les déficits trouvés et un plan de traitement sont établis. Ce traitement comporte deux parties : de la thérapie manuelle (HANDS ON) et des exercices (HANDS OFF).

Dans ce cas, après des techniques de thérapie manuelle et un renforcement des muscles identifiés plus faibles, le joueur de tennis n'a plus ressenti de douleurs au bout de quelques

séances. Ce raisonnement clinique met en avant la technicité du kinésithérapeute ainsi que sa capacité à émettre un diagnostic précis. Ce diagnostic cible le corps du patient mais sa guérison dépend d'autres paramètres importants. Une prise en charge spécifique, individuelle, globale et raisonnée est essentielle pour amener à la performance.

Soigner une personne et non une pathologie

Dans la littérature scientifique, la rééducation par exercices supervisés du thérapeute présente le plus haut niveau de preuves. J'utilise donc le HANDS OFF, car la guérison est une démarche active. Le patient étant un tout, lors de rééducation complexe, l'origine des douleurs est souvent multifactorielle. L'environnement, les croyances, le contexte, l'enjeu, les interprétations, les processus d'adaptation, les sensibilités, la culture, l'héritage familial, l'hygiène de vie du sportif sont à interroger, sous peine de ne pas pouvoir l'aider dans sa performance.

J'ai eu un joueur de tennis avec des douleurs abdominales intenses, j'ai identifié différents drapeaux (manque d'écoute par d'autres professionnels, heures passées devant des jeux vidéos, catastrophisme). J'ai également identifié un problème de contractilité d'un grand droit de l'abdomen par sur sollicitation. Après une communication soignée et une remise en confiance, de l'imagerie mentale, de la méditation de pleine conscience, le sportif a bien récupéré. Je soigne un humain et non uniquement son squelette. C'est pourquoi, je me suis ouvert à la préparation mentale afin de comprendre les processus d'adaptation de mes patients par rapport à leur douleur, à leur environnement, à l'enjeu ou autre. Mais aussi pour la communication car les mots ont un sens et une interprétation différente en fonction du patient. Le kinésithérapeute peut effectuer un triage pour diriger le sportif vers d'autres thérapeutes en cas de besoin.

Limites des croyances des thérapeutes et champs d'étude du SNC

Un même raisonnement n'est pas valable pour chaque cas clinique similaire. Si mon expérience est importante pour toute réflexion, la recherche, les préférences du patient sont des éléments clés. Aucune journée ne ressemble à une autre, aucun traitement n'est identique car aucun patient n'est similaire selon ce qu'il vit. Je m'intéresse également au système nerveux central et aux liens entre ce système et les systèmes émotionnel, nerveux autonome, périphérique et digestif. Tout est complexe : les champs d'étude sont vastes et passionnants. L'enjeu conduit le sportif à des peurs, portées par des croyances, qui peuvent agir sur le système émotionnel et libérer une trop forte dose d'adrénaline. Cette dernière peut déstabiliser l'individu et se traduire par une utilisation excessive d'une zone musculaire. Cette surutilisation peut, parfois conduire à la douleur, pouvant devenir chronique et entraîner la contre-performance.

Conclusion

Par sa compétence et son regard, un kinésithérapeute a toute sa place dans la performance au tennis. Il aide à l'auto-évaluation, à se remettre en question, à travailler en collectif pluridisciplinaire. La rééducation, centrée sur le sportif avec une prise en charge individualisée, permet d'aller plus loin dans le traitement avec l'exploration de l'environnement du sportif et son impact. Le défi du thérapeute est alors de trouver le bon mot, le bon geste, le bon exercice et ceci au bon moment.

Impact au sol et vibrations des tissus mous des membres inférieurs en tennis : Comparaison avec des mouvements standardisés

Robin TRAMA, Tom LE SOLLIEC, Yoann BLACHE et Christophe HAUTIER

Laboratoire Interuniversitaire de la Biologie de la Motricité
Université Claude Bernard Lyon 1

Mots-clés : choc, accélération, transformée en ondelettes.

Introduction

La vibration est initiée par l'impact du pied sur le sol, qui est considéré comme un signal d'entrée qui se propage dans le système musculo-squelettique. Une fréquence d'impact proche de la fréquence naturelle de vibration des tissus mous, à savoir la peau, la graisse et les muscles, peut entraîner une amplification de l'amplitude de la vibration au niveau musculaire. L'exposition répétée à des vibrations peut avoir d'une part des effets positifs comme la rééducation neuromusculaire, mais d'autre part des effets négatifs, comme une accélération de l'apparition de fatigue musculaire et de son étendue (Ehrström et al., 2018), une augmentation de l'activité musculaire sans amélioration de la performance (Hintzy et al., 2019), ou encore des dommages musculaires (de Hoyo et al., 2013). Une précédente étude a montré que les impacts et vibrations de certains gestes sportifs étaient entre 5 et 20 fois plus importants qu'en course à pied (Trama et al., 2020), mais cette étude ne s'est pas intéressée aux mouvements spécifiques du tennis. En conséquence, l'objectif de cette étude était de déterminer le comportement vibratoire des impacts et de vibrations des tissus-mous, lors des appuis qui précèdent et suivent le contact entre la balle et la raquette (b/r), en comparaison à des mouvements standardisés tels que la course à pied ou la réception de sauts.

Méthode

Participants : Six joueurs de tennis (24 ans, 1.77 m, 68 kg) ont participé à cette étude.

Dispositif : Un total de quatre accéléromètres triaxiaux (Dytran Instrument Inc., Californie, Etats-Unis, ± 100 g, 2,000 Hz) a été utilisé. L'impact avec le sol a été quantifié avec un accéléromètre placé au niveau du talon de la chaussure, la contrainte tibiale au niveau du tiers supérieur de la face médiale du tibia, et les vibrations du gastrocnemius medialis au niveau du ventre musculaire. Le dernier accéléromètre était positionné au niveau du manche de la raquette. Un lanceur de balle a été utilisé pour lancer les balles avec la même précision et vitesse, et les chaussures étaient standardisées (Propulse Fury All Court, Babolat, Lyon, France).

Procédure : Un échauffement de 5 minutes de course suivi de 5 minutes de gammes athlétiques, 20 coups droit ouverts et 20 revers était effectué. Puis, 2 courses de 50 mètres à vitesse préférentielle, 5 réceptions depuis une hauteur de 50 cm, ainsi que 3 blocs de 20 coups droits ouverts et 20 revers étaient réalisés. Le joueur avait pour consignes d'être le plus rapide possible pour renvoyer la balle en long de ligne, puis venir se replacer au milieu du fond de court. La durée séparant chaque coup était de 4 secondes, et le repos entre chaque bloc était de 1 minute.

Analyse des données : Les contacts b/r étaient détectés dès que la norme de l'accéléromètre situé sur la raquette dépassait 300 m/s^2 , et les impacts entre le pied et le sol étaient détectés dès que la dérivée de la norme de l'accélération de l'accéléromètre du talon dépassait 2500 m/s^3 .

L'impact du talon sur le sol et les vibrations des tissus mous ont été analysés pour l'appui précédant et l'appui suivant le contact b/r. La puissance du signal vibratoire à chaque instant et fréquence a été obtenu grâce à une transformée en ondelettes continue, utilisant une banque de filtres d'ondelettes Morse.

Statistiques : Un total de 6 « mouvements » (course, réception, coup droit ouvert, et revers (1.5 secondes précédant et suivant le contact b/r)) ont été comparés grâce à une adaptation du package *spm1d* pour MATLAB. Cette analyse a permis d'analyser les cartes et spectres de puissance, et de faire ressortir des zones, délimitées dans le temps et dans une bande de fréquence, où la puissance était différente entre les différents mouvements. Pour obtenir ces zones, une analyse de variance à un facteur répété combinée à des tests post-hoc HSD de Tukey a été effectuée.

Résultats

La répartition des fréquences des impacts, de la contrainte tibiale et des vibrations mesurées lors des mouvements de tennis était similaire à celle observée lors de la course, mais peu semblable à celle des réceptions où l'amplitude était localisée à plus haute fréquence. Que ce soit pour l'impact, la contrainte ou la vibration, l'amplitude du signal lors des mouvements de tennis était plus grande qu'en course à pied, et que lors d'un coup droit que ce soit avant et après le contact b/r, et correspondait à environ 7 impacts de course à pied, tandis qu'un revers correspondait à 5 impacts. Les phases des mouvements de tennis avec les amplitudes les plus importantes étaient le retour après un coup droit et la préparation d'un revers.

Discussion

La contrainte totale subit sur les mouvements de tennis est relativement importante, proche d'un changement de direction et une réception de saut (Trama et al., 2020). Un équivalent entre un mouvement de tennis et une distance de course à pied a été proposé pour évaluer la contrainte mécanique subit lors de la pratique du tennis. En terme d'amplitude, 20 coups droit étaient équivalents à environ 300 m de course tandis que 20 revers correspondaient à 220 m de course. Les tennismen subissent une contrainte mécanique importante pouvant causer une fatigue accrue et un risque de blessure, celle-ci doit donc être évaluée.

Références

- de Hoyo, M., Carrasco, L., Da Silva-Grigoletto, M. E., Sañudo, B., Caballero-Villarraso, J., Arriaza, E., & Escobar, M. D. C. (2013). Impact of an acute bout of vibration on muscle contractile properties, creatine kinase and lactate dehydrogenase response. *European Journal of Sport Science*, 13(6), 666-673. <https://doi.org/10.1080/17461391.2013.774052>
- Ehrström, S., Gruet, M., Giandolini, M., Chapuis, S., Morin, J.-B., & Vercruyssen, F. (2018). Acute and Delayed Neuromuscular Alterations Induced by Downhill Running in Trained Trail Runners : Beneficial Effects of High-Pressure Compression Garments. *Frontiers in Physiology*, 9, 1627. <https://doi.org/10.3389/fphys.2018.01627>
- Hintzy, F., Gregoire, N., Samozino, P., Chiementin, X., Bertucci, W., & Rossi, J. (2019). Effect of Thigh-Compression Shorts on Muscle Activity and Soft-Tissue Vibration During Cycling: *Journal of Strength and Conditioning Research*, 33(8), 2145-2152. <https://doi.org/10.1519/JSC.0000000000002402>
- Trama, R., Hautier, C., & Blache, Y. (2020). Input and Soft-Tissue Vibration Characteristics during Sport-Specific Tasks: *Medicine & Science in Sports & Exercise*, 52(1), 112-119. <https://doi.org/10.1249/MSS.0000000000002106>

Effet du jeûne pendant ramadan chez de jeunes joueurs de tennis sur l'explosivité, la variabilité de la fréquence cardiaque et des paramètres physiologiques

Nadia LAKDHAR¹, Mounir LANDOLSI^{1,2}, Ezedine BOUHLELL¹,
Ali HMILA¹ & Zouhair TABKA¹

¹Laboratoire Physiologie de l'Exercice et Physiopathologie : de l'Intégré au Moléculaire
« Biologie, Médecine et Santé », Faculté de Médecine de Sousse, Tunisie.

²Laboratoire d'Anatomie, Faculté de Médecine de Sousse, Tunisie.

Mots-clés : Explosivité, exercice physique, déshydratation, détente verticale, tennis.

Introduction

L'entraînement à jeun se caractérise par des modifications du régime général des rythmes veille- sommeil et les habitudes alimentaires (du point de vue qualitatif et quantitatif). Sa complexité réside dans la durée quotidienne de jeûne et des conditions climatiques, suivant l'année et le pays de son déroulement, à l'origine de variations des contraintes physiologiques. Plusieurs études ont été orientées vers l'effet de l'entraînement à jeun sur la performance physique (Aziz et al.2008 ; Chaouachi et al.2009). Certains considèrent que le ramadan, compte tenu des perturbations du rythme biologique et des habitudes alimentaires qu'il implique, devrait théoriquement, altérer la performance physique (Roky Roy al 2004). Cependant d'autre considèrent qu'il n'y a pas une différence significative entre l'entraînement à jeun et l'entraînement dans l'état nourri (Waterhouse Jet al.2009). Savoir quel est l'effet de l'entraînement à jeun sur la performance sportive, est en particulier au niveau de l'explosivité des membres supérieurs et inférieurs, de la variabilité de la fréquence cardiaque, la glycémie, déshydratation et la fatigue.

Méthode

Seize sujets de sexe masculin, âge (17 ± 2.42) ont été retenus par âge et selon le classement national. Ce sont des joueurs de tennis de niveau régional. Le protocole expérimental consiste à réaliser un match de tennis de 2 sets, durant 25 minutes. Les sujets ont passé les tests de mesures avant le match (valeur de contrôle, VC), entre les deux sets (T1) et à la fin du 2^{ème} set (T2). Ces tests ont lieu durant ramadan et post ramadan. La densité urinaire a été mesurée par bandelettes (SIEMENS Multistix 8 SG), la glycémie par une petite goutte de sang mise sur une bandelette et introduite dans le lecteur de glycémie (Accu Chek Performa). La mesure de la fréquence cardiaque est réalisée tout au long de l'épreuve par une ceinture cardiofréquence mètre de marque (Polar m430). Le contre mouvement jump est fait sans les bras (CMJ). Trois essais ont été tolérés, avant le match (valeur de contrôle, VC), entre les deux sets T1 et à la fin du match T2, par l'unité de mesure « l'opto jump ». Les valeurs sont présentées en cm.

De plus, la mesure des paramètres cinématiques est réalisée en début du match et les joueurs ont fait 4 services, entre les deux sets. A la fin du match a été mesurée la vitesse de service pour chaque joueur en utilisant un « RADAR GUN », l'unité de mesure étant en km/h. Chaque joueur doit effectuer 4 services dans les zones indiquées ci-dessous :

Pour la zone 1 : côté extérieur du carré de service côté des égalités ; zone 2 : côté intérieur de carré de service, côté des égalités ; zone 3 : côté intérieur de carré de service, côté des avantages ; zone 4 : côté extérieur de carré de service, côté des avantages.

Résultats

Les résultats ont montré que l'exercice physique pendant ramadan entraîne un ensemble de modifications sur l'organisme des joueurs de tennis, ainsi que sur la performance sportive. En effet le taux de glycémie (4.7% ; $P<0.01$), la fréquence cardiaque (14.02% ; $P<0.01$), la densité urinaire (3.8 % ; $P<0.01$) ont connu une augmentation significative par rapport à la valeur de contrôle alors que la température (10.2% ; $P<0.01$) et la masse corporelle (10.5 % ; $P<0.01$) ont montré une diminution significative.

Finalement, l'exercice réalisé à jeun n'altère pas l'explosivité des membres inférieurs. La détente verticale chez les joueurs a connu une augmentation (15.8% ; $P<0.01$) alors que, la vitesse du service n'a pas montré une différence significative ainsi que pour la variabilité de la fréquence cardiaque.

Discussion

Les résultats suggèrent que pendant ramadan l'exercice physique doit être élaboré et programmé d'une façon particulière afin de réaliser une meilleure performance et éviter l'augmentation de la fatigue. Il faut gérer parfaitement son effort en évitant les séances très intenses qui mettent à rude épreuve l'endurance cardio-pulmonaire et musculaire et éviter toute technique d'intensification. L'intensité doit être contrôlée et les volumes modérés au risque de se déshydrater et d'être improductif. Une séance d'une heure serait amplement suffisante avec de horaires d'entraînements, avant ou à proximité de la rupture du jeûne.

Références

- Aziz AR, Png W. (2008). Practical tips to exercise training during the Ramadan fasting month. *ISN Bull*, 1:13-9.
- Chaouachi A, Leiper JB, Souissi N, et al. (2009). Effects of Ramadan intermittent fasting on sports performance and training: A review. *Int J Sports Physiol Perf*, 4:419-34.
- Roky R, Houti I, Moussamih S, et al. (2004). Physiological and chronological changes during Ramadan intermittent fasting. *Ann Nutr Metab*, 48:296-303.
- Waterhouse J, Alabed H, Edwards B, et al. (2009). Changes in sleep, mood and subjective and objective responses to physical performance during the daytime in Ramadan. *Biol Rhythm Res*, 40:367-83.

Effet de la raquette de tennis

Pavao MARDESIC¹ et Dominique SUGNY²

¹Institut de Mathématiques de Bourgogne, Université de Bourgogne.

²Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne, uB.

Mots-clés : Raquette de tennis, rotation, géométrie.

Introduction

Considérons une expérience que chaque joueur de tennis a déjà réalisée. On tient pour cela une raquette de tennis par le manche, le tamis vers le haut. On lance la raquette en l'air pour que le manche fasse un tour complet avant de le rattraper. On observe alors, une fois la raquette rattrapée, que les deux faces du tamis ont été échangées. Cela signifie que la raquette n'a pas effectué un mouvement de rotation simple autour de son axe, mais a réalisé un demi-tour supplémentaire autour de cet axe. Cet effet géométrique est appelé *effet de la raquette de tennis*. Il a été décrit par différents articles scientifiques (Ashbaugh et al. 1991 ; Van Damne et al, 2017). Cet effet est également connu sous le nom d'effet Djanibekov du nom de l'astronaute russe qui l'a réalisé en 1985 avec un écrou en apesanteur, apesanteur qui rend l'effet particulièrement spectaculaire. L'objectif de ce travail est d'expliquer cet effet et de montrer sa robustesse par rapport aux conditions initiales du mouvement et par rapport à la forme de la raquette. Un article de vulgarisation (Mardesic et al., 2020) a récemment été publié sur le sujet.

Méthode

L'étude de la rotation des corps rigides est un des plus vieux sujets de mécanique classique. Un chapitre lui est consacré dans tous les ouvrages de référence de ce domaine (Goldstein, 1950 ; Arnol'd, 1989). De manière surprenante, l'effet de la raquette de tennis n'est décrit dans aucun de ces livres, ce qui a en partie motivé notre étude.

Nos résultats s'appliquent à la rotation libre d'une raquette de tennis mais également à celle d'un corps asymétrique rigide quelconque.

Tout corps (asymétrique) rigide possède trois axes d'inertie principaux orthogonaux passant par son centre de gravité. Lors d'une rotation autour d'un axe donné, le corps présente une résistance appelée inertie et notée I . Cette quantité joue le même rôle pour les mouvements de rotation que la masse pour ceux de translation. Ce paramètre, qui a la dimension d'une masse par une longueur au carré, est donné par la répartition de la masse d'un solide par rapport à un axe donné. Il peut donc être défini par rapport aux trois axes d'inertie, menant aux trois inerties I_x , I_y et I_z . Ces trois inerties sont distinctes pour un corps asymétrique. La raquette est un corps très asymétrique vérifiant $I_z \ll I_y \ll I_x$.

Nous avons étudié mathématiquement cet effet et montré dans quelles situations (type de raquettes, position et vitesse initiales de la raquette) celui-ci peut être observé. Les mathématiques utilisées pour résoudre ce problème sont des mathématiques classiques. Elles relèvent des systèmes dynamiques. Ce sont des systèmes dont l'évolution temporelle est régie par des systèmes d'équations différentielles (c'est-à-dire un système reliant des fonctions et leurs dérivées). Plus spécifiquement, notre problème, connu en mathématiques sous le nom de toupie d'Euler, se situe dans la classe des systèmes intégrables, c'est-à-dire que l'on peut décrire leur dynamique à partir de leurs constantes du mouvement. L'effet de la raquette de tennis peut être donné, du fait de la complexité des calculs, par une formule approchée que nous présentons qualitativement ci-dessous.

Résultats

Nous introduisons deux paramètres qui décrivent l'asymétrie d'un corps rigide, c'est-à-dire l'écart relatif entre les inerties.

$$a = \frac{I_y}{I_z} - 1, 0 < a < +\infty$$
$$b = 1 - \frac{I_y}{I_x}, 0 < b < 1$$

Nous avons montré que la variation angulaire effectuée par le tamis lors d'une rotation complète du manche peut s'écrire sous la forme :

$$\Delta\varphi \approx \pi + \varepsilon e^{-\sqrt{ab}}$$

Une raquette de tennis est un objet très asymétrique où le produit des deux paramètres est suffisamment grand. Le terme exponentiel est alors petit et la variation angulaire du tamis de la raquette est très proche de π , c'est-à-dire d'un demi-tour. Pour une raquette standard, le produit ab est de l'ordre de 0.75, et l'effet de la raquette de tennis est vérifié à 7% près. Le facteur ε modélise la sensibilité de cet effet aux conditions initiales. Il peut être également complètement calculé.

Discussion

Nous avons démontré que l'effet de la raquette de tennis était un phénomène géométrique qui apparaissait dans la rotation libre de tout corps rigide asymétrique. Cet effet peut par exemple être observé dans des figures de skate-board. Cette étude ouvre également la voie à d'autres travaux dans différentes directions. Un aspect intéressant est le rôle que pourrait jouer l'effet de la raquette de tennis sur un joueur. On peut ainsi se demander si cet effet devrait être maximisé de manière à améliorer la performance du joueur, comme les effets donnés à la balle. Cet effet pourrait également avoir un rôle négatif sur la santé du joueur et devrait alors être limité pour éviter les blessures.

Références

- Ashbaugh, M. S., Chicone, C. C. Cushman, R. H. (1991). The Twisting Tennis Racket, J. Dyn. Diff. Eq. 3, 67.
- Van Damme, L., Mardešić, P. & Sugny, D. (2017). The tennis racket effect in a three dimensional rigid body, Physica D 338, 17.
- Mardešić, P., Van Damme, L., Hamraoui, K. & Sugny, D. (2020). Comment distinguer une raquette de tennis d'un stylo bille, Image des Mathématiques (CNRS), http://images.math.cnrs.fr/Comment-distinguer-une-raquette-de-tennis-d-un-stylo-a-bille-5049.html?var_mode=calcul.
- Goldstein, H. (1950). Classical Mechanics. Addison-Wesley, Reading, MA.
- Arnol'd. V. I. (1989). Mathematical Methods of Classical Mechanics, Springer-Verlag, New York.

Analyse des temps de jeu au tennis : actualisation des données de Roland-Garros 2006-2014

Olivier DUPUY^{1,2,3}, Clément COSSON^{2,5}, Benoit DUGUE^{1,2}, et M.-A. FARGEAS-GLUCK^{1,4}

¹Laboratoire MOVE (EA6314). Université de Poitiers.

²Faculté des Sciences du Sport. Université de Poitiers.

³Ecole de kinésiologie et des sciences de l'activité physique, Faculté de médecine, Université de Montréal.

⁴Département STAPS, Faculté des Sciences. Université de Limoges.

⁵Association Sportive Montferrandaise (ASM Tennis).

Mots-clés : tennis, exigences externes, temps effectifs de jeu, Roland-Garros.

Introduction

L'analyse de l'activité est l'une des étapes préalables à toute proposition de planification de l'entraînement. L'analyse des temps de jeu et de récupération durant un match nous permettent ainsi de caractériser l'effort en match, et d'en déterminer les caractéristiques physiologiques. Ces informations nous permettent donc d'apprécier les contraintes physiques imposées au joueur durant un match de tennis et ainsi orienter les contenus de l'entraînement. L'évolution actuelle du tennis nous amène donc à actualiser les temps de jeu. Les dernières données disponibles à ce jour sur les analyses de temps de jeu sur terre battue durant un tournoi datent de 2006. L'objectif de cette étude est d'actualiser ces données sur l'analyse du tournoi de Roland-Garros 2014.

Méthode

Tous les matchs depuis les quarts de finale homme et femme du tournoi de Roland-Garros 2014, ont été analysés, dans leur intégralité. Deux chronomètres (assistés par informatique) sont synchronisés et lancés alternativement pour enregistrer toutes les phases de jeu et de récupération. Le chronomètre est démarré au moment où le serveur lâche la balle au moment du service et est arrêté lorsque le point est terminé.

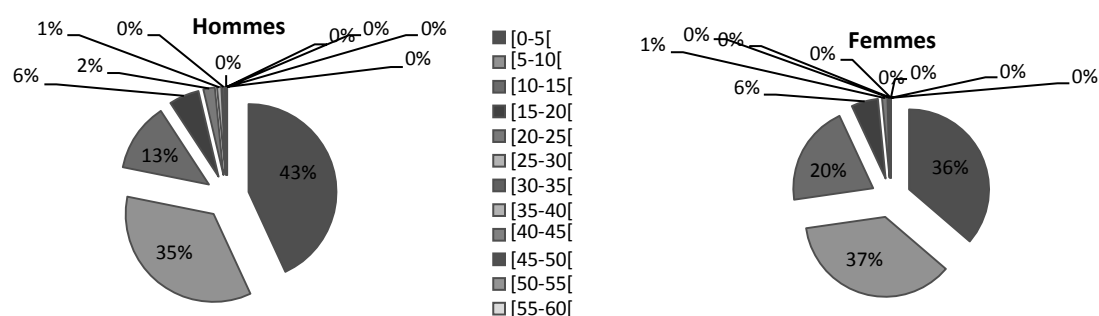
Résultats

Tous les résultats sont présentés dans le Tableau et récapitulent ceux de 2006 présentés au Colloque international '*Le tennis dans la société de demain*' (Dijon, avril 2008) et ceux de Roland-Garros 2014. Sur le plan quantitatif, le temps réel de jeu (TRJ) par match sur terre battue représente $22,2 \pm 5,5\%$ de la durée totale, chez les femmes et $18,0 \pm 3,9\%$ chez les hommes. Les changements de côté et les temps de récupération après chaque point représentent alors plus de 75% de la durée d'un match. Sur le plan qualitatif, un échange (au moins 2 frappes successives dans le point ; service compris) dans les simples féminins dure en moyenne $7,6 \pm 0,7$ sec, et dans les simples masculins, $7,3 \pm 1,2$ sec. La récupération entre les points, quant à elle, est respectivement de $20,5 \pm 0,9$ sec et de $21,6 \pm 1,6$ sec.

Tableau : Résultats Roland-Garros 2006-2014

	TRJ (%)	Durée moyenne des échanges	Durée moyenne de récupération	Nombre moyen de frappes par échanges
2006				
Homme (n=43)	20,98 ± 2,68	8,54 ± 6,25	22,96 ± 6,07	6,03 ± 4,38
Femme (n=45)	22,47 ± 3,55	8,04 ± 5,34	20,19 ± 5,99	5,50 ± 3,64
2014				
Homme (n=7)	18,0 ± 3,9	7,3 ± 1,2	21,6 ± 1,6	5,4 ± 0,8
Femme (n=7)	22,2 ± 5,5	7,6 ± 0,7	20,5 ± 0,9	5,6 ± 0,5

La répartition des échanges en fonction de leur durée est présentée dans la figure suivante :



Plus d'un tiers des échanges sont compris entre 0 et 10 secondes ; et plus d'un quart des échanges dure plus de 10 secondes. La proportion des échanges à Roland-Garros de moins de 5 secondes est significativement plus importante chez les hommes comparativement aux femmes.

Discussion

Au regard de la durée moyenne des échanges et du TRJ, l'hypothèse de Davies (1962) selon laquelle les simples masculins et féminins deviendraient similaires, semble l'être en partie dans notre cas. Néanmoins, la durée des matchs et le nombre d'échanges sont nettement supérieurs chez les hommes que chez les femmes. La caractéristique principale de l'évolution du jeu chez les hommes, était incontestablement l'augmentation des phases jouées de plus en plus prolongées. La comparaison de résultats de 2006 à ceux de O'Donoghue et Ingram (2001), confirmait ce constat. La durée moyenne d'un échange rapportait par ces auteurs était de 7.7 ± 1.7 sec. Depuis 2006, les données de 2014 montrent une diminution des temps de jeu qui se caractérisent par des points de plus en plus rapides sur terre battue. Nos dernières données illustrent le fait que le jeu féminin quant à lui, devient de plus en plus offensif se traduisant par une diminution de la durée des échanges depuis la fin des années 1990, se rapprochant de celles des hommes.

Références

- Davies, M. (1962). *Lawn Tennis*. London: Museum Press.
- O' Donoghue, P et Ingram, B. (2001). A notational analysis of elite tennis strategy. *J Sports Sciences*, 19(2): 107-15.

Analyse des temps de jeu dans les finales des Grands Tournois

Olivier DUPUY^{1,2,3}, Clément COSSON^{2,5} et M.-A. Fargeas-Gluck^{1,4}

¹Laboratoire MOVE (EA6314). Université de Poitiers.

²Faculté des Sciences du Sport. Université de Poitiers.

³Ecole de kinésiologie et des sciences de l'activité physique, Faculté de médecine, Université de Montréal. Canada

⁴Département STAPS, Faculté des Sciences. Université de Limoges.

⁵Association Sportive Montferrandaise (ASM Tennis).

Mots-clés : tennis, exigences externes, temps effectifs de jeu, circuit professionnel.

Introduction

Atteindre des performances optimales dans le tennis nécessite une excellente compréhension des exigences et des facteurs limitant du tennis de haut niveau. L'évaluation de la charge externe est alors une étape incontournable et consiste à quantifier la charge liée à la compétition en utilisant des indicateurs tels que les temps d'efforts et de récupération. Cette analyse de la tâche fournit une méthode objective mais non invasive pour quantifier la cadence de travail pendant la compétition, et fournit des informations directement applicables à la conception des programmes d'entraînement et de tests. Bien que les données temporelles puissent fournir des informations sur la demande énergétique, la mesure des rapports travail / repos est importante pour étudier les exigences physiologiques des sports intermittents comme le tennis.

A ce jour, aucune donnée n'est disponible sur l'évolution de l'analyse temporelle du tennis d'élite lors d'un Grand Chelem ou d'un tournoi majeur. Les dernières informations récentes sur l'analyse des temps de jeu en compétition ont été publiées en 2005 pour l'herbe et les surfaces dures et en 2001 pour les surfaces en terre battue.

L'évolution actuelle du tennis nous amène à mettre à jour nos données liées aux demandes spécifiques de ce sport. Le but de cette étude est d'analyser les différents temps de jeu et de récupération des grandes finales de la saison 2015 du circuit WTA et ATP.

Méthode

Toutes les finales (Grand Chelem et master 1000) du circuit WTA et ATP de la saison 2015 ont été analysés dans leur intégralité. Nous retrouvons pour les hommes les matchs suivants : Bercy, Cincinnati, Indian Wells, Madrid, Miami, Monte Carlo, Rome, Shanghai, Singapour, Master Londres, Open Australie, Open Canada, Roland-Garros, US Open, Wimbledon. Nous retrouvons pour les femmes les matchs suivants : Cincinnati, Doha, Dubaï, Madrid, Miami, Rome, Wuhan, Singapour, Indian Wells, Open Australie, Open Canada, Roland-Garros, Wimbledon. Un total de 30 matchs ont été analysés. Deux chronomètres (assistés par informatique) sont synchronisés et lancés alternativement pour enregistrer toutes les phases de jeu et de récupération. Le chronomètre est démarré au moment où le serveur lâche la balle au moment du service et est arrêté lorsque le point est fini.

Résultats

Tous les résultats sont présentés dans le tableau suivant regroupant les analyses des temps de jeu par surface pour les femmes et pour les hommes séparément.

‘Terre Battue’	TRJ (%)	Durée moyenne des échanges	Durée moyenne de récupération
Homme	20,1 ± 1,9	8,0 ± 1,2	22,2 ± 3,3
Femme	17,6 ± 0,3	6,5 ± 0,7	21,2 ± 2,1
‘Gazon’			
Homme	16,9 ± 1,0	6,2 ± 0,7	19,3 ± 1,1
Femme	14,0 ± 2,4	5,7 ± 0,3	20,0 ± 0,5
‘Dur’			
Homme	19,0 ± 2,2	7,9 ± 0,7	22,2 ± 1,1
Femme	18, 2 ± 3,4	7,1 ± 0,6	20,9 ± 2,4

Discussion

Au regard des résultats nous pouvons confirmer, mis à part sur terre battue, que sur cette saison 2015, la durée des échanges entre les hommes et les femmes sont comparables. Gardons néanmoins en mémoire que le règlement du tennis international impose une victoire en grand chelem avec 3 sets gagnants pour les hommes et 2 sets gagnants pour les femmes, induisant ainsi une durée des matchs et un nombre d’échanges nettement supérieurs chez les hommes que chez les femmes. Dans la comparaison entre les surfaces, nous retrouvons les résultats présentés par O’Donoghue et Ingram en 2001, selon lesquelles la surface la plus rapide est le gazon. Nous pouvons observer que la durée des échanges entre la surface ‘Dur’ et la terre battue ne se distinguent plus comme auparavant aux débuts des années 2000. Cette observation s’explique en partie par une accélération des temps de jeu sur terre battue. Cette observation par surface est la même chez les femmes que les chez les hommes. La durée des échanges les plus rapides observés sur le circuit WTA est sur gazon. L’analyse de la tache par surface nous conduit à conclure que les exigences physiologiques du tennis de haut niveau ne sont pas totalement les mêmes d’une surface à l’autre. Le tennis reste une activité intermittente, peu importe la surface, néanmoins le ratio temps de travail / temps de récupération observé n’est pas totalement le même entre les surfaces. La filière énergétique ‘anaérobie alactique’ (ATP, Pcr) va être plus largement utilisée sur gazon que sur terre battue voire sur ‘dur’. A l’inverse, les qualités lactiques vont être plus souvent sollicitées sur des échanges sur terre battue et voire sur ‘dur’. Ces résultats doivent encourager les entraîneurs à planifier leur contenu d’entraînement physique spécifiquement en fonction de la saison du joueur de tennis et de la surface de compétition concernée.

Référence

O’ Donoghue, P. et Ingram, B. (2001). A notational analysis of elite tennis strategy. *J Sports Sciences*, 19 (2) : 107-15.

Les appuis ouverts en coup droit sont-ils vraiment plus traumatisants pour les membres inférieurs ?

C. MARTIN, A. SOREL, P. TOUZARD, B. BIDEAU & R. KULPA
Laboratoire M2S, UFR STAPS, Université Rennes 2

Mots-clés : biomécanique, coup droit, blessures.

Introduction

Les blessures à la hanche et au genou sont très courantes chez les joueurs de tennis et ont considérablement augmenté au cours de ces dernières années (Fu et al., 2018). La connaissance des mécanismes de blessures articulaires via l'estimation des contraintes articulaires est nécessaire pour d'améliorer le diagnostic et les stratégies de prévention et de rééducation des blessures (Madeti et al., 2014). En effet, la répétition de contraintes articulaires excessives peut entraîner des douleurs au niveau des membres inférieurs. Le tennis est un sport qui sollicite très fortement le genou et la hanche car les joueurs répètent des mouvements de démarrage, puis de freinage, très rapides et intenses combinés à des changements de direction et des frappes puissantes (Kovacs, 2006). Le coup droit est l'une des frappes les plus importantes du tennis. Il peut être frappé à partir de différentes positions d'appuis : appuis ouverts, semi-ouverts ou en ligne. Les appuis ouverts se sont généralisés au cours de ces dernières décennies avec l'accélération du jeu à haut niveau. De nombreux spécialistes du tennis soutiennent l'idée que les appuis ouverts seraient plus traumatisants que les appuis en ligne et pourraient être responsables des blessures au niveau de la hanche et du genou des joueurs de tennis (Ellenbecker, 2006). Pourtant, aucune étude ne s'est intéressée à comparer l'influence du type d'appuis en coups droits sur la biomécanique des articulations du membre inférieur. Par conséquent, les buts de cette étude sont : (1) d'analyser la cinématique et les contraintes articulaires en 3D du genou et de la hanche au cours de trois types de coup droit (attaque avec appuis en ligne, attaque avec appuis ouverts, défense avec appuis ouverts) pour déterminer si le coup droit avec appuis ouverts sollicite davantage la hanche et le genou et, (2) de discuter de leurs relations potentielles avec les blessures les plus fréquentes du genou et de la hanche chez les joueurs de tennis.

Méthode

Huit joueurs de tennis droitiers et classés en 3^{ème} ou en 2^{nde} série (âge : $26,3 \pm 11,0$ ans ; taille : $1,76 \pm 0,02$ m ; masse : $65,9 \pm 4,6$ kg) ont réalisé 3 séries de 8 coups droits (8 frappes d'attaque en appuis ouverts AAO, 8 frappes d'attaque en appuis en ligne AAL, 8 frappes de défense en appuis ouverts DAO) à vitesse maximale. L'ordre des séries de coups droits a été randomisé. Un système de capture de mouvement optoélectronique composé de 20 caméras Vicon (Oxford, UK) a été utilisé pour enregistrer les déplacements et les frappes des joueurs. Une plateforme de force a été utilisée pour mesurer les forces de réaction du sol (AMTI, USA). Les variables cinématiques et dynamiques ont été calculées au niveau de la hanche et du genou côté dominant (droit) via Matlab® (Mathworks, USA), grâce à la librairie CusTom (Muller et al., 2019). Des ANOVAs pour mesures répétées ont permis de comparer les variables biomécaniques entre les 3 types de coups droits. En cas de différence significative au niveau de l'effet principal, des tests post-hoc (Holm-Sidak) ont été réalisés. Le seuil de significativité était fixé à $P < 0.05$.

Résultats

Les forces verticales et latérales de réaction du sol sont significativement plus importantes pour le DAO. Au niveau de la hanche, le DAO entraîne des valeurs maximales supérieures

de forces compressives, distractives, antérieures, médiales et latérales que les AAO et AAL. De surcroît, les couples de force à la hanche (extension, abduction et rotation externe) sont eux aussi plus élevés pour le DAO. Les angles de flexion, d'abduction et de rotation externe de la hanche sont plus extrêmes pour le DAO. Concernant le genou, les couples de force d'abduction, de flexion et de rotation externe ainsi que les forces compressives, distractives et médiales augmentent significativement lors du DAO. Enfin, les amplitudes de flexion et d'abduction du genou sont plus importantes pour le DAO que pour AAO et AAL.

Discussion

Cette étude met en évidence que le DAO place les articulations de la hanche et du genou côté dominant dans des angulations plus extrêmes, et induit des contraintes articulaires plus importantes que les AAO et AAL. Par conséquent, les risques de blessures de la hanche et du genou apparaissent plus élevés lors des frappes de défense avec appuis ouverts. Étant donné que le DAO augmente les amplitudes de flexion, d'abduction et de rotation externe de la hanche dominante, il induit un risque plus important de conflit postéro-supérieur de la hanche (Klingenstein et al., 2012). La combinaison de la rotation externe de la hanche et de la force antérieure plus importante avec le DAO peut amener à une translation de la tête fémorale conduisant à des lésions du labrum de la hanche (Safran & Costantini, 2018). En augmentant les forces de réaction verticales du sol, l'amplitude de flexion et le couple de rotation externe du genou, la répétition des DAO peut prédisposer à des problèmes d'ostéoarthrite du genou, de lésions méniscales et de tendinite rotulienne (Manske & Paterno, 2018). L'augmentation des forces de distraction au niveau du genou observées pour les DAO pourrait, quant à elle, favoriser la maladie d'Osgood-Schlatter, notamment chez les adolescents. En conclusion, les entraîneurs et les préparateurs physiques ayant en charge des joueurs souffrant de douleurs à la hanche ou au genou dominant doivent les encourager à privilégier les appuis en ligne, et à développer un style de jeu agressif, pour éviter les frappes de défense avec appuis ouverts induisant des contraintes articulaires potentiellement traumatisantes.

Références

- Ellenbecker, T. (2006). The relationship between stroke mechanics and injuries in tennis. *The USTA Newsletter for Tennis Coaches*, 8(2), 4–9.
- Fu, M. C., Ellenbecker, T. S., Renstrom, P. A., Windler, G. S., & Dines, D. M. (2018). Epidemiology of injuries in tennis players. *Current Reviews in Musculoskeletal Medicine*, 11(1), 1–5. <https://doi.org/10.1007/s12178-018-9452-9>
- Klingenstein, G. G., Martin, R., Kivlan, B., & Kelly, B. T. (2012). Hip Injuries in the Overhead Athlete. *Clinical Orthopaedics and Related Research*, 470(6), 1579–1585. <https://doi.org/10.1007/s11999-012-2245-3>
- Kovacs, M. S. (2006). Applied physiology of tennis performance. *British Journal of Sports Medicine*, 40(5), 381–386. <https://doi.org/10.1136/bjsm.2005.023309>
- Madeti, B., Rao, C., & Rao, S. (2014). Biomechanics of hip joint: A review. *International Journal of Biomedical Engineering and Technology*, 15(4), 341–359.
- Manske, R., & Paterno, M. (2018). Rehabilitation of Knee Injuries. In *Tennis Medicine: A Complete Guide to Evaluation, Treatment, and Rehabilitation* (Springer, pp. 415–438).
- Muller, A., Pontonnier, C., Puchaud, P., & Dumont, G. (2019). CusToM: A Matlab toolbox for musculoskeletal simulation. *Journal of Open Source Software*, 4(33), 927. <https://doi.org/10.21105/joss.00927>
- Safran, M., & Costantini, A. (2018). Treatment of Femoroacetabular Impingement and Labral Injuries in Tennis Players. In *Tennis Medicine: A Complete Guide to Evaluation, Treatment, and Rehabilitation* (Springer, pp. 369–380).

Influence de l'âge sur les paramètres cinématiques du service au tennis chez des jeunes joueurs et joueuses d'élite

Pierre TOUZARD, Richard KULPA, Benoît BIDEAU et Caroline MARTIN
Université Rennes, M2S - EA 7470, F-35000 Rennes

Mots-clés : service, biomécanique, performance.

Introduction

Le service est considéré comme le coup le plus important au tennis. Dès le début du point, il permet au joueur de prendre un ascendant sur l'adversaire grâce à des vitesses de balle très élevées (Vaverka & Cernosek, 2013). Afin de mieux comprendre la performance, de nombreuses études se sont intéressées à la biomécanique du service chez des joueurs et des joueuses adultes (Abrams, Harris, Andriacchi, & Safran, 2014 ; Elliott, Fleisig, Nicholls, & Escamilla, 2003; Fleisig, Nicholls, Elliott, & Escamilla, 2003). En revanche, l'analyse du service des jeunes joueurs et joueuses en formation a fait l'objet de beaucoup moins de considération dans la littérature (Whiteside, Elliott, Lay, & Reid, 2013). Une connaissance plus précise de la biomécanique du service des meilleurs jeunes joueurs et joueuses permettrait aux entraîneurs d'adapter plus efficacement les contenus d'entraînement en fonction de l'âge et du sexe. Ainsi, l'objectif de cette étude est de décrire les évolutions biomécaniques du service entre l'âge de 12 ans et l'âge adulte chez des joueurs et des joueuses de niveau élite.

Méthode

Trente-sept joueurs et 37 joueuses classés en 1^{ère} série et en 2^{ème} série ont participé à cette étude (âge : 12 à 27 ans ; classement français : 15 à N°5). Les joueurs (garçons [G]) et les joueuses (filles [F]) ont été répartis en fonction de leur âge chronologique (moins de 14 ans [U14], moins de 16 ans [U16] et plus de 16 ans [+16]) : le groupe U14G (n=15, âge : $13,4 \pm 0,6$ ans, classement : 5/6 à 2/6), le groupe U16G (n=12, âge : $14,9 \pm 0,7$ ans, classement : 15 à -4/6), le groupe +16G (n=10, âge : $21,5 \pm 2,8$ ans, classement : -4/6 à N°8), le groupe U14F (n=7, âge : $13,3 \pm 0,5$ ans, classement : 5/6 à 0), le groupe U16F (n=18, âge : $15,0 \pm 0,5$ ans, classement : 5/6 à N°55) et le groupe +16F (n=12, âge : $19,1 \pm 3,2$ ans, classement : 1/6 à N°5). Un système d'analyse du mouvement « Vicon » (Oxford Metrics Inc., Oxford, UK) composé de 20 caméras opérant à une fréquence de 200 Hz a été utilisé pour enregistrer les mouvements du service. Chaque sujet a réalisé cinq 1^{ères} balles à plat dans la diagonale des égalités (pour les droitiers) vers une zone de 1,5 x 1,0 m délimitée dans le carré de service le long de la ligne médiane (zone du T). La vitesse de balle a été enregistrée grâce à un radar (Stalker Professional Sports Radar, Applied Concepts, Plano, Texas, USA) placé 2 m derrière le sujet au service. Les variables cinématiques décrivant les positions et les actions des membres inférieurs, du tronc et du membre supérieur dominant (angles segmentaires, vitesses linéaires et vitesses segmentaires) ont été mesurées au cours de la phase d'armé et de la phase d'accélération du service. Pour chacune des variables, les valeurs moyennes et les écarts-types ont été calculés à partir des cinq essais réussis de chaque sujet. Un test ANOVA (test post-hoc de Bonferroni) ou un test de Welch (test post-hoc de Games-Howell) pour échantillons non appariés ont été utilisés pour déterminer dans les deux sexes l'influence de l'âge sur les variables cinématiques du service.

Résultats

La vitesse de balle augmente progressivement avec l'âge des joueurs (U14G : $156 \pm 9 \text{ km}\cdot\text{h}^{-1}$, U16G : $168 \pm 8 \text{ km}\cdot\text{h}^{-1}$, +16G : $185 \pm 9 \text{ km}\cdot\text{h}^{-1}$, $p < 0,001$). La vitesse verticale maximale de la hanche avant mesurée pour le groupe U14G est significativement inférieure par rapport à celle des groupes U16G et +16G (U14G : $1,3 \pm 0,2 \text{ m}\cdot\text{s}^{-1}$, U16G : $1,5 \pm 0,2 \text{ m}\cdot\text{s}^{-1}$, +16G : $1,6 \pm 0,2 \text{ m}\cdot\text{s}^{-1}$, $p < 0,01$). Les plus jeunes joueurs démontrent également un déficit dans la vitesse maximale de rotation antéropostérieure du tronc par rapport aux joueurs les plus âgés (U14G : $131 \pm 34 \text{ }^{\circ}\cdot\text{s}^{-1}$, +16G : $174 \pm 37 \text{ }^{\circ}\cdot\text{s}^{-1}$, $p < 0,05$). Chez les filles, une différence significative est retrouvée dans la vitesse du service entre les joueuses U14F et +16F ($143 \pm 8 \text{ km}\cdot\text{h}^{-1}$ contre $158 \pm 10 \text{ km}\cdot\text{h}^{-1}$, $p < 0,05$), mais pas entre les joueuses U16F ($151 \pm 12 \text{ km}\cdot\text{h}^{-1}$) et les joueuses des deux autres groupes. L'angle de séparation maximal mesuré au cours de la phase d'armé diminue avec l'âge (U14F : $37 \pm 9^{\circ}$, U16F : $30 \pm 11^{\circ}$, +16F : $22 \pm 8^{\circ}$, $p < 0,05$). Aucune autre différence statistique n'est retrouvée dans les deux sexes concernant les variables cinématiques du service entre les différentes catégories d'âge.

Discussion

L'efficacité de la poussée des jambes, représentée par la vitesse verticale maximale des hanches (Whiteside et al., 2013), s'améliore chez les joueurs entre 12 et 15 ans. L'optimisation de l'action des jambes pourrait jouer un rôle important au sein de la chaîne cinématique du service, permettant aux joueurs plus âgés d'augmenter la rotation antéropostérieure du tronc et finalement d'augmenter la vitesse du service (Martin, Kulpa, Delamarche, & Bideau, 2013; Sweeney, Reid, & Elliott, 2012). Chez les filles, les joueuses de 12 - 13 ans accentuent le « vissage » de leurs épaules au cours de la phase d'armé par rapport aux joueuses plus âgées (angle de séparation maximal). Si cet élément n'a aucune influence sur les vitesses maximales de rotation du tronc, il pourrait en revanche constituer un facteur de risque de blessures au niveau des muscles abdominaux. Finalement, de très nombreuses variables cinématiques du service sont identiques entre nos différentes catégories d'âge. Les principaux fondamentaux techniques du service semblent donc acquis dès l'âge de 12 – 13 ans chez les jeunes joueurs et joueuses élites. Afin de comprendre plus précisément l'évolution de la biomécanique du service au cours de la formation, de futurs travaux concernant des jeunes âgés de moins de 12 ans devront être envisagés.

Références

- Abrams, G. D., Harris, A. H., Andriacchi, T. P., & Safran, M. R. (2014). Biomechanical analysis of three tennis serve types using a markerless system. *British Journal of Sports Medicine*, 48, 339–342.
- Elliott, B., Fleisig, G., Nicholls, R., & Escamilla, R. (2003). Technique effects on upper limb loading in the tennis serve. *Journal of Science and Medicine in Sport*, 6, 76–87.
- Fleisig, G., Nicholls, R., Elliott, B., & Escamilla, R. (2003). Kinematics used by world class tennis players to produce high-velocity serves. *Sports Biomechanics*, 2, 51–64.
- Martin, C., Kulpa, R., Delamarche, P., & Bideau, B. (2013). Professional tennis players' serve: correlation between segmental angular momentums and ball velocity. *Sports Biomechanics*, 12(1), 2–14.
- Sweeney, M., Reid, M., & Elliott, B. (2012). Lower limb and trunk function in the high performance tennis serve. *Asian Journal of Exercise and Sports Science*, 9(1), 13–20.
- Vaverka, F., & Cernosek, M. (2013). Association between body height and serve speed in elite tennis players. *Sports Biomechanics*, 12, 30–37.
- Whiteside, D., Elliott, B., Lay, B., & Reid, M. (2013). The effect of age on discrete kinematics of the elite female tennis serve. *Journal of Applied Biomechanics*, 29(5), 573–82.

ATELIER 5



Du jeu à la compétition : l'évolution des règles du tennis (1850-1883)

Stéphane MERY
UFR STAPS - Université de Besançon

Mots-clés : Tennis, évolution, jeu, sport, règles.

Introduction

Contrairement aux idées reçues, le tennis n'est pas, à proprement dit, « inventé » en 1874 par le Major Wingfield. Il n'est pas, non plus, le descendant direct du jeu de paume. Il est le fruit de joueurs créatifs qui associèrent quelques jeux pour en faire un seul qui correspondait à leurs attentes en termes de rapports au temps, à l'espace, à autrui et à l'objet. Il peut ensuite se développer et croître rapidement dans un contexte socio-historique particulier en Angleterre. Il passe bien d'un jeu aristocratique à un sport réservé à des privilégiés en une trentaine d'années (1850 - 1883). Les attentes des pratiquants expliquent alors les transformations des règles pendant cette période. L'espace de jeu ne fut pas toujours le même. Ce n'est que progressivement après trois grandes phases de modifications qu'il s'est normalisé passant d'un jeu à un sport avec des règles relativement fixes à partir de 1883. Quels sont les ancêtres du tennis ? Quelles sont les différentes phases de transformations entre 1850 et 1883 ? La démarche de reconstitutions historiques permet-elle de comprendre l'évolution de la logique interne du tennis ? Quels sont les facteurs qui déterminent les spécificités sociomotrices dans les phases d'évolution ?

Méthode

Notre méthodologie s'effectue en deux temps. Nous utilisons, d'abord, une démarche dite historique avec une recherche de sources grâce à la collaboration du Tenniseum à Roland Garros et la visite du Wimbledon Lawn-Tennis Museum. Les ouvrages, les revues, les tableaux de l'époque nous donnent une iconographie des terrains. Pour autant, tous les terrains ne sont pas cotés : c'est donc en estimant les dimensions que nous avons établis certains tracés et cotes de court. Cette estimation peut se faire en rapport d'une hauteur de filet déjà connue ou en rapport à la taille d'un individu. Nous émettons des hypothèses qui expliquent l'évolution du jeu qui sont ensuite confirmées par une reconstitution historique d'anciens terrains de jeu. Elle seule donne la possibilité d'étudier comparativement les problèmes posés par la pratique de l'époque et aide à mieux comprendre cette évolution. « L'histoire vivante » constitue alors un bon outil pour simuler les techniques anciennes. Nous utilisons le matériel, les tactiques, et la tenue d'autrefois afin d'être proche de la pratique fin 19^{ème}. Des enseignants de tennis en 2^{ème} série évoluent sur les terrains et remplissent une fiche d'évaluation en fonction des facilités de jeu pour chaque rôle. Par exemple, les services sont-ils simplement une mise en jeu ou un moyen de gagner facilement un point ? La hauteur du filet sur les côtés est-elle un handicap pour réaliser des passing-shots ? Ainsi, nous visualisons les inconvénients de chaque terrain et nous expliquons les évolutions des règles d'un point de vue technique et tactique.

Résultats

Nous avons retrouvé une vingtaine de formes de terrains avec des formes ou des hauteurs de filet différentes. Les terrains reconstitués par l'archéologie expérimentale sont ceux de 1874 (1^{er} court commercialisé de Wingfield), 1875 (1^{ères} règles consensuelles) et 1877 (1^{er} tournoi à Wimbledon). En recoupant les archives et l'expérimentation, nous parvenons à expliquer les changements de règles successifs : le filet s'abaisse, le terrain étriqué au centre s'élargit, les zones de services changent de place et diminuent. D'une tactique de renvoi avec des trajectoires en formes de cloches, les frappes deviennent alors plus tendues, les passing-shots sont plus aisés et le service qui n'était qu'une mise en jeu devient un coup d'attaque. La qualité des raquettes et les modifications des balles diversifient les possibilités. En 1870, la balle en caoutchouc, puis en 1877 les premières balles recouvertes de drap blanc, améliorent

les rebonds. La volonté des joueurs d'optimiser le jeu en fonction de leurs attentes est à l'origine de ces changements successifs. Ils modifient les règles en fonction des possibilités techniques qui apparaissent au fur et à mesure des modifications de l'espace de jeu. Les améliorations techniques du matériel (balle, raquette), sont aussi des variables qui influent sur les caractéristiques sociomotrices du jeu. Des balles qui rebondissent mieux et des raquettes qui frappent plus forts les balles invitent les joueurs à modifier l'espace de jeu. Cette succession d'ajustements prend fin lorsque la pratique semble convenir à la majorité.

Discussion

Ce qui n'était qu'une pratique d'amusement de simple renvoi sans règle sur des terrains improvisés (l'âge de l'enfance), va donc se complexifier. Des règles pour tenter d'uniformiser les premières parties et même un brevet, celui du Major Wingfield, officialisent la pratique (l'adolescence). Enfin, entre 1877 et 1883, le tennis devient un véritable sport avec des compétitions aux règles uniformisées (la maturité). Les deux premières périodes sont peu étudiées : les témoignages sont réduits, la pratique était intimiste, confinée dans quelques parcs privés ou sur les bords de mer. Pourtant, c'est là que tennis a évolué, s'est transformé au gré des essais successifs de hauteurs de filet, de longueurs, de largeurs de terrain, de position pour l'engagement...Après 1877 seulement, la taille du carré de service change successivement de quelques centimètres. Les surfaces, les types de balles auront leur importance, les contrariétés du vent qui troublent les trajectoires sont autant de variables qui transforment le jeu et qui influent sur sa logique interne en constante transformation.

Conclusion

L'histoire du sport retient les exploits sportifs, leurs dates, les premiers vainqueurs des tournois, les records. En revanche, la période floue où le jeu n'est pas encore sport, mais en devenir, intéresse peu. Elle n'est pas une base stable et ne fixe pas une pratique établie et reconnue. Le premier Wimbledon en 1877 est certainement la date clé pour fixer cette base. De là, un palmarès s'établit, la légende des origines prend fin et le jeu devient sport. L'approche par la reconstitution historique présente l'intérêt d'aider à mieux comprendre empiriquement pourquoi ont pu évoluer un type d'espace de jeu et de règles à un moment précis. Pour Crémieux (2006) « *l'idée de reconstitution historique d'anciens terrains de jeu permet d'étudier comparativement à aujourd'hui les problèmes posés à la pratique de l'époque. Cela rejoint le courant de « l'histoire vivante » utile pour se réapproprier d'anciennes techniques ou pratiques physiques oubliées* ». C'est une « *démarche rare...et une initiative fort éclairante* » (Parlebas).

Références

- Bonhomme. G., (1991). *De la paume au tennis*. Gallimard.
Clerici. G., (1976). *Cinq cents ans de tennis*. Paris, Hatier.
Crémieux, J., Parlebas P. (2006). Rapport de soutenance de la thèse de Stéphane Méry.
Everitt, R., Hillway, R., (2018). *The birth of lawn tennis*. VSP.
Gentien, A., (1953). *Aventures d'un joueur de tennis*, Paris, La Palatine.
Gillmeister, H., (1998). *Tennis: A Cultural History*. London : LUP.
Méry. S., (2007). *Un filet et des sports*. L'Harmattan.
Whitman, D., (2004). *Tennis: Origins and Mysteries*, Paperback.

Le développement associatif du tennis français à la Belle Époque

Jean-Michel PETER
Paris Université, Cerlis UMR 8070

Mots-clés : sociétés sportives, association, institutionnalisation

Introduction

Le tennis, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est un produit de la société de la fin du XIX^e siècle. A Wimbledon de 1875 à 1883, on jette les premières bases des règles du jeu qui deviendront la référence mondiale (Everitt & Hillway, 2018). Pendant ce temps-là, avec son kit facile à emporter dans les bagages des touristes, le tennis fait très vite des adeptes (Peter & Tetart, 2003). En France, on le voit d'abord sur les plages, à l'instigation des colonies anglaises en villégiature, puis il conquiert les pelouses des hôtels, les jardins des villas et châteaux. Grâce aux divers tournois et championnats, on assiste à une greffe rapide dans les centres urbains et touristiques avec la création des premières sociétés de tennis. Cette implantation du tennis en France à la Belle Époque a été rendue possible par l'impulsion de deux facteurs décisifs.

En premier lieu, la diffusion du tennis correspond à la création d'espaces correspondant à un besoin de se divertir et de jouer au grand-air. C'est un nouveau mode de vie symbolisé dans un premier temps par la « *Leisure Class* », puis imité par la suite par d'autres catégories sociales. Le deuxième facteur important est l'émergence de nouvelles conceptions de l'organisation des sociétés sportives avec l'avènement de la Troisième République. Entre 1874 et 1914 se constitue ainsi, en France, la genèse d'un mouvement sportif associatif dont les acteurs de la commission de lawn-tennis sont très actifs. Porté par cette dynamique le tennis français acquiert son autonomie en 1920 avec la création de la Fédération de lawn-tennis dont le centenaire a été fêté en 2020.

Le tennis participe au renouvellement des pratiques physiques de plein-air à la Belle Époque

L'implantation des premiers terrains de tennis et sociétés sportives, est, au premier chef, déterminée par le développement des sports et des loisirs touristiques. Au cœur du XIX^e siècle, à l'intersection de l'essor industriel, de la tradition insulaire d'activités de plein air liées à la nature et de l'appétit des classes aisées britanniques pour les pratiques physiques, récréatives et hygiéniques, se crée un nouveau marché. Au-delà du plaisir procuré par la pratique d'un tennis ludique, point essentiel souligné par bien des chroniqueurs de l'époque, l'avènement de ces nouveaux loisirs engendre un changement culturel important. Dans l'univers mental de la « *Leisure Class* », jouer au tennis c'est la possibilité d'éprouver de nouvelles expériences corporelles. Autour des arguments sanitaires du « *bon air* » savamment entretenus par le pouvoir médical de l'époque, se dessinent un ensemble de modes d'être et de faire auxquels la pratique du tennis semble donner une unité (Peter, 2010).

Au-delà de la recherche d'émotions, solitaires ou partagées, apparaît à travers la pratique du tennis une « *morale de l'action* », ou « *toniques spirituels* », que de nombreux prosélytes du sport ont su idéaler. A la veille de la Grande Guerre, une saison estivale ne se conçoit plus sans le tournoi ou championnat de tennis. Les rencontres, tournois et divers championnats dans les stations balnéaires, et les premiers clubs des grandes villes comme Paris, Lille, Bordeaux, Marseille ou Lyon, participent à enraciner ces nouvelles pratiques de loisir. Le succès de ces tournois est relayé par la presse et contribue à entretenir un feuilleton annuel sur la saison de tennis nationale et internationale. Cette révolution culturelle participe également à la transformation de l'image de la femme sportive. Dans l'espace des sports créé à l'origine par des hommes pour les hommes, le tennis féminin a une place privilégiée, même si pour revendiquer un corps entraîné à l'égal des hommes, il faudra attendre les rôles pionniers de joueuses comme Marguerite Broquedis, médaille d'or aux jeux olympiques de Stockholm en 1912.

Mise en place progressive d'une gouvernance associative du tennis

Les premiers clubs sportifs français ne tardent pas à apparaître dès lors qu'une communauté britannique est localement développée, à l'instar du Havre Athletic Club en 1872, de Dinard en 1875, Biarritz en 1877, le Decimal club à Paris en 1877. Certains clubs de tennis, plus particulièrement dans le Nord, car proches du continent britannique, s'affilient à la puissante fédération anglaise de l'époque, c'est à dire la Lawn-tennis association. Cette dernière créée en 1888 représente l'autorité du tennis en Europe jusqu'en 1911.

Ce faisant, émerge la création de l'Union française des sports athlétiques (USFSA) en 1887, chargée de réglementer et d'harmoniser les compétitions et l'organisation des championnats des sports athlétiques en France. Actions qui rencontrent dans un premier temps des résistances car, dans l'atmosphère de nationalisme exalté qui règne en France pendant les années 1880, les sports anglais et en particulier le « lawn-tennis » sont parfois jugés trop anglophiles. Ainsi, le terme de paume est préféré à celui de tennis. Néanmoins, sous l'égide de l'Union, avec leur enthousiasme sportif, les premières équipes scolaires ou universitaires se créent à Paris et en province afin de participer aux championnats de tennis scolaires. En 1893, l'USFSA recense 74 sociétés sportives, dont 8 de tennis et 6 de jeu de paume. André Vacherot, représentant le lycée Janson de Sailly est champion de France inter-scolaire en 1893 et 1894, avant de devenir champion de France avec le TCP. Après des débuts hésitants, les historiens situent, avec raison, l'amorce d'une croissance soutenue des créations de clubs dans une période qui s'étend de 1905 à 1914 (Reneaud & Rollan, 1995). Croissance qui permet à la commission de lawn-tennis de s'imposer progressivement au sein de l'USFSA.

Si de nombreux aristocrates sont à l'origine de sociétés « privées » de tennis, dont celui de l'Ile de Puteaux ou la Villa Primerose de Bordeaux, de nombreuses initiatives dépassent le seul cadre mondain. Dans ces créations de sociétés sportives, la notion de club s'impose selon un esprit de libre entreprise et un esprit de camaraderie à travers la reconnaissance d'une dépendance consentie de chaque individu vis-à-vis des autres afin d'assurer la constitution d'un projet commun. Ces projets rejoignent l'idée du solidarisme développée par Léon Bourgeois en 1896, député radical, puis ministre sous divers gouvernements de la III^{ème} République. On a affaire à un nouveau modèle de sociabilité qui sera repris par la loi de 1901, c'est-à-dire la valorisation d'initiatives indépendantes fondée sur une organisation démocratique des associations. Le tennis va profiter de cette dynamique et s'organiser sur ces fondements.

Pour faire face à une forte expansion de nombreux sports sur le territoire, l'USFSA est dissoute en 1919 pour laisser la place à des fédérations autonomes. Lors de la passation de pouvoir, la commission de lawn-tennis présente déjà un système cohérent d'organisation, hiérarchisé du local au niveau international. En outre, l'expertise acquise par Henri Wallet lors de la création de la fédération internationale en 1913, lui permet à juste titre d'être élu en 1920 premier président de la jeune fédération Française de Lawn tennis. Les craintes d'un Lichtenberg se demandant le 14 juin 1913 dans des colonnes du journal *l'Illustration* si la « vogue » du tennis serait aussi « éphémère que l'Empire d'Alexandre » sont depuis longtemps apaisées par la bonne fortune que ce sport connaîtra pour en faire à présent la deuxième Fédération sportive française en nombre d'adhérents.

Références

- Clastres P. (2019). Jeu de Paume, Lawn Tennis and France's National Identity from the 1870s to the Musketeers Era. Dans Lake Robert J., Osborne Carol (eds.) *The Routledge Handbook of Tennis: History, Culture and Politics*, Routledge.
- Everitt, R.T et Hillway, R.A (2018). *The birth of lawn tennis, from the origins of the game to the first championship at Wimbledon*, Kingston, Vision sport publishing.
- Peter, J-M. & Tétart, P. (2003). L'influence du tourisme balnéaire dans la diffusion du tennis. Le cas de la France de 1875 à 1914. *Staps*, 61 (2), 73-91.
- Peter, J-M. (2010). Tennis, « Leisure class » et nouvelles représentations du corps à la Belle Époque. *Staps*, 87(1), 45-56.
- Reneaud, M. & Rollan, F. (1995). *Tennis, pratiques et société*, Bordeaux: MSH Aquitaine.

Un siècle de pédagogie du tennis : une conception française questionnée

Lionel CROGNIER

Laboratoire INSERM U1093 CAPS, Université de Bourgogne

Mots-clés : Enseignement, Apprentissage, Technique, Méthode française, Gil de Kermadec

Introduction

Si l'histoire de la Fédération Française de Tennis (FFT), riche de 100 ans d'existence, est aujourd'hui mieux connue, le thème de la pédagogie fédérale n'a jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble (Clastres et Dietschy, 2009). Dans le langage courant, la pédagogie désigne l'art d'éduquer ou d'enseigner. Comme c'est souvent la même personne qui pratique et qui théorise sa pratique, Fabre (2002) définit cette notion, en se référant à Emilie Durkheim, comme « une théorie pratique » fondée sur une expérience éducative et orientée vers l'action. Enfin, lorsque la réflexion pédagogique est suffisamment élaborée, elle peut se transformer en doctrine comme pour la *Méthode Suzanne Lenglen* (1942) ou la *Méthode d'enseignement* (1972).

Dans cette présentation, nous analysons comment un savoir technique et pédagogique s'est progressivement constitué pour dessiner les contours d'une conception fédérale de formation des jeunes et des seniors. Dans ce but, nous avons exploité des documents et des ouvrages pédagogiques consacrés à l'éducation physique, au sport et au tennis, des rapports d'entraîneurs et de la DTN, des procès-verbaux des commissions et des assemblées générales de la FFT.

Dans un premier temps, sont identifiés les moments forts où se sont structurés l'organisation et l'enseignement du tennis dans l'hexagone. Puis, nous proposons plusieurs axes de réflexions pour le tennis de demain.

La formalisation d'une conception française de la pédagogie du tennis

Si des champions français tels que André Gobert et René Lacoste rédigent les premiers ouvrages techniques pour contrecarrer la domination des américains en Coupe Davis après la Grande Guerre, il faut attendre 1933 pour que l'analyse prenne une tonalité moderne avec Henri Cochet. Devenu professionnel après la perte du Saladier d'Argent, le Lyonnais ne se contente pas de décrire les coups, il consacre plusieurs pages à la théorie des angles et insiste sur la création des automatismes. Avec Suzanne Lenglen et en héritage après son décès, plusieurs initiatives méconnues sont impulsées à Paris en direction des jeunes et des scolaires : ouverture de la 1^{ère} école au tennis Mirabeau en 1935 ; expériences du tennis populaire dans les parcs et les jardins de la capitale (Jean Borotra, 1936-1938) ; création des centres scolaires d'initiation (Camille Grégoire, 1942) ; définition de progressions pédagogiques (*Méthode Suzanne Lenglen*, 1942). Vue par René Lacoste, qui a piloté l'ouvrage, comme « la pierre angulaire d'un nouveau développement du tennis en France », la *Méthode* propose des exercices selon un modèle en trois paliers successifs : initiation, perfectionnement, entraînement.

Les années 1960 marquent une rupture. Dans la lignée des précurseurs de l'analyse du mouvement de la fin du 19^{ème} siècle, Gil de Kermadec, DTN de 1963 à 1976, diffuse un savoir théorique et pratique, basé sur la décomposition rationnelle du geste. Par ses photomontages et ses technicoramas publiés dans *Tennis de France*, par ses films produits durant 40 ans, il décrypte les secrets de chaque joueur, « ce que nos yeux ne voient pas ». La *Méthode d'enseignement* (1972), classeur de 250 pages en quatre parties, constitue le point d'orgue de l'affirmation d'une pédagogie fédérale collective et unifiée pour former les cadres et accueillir l'afflux des pratiquants dans les clubs, durant les premiers mandats de Philippe Chatrier.

Enfin, ce n'est qu'après 1990 que sera intégré dans le modèle fédéral de formation, un nouveau palier, celui du mini-tennis, qui devient la grande affaire des 30 dernières années et permet de renouveler les contenus et les approches pédagogiques pour adapter le tennis à l'enfant.

Les enseignements pour demain

Quelles leçons peut-on retenir de l'histoire de la pédagogie fédérale au cours du siècle 1920-2020 écoulé qui peuvent orienter les réflexions pour demain ?

Le premier enseignement est la cohérence doctrinale identifiée en matière de pédagogie, dont les bases sont déjà formalisées dans la *Méthode Suzanne Lenglen* de 1942 : l'élite issue de la masse ; le double projet sportif et éducatif ; la sortie du système par la compétition et la progression dans le système de formation par quatre paliers successifs, le premier étant rajouté en 1990 : « *mini-tennis, initiation, perfectionnement, entraînement* ».

Le deuxième enseignement est que, loin de vivre en vase clos, la Fédération a cherché des références et de l'inspiration à l'extérieur, chez les enseignants d'EPS, auprès des premiers théoriciens de la culture physique (Dr. Bellin du Coteau) et ceux du geste athlétique à l'Institut National du Sport (Maurice Baquet, Jean Vivès), dans les expériences étrangères, en Australie mais également à l'Est comme à l'Ouest. Synthétisant toutes ces influences et les débats internes, les écrits et les productions cinématographiques foisonnants de Gil de Kermadec constituent un véritable lieu de connaissance de la technique, un impressionnant lieu de culture et de mémoire du tennis français et international.

Le troisième enseignement est que le savoir officiel qui s'impose et se diffuse dans les formations de cadres n'est pas aussi dévitalisé qu'on a bien voulu le présenter. C'est que l'initiation des jeunes dans le contexte d'une pénurie de courts et l'idée d'un tennis pouvant être appris n'allaient pas de soi avant les années 1960, tant que prévalait la recherche du beau style, symbolisée par la figure du Maître Professeur. La pédagogie du tennis ne se réduit pas à l'enseignement de gestes à vide comme le laissent penser les clichés pris à l'occasion de leçons collectives avec des classes complètes le jeudi après-midi. En attestent l'utilisation du panier de balles, de la machine lance-balles et du « *deux contre un* » dans les sports-études, à la réussite reconnue pour former des générations de jeunes dont Yannick Noah et Amélie Mauresmo.

Un modèle questionné

Le modèle fédéral identifié vise autant la formation de la masse que de l'élite, avec le credo rarement interrogé selon lequel le développement des licences permettra d'élargir la base de recrutement pour détecter et préparer le champion de demain. Cependant, confrontés à des réformes régulières et souvent à des revirements, à la perte de 400 000 licences et à la disparition d'1/4 des clubs depuis la fin des années 1980, à un changement de valeurs sociétales et de goûts sportifs, à la crise du bénévolat et à l'avènement d'une nouvelle génération de jeunes, la confiance des acteurs envers le système s'est quelque peu érodée. Un autre modèle de relation entre la masse et l'élite, entre le siège et les régions, entre les équipes techniques fédérales et les entraîneurs, n'est-il pas à concevoir ? La balle est dans le camp des clubs, « *cellules organiques du tennis français* » selon la formule de Jehan Kuntz (1948), mais aussi des entraîneurs qui ont à faire évoluer leur métier en se formant tout au long de leur vie.

Références

- Clastres, P. et Dietschy, P. (2009). *Paume et Tennis en France (XV^e et XX^e siècle)*. Nouveau Monde Editions.
- Cochet, H. (1933). *Le tennis sa technique et sa psychologie*. Société Parisienne d'Édition.
- Cochet, H., Darsonval, Destremeau, B., Lacoste, R. et Tillier, J. (1942). *La Méthode Suzanne Lenglen*, Gallimard.
- Crognier, L. (2021, accepté). Un siècle de pédagogie fédérale. *Du secret des coups au tennis évolutif et à la filière du haut niveau*. La Fédération française de tennis (1920-2020). Un siècle d'histoire. FFT (P. Clastres, Ed.).
- Fabre, M. (2002). *Manifeste pour les pédagogues*. Sous la direction de J. Houssaye et coll. Paris : ESF.
- de Kermadec, G. (1972). *La Méthode d'enseignement*, FFT.
- Kuntz, J. (1948). Où en est le tennis français ? *Smash*, 29.

Hommage à Gil de Kermadec 1^{er} DTN **Une vie consacrée à l'analyse de l'image sportive**

Jean-Claude MASSIAS
Ancien DTN de la FFT

Mots-clés : Direction Technique Nationale, kinogrammes, technique, formation

Introduction

Si Gil de Kermadec a été le premier Directeur Technique National de 1963 à 1976, celui qui a construit les fondations de tout le système fédéral d'enseignement et de formation de la FFT, a été aussi un photographe et un cinéaste de grand talent. En quatre parties distinctes, nous rappelons le parcours et l'influence de ce travailleur acharné dont l'exigence et l'éthique était à la hauteur de son humilité et de sa gentillesse. Cet hommage pour honorer la mémoire de ce visionnaire digne descendant des pionniers du cinéma de la fin du 19^{ème} siècle, s'adresse autant aux dirigeants, aux entraîneurs qu'aux plus jeunes générations.

L'homme

Né en 1922 à Paris, Gil de Kermadec a vécu toute sa vie dans une petite maison située à proximité du stade Charléty. Son père, Eugène, qui fut connu pour son talent de peintre abstrait et pour avoir été pendant 30 ans l'arbitre le plus célèbre du tournoi de Roland-Garros, fut aussi un excellent joueur de tennis de seconde série. Sur les traces de son père, Gil se lança dans une carrière de joueur et atteignit les premières places de la 1^{ère} série française, tout en poursuivant des études littéraires.

Gil était une personne discrète et plutôt réservée, mais quand il prenait la parole, chacun de ses mots était lourd de sens. Très structuré dans sa pensée et dans son écriture, il ne laissait jamais place au hasard. Animé d'une réelle passion pour l'image d'abord statique puis animée, il a vite compris que celle-ci pouvait lui permettre de mieux comprendre le style et la technique du débutant comme du champion.

Le technicien

En 1963, le colonel Marceau Crespin, délégué à la Préparation Olympique, lui propose de devenir le 1^{er} Directeur Technique National de la Fédération Française de Lawn-Tennis. Il restera à ce poste jusqu'en 1976, date à laquelle il transmettra le flambeau à Jean-Paul Loth. Pendant toute cette période, il travailla en étroite collaboration avec Philippe Chatrier pour constituer une équipe de cadres techniques nationaux et régionaux parmi lesquels on compte des entraîneurs tels que Jean-Paul Loth, Georges Deniau, Pierre Boyard, Patrice Hagelauer, Dominique Poey, etc... Avec eux, il installa les bases du système français de formation des joueurs de haut niveau, système qui inspira par la suite beaucoup de fédérations étrangères. A son initiative, et pour la première fois, les meilleurs joueurs français participèrent à la tournée australienne pour se confronter à l'élite du tennis mondial.

Il consacra aussi beaucoup d'énergie à la modernisation de l'enseignement. Avec quelques enseignants de tennis réputés et aussi quelques spécialistes de l'éducation physique, il rédigea la méthode française d'enseignement. Une entreprise de conciliation difficile à une époque où les conceptions techniques et pédagogiques étaient multiples et variées.

Le cinéaste et chercheur

Au départ photographe des vedettes et personnalités lors du tournoi de Roland-Garros, il tombe un jour sur une revue intitulée « Labyrinthe » dans laquelle il découvre des images d'un film sur « La marche de l'homme » réalisé par Marey. C'est une révélation pour lui. Animé par une curiosité malade pour le jeu, par une soif d'apprendre et de comprendre, il se dit que le travail de l'inventeur Beaunois doit pouvoir se transposer au tennis. Il décide alors de filmer les meilleurs

joueurs en 35 mm et d'agrandir les vues pour en faire des « *technicoramas* » qu'il accompagne de commentaires techniques pour la revue Tennis de France.

En 1976, alors qu'il quitte son poste de DTN, il franchit un nouveau pas et s'oriente vers le cinéma. Dès son premier film sur le tournoi de Roland-Garros 1976 réalisé avec Adolphe Drey, il intègre des analyses techniques. Et puis, les films se succédant, il renforce son côté analyse du geste. Son objectif : montrer aux gens des choses qu'ils ne peuvent pas voir à l'œil nu. En utilisant toutes les techniques nouvelles, ralentis, shutter, arrêts sur image, graphismes et animations, il a pour obsession de faire parler l'image. En tournant toujours en situation réelle de compétition, en variant des axes de prises de vue, en inventant une écriture filmique nouvelle, on peut affirmer qu'il a été un véritable précurseur.

Le visionnaire

Gil de Kermadec est le fondateur d'un système de formation et d'enseignement qui a produit de nombreux joueurs et joueuses français de haut niveau. Toujours à l'affut de nouvelles connaissances, il a su s'entourer des personnes les plus compétentes. Organisateur des premiers colloques européens d'entraîneurs, il s'est inspiré des expériences menées à l'étranger pour faire évoluer son organisation (mini-tennis). Très vite, il a compris que l'image et le film seraient des outils indispensables pour la compréhension du jeu et pour son enseignement. Il laisse derrière lui des milliers de photos et une quarantaine de films.

Malheureusement, à ce jour, il n'a pas été remplacé alors que la Fédération Française a été longtemps en pointe dans le secteur audio-visuel. En dehors de Julien Faraut (2018) qui a d'ailleurs réalisé un beau DVD en utilisant les rushs du film tourné lors de la finale McEnroe vs Lendl, la production s'est aujourd'hui interrompue. On ne peut que regretter que la voie ouverte par Gil de Kermadec ait été abandonnée.

Conclusion

A l'évidence, Gil de Kermadec a été un visionnaire et mérite qu'on lui rende hommage pour son action unique dans le tennis. Nous lui devons énormément et ses travaux ne doivent pas rester lettre morte. Nous n'oublierons ni l'homme, ni le sens qu'il a voulu donner à notre action. Il continuera à nous guider.

Références

de Kermadec, G. (1972). *La Méthode d'enseignement*, FFT.

Faraut J. (2018). *L'empire de la Perfection*. DVD. Paris : UFO Distribution

Massias, J.-C. (2011). Gil de Kermadec (1922-2011). *La Lettre du Club Fédéral*, 71. FFT.

Tennis et Technologie **Pour un partenariat plus affirmé entre les UFR STAPS et la FFT**

Pierre CREPATTE
UFR STAPS Grenoble

Mots-clés : technique, technologie, transmission.

Introduction

Un enseignement de technologie vise à nommer, décrire les gestes techniques et à en expliquer l'efficacité. La technologie du tennis à l'UFR STAPS de Grenoble est incluse dans la technologie des sports de raquette¹, nous poussant à proposer des nominations, descriptions, explications transversales aux diverses activités de raquette.

Nous présenterons ici quelques points de notre approche technique et nos besoins pour faire des cours plus efficaces : des images de haute qualité, prises de divers points de vue, des schémas roboratifs et des explications bien fondées provenant des laboratoires en STAPS, des cellules recherches de la FFT et de leurs collaborations futures. Une bibliothèque d'images poursuivrait le travail précurseur des films et des Technicoramas de Gil de Kermadec, et devrait répondre aux nouvelles méthodologies d'analyse technique.

Notre approche technique porte sur les mouvements de balle, de raquette et du corps dans les trois actions des sports de raquette (SdR) : lancer (pour servir), frapper et se déplacer. La frappe plaçant les SdR parmi les sports de percussion (football, volley-ball...), qui contractent, conjuguent, l'attraper et le lancer, à côté des sports où ceux-ci sont disjoints (basket-ball, handball...).

Les mouvements de balle

Il s'agit de nommer les points importants des trajectoires, les hauteurs, les distances, les différentes directions, les vitesses, de décrire les flèches et portées, les axes de rotations des effets, les modifications de trajectoires en fonctions de ceux-ci et selon les surfaces, les incurvations vers le bas, le haut, la droite ou la gauche, les balles qui ripent plus ou moins au rebond. *Nos besoins* : des films pédagogiques avec de vraies trajectoires, filmées de côté, de dos, de haut, et leurs schématisations, permettant de « voir » la réalité des variations des directions, des vitesses ; des images et des mesures pour des joueurs de différents niveaux.

Les mouvements de la raquette

Les mouvements de la raquette pour « attraper » et percuter les balles, et produire leurs vitesses, directions et rotations. Il s'agit ici de nommer et décrire sur des schémas issus de films ad hoc, les trajectoires de la raquette, ses points notables (le plus arrière, de début et de fin d'impact...) les phases, les amplitudes (antéro-postérieures, latérales, verticales...), les directions, les vitesses..., ses rotations autour des axes qui la traversent, axe transversal de la vitesse, sagittal des effets et longitudinal des directions. *Nos souhaits* : des séquences d'images de joueurs de très bon niveau pour suivre les positions des raquettes vues de côté, de dos et de haut, les tracés, les courbes de celles-ci, et percevoir leurs modifications d'orientation et de vitesse.²

Le choc balle raquette

Nous parlons insuffisamment du choc balle/raquette, de la frappe au sens strict. Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses sur ce qui se passe dans ce temps de contact de 2/1000^{ème} de seconde pour 5 à 30 cm d'espace de contact. Il nous manque - des images nettes montrant l'angle raquette/balle dans les coups à effet, les rotations au cours de l'impact, - des images dévoilant les déformations de la balle arrivante et de la raquette en fonction des caractéristiques de leurs mouvements incidents. Nous cherchons la bonne formule du choc balle/raquette.

¹ Sport de raquette, quand leur origine est dans la paume ? Sport d'interaction humaine ? D'échange ? A deux, duels (dualis) ? D'incertitude ? D'affrontement, duel « Duellum » (mais aussi de partenaire) ? de frappe ?

² Actuellement nous travaillons à partir d'image de deux très bons joueurs, mais d'une précision très moyenne.

Les mouvements du corps

Prenons ici différents exemples pour quelques-uns de nos repères d'analyse technique.

La circulation de la raquette autour du corps. Il s'agit de repérer les distances entre le tamis et l'épaule, qui déterminent les amplitudes (antéropostérieures, latérales et verticales) et les vitesses, par des observations de côté, de dos, de haut sur des séquences filmées de haute qualité. Par ex. dans les frappes comme le service ou le smash, en fin de préparation la raquette est loin derrière et basse (par le compromis du bras cassé) et à l'impact devant mais pas trop, pour être haute, élever le point d'impact et ainsi frapper au-dessus du plan de rabat³. Le joueur ne « lève » pas son bras, il le place dans le plan transversal passant par l'épaule et il incline sa ligne d'épaules et de hanches autour d'axes sagittaux, pour exploiter ainsi les rotations longitudinales autour du grand axe du corps ...

Les rotations des ceintures. Comment s'enchaînent les actions des deux ceintures, pelviennes et scapulaires, selon les différentes pauses d'appuis ? Seraient nécessaires des images précises vues de haut et des calculs sur les relations entre les vitesses des rotations des ceintures et les vitesses du tamis dans les différents types de coups.

Les mouvements du membre supérieur. Pour suivre les mouvements de ses divers segments sont nécessaires des vidéos très précises, pour suivre les différences d'efficacité selon l'éloignement du coude : les répercussions sur les vitesses de tamis en relation avec les vitesses segmentaires et les leviers recrutés.

Les synchronisations. A quels moments, à quelles vitesses, pour quelles amplitudes, les segments démarrent-ils leurs mouvements au regard de la frappe adverse ? Nous attendons des vidéos présentant - les images, du joueur adverse frappeur, autour de l'impact de sa raquette, -et les mouvements du joueur qui initie ses actions, avec des renseignements de temps (la raquette démarre sa préparation avant l'impact adverse... et acquiert sa vitesse maximale à tel moment précis). Il nous faudrait des comparaisons selon les types de frappes et de joueurs.

Conclusion

Des cours de technique appellent des études partant des comportements des sportifs de haut niveau et de niveaux différents, filmés avec des outils perfectionnés, des caméras de très haute définition, positionnées là où il faut : *de côté*, à hauteur d'impact, *de dos*, dans le prolongement de l'impact et *au-dessus* de celui-ci. A partir d'études scientifiques portant sur les diverses capacités sollicitées par le pratiquant (biomécaniques, informationnelles, neuromotrices, physiologiques, psychologiques, relationnelles), telles celle de Caroline Martin et Pierre Touzard⁴, les formateurs pourraient mieux fonder leurs enseignements techniques⁵. Il serait souhaitable, nécessaire que la FFT et les UFR STAPS s'associent d'une part, pour des programmes de recherches, qui viendraient confirmer, enrichir, ou contredire les connaissances plus ou moins empiriques, sur le tennis et son apprentissage, des techniciens, des technologues, qu'ils soient diplômés d'état, formateurs des futurs diplômés d'états ou enseignants de spécialité sportive « tennis » en STAPS, et d'autre part, pour développer les compétences d'analyse d'images et d'intervention de ces différents intervenants professionnels.

³ Plan partant de la ligne de fond de court adverse et passant par le sommet du filet. Toute balle frappée au-dessus peut aller en ligne droite dans le terrain adverse (à vitesse infinie), toute balle frappée en dessous ne peut pas aller en ligne droite, sous peine de sortir du court ou frapper le filet.

⁴ Au sein du laboratoire M2S (Mouvement Sport Santé) de l'UFR STAPS de l'Université Rennes 2

⁵ Sans parler de cours sur la tactique pour lesquels des études portant sur l'analyse des matchs seraient les bienvenues. Quelles grilles de recueil de données ? Quelles formes d'analyse statistique ?

ATELIER 6



Comment le tennis doit-il se réinventer dans le monde d'aujourd'hui en associant profit et impact sociétal?

Fabien PAGET
Co-Fondateur de 17 Sport, Agent FFT

Mots-clés : Business Responsable, Marque Sociale, Proposition de Valeur, RSE.

Introduction

Nous avons tous en mémoire l'impact des incendies en Australie en début d'année 2020 qui ont sévèrement impacté le pays mais également la tenue de l'Open d'Australie. Aussi, les événements sportifs sont de plus en plus tributaires du climat et les athlètes sont victimes de conditions climatiques extrêmes. Ces crises environnementales, sanitaires ou sociales ont accéléré la prise de conscience des citoyens de l'urgence de se mobiliser pour l'avenir de notre société, de notre planète ainsi que pour le devenir des générations futures. Notre société se transforme, portée par les attentes des citoyens, des collaborateurs, des fans qui exigent des organisations - des entreprises - qu'elles contribuent par leurs actions à résoudre les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés.

Le sport n'est que le miroir de ce monde qui se transforme et pourtant l'industrie du sport est encore très en retard sur ces sujets, concentrée avant tout sur la recherche de profit et sur la construction d'un produit « *entertainment* ». Encore aujourd'hui, la proposition de valeur auprès des annonceurs vise avant tout à servir leur notoriété, leur offrir une visibilité médiatique, la possibilité d'inviter leurs clients pour profiter d'une expérience conviviale. Pour certains, ils y ajoutent quelques actions sociétales / RSE afin de pouvoir justifier leur sensibilité sur le sujet et contenter des partenaires de plus en plus aguerris et exigeants. La société a longtemps opposé le business à la notion de « sens ». Elle y est aujourd'hui plus que jamais attachée.

Enjeux actuels

Face aux enjeux actuels, l'industrie du sport doit se transformer et démontrer qu'il est possible d'associer croissance, performance économique, impact positif sociétal. Pour l'heure, de nombreux acteurs sont encore focalisés sur la réduction des conséquences négatives de leurs actions pour tendre vers un modèle neutre en carbone, neutre en déchet...

Il est temps d'aller plus loin et de bâtir un modèle positif qui génère non plus seulement une valeur financière mais aussi une valeur sociale et environnementale positive. C'est le modèle du nouveau capitalisme, capitalisme inclusif ou « *stakeholder capitalism* ».

Pour atteindre cet objectif, il est donc nécessaire de redéfinir un nouveau modèle et que les organisations, les athlètes définissent une mission qui aille bien au-delà de l'objectif de remporter le prochain championnat, ou de réussir un tel taux de croissance. Il faut revoir notre lecture du succès et ne plus seulement l'associer à la notion de performance sportive ou économique. De nombreuses études ont démontré d'une part, que 1/82% des fans sont aujourd'hui prêts à se détourner de marques qui ne contribuent pas sincèrement et profondément à améliorer notre société et que d'autre part, les organisations qui intègrent une raison d'être au coeur de leur nouveau modèle génèrent davantage de profit, de business et en même temps d'impact. Le monde du tennis en prend de plus en plus, face à la concurrence

accrue d'évènements sportifs (Extreme E, Formula E, Ocean Race) ayant une raison d'être qui soit au service d'un monde meilleur mais aussi des marques / entreprises qui dirigent désormais leurs investissements vers des plateformes répondant à leurs attentes.

Références

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/climat-roger-fererer-repond-a-greta-thunberg-1578911694>

Legacy Sport. How to Win in the business of Sport in the Age of Social Good ?

L'efficacité du style de jeu adopté par les joueurs de tennis professionnels : une source d'enseignements stratégiques pour les dirigeants des TPE ?

Patrice BOUVET

Faculté des Sciences du Sport, Université de Poitiers

Mots-clés : stratégie, tennis, expérience naturelle.

Introduction

L'étude des très petites entreprises (TPE) constitue un enjeu majeur de la science économique. Cependant, les chercheurs qui s'intéressent à ce sujet sont confrontés à une double difficulté. Du fait de leur grande hétérogénéité, il est difficile de réunir des statistiques fiables portant sur un échantillon homogène suffisamment représentatif (Ferrier, 2002) : les analyses quantitatives ne sont pas ici non plus d'un grand secours (Marchenay, 2003). Or, l'organisation choisie par certains sportifs professionnels pour obtenir les meilleurs résultats possibles, notamment en tennis, s'apparente aujourd'hui à celle d'une TPE. Dans les deux cas il s'agit de définir un objectif puis de mettre en œuvre des moyens pour obtenir un avantage concurrentiel grâce à l'exploitation des ressources réunies. Dans le domaine sportif, la majorité des joueurs sont amenés à prendre des décisions stratégiques. Dans la mesure où il conduit à une confrontation directe entre les joueurs, le tennis se prête particulièrement bien à ce type d'analyse (Walker et Wooders, 2001 Hsu, Huang et Tang, 2007). Le tennis présente un autre intérêt. Dans ce sport en fonction du style de jeu des joueurs il est possible d'associer un profil stratégique type à la majorité des joueurs professionnels évoluant sur les circuits internationaux (service volleyeur, attaquant de fond de cours, défenseur, super lifteur), et par conséquent d'apprécier l'efficacité des stratégies choisies en fonction des résultats obtenus. Les TPE mettent en œuvre des stratégies différenciées pour lutter simultanément contre de nombreux concurrents dans un même but : conserver et/ou gagner des parts de marché pour réaliser des bénéfices. Les joueurs de tennis professionnels, en fonction de leurs profils stratégiques, luttent quant à eux successivement contre des concurrents particuliers. Dès lors, l'objectif de cette recherche est d'apprécier l'efficacité de quatre stratégies « génériques », puis d'essayer de tirer plusieurs conclusions de cette analogie. Plus précisément il s'agit de déterminer quelle est l'influence de l'environnement (surface de jeu et concurrence) sur les stratégies privilégiées, du caractère plus ou moins risqué de certains choix (tactiques et stratégiques), de la pertinence d'un positionnement « décalé ou médian » (par rapport au profil dominant dans le tournoi ou dans le secteur d'activité).

Méthode

Notre démarche empirique comprend cinq étapes.

- Afin d'obtenir un échantillon de joueurs représentatifs, nous avons choisi d'étudier les résultats des joueurs en 1991, 1995, 2000, 2005 et 2009 dans vingt tournois appartenant au circuit ATP, choisis en fonction de leur dotation et de la surface de jeu (dur extérieur, dur intérieur, terre battue et gazon).
- Le style de jeu (Cf. précédemment) des joueurs constituant notre base de données n'étant pas toujours faciles à définir, nous avons demandé à un expert en tennis intervenant aujourd'hui en entreprise (Jacques Hervet, ex joueur pro, coach et consultant en entreprise), de nous les préciser.
- nous avons déterminé le style de jeu dominant du tournoi, en comptant combien d'adeptes de chacun des styles de jeu distingués étaient inscrits dans le tournoi.
- Afin d'apprécier le caractère plus ou moins favorable de l'environnement (ici la surface de jeu) dans lequel le vainqueur s'est imposé, nous avons élaboré un tableau en considérant prioritairement l'adéquation présumée entre le style de jeu et la rapidité de la surface (par exemple terre battue très favorable pour les super lifteurs).
- Nous avons considéré que l'intensité concurrentielle est d'autant plus forte que le tournoi est bien doté et prestigieux.

Une fois ce travail préalable effectué nous avons pu constituer une base de données regroupant 453 joueurs et 5988 matchs. Ces matchs constituent les données utilisées pour apprécier l'efficacité des quatre stratégies génériques retenues dans notre modèle dans lequel les variables sont les suivantes :

- Variable expliquée :
SPW : profil stratégique du vainqueur
- Variables explicatives :
SPOD : profil stratégique de l'adversaire direct
DS : stratégie dominante
E : environnement
CI : intensité concurrentielle

Les variables, ou leurs modalités respectives, sont traduites sous forme dichotomique (valeur 1 ou 0), et la forme générale de la modélisation probabiliste, de type logistique, utilisée peut s'écrire :

$$SPW = \frac{1}{1 - e^{-(a SPOD + b DS + c E + d CI + e)}}$$

Résultats et discussion

Les résultats observés sur les courts de tennis conduisent aux conclusions suivantes.

- Les dirigeants des TPE qui le peuvent ont tout intérêt à essayer de se diversifier ou à s'implanter à l'étranger pour ne pas voir leur entreprise progressivement marginalisée,
- Lorsqu'une stratégie défensive est privilégiée (profiter des erreurs de l'adversaire pour un joueur, conserver ses parts de marché pour une TPE), l'adéquation à la caractéristique principale de l'environnement est primordiale. En revanche, pour estimer leur probabilité de succès, les démarches offensives des joueurs et des TPE nécessitent une analyse fine de leur environnement. Plus précisément, d'après nos résultats, l'environnement influe de façon différenciée sur les profils stratégiques opposés mais de façon comparable sur les profils stratégiques voisins. En d'autres termes, l'environnement n'influe pas identiquement sur les résultats obtenus suivant la stratégie (offensive ou défensive) choisie mais produit des effets similaires lorsque le paysage concurrentiel est uniforme.
- Pour une TPE, se comporter systématiquement en suiveuse en adoptant la même stratégie que ses concurrents ou prendre des risques excessifs sont donc deux comportements à proscrire.
- Pour une TPE, opter pour une stratégie ultra défensive, même si cela présente par ailleurs des inconvénients, semble être la meilleure des solutions pour défendre ses positions.
- Les positionnements décalés (lorsque le style de jeu dominant dans le tournoi est différent de celui du vainqueur) ne paient guère. Par ailleurs, lorsque la majorité des concurrents optent pour une stratégie très offensive les plus audacieux sont sans doute ceux qui l'emporteront le plus souvent.
- dans les deux cas, lors d'une confrontation directe avec un concurrent ayant choisi une stratégie différente, opter pour une stratégie très offensive semble donc être un choix risqué. En revanche, choisir un profil stratégique médian semble permettre de mieux résister à la concurrence.

L'alternative à laquelle sont confrontés les dirigeants des TPE est souvent la suivante. Est-il préférable d'opter pour une stratégie (très) offensive ou (très) défensive ? D'après nos résultats, la 1^{ère} solution doit être privilégiée, les dirigeants des TPE ayant intérêt à se diversifier ou à s'implanter à l'étranger pour ne voir leur entreprise progressivement marginalisée. Toutefois, ce choix stratégique nécessite une analyse fine de l'environnement. Par ailleurs, lorsque le dirigeant d'une TPE choisit simultanément de diversifier sa production et de s'implanter à l'étranger (option très offensive), celui-ci risquera de connaître des difficultés en cas de confrontation directe avec un concurrent ayant choisi une stratégie différente. En revanche, si la majorité de ses concurrents optent pour la même stratégie, les plus audacieux seront très certainement ceux qui l'emporteront le plus souvent.

Références

- Ferrier, O. (2002), *Les très petites entreprises*, De Boeck, Bruxelles.
- Hsu, H.H., Huang C.Y. and Tang C.T. (2007), "Minimax Play at Wimbledon: comment", *American Economic Review*, n°97.
- Marchesnay, M. (2003), « La petite entreprise : sortir de l'ignorance », *Revue Française de Gestion*, Vol. 3, n°144.
- Porter, M.E. (1980), *Competitive Strategy*, Free Press, New York.
- Walker, M. and Wooders J. (2001), "Minimax Play at Wimbledon", *American Economic Review*, n°91.

Covid-19 : Survie des marques sportives des tournois professionnels et résilience économique

Lionel MALTESE
Aix Marseille Université, CERGAM

Mots-clés : Tournois ATP Marseille et Lyon, Covid-19, Modèle Economique, Marque, Valeur Sportive

« *Le lien importe plus que le bien* ». Cette citation de Bernard Cova issue de ses principales publications et notamment de son ouvrage « La vie sociale des marques » (2017) illustre la problématique des tournois de tennis professionnel en période de crise pandémique. L'objet de cette communication sera d'analyser les choix et comportements stratégiques des dirigeants de tournois ATP français selon trois configurations :

- Annulation de tournoi : Open Parc Auvergne Rhône Alpes - Lyon 2020.
- Tournoi à huit clos : Open 13 Provence – Marseille 2021.
- Tournoi à jauge réduite : Open Parc Auvergne Rhône Alpes – Lyon 2021.

Le marché événementiel du tennis mondial génère 2.2 Milliards de dollars de revenus (9 % via la WTA, 33 % via l'ATP et 58 % via les quatre Grand Chelem). Si l'on analyse la répartition de ces revenus globaux, 29 % sont issus du sponsoring, 30 % des droits médias et de la vente de data (principalement sur le marché des paris en ligne) et 34 % de la billetterie intégrant le BtC et le BtC, enfin 7 % sont liés à d'autres types de revenus comme les produits dérivés ou la restauration-snacking. Il est intéressant de souligner que le pourcentage de revenus provenant de la billetterie proportionnellement au revenu global du circuit ATP World Tour est le plus élevé de tous les sports devant la NBA, la NFL, la Liga, la Premier League et le PGA Tour. Si l'on s'intéresse au pourcentage de revenu proportionnellement au revenu global par ligue ou circuit événementiel, la Premier League se classe première avec un peu moins 60 %, viennent ensuite la Liga, la NBA, la NFL, le PGA Tour et ensuite l'ATP.

Le circuit ATP, contrairement à la plupart des ligues professionnelles et notamment le football, n'est pas dépendant économiquement des droits médias mais des revenus issus de la billetterie. La crise Covid-19 qui a amputé les tournois de cette source de revenu a mis en danger l'économie des structures événementielles à deux niveaux :

- les revenus directs et notamment la billetterie BtB (hospitalités, Relations Publiques, RP) en plus du grand public BtC,
- les revenus issus du sponsoring où une partie significative des contrats de parrainage intègre des prestations d'hospitalités et de relations publiques.

Concernant les charges, le tennis professionnel est l'un des plus importants contributeurs au monde en termes de diminution des revenus issus des Prize Money des joueurs avec plus de 50% de prix en moins en moyenne voire bien plus sur certains Master 1000. La question qui se pose est de survivre sportivement et économiquement sans le lien relationnel du public et l'expérience événementielle tennis. Cette dernière se singularise par la longueur du temps de spectacle, les espaces de convivialité et sa stratégie d'offre socialisante pour les entreprises, les collectivités et le grand public.

Transformer des modèles économiques en sorte de régies publicitaires améliorées, avec des taux d'audience nationale souvent faibles, oblige les décideurs de tournois à devenir des

contrôleurs de gestion, voire même dans certains cas, préférer l'annulation sans y être obligés par la situation sanitaire (cas de Rio, Houston ou encore s-Hertogenbosh).

Pour autant, la survie sociale des marques sportives que sont les tournois de tennis nécessite la protection du cœur de leur offre : la qualité du spectacle et donc des performances sportives. C'est dans ce sens que les décideurs des tournois de Marseille et Lyon ont fait le choix risqué financièrement de maintenir voire d'optimiser l'attractivité sportive par la qualité des joueurs présents.

Les questions de proposition et de création de valeur sportive en période de Covid-19 et de restrictions sanitaires seront débattues lors de cette communication. En d'autres termes, le maintien de l'investissement et du lien sportif malgré des ressources limitées renforcera-t-il la valeur durable des biens que sont les tournois de tennis professionnels ?

Publications

Maltese, Lionel (2004), L'adéquation stratégique entre l'événement sportif et un partenaire principal, in « Stratégie des entreprises dans le sport » (Economica , 2^{ème} édition) coordonné par Michel Desbordes, Septembre, pp. 203-219.

Maltese, Lionel (2009), "Managing assets in the field of sports special events: Proposal for a new methodological and analytical approach", International Journal of Sport Management and Marketing (IJSMM), Special Issue on: "Strategic Issues in the Management of Sport Firms and Organisations: Opportunities and Challenges", 5 :3, pp. 310-329.

Bayle, E., & Maltese, L. (2009) La filière socio-économique du tennis en France. In L. Crognier & E. Bayle (Eds.) Le Tennis dans la société de Demain, (pp. 31-46). Montpellier: Editions AFRAPS.

Maltese, Lionel et Danglade, Jean-Philippe, Marketing du sport et événementiel sportif, Dunod, 226 pages, Juin 2014. Prix 2015 Académie des Sciences Commerciales.

Cova, Bernard, Cayla Julien and Maltese Lionel (2013), Party Time: Recreation Rituals in the World of BtoB, Journal of Marketing Management, 29 : 11/12, pp. 1394-1421.

Pons, F. Giroux, M. et Maltese, L. (2015). « Sports Marketing » . In Trevor Slack (Ed.), Understanding Sport Organizations. Washington: Human Kinetics.

Maltese, L., Pons, F., Danglade, JP., Keramidas, O. (2016), L'écosystème des spectacles sportifs : de la recherche aux pratiques managériales ... et inversement, Recherches en Sciences de Gestion-Management Sciences-Ciencias de Gestión, n°115, p. 75 à 96.

Maltese, L. (2018). Marketing événementiel sportif : des ressources aux actifs territoriaux. Le cas des tournois de tennis ATP Provençaux. In Arnaud, C., Keramidas, O., Pasquier, M., & Vuignier, R. Evènements et territoires. Aspects managériaux et étude de cas. Brylant.

Stratégie territoriale des tournois ATP250 : le cas du Moselle Open

Julien BOUTTER

Ancien Joueur de Tennis Professionnel, Directeur Moselle Open

Mots-clés : Stratégie territoriale, Tournoi ATP, Destination Marketing

Introduction

L'ancrage territorial des tournois de tennis est un enjeu stratégique clé à la fois pour leur survie et leur développement. Paradoxalement l'exposition médiatique d'un tournoi comme le Moselle Open dépasse le cadre local étant diffusé dans plus de 35 pays à l'international ce qui singularise l'événement dans la région Grand Est. Pour autant, tout comme les tournois de Marseille, Lyon ou Montpellier, l'ancrage local est à l'origine du modèle économique et sportif du Moselle Open. Soutenu historiquement par le Conseil Départemental de Moselle et par de nombreux acteurs économiques locaux, le Moselle Open a su tisser des liens durables avec les acteurs sportifs, sociaux et économiques avec comme point focal l'événement annuel de tennis à Metz.

Le rôle du directeur de tournoi et de son organisation est à la fois de produire un événement singulier de haut niveau sportif mais également de faire vivre la marque événementielle à l'année auprès des parties prenantes du tournoi. C'est autour de cette problématique de stratégie de promotion territoriale par l'événementiel sportif que s'articulera cette présentation et interactions avec l'auditoire.

Les questions sportives autour des joueurs locaux (cas d'Ugo Humbert), du rôle joué par le partenaire principal (le CD de Moselle), des partenaires privés devenus parfois acteurs nationaux dans le tennis (cas du groupe DLSI) mais aussi du lien avec le milieu associatif et la pratique sportive seront débattus.

Les tournois ATP250 français travaillent conjointement sur le plan économique et sportif tout en se singularisant par leur dimension « terri-sociale » sur Metz, Lyon, Montpellier et Marseille. Le rôle de liant du directeur de tournoi souvent d'origine locale et acteur de la vie sportive et économique sur son territoire est devenu un facteur clé de succès sur l'ensemble des tournois du circuit ATP World Tour.

A propos du Moselle Open

Une histoire d'hommes

Le Moselle Open est né autour de la passion commune pour un sport, le tennis, et d'un attachement fort à tout un département et une ville. L'événement est guidé par la volonté de progression de son organisation générale, par la recherche de développement et d'innovation. Le Moselle Open par ses 17 éditions réussies, son histoire d'hommes et de partenaires fidèles, par sa volonté grandissante de nouveaux partenaires à rejoindre l'aventure, poursuit sa progression sur le circuit ATP, dans l'univers affectif dans lequel il s'intègre : la Moselle.

Une histoire de territoire

Le tournoi fait partie des quatre tournois ATP 250 organisés en France. Le Moselle Open fait partie des 41 tournois ATP 250 au monde, et des 65 tournois au monde (ATP 250, ATP 500,

Masters 1000 et Grand Chelem). Metz fait partie des 3 plus petites villes à organiser un tournoi de tennis du circuit professionnel. Créé en 2003, le Moselle Open est l'événement sportif le plus important du Grand Est de la France avec plus de 50 000 spectateurs sur la durée du tournoi lors de sa dernière édition en 2019. Ancré dans la vie locale, le tournoi est fortement soutenu par le Département de la Moselle, partenaire titre de l'événement.

Fin 2009, le tournoi a été proche d'être repris des mains de la Moselle. Menacé de disparaître de son paysage de création, ses créateurs se sont battus pour conserver cet événement devenu phare dans la région et bien au-delà. Il est rare qu'une ville de la taille de Metz accueille un tournoi de cette envergure. La plupart des épreuves ATP ont lieu dans les capitales du monde. Le Moselle Open est un vecteur de dynamisme pour son territoire.

Le tournoi s'est développé considérablement dans tous les domaines. Qualité du plateau sportif, impact médiatique, économique, social et culturel, flux de visiteurs, autant d'indicateurs de réussite qui ne cessent de progresser. Ce développement souligne l'implication permanente du public et des partenaires, et l'attachement des joueurs du circuit ATP pour le Moselle Open, devenu un tournoi incontournable, et l'une de leurs épreuves favorites en 'Indoor'.

A propos de l'actuel directeur du tournoi

Julien Boutter est l'actuel directeur du Moselle Open tournoi ATP250 se déroulant à Metz. Il est également membre du board ATP représentant les tournois ATP250 et consultant média, ainsi que formateur expert dans la reconversion des athlètes de haut niveau.

Originaire de Boulay en Moselle, il a été joueur de tennis professionnel de 1996 à 2004.

Au cours de sa carrière, il a disputé 20 tournois du Grand Chelem (le dernier à Wimbledon en 2004). Titré en simple au Grand-Prix Hassan II de Casablanca en 2003, battant en finale le Marocain Younès El Aynaoui en trois sets (6-2, 2-6, 6-1), il fut également finaliste à Milan en 2001 contre Roger Federer pour ce qui constitue le premier titre du Suisse dans sa carrière.

Des algorithmes pour programmer le tournoi de Roland Garros : Le Bin-Packing Problem

Jean-François RAZE¹ et Patrice BOUVET²

¹Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDi EA 7467), Université de Bourgogne

²Centre de Droit et d'Economie du Sport (OMIJ EA 3177), Université de Limoges

Mots-clés : Tournoi de Roland-Garros, Programmation, *Bin-Packing Problem*

Introduction

« Tout le monde dans cette salle sait que le programme d'hier était mauvais. Le directeur du tournoi, les organisateurs ont pris la mauvaise décision ». Même si cette « mauvaise » programmation ne l'a pas empêché de gagner le tournoi pour la huitième fois, en 2013, Rafael Nadal n'était pas tendre avec les organisateurs du tournoi. Ce type de déclaration met en lumière l'importance de la question de la programmation des matchs lors de la quinzaine de Roland Garros. Trois types d'intérêts doivent être pris en compte : celui de la direction du tournoi, qui souhaite pouvoir proposer les meilleures « affiches », celui du public, qui vient pour voir le meilleur spectacle possible, et celui des TV, qui ont des exigences pour obtenir les meilleures audiences possibles. Les organisateurs du tournoi ont donc besoin d'un cadre général de programmation leur laissant néanmoins une certaine souplesse pour tenir compte des desideratas des différentes parties prenantes : organisateur, TV, spectateurs, joueurs. Pour ce faire, l'idée générale de cette communication est d'utiliser un problème de type *Bin Packing* afin de définir un cadre optimal pour la programmation des différents matchs, tout en laissant aux organisateurs la possibilité d'ensuite placer les « affiches » comme ils le souhaitent en fonction de leurs préférences.

Méthode

Notre démarche comporte quatre étapes :

- la définition des contraintes,
- la « hiérarchisation des affiches »,
- la modélisation sous la forme d'un *Bin-Packing Problem*,
- l'application.

Le problème de *Bin-Packing* est bien connu en Recherche Opérationnelle (RO). Il appartient à la famille des *Problèmes de Chargement (Loading Problems)*, dont la finalité se résume à charger un nombre donné d'objets – de tailles ou de volumes variables – dans un nombre minimal de contenants, également de capacités variables. Après avoir présenté les données nécessaires à l'application la première partie de notre présentation s'attachera à décrire les aspects fondamentaux du *Bin-Packing Problem*. Cela nous amènera tout d'abord à présenter les aspects de formalisation du problème : fonction-objectif et contraintes. Les aspects de résolution seront ensuite brièvement décrits : méthodes exactes, méthodes approximées, et méthodes heuristiques. La seconde partie de notre présentation portera sur l'application de ce problème de RO à l'optimisation du placement des « matchs » sur l'ensemble des courts durant le tournoi de Roland-Garros, ce qui nous conduira à adapter le problème dans sa formalisation et à le « nourrir » à partir de données réelles.

Résultats attendus

Lors du tournoi de Roland Garros, tous les jours, le directeur du tournoi reçoit de nombreuses demandes : jouer plutôt sur un court qu'un autre, de préférence à telle heure, programmer les matchs phares en fin de journée pour obtenir les meilleures audiences (ou tôt en fonction des décalages horaires...), effectuer une rotation des têtes d'affiche sur les trois courts principaux, faire débiter à la même heure les futurs adversaires potentiels, respecter le temps de repos des joueurs... Le souhait des organisateurs étant que les joueurs « se sentent le mieux possible », cela nécessite à la fois rigueur et adaptation. Notre contribution vise à atteindre cet objectif. Il ne s'agit donc pas de « placer » directement les matchs sur les différents courts disponibles mais de proposer un outil permettant au juge arbitre, au directeur du tournoi, au directeur sportif de la FFT, aux responsables des médias, de l'ATP et de la WTA d'effectuer conjointement des arbitrages en fonction des différentes requêtes. Plus accessoirement, ce mode de résolution du problème pourra également permettre de faciliter la re-programmation des matchs annulés ou interrompus à cause de la pluie et l'octroi des terrains d'entraînements.

Discussion

Cette contribution pourra fournir aux organisateurs du tournoi de Roland-Garros un outil d'aide à la décision complémentaire à ceux existant déjà et peut-être également conduire à d'autres applications, dans d'autres sports de raquettes, voire plus globalement pour l'octroi de créneaux dans les équipements sportifs publics aux associations sportives. Cette communication pourra donc intéresser trois types de public :

- Les organisateurs du tournoi de Roland-Garros, et peut être les organisateurs des autres tournois du grand Chelem et des Masters 1000.
- D'autres chercheurs, qui pourront prolonger cette réflexion.
- Plus généralement, les personnes en charge de la programmation de rencontres sportives sur des équipements où il existe des phénomènes d'encombrement.

Références

- Farmer, A, Jeffrey S. Smith, and Luke T. Miller, (2007), "Schedulling Umpire Crews for Professional Tennis Tournaments", *Journal of Applied Analytics*, Vol. 37, n°2.
- Hamiez J.P. (2002), *Coloration de graphes et planification de rencontres sportives : heuristiques, algorithmes et analyses*, Thèse, Angers.
- Hillier, F.S., Lieberman, G.J. (2014), *Introduction to Operations Research*, Ed. McGraw-Hill Education.
- Kantorovich, L.V. (1960), "Mathematical methods of organizing and planning production", *Operations Research*, Vol.6, p.363-422.
- Pulman, B. (2013), *Rouge est la terre: Dans les coulisses de Roland-Garros*, Broché.

ATELIER 7



Accès à la professionnalisation et renforcement des compétences : conseils aux étudiants, aux clubs et aux salariés

Laurent JAILLET

Chargé d'Animation et d'Ingénierie en Formation Tout au Long de la Vie, U. Bourgogne

Mots-clés : Loi du 5 septembre 2018, compétences, alternance, formation continue

La loi du 5 septembre 2018

Professionnalisation et Université, voici deux termes qui, pour un large public, ne vont pas de soi, surtout quand ils sont associés. Le second est perçu comme un lieu de formation à la réflexion, apportant des connaissances théoriques, mais application à un contexte socio-économique spécifique. Pourtant, la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a fortement accéléré les mutations en cours dans les universités. La mise en avant des blocs de compétences et de la formation par la voie de l'alternance, et les mesures qui les ont accompagnés, ont modifié en profondeur le paysage de la formation professionnelle en général et l'organisation de l'enseignement supérieur en particulier. Aussi, la rédaction des diplômes d'Etat en blocs de compétences (en cours) devrait permettre aux employeurs de mieux appréhender les savoir-faire et les compétences acquises par les étudiants, au-delà des connaissances académiques, facilitant la recherche d'emplois. En parallèle, l'université développe l'alternance au sein de ses diplômes, en adaptant les parcours et les calendriers.

La professionnalisation par choix des salariés

Les salariés sont au centre de cette loi du 5 septembre 2018. Par l'autonomie décisionnelle qu'elle renforce, elle leur donne les moyens de devenir les véritables acteurs de leur évolution professionnelle. Ils disposent, à présent, de possibilités de monter en compétences, mais aussi d'envisager des formations et engager une reconversion professionnelle. Deux dispositifs existent pour accompagner les salariés.

Le premier est le Projet de Transition Professionnel (PTP), géré par Transition Pro, que l'on peut assimiler à l'ancien Congé Individuel de Formation (CIF). Il s'agit d'un dispositif pour envisager une formation qualifiante et diplômante, monter en compétences ou en acquérir de nouvelles facilitant ainsi une réorientation ou une reconversion professionnelle. Détaché de son entreprise pour le temps de formation, le salarié conserve ses droits et un maintien de son salaire. Ce dispositif est souvent mobilisé pour suivre des diplômes d'Etat ou pour financer le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Créée en 2002, cette procédure permet de revendiquer un diplôme grâce aux compétences acquises dans le monde professionnel, sans avoir obligation de suivre une formation.

Le second est le Compte Personnel de Formation, géré via l'application « *moncompteformation* » et encadré par la Caisse des Dépôts et Consignations. Evolution du DIF (Droit Individuel à la Formation), le CPF est un dispositif propre à chaque salarié. Il correspond à la capitalisation de 500€ par année complète d'activité, dans un cumul maximal de 5000€. Le salarié reste décideur de l'usage de cette somme, via l'application « *moncompteformation* », dans une logique personnelle de formation. Ce dispositif peut être mobilisé pour suivre des actions courtes, par exemples, des Diplômes Universitaires, à condition que ces formations soient référencées au sein du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La professionnalisation par choix des clubs - employeurs

Les associations « loi 1901 » sont des structures qui relèvent du droit privé. Elles disposent des mêmes droits, et donc des mêmes devoirs, que tous les employeurs du secteur privé, à condition

d'être à jour de leurs cotisations sociales. Les clubs, qu'ils soient associatifs ou professionnels, sont des employeurs qui cotisent au titre de leur masse salariale, ce qui leur ouvre la possibilité de qualifier leurs salariés (et leurs bénévoles) grâce à des dispositifs renforcés par la loi du 5 septembre 2018.

Premièrement, afin de qualifier ses salariés sur des actions de formation sur des temps court, l'employeur peut mobiliser son Plan de Développement des Compétences, venu remplacer en 2019 le Plan de Formation de l'entreprise. Ce dispositif a pour but l'adaptation au poste de travail, le développement des compétences et donc le maintien dans l'emploi des salariés. C'est lui qui est priorisé dans le cadre des formations du type Diplômes Universitaires ou actions courtes, si l'initiative du projet de formation émane de l'employeur, ou si ce dernier souhaite accompagner son salarié (ou son bénévole) dans son effort de formation. Ce dispositif peut aussi accompagner un bilan de compétences ou une VAE. C'est l'OPérateur de COmpétences (OPCO) auquel est rattaché l'employeur (AFDAS dans le secteur sportif) qui assure les démarches sur ce dispositif.

Deuxièmement, dans le cadre de formations plus longues, pour des salariés déjà intégrés dans l'entreprise, un club peut mobiliser la « Pro A » (dénommée *Période de Professionnalisation* avant 2018), qui permet la reconversion ou la promotion par alternance, au sein même de la structure employeuse pour la partie professionnelle de la formation en alternance. La partie acquisition de savoirs et de compétences se déroule dans l'organisme de formation. Là encore, c'est l'OPCO qui accompagne la démarche (notamment par le financement de la formation), co-construite par le salarié et l'employeur.

La professionnalisation par choix des étudiants et des clubs - employeurs

Les initiatives de mise en place de l'alternance à l'UFR STAPS de Dijon datent d'une dizaine d'années, avec une progression constante depuis cinq ans. Ce modèle pédagogique où l'apprenant alterne les temps d'apprentissages des savoirs et compétences en centre de formation et les temps d'acquisition des savoir-faire et des savoir-être en entreprise passe obligatoirement par la signature d'un contrat de travail particulier. Il existe deux types de contrats d'alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Ce type d'accès à la professionnalisation est une des orientations phare de la loi du 5 septembre 2018, renforcé en 2020, par la mise en place d'un plan de relance de l'apprentissage (étendu ensuite aux contrats de professionnalisation). Ces mesures sont reconduites pour la rentrée 2021, pour tout contrat signé avant le 31 décembre 2021.

Les associations sportives, comme les clubs professionnels, même si elles n'ont pas de salariés, peuvent signer des contrats d'alternance à la satisfaction autant des apprenants, rémunérés pour suivre leurs études, que des employeurs. Le taux d'insertion n'est pas à négliger : six mois après la sortie de formation, 92 % de nos alternants sont en CDD long ou en CDI. Les employeurs sont souvent conscients d'avoir des jeunes impliqués et formés, qui amènent dans la structure un regard neuf. Le meilleur exemple de cet apport positif est que 40 % des alternants se voient proposer un CDD ou un CDI dans la structure qui les a accueillis en contrat d'alternance.

Conclusion

Finalement, il existe plusieurs possibilités pour les clubs, pour leurs salariés et pour les étudiants pour mettre en place des parcours de formation professionnalisants. De multiples organismes sont susceptibles de répondre aux besoins et attentes de chacun des acteurs du monde professionnel de demain. Outre les organismes traditionnels, qui dispensent les formations du Ministère Chargé des Sports et les formations fédérales, l'université est un partenaire auquel on ne pense pas immédiatement mais qui répond de plus en plus aux besoins d'un secteur sommé de se réinventer après la difficile période de crise sanitaire traversée.

Récit d'un voyage au long court **Un triple regard à visée professionnelle, au service d'une APS d'excellence**

Marcel MAREAU

Maître de conférences à la Faculté des Sciences du Sport de l'Université de Poitiers
Ancien entraîneur National Universitaire (FFSU)

Mots-clés : Récit de vie, parcours, enseignement, recherche, FFSU, tennis

Introduction

L'organisation de ce 2^{ème} colloque International, à l'occasion du centenaire de la FFT, permet de jeter un regard prospectif sur la place de cette activité physique et sportive d'excellence dans la société de demain et d'interroger les porteurs d'expériences reconnues en la matière, pour aider à cette réflexion.

D'emblée, j'aimerais souligner combien le « terrain de tennis », m'apparaît comme un espace privilégié de jeux et d'enjeux stratégiques à haute valeur ajoutée, pour réussir dans des filières de formation du meilleur aloi. Si, des parcours bien structurés existent pour mener à bien des projets identifiés et reconnus pour leur expertise, gageons, pourquoi pas, que d'autres existent, plus innovants offrant des perspectives de débouchés plus en phase avec la réalité d'un monde plus ouvert et plus exigeant en ce XXI^{ème} siècle grandissant. La parabole de la trajectoire d'une balle avec ses paramètres de vol, ses effets, ses rebonds, sont autant d'interactions qui symbolisent, à merveille, la difficulté du chemin pour atteindre son but, réussir son projet, porter haut les couleurs de l'exigence.

Malicieusement, c'est sur le Campus de Montmuzard, au bruit des « *Mirage* » de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic que jeune professeur j'ai pris mon envol à la fin des années soixante. C'est avec un triple regard *d'enseignant-formateur*, *d'enseignant-chercheur*, *d'enseignant-entraîneur* et quelques heures de vol, que je m'adresse à vous, en ayant toujours à l'esprit que « pour tracer son sillon droit, il faut accrocher sa charrue à une étoile ». Ce sera, pour moi, la petite « balle jaune », sorte de comète rayonnante d'une planète colorée d'ocre, de vert et parfois bigarrée, qu'on appelle, *tennis*.

Enseignant-formateur

Alors même que j'étais dans l'enceinte des Jeux Olympiques de Munich, j'apprenais que l'Université m'appelait pour intégrer l'UEREPS de Poitiers. La proximité d'une halle exclusivement réservée au tennis, l'existence d'une « *option nationale tennis* » (la seule à l'époque), la volonté d'apporter la polyvalence de cette pratique à l'ensemble des étudiants se préparant essentiellement (alors) au concours du CAPEPS, de mener à bien une exigence de haute-performance dans cette activité d'excellence, auront été les catalyseurs de mon engagement professionnel, résolument dirigé vers la formation de cadres. L'essor de cette discipline sportive, de la médiatisation et de la spectacularisation grandissantes des compétitions, sans compter l'avènement de grands champions ont suscité des vocations auprès de nombreux étudiants et le choix de cette spécialité sportive se révélera un atout majeur à bien des égards, un label certain de qualité.

De là, naîtront de nombreux stages de formation continue avec, principalement, la thématique de l'enseignement collectif du tennis en milieu scolaire, l'environnement matériel étant un frein à une diffusion plus porteuse pour des enfants enthousiastes au maniement de la raquette et aux joies des échanges ludiques et parfois difficiles, pour explorer la motricité de ces jeunes apprentis dans la conquête de savoir-faire exigeants. Le même écueil sera vite dissipé avec l'apparition du mini-tennis dans les écoles des clubs affiliés à la FFT (1977) et la volonté de développer cette pratique y trouvera un point d'appui pour promouvoir ce jeu sportif auprès de

tous les âges. La participation à de très nombreux jurys de concours (CAPEPS, Professorat de Sport, CTAPS, ETAPS, BEES 1et 2, brevets fédéraux...) m'aura incité à toujours mieux adapter les enseignements théoriques et pratiques pour répondre à la certification professionnelle de ces personnels au regard des spécificités des publics concernés et aux impératifs des lieux et modalités de pratique.

Enseignant-chercheur

L'opportunité de la création de la 74^{ème} section (Sciences et Techniques des Activités et Sportives) au sein du Conseil National des Universités (CNU) aura été une étape majeure dans le développement des établissements de formation aux différents métiers du sport. Tout naturellement, au milieu des années 1980, le premier DEA STAPS verra le jour au sein de l'URA 131 du CNRS de notre université (spécialité Analyse Pluridisciplinaire des interactions du sportif avec son environnement de Pratique). Ce sera une étape importante, pour dépasser les savoirs de référence issus de la littérature traditionnelle et envisager de s'appuyer sur d'autres connaissances dans les différents domaines scientifiques.

Force est de constater qu'un véritable travail de reformulation de contenus scientifiques à visée didactique se révélera particulièrement intéressant et contribuera à un renouvellement et à un enrichissement des contenus à enseigner, sans pour autant être contradictoires où opposés avec ceux issus de savoirs formalisant les pratiques des entraîneurs et/ou des champions. L'exemple du « *service au tennis* » donnera lieu, pour exemple, à des Travaux Dirigés et des Travaux Pratiques avec des étudiants en polyvalence, afin d'explorer leur propre gestuelle et de mettre en correspondance des éléments de l'analyse technique (transfert du poids du corps, équilibre, coordination, etc..) avec des représentations graphiques issues d'une analyse mécanique (vidéo, plateforme biomécanique). Objectiver les sensations des étudiants en les reliant aux observables physiques sera l'un des points de départ pour se familiariser à une méthode et à des outils généralisables à d'autres activités physiques et sportives, dans une perspective d'information et de réflexion en direction de formateurs (entraîneurs, enseignants, animateurs).

La proximité d'un laboratoire de recherche, sera le plus souvent, un gage de nouvelles compétences pour de futurs professionnels et l'assurance, avec ces savoirs expertisés, de mener à bien des projets lucides et performants. Profitant de l'avancée des innovations technologiques, et particulièrement de l'automatisation des systèmes de capture et d'analyse, une telle démarche s'en trouvera être plus accessible et plus pertinente. Le monde de la haute performance, quant à lui, se convertira utilement à cette approche méthodique et y trouvera matière à générer des collaborations utiles, valorisantes et fécondes pour le bien des athlètes eux-mêmes autour de multiples domaines : l'aéronautique des balles, la physique de la raquette, l'analyse de l'interaction balle-raquette, l'étude des effets et des rebonds, le terrain comme espace privilégié qui offre des horizons à conquérir pour densifier le pouvoir d'explication et justifier des prises de décisions pour l'enseignant, l'entraîneur, en quête de ressources utiles et fondatrices dans son activité de transmission et d'éducation. Comme les virtuoses qui parlent avec passion et technicité de leur instrument de musique, en connaître tous les ressorts contribue assurément à en exploiter les « vibrations » les plus sensibles pour « jouer juste » et mériter le respect. La justesse de la réponse dans la relation d'échanges codifiés, comme observable entre la prise de décision et l'efficacité du résultat, servira de catalyseur à la réflexion des acteurs concernés.

Ce parti pris, avec l'appui de la mécanique, a été une facilité pour moi pour mieux expliciter une démarche novatrice, qui loin de vouloir « mépriser » le terrain, bien au contraire, le valorise, lui reconnaît sa noblesse, dans des allers-retours fructueux et porteurs de sens pour des acteurs engagés dans une tâche à haut degré de précision et de complexité. Il va sans dire que les nombreux éclairages issus des différents champs scientifiques, transcenderont les clivages futiles et joueront un rôle décisif dans la construction de ressources et de savoirs au service des intervenants quels qu'ils soient.

Au carrefour de ces préoccupations, qu'il me soit permis de revenir sur le projet du tennis à l'école, initié par la FFT avec le Ministère de l'Education Nationale auquel notre laboratoire a participé. Il visait à permettre aux maîtres de l'école primaire volontaires (800 classes de tous les départements) de pouvoir choisir et enseigner le tennis à l'occasion des séances d'éducation physique et sportive. Au-delà de l'apprentissage de savoirs propres à l'éducation physique, d'habiletés motrices ayant un sens pour tous (communauté éducative, parents, enfants, partenaires du monde sportif), il offre la possibilité d'approcher, de façon concrète, les notions de sciences mettant en jeu, au quotidien, le mouvement humain. Nous y voyons là, l'illustration d'un « *Apprends-Tissage* » où l'enfant participe à la compréhension des phénomènes auxquels il est confronté. L'ouvrage, à destination de personnels (souvent) peu spécialistes, trouvera un écho singulier et riche de promesses ludiques et formatrices.

Enseignant-entraîneur

La transformation au début des années 1970 des Brevets d'Etat d'Educateurs Sportifs (1^{er} et 2^{ème} degré) a souhaité imposer ce surcroît de connaissances générales aux impératifs de prérequis techniques nécessaires à une professionnalisation de qualité. Beaucoup d'étudiants STAPS (notamment) ont trouvé là une source de motivation et de spécialisation et pour beaucoup d'entre eux, il aura servi de viatique, à n'en pas douter, dans leur réussite personnelle. Au sortir de leurs humanités beaucoup de jeunes joueurs, devenus étudiants ambitionnaient de mener à bien le projet de suivre des formations supérieures et de parfaire leur parcours sportif, devenu encore plus contraignant pour perfectionner leurs habiletés et progresser vers les plus hauts sommets. L'idée de faire émerger le concept de « double-excellence » aura marqué un engagement décisif de mon investissement auprès de l'Institution Universitaire du Sport. Les championnats de France individuels et par équipes ne cesseront de grandir au fil des ans et voir les tableaux finaux s'apparenter à des tournois de première catégorie, nécessitait un accompagnement de qualité. Fort de ce constat, la Fédération Nationale du Sport Universitaire choisira de rassembler cette élite au double projet pour initier des actions spécifiques et très ciblées. Nommé *Entraîneur National Universitaire* en 1986, ce sera une mission à haut risque pour imposer la réalisation d'un programme visant à offrir à ces nouveaux talents la résonance qu'ils méritent. Principalement, une mise place des stages de formation et d'entraînement vont voir le jour, la création d'une véritable « équipe de France », la nécessaire participation aux Championnats de France, la sélection aux *Universiades* tous les deux ans pour les meilleurs d'entre eux et bien d'autres projets signifieront un changement d'échelle et de volonté politique. La présence d'un cadre technique de la Fédération (1995) à nos côtés, aura aidé à professionnaliser plus avant la réalisation de ce parcours sportif très ambitieux et stimulant pour porter haut les couleurs tricolores aux quatre coins de la planète (11 *Universiades* et autant de médailles comme un label de reconnaissance et de remerciement),

La signature d'une Convention entre la FFT et la FFSU en 1994 a concrétisé plus avant un partenariat prometteur en privilégiant trois axes de développement : l'accompagnement de l'équipe de France Universitaire, la mise en place des Centres Nationaux Universitaires de Tennis (CNUT) et un programme de formation de cadres pour stigmatiser la pratique du tennis en milieu étudiant. En résumé, il s'agissait avec le conseil des études et de la vie universitaire de préciser les modalités pédagogiques nécessaires et les aménagements pertinents pour la réussite d'une telle ambition (allongement des études, priorité dans les groupes de TD et de TP, choix du mode de contrôle des connaissances avec des sessions spéciales d'examen notamment). Ayant eu l'occasion de présenter ce travail lors du premier colloque, nous voulons saluer la complémentarité entre l'ensemble des acteurs qui auront permis aux différentes entités fédérales et universitaires de mutualiser les moyens nécessaires à une telle entreprise (suivi médical, préparation physique et psychologique, planification sportive notamment...). Ainsi chaque année, quelques dizaines d'étudiants aux profils différents, en STAPS souvent, mais

aussi dans les nombreuses filières de formation de nos universités auront pu réaliser leurs rêves, de remporter des titres sportifs pour leur bannière académique, d'être diplômé(e), d'avoir compris que c'est le « difficile » qui est le chemin, d'être qualifié(e), à la fin, pour un autre tableau final, où il y aura d'autres têtes de série, mais dans lequel ils resteront toujours très compétitifs !

Le Master'U BNP-Paribas

Historiquement, nos deux fédérations ont su créer des rencontres internationales avec des équipes mixtes à chaque fois dans le but de progresser et de préparer les échéances majeures où simples et doubles sont une source potentielle de médailles. Le mixte occupe une place qu'il convient de mettre en exergue, car nous avons souhaité, dès l'origine, conforter la place de la femme au sein de la société actuelle et plus prosaïquement de la sphère sportive dans son ensemble. Ainsi, en 2005, nous avons créé avec la société BNP-Paribas, partenaire institutionnel de *Tous les TENNIS* une épreuve majeure et originale pour le tennis mondial universitaire. *Le MASTER'U BNP-PARIBAS*, version « remasteurisée » de la Fed Cup et de la Davis Cup, a su trouver sa place sur le calendrier hexagonal, conforter son originalité, intéresser les universitaires des cinq continents et convaincre les instances fédérales de son apport valorisant auprès de nombreux publics. Le format compétitif avec 4 simples (2SD et 2SH), 3 doubles (1DD et 1 DH) et un double mixte comme point capital pour, s'il y a lieu, mériter la victoire se révélera très attractif et résolument novateur. L'idée de rassembler une équipe de chacun des cinq continents donnera sens à la force du sport, pour initier des échanges porteurs d'avenir(s) dans la construction de talents prometteurs qui symbolisent à merveille « *l'esprit U'* » qui nous tient tant à cœur. En décidant de déplacer tous les deux ans cette compétition internationale sur les campus hexagonaux, c'était l'assurance de faire rayonner ce beau projet et de mettre en valeur les pôles d'excellence sportive et scientifique, tout en laissant à chaque organisateur, libre cours, pour initier d'autres manifestations enrichissantes, originales, pour donner envie aux enfants des écoles de rêver un jour faire partie de cette communauté avec le tennis en médaillon. La 1^{ère} édition (2005) à Colombes, lieu mythique du sport français, a été organisée avec le support de l'ESME Sudria (école d'Ingénieurs) et aura donné envie aux autres villes organisatrices de poursuivre dans cette direction en permettant aux étudiants en Management du Sport (principalement) de mener des projets d'études reconnus et qualifiants. En fidélisant ces actions, il convient de croire aux vertus de la pratique de compétition, où, seul, le but, dans ce cadre précis, est de faire fructifier les talents et les compétences, sur et en dehors du terrain, véritable passeport pour réussir son projet de vie. Nous sommes convaincus qu'au-delà de cultiver cette double compétence, on s'attache ainsi, et c'était notre credo le plus cher, à promouvoir des jeunes femmes et des jeunes hommes auprès des acteurs du système des sports, mais aussi du monde du secteur économique en général, comme une ambition ultime de ce *projet d'excellence sportive*.

Pour paraphraser Honoré de Balzac, en guise de conclusion et en saluant respectueusement tous ceux qui ont éclairé mon chemin, je vous dirais simplement, « *qu'embarqué sur un mot [TENNIS], j'ai fait le (plus) beau des voyages* ».

Référence

Mareau M. (1991). Contribution à l'analyse mécanique du geste de service au tennis. Propositions didactiques de nouveaux contenus à l'usage des intervenants en A.P.S. Thèse de doctorat STAPS. Université de Poitiers.

Le tennis, un atout dans le parcours professionnel d'un étudiant en STAPS

Julien WHITE

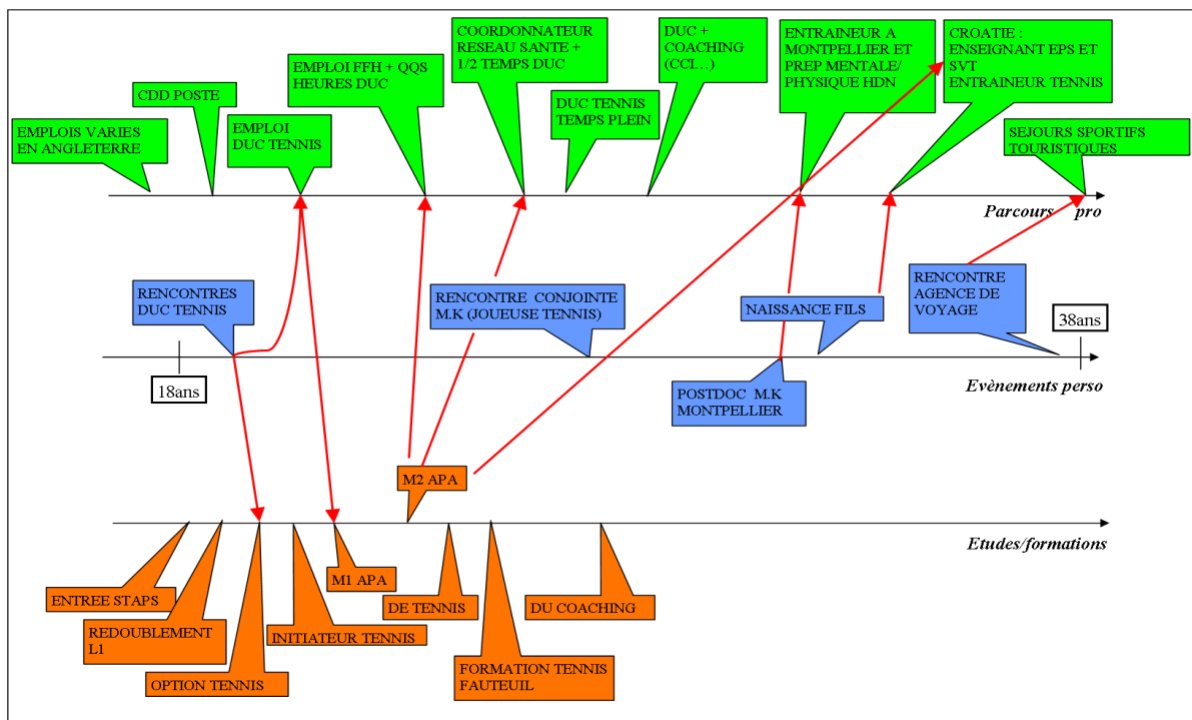
Enseignant professionnel, Enseignant d'EPS et de SVT en Croatie

Mots-clés : parcours, rencontres, hasard, opportunités, mobilité

Introduction

Ancien étudiant à l'UFR STAPS Dijon – Le Creusot, avec le projet initial de devenir professeur d'EPS, mon parcours professionnel a pris des tournures inattendues au fur et à mesure des priorités que je me suis fixées. Comment un parcours se construit-il ? Quels choix relèvent d'une nécessité, d'une rencontre ou d'une opportunité ? Quel rôle le tennis a-t-il joué de part son omniprésence dans ma vie ? Ce témoignage est illustré d'anecdotes personnelles, mais la prise de décision est le quotidien de toute personne, plus particulièrement de tout étudiant.

Mise en relief des connections entre un parcours professionnel, un cursus d'études et des événements personnels



Exemple de facteurs influant dans la prise de décision

Les rencontres

Les rencontres sont, à mon sens, non seulement ce qui influe le plus sur un parcours professionnel, mais aussi sur un parcours de vie. Dans mon cas personnel, c'est ce qui s'est produit. Je prends trois exemples. D'abord, à travers ma transition du football au tennis à l'UFR STAPS ; ensuite, lors de ma rencontre avec des joueurs talentueux tels que Gaëtan Menguy au tennis Handisport ou Cosme Roland de Ravel comme jeune espoir ; enfin, bien évidemment, lorsqu'une jeune joueuse de tennis croate est entrée dans ma vie pour devenir ma conjointe, et lors de la rencontre du chef d'établissement de l'école française à Zagreb.

Le hasard et les opportunités

Que l'on croit ou non au destin, certains éléments d'un parcours relèvent parfois de hasards et d'opportunités inattendues. A titre illustratif, quelles sont les chances pour qu'une doctorante croate, ancienne joueuse de tennis de haut niveau, se retrouve dans un laboratoire dijonnais où travaille un ancien président de club de tennis ? Ou alors qu'une enseignante d'EPS de la seule école française de Croatie quitte son emploi en cours d'année, une semaine après ma visite auprès du chef d'établissement, m'offrant ainsi l'opportunité de la remplacer ? On conviendra aisément que ces chances sont, au mieux, minimales. Quant à ce qu'elles se réalisent toutes à la fois... Et pourtant...

L'échec constructif

Dans la vie, tout comme dans le sport, l'échec fait partie du processus. Deux échecs ont été particulièrement influents dans mon parcours professionnel, me permettant un véritable rebond. Le premier a été le redoublement de la 1^{ère} année de Licence STAPS. Cela m'a permis de m'interroger sur mes motivations et aussi de changer de sport en optant pour la pratique du tennis dans laquelle je me suis investi pleinement. Egalement, j'ai mis à profit un semestre complet en testant la vie professionnelle au sein d'un métier manuel.

Le deuxième échec a eu lieu lors de mon emploi en tant que coordonnateur d'un réseau de santé. Cet emploi ne me correspondait pas, et nous nous sommes séparés par rupture conventionnelle après un an environ. J'ai alors pris conscience du plaisir d'être entraîneur de tennis.

La mobilité

Quel étudiant est en mesure de prédire où il sera 5 années après ses études ? Plus que jamais, les frontières sont ouvertes et les jeunes diplômés peuvent opter pour une expérience à l'étranger. Riches, elles requièrent néanmoins quelques compétences, dont la maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, ainsi qu'une faculté à oser partir de presque rien dans un nouveau pays, à oser recommencer alors que l'on pouvait penser avoir fini. Des origines mixtes telles que les miennes, avec un père anglais et une mère française, et un projet de famille réunie, m'ont aidé à franchir le pas.

Le rôle du tennis

Avec un peu de recul, la passion du tennis m'apparaît comme une vraie chance qui ouvre de multiples portes.

En premier lieu, le tennis est un sport très répandu dans le monde. Son système de pratique, via les entraînements organisés par des clubs ou des académies, permet d'obtenir des contreparties intéressantes, notamment financières. Avec un niveau de jeu modeste et de la motivation, il est possible de s'investir en tant qu'entraîneur en complément d'un emploi ou comme emploi principal.

Ensuite c'est une activité, qui de par sa souplesse, s'adapte très bien à la génération de '*slasheurs*' cumulant passions et revenus, en travaillant dans différents domaines par choix.

Finalement, le tennis a un véritable pouvoir social, celui de rassembler les gens. L'image positive, l'esprit gentleman et convivial de ce sport, permettent de s'intégrer socialement en tant que joueur mais également en tant qu'entraîneur. Cela a été mon cas lors de mon arrivée en Croatie. En créant des groupes d'entraînements adultes dans un pays où cela n'existe pas, j'ai pu combler un manque et tisser des liens sociaux.

Conclusion

Un parcours professionnel est fait, notamment, de rencontres, de hasards, d'opportunités et parfois d'échecs. Omniprésent dans ma vie, le tennis m'a aidé par ses multiples facettes. Il me semble que la curiosité, l'adaptabilité et suffisamment de confiance en soi permettent de rebondir et d'évoluer au fil des projets et des expériences. En ce qui me concerne, c'est au final le goût du challenge qui me motive et me nourrit. Et vous ? Quel est votre moteur ?

De la voie universitaire à la voie fédérale, de la formation du jeune à l'engagement professionnel : Quel projet ? Quelles étapes ?

Stéphane HEYD

CTR coordinateur de la Ligue de tennis Grand-Est

Mots-clés : parcours éclectique, ouverture, adaptabilité, remise en question, leadership, communication, management, prise de risque, croyances, motivation, passion.

Introduction

Ancien étudiant à l'UFR STAPS de Strasbourg avec le projet initial de devenir professeur d'EPS, mon parcours s'est façonné par différentes expériences, toutes singulières, dont chacune m'a permis de développer des compétences et de m'enrichir. Le sens donné à mon chemin l'a toujours été grâce à un support : le sport, et plus particulièrement le tennis. Il a permis de me guider dans la définition de mes objectifs, au gré d'opportunités, de changements ou des rencontres qui ont participé à faciliter les prises de décisions jalonnant ma carrière. Comment construire son parcours, entre le rôle initial des parents, ses propres envies et sa propre affirmation ? Par quelles étapes importantes se construit-il ? Quelle place a occupé le tennis tout au long de celui-ci ?

Le tennis vecteur d'ambitions et de réussites personnelles : le double projet étudiant - joueur

Mes 1^{ères} années STAPS ont tout d'abord été rythmées par un double objectif : la réussite des années estudiantines et l'élévation de mon niveau de jeu tennistique. Malgré un support parental peu enclin à m'orienter vers une carrière professionnelle, ces années ont été un catalyseur pour développer toutes les valeurs sportives partagées avec d'autres étudiants spécialistes dans leur discipline. Indirectement, nos résultats respectifs ont créé un esprit de compétition et une émulation collective. Ma pratique n'était qu'un support d'épanouissement, permettant à la fois de développer des valeurs tant sociales (respect, fair-play, ...) que sportives (goût de l'effort, dépassement de soi quand on ne peut compter que sur soi-même et nécessitant de sortir de sa zone de confort). C'est ce que j'ai compris. Le tennis a surtout été un moyen pour mieux se connaître, contrôler ses émotions, développer notamment confiance en soi et affirmation de soi.

Le tennis vecteur d'épanouissement personnel en parallèle d'un début de carrière dans le milieu scolaire : enseignant de l'Education Nationale

Nommé professeur d'EPS en région parisienne à Vitry sur Seine, je suis alors classé (-30) et viens d'obtenir mon BEES 2^{ème} degré. Fier de cette double réussite, je me considérais pourtant aussi en échec et frustré de ne pas avoir pu tenter un bout de parcours sur le circuit professionnel. Néophyte dans l'enseignement de certaines activités (patinage artistique, danse, rugby...) et également confronté à des publics souvent difficiles, les valeurs du tennis m'ont alors permis d'affirmer mon leadership (indispensable) et ma confiance dans mon rôle d'enseignant. En outre, cette 1^{ère} expérience en milieu scolaire m'a obligé à développer une adaptabilité permanente, au cours de laquelle chaque stratégie de communication était nécessaire pour obtenir l'adhésion d'un groupe. Faire preuve d'empathie, d'écoute et de compréhension, pour tenter de devenir (un tout petit peu) un guide et les amener à évoluer positivement, tel a été le sens principal de mon action auprès des élèves.

Le tennis vecteur d'épanouissement professionnel : formateur de jeunes vers le haut niveau (détachement Ministère des Sports) : où comment vivre en tant que coach ce que l'on n'a pas vécu en tant que joueur ?

Cette courte période de 3 ans me permet de vivre de nouvelles expériences : l'accomplissement de soi (exercer un métier passion pour transmettre ce que le sport vous a lui-même apporté) ;

l'importance du travail, de l'effort et de la prise en compte des détails comme véritable moyen de se sublimer et de viser l'excellence ; la gestion de l'échec et de la remise en question (fermeture du pôle et suppression de mon poste).

Le sport comme moyen de rebond après un échec professionnel : formateur de cadres au CREPS pour éveiller les curiosités des futurs enseignants professionnels de tennis

Mes connaissances acquises lors de ma formation universitaire ont dû être réactivées pour enseigner et former des groupes d'adultes dans différents domaines de compétences. Cette prise de décision subie a dû être digérée pour s'adapter et en tirer de nouvelles sources de motivations. Accepter, analyser, concevoir, planifier, donner une vision et proposer des démarches ont été autant de compétences nécessaires pour coordonner et permettre aux équipes de stagiaires, de formateurs ou de tuteurs, d'avoir le cap, la direction donnée et ce vers quoi l'on veut tendre.

Les compétences développées tout au long de mon parcours professionnel me permettent d'accéder à la fonction de cadre technique pour la FFT au sein de la ligue d'Alsace puis Grand-Est de tennis

Le défi en cours de mon parcours professionnel est la coordination d'une ligue sportive en tennis. Là encore, autour de ce qui rassemble chacun des acteurs, deux éléments simples pour conduire mon projet : la relation et le contenu. D'une part, la relation, pour tisser des liens et réussir à fédérer au mieux chacun des acteurs, tant des collaborateurs que des partenaires institutionnels, des dirigeants, des éducateurs sportifs, des parents ou des jeunes. D'autre part, le contenu, parce que la relation à elle seule ne suffit pas. Impulser, donner une vision, par le biais d'un projet formalisé dans lequel on retrouve les différents objectifs et la stratégie pour y parvenir, permet, si ce n'est de toucher tout le monde, d'en fédérer la majorité.

1993 - 1997 Un double projet universitaire et sportif	1998 - 2001 Début de carrière professionnelle : professeur d'EPS, joueur (-30) et entraîneur de club (N2)	2001 - 2004 Entraîneur national à la FFT : pôle France de Reims, passerelle vers le ministère de sports	2004 - 2013 Responsable de formation DE JEPS Tennis et formateur (CREPS de Reims)	2013 - 2021 CTR Ligue Alsace puis CTR Coordonnateur du Grand-Est
Se former Licence STAPS puis CAPEPS et élévation du niveau de jeu	Débuter la vie active, découvrir le monde professionnel	Former des jeunes vers le haut niveau, transmettre des valeurs, considérations, exigences, faire des concessions pour espérer exister à HN	Se reconstruire une nouvelle identité professionnelle après un échec	Manager des équipes, mettre en œuvre un projet sportif

Conclusion

En résumé (Tableau), d'une formation initiale en STAPS, 25 ans de carrière et quatre métiers bien distincts, le pilotage de projet figure comme le tronc commun de mon parcours professionnel. De projets d'enseignements et d'entraînements, en passant par la conduite de projet de formation puis d'un projet de développement général d'une ligue, à chaque fois, le tennis en a été le fil rouge et pour chaque étape. Quel que soit le socle d'activité, les relations humaines ont été l'indispensable maillage pour son bon fonctionnement.

Je terminerai par des questions car mon parcours n'est qu'un exemple pour vous conduire à réfléchir au vôtre. Et vous ? Qu'est-ce qui vous a inspiré ? Quels sont ou ont été vos objectifs pour tracer votre chemin ?

La reconversion du sportif après blessure

Guillaume RUFIN

Ancien joueur de tennis professionnel, masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat

Mots-clés : Parcours professionnel, blessure, reconversion

Introduction

Les blessures font partie intégrante du parcours du sportif de haut niveau : il est essentiel d'apprendre à composer avec elles. Elles peuvent survenir à des moments plus ou moins charnières de la carrière, l'entraver avec plus ou moins de force, impacter plus ou moins le mental du joueur. Il semble difficile d'envisager une carrière entièrement préservée de blessures, tant le corps du sportif est soumis à des efforts et des contraintes intenses.

Pour ma part, elles m'ont accompagné pratiquement tout au long de ma carrière et ont fini par y mettre fin, en 2015. Ma première opération de hanche a eu lieu en 2010, alors que j'étais en pleine progression : à 19 ans, j'avais passé un tour à Roland Garros, m'étais qualifié en Australie et venais de me hisser en quart de finale de l'ATP 250 à Marseille. Cette opération (dont le but était de corriger un conflit fémoro-acétabulaire) m'a éloigné des courts environ trois mois mais j'ai réussi ensuite à revenir à mon plus haut niveau et à poursuivre ma progression. Je rentre, ensuite, dans le top 100 (fin 2012) et en novembre 2013, je dois subir une seconde opération, car l'autre hanche est touchée par le même problème.

A la suite, les difficultés se sont enchaînées : les années 2014-2015 ont été rythmées par des lésions des grands droits à répétition, dont la cause n'a jamais été réellement trouvée (déséquilibre induit par les opérations ? compensations musculaires ?). Cette période a été très compliquée à gérer, une blessure ayant de lourdes conséquences pour un sportif : elle l'écarte pour un temps de l'entraînement et implique des efforts importants pour se rééduquer, se remettre en condition, se préparer à reprendre la compétition, d'un point de vue physique et psychologique. La patience est de mise car il faut un long moment pour retrouver son niveau d'avant-blessure. C'est au bout de la 6^{ème} lésion abdominale que j'ai pris la décision d'interrompre ma carrière. Le schéma faisant alterner blessure et remise en forme était devenu un cercle vicieux duquel il était temps de sortir. Quand j'ai pris conscience que le temps passé chez les kinésithérapeutes ou les médecins dépassait celui passé sur le court et que le plaisir de jouer disparaissait, j'ai compris qu'il fallait envisager une reconversion.

Du tennis à la kinésithérapie

Le choix de me diriger vers des études de kinésithérapie a été assez évident. En effet, en tant que sportif de haut niveau, j'avais déjà particulièrement conscience de l'importance de l'équipe soignante dans la carrière d'un joueur. On sait que le corps est notre outil de travail et qu'il est crucial de l'entretenir, de le soigner afin de le rendre plus performant et de le préserver au maximum. Mes nombreuses blessures m'ont encore davantage sensibilisé à ce milieu et au métier de kinésithérapeute plus précisément. J'ai tissé des liens forts avec de nombreux kinésithérapeutes ou ostéopathes qui m'ont suivis, encouragés, accompagnés dans les bons et les plus mauvais moments. J'avais envie de transformer mon expérience et mon vécu en quelque chose de positif, de constructif et le métier de kinésithérapeute apparaissait comme le moyen d'opérer ce changement. L'envie d'un nouveau projet a facilité la décision de mettre fin à ma carrière sportive sans rancœur ni regret.

Pour réaliser ce projet, j'ai commencé par me rapprocher des personnes en charge des reconversions professionnelles au sein de la Fédération Française de Tennis. Elles m'ont guidé sur les différentes étapes du parcours : validation d'une première année universitaire (STAPS), constitution d'un dossier afin d'intégrer une école de kinésithérapie acceptant les sportifs de

haut niveau, puis quatre années d'étude. En 2016, j'ai intégré l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation de Saint Maurice en tant que sportif de haut niveau. J'ai pu grâce à ce statut bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et de calendrier pour les examens et partiels, échanger avec des interlocuteurs dédiés aux questions propres à l'organisation des sportifs de haut niveau... L'obtention du diplôme de fin d'étude en Juillet 2020 me permet à présent d'exercer à Dijon, en tant que kinésithérapeute libéral à domicile.

La reprise d'études longues à 25 ans a comporté certaines difficultés : en effet, le premier cycle a été le plus difficile car j'avais quitté le monde des études depuis pratiquement dix ans et il a fallu fournir d'importants efforts pour se remettre au niveau, retrouver des méthodes de travail etc... De plus, il y avait un certain décalage avec les étudiants de mon école, nécessairement plus jeunes que moi. J'ai, cependant, pris plaisir à étudier : en me consacrant au tennis si jeune, je n'étais en effet jamais allé à l'université et je peux dire que je suis heureux d'avoir fait aujourd'hui l'expérience des études supérieures.

De la kinésithérapie au tennis

Lors de mes études de kinésithérapie, je n'avais pas pour projet de me spécialiser dans le sport. Au contraire, je cherchais plutôt à m'en éloigner. J'ai effectué des stages dans différents domaines et ai particulièrement apprécié celui de la pédiatrie. Mon mémoire de fin d'étude a, d'ailleurs, eu pour but d'évaluer les capacités fonctionnelles du membre supérieur chez des enfants présentant une hémiparésie infantile de type spastique après un protocole de réalité augmentée. Un travail passionnant.

Mais, je commence aujourd'hui, après un an d'exercice de mon métier, à envisager un retour vers le domaine sportif. En effet, je me rends compte que le sport reste mon domaine d'expertise principal, là où je pourrais mettre le plus en avant mes compétences et être le plus utile aux autres. Je trouverais finalement dommage de ne pas mettre à profit tout ce que j'ai appris et vécu pendant ma carrière de joueur de tennis. Je me sens légitime et compétent pour suivre et soigner des sportifs, car je connais leurs problématiques et leurs défis, pour les avoir moi-même vécus. Malgré le parcours difficile que j'ai eu, le tennis reste une passion et je continue d'ailleurs à jouer régulièrement avec plaisir. Je peux donc avec la kinésithérapie trouver une façon de lier mon métier et ma passion. J'envisage donc dans un futur proche une formation en thérapie manuelle et une spécialisation dans la kinésithérapie du sport.

La reconversion comme continuité

On me demande souvent si cela n'a pas été trop difficile d'arrêter le tennis. Ma réponse est toujours la même. Le plus difficile n'a pas été la décision en elle-même mais les années qui l'ont précédée. En effet, à partir de ma deuxième opération de hanche, je me suis retrouvé dans l'incapacité de m'exprimer pleinement dans mon sport : je sentais que je voulais et que je pouvais bien jouer, mais mon corps m'en empêchait. Et, c'est cette frustration-là qui a finalement été la plus douloureuse. En me lançant un nouveau défi, j'ai pu orienter mes efforts vers un autre but et trouver une suite à ma carrière de joueur de tennis, une suite qui m'est apparue logique et positive.

Il faut garder en tête que tout parcours sportif de haut niveau a une fin, les blessures faisant partie des éléments pouvant le stopper. Mais, c'est une des règles du jeu que le sportif accepte dès lors qu'il décide d'embrasser cette carrière. Il y a ensuite de très nombreuses façons de mettre à profit son expérience et d'envisager une reconversion qui a été pour moi plus proche de la continuité que la rupture.

ATELIER 8



Les Jeux de Paume fouillés du royaume de France Archéologie et histoire d'un patrimoine sportif emblématique (XVI^e – XVII^e s.)

Serge VAUCELLE¹ & Guillaume ROQUEFORT²

¹F2SMH, CreSco (EA 7419), Université Toulouse 3

²Patrimoniae, Perpignan

Mots-clés : Courte paume, France moderne, Suze-la-Rousse.

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, des bâtiments anciens jusque-là ignorés ou relativement méconnus sont identifiés comme d'anciennes salles de courte paume : ils datent tous de l'époque moderne (XVI^e – XVII^e s.). Engagés par leurs différents propriétaires, des programmes d'archéologie préventive en réalisent progressivement l'étude sous le contrôle de l'État (services régionaux de l'archéologie). Cependant, aucune analyse historique globale et comparative n'a jusqu'à présent été menée, les connaissances liées à cette pratique ludique relevant principalement d'une *Magnifique histoire du jeu de paume* rédigée au début du XX^e siècle (De Luze, A., 1933). Dans la lignée d'un premier travail réalisé en 2001 (Carlier, Y., Bernard-Tambour, T., 2001), la communication envisage de faire le point sur les résultats les plus récents qui permettent de redécouvrir un patrimoine culturel emblématique, alors qu'un engouement se dessine actuellement autour de ce jeu de balles et de raquettes aux origines anciennes.

Méthode

Initiées au cours des années 2000, ces campagnes de fouilles archéologiques – à Marseille (Sillano, B., 2008), Versailles (Dufour, J.-Y., 2013), Rennes (Ferrette, R., Esnault, E., 2015) – ont permis de confronter au réel les savoirs traditionnellement diffusés autour de ces espaces ludiques. Sur ces sites, les salles de jeu étaient pourtant fortement dégradées, les bâtiments ayant été arasés ou subi de profondes modifications en raison de leurs requalifications successives. Depuis, d'autres analyses ont eu lieu : dans la salle de Chinon (Brunelle, M., 2014) les ruines de Lourdon (Mouillebouche, H., 2019), au sein de la cour du logis du château de Villers-Cotterêts (Galmiche, T., en cours). Ces études ont finalement permis de réactualiser les connaissances scientifiques portant sur les salles de courte paume de l'époque moderne. C'est dans ce contexte particulier que des prospections s'engagent à Suze-la-Rousse dans le département de la Drôme en 2015, à l'intérieur d'une salle de courte paume dont la légende raconte qu'elle a été construite « en trois jours » pour le passage de la cour royale de Charles IX en Provence le 21 septembre 1564. Bénéficiant de toutes ces expériences récentes, les chercheurs se sont attachés non seulement à étudier un bâti en très bon état de conservation, mais également à proposer un cadre comparatif plus complexe.

Résultats

A l'issue de la période d'étude relativement longue réalisée à Suze-la-Rousse avec le soutien du GIS « Jeu & Sociétés » (Roquefort, G., Vaucelle, S., 2016-2020), une analyse typologique des sites historiques de jeux de balles devient envisageable. Salles de plein vent ou cages fermées, courts des châtelains ou bâtis pour le roi, jeux urbains ou tripots des campagnes, lieux d'exercice ou de pari, « jeux quarrés » ou « à dedans » - nombreuses sont les caractéristiques

qui apparaissent. Leur diversité évolutive permet aussi de retracer l'essor et le foisonnement de ce patrimoine sportif naissant. A la lecture des résultats, il devient possible d'accéder à une caractérisation très fine des salles de courte paume, telles qu'elles se sont développées à travers le royaume de France à partir du XVI^e siècle.

Discussion

Le regard porté par les visiteurs étrangers ou les observateurs anciens, qui s'étonnaient que les Français « *were borne with Rackets in their hands* », justifiant ainsi la très grande présence de ce jeu dans le pays (Dallington, R., (1604). *The View of Fraunce*. Londres : Stafford), est finalement éclairé par la typologie des espaces ludiques qui ressort de cette étude. Pourtant, à l'heure du lent déclin qui s'initie au XVII^e siècle, la mutation ultime des salles de jeu - en entrepôt, théâtre, chapelle, espace de bain ou bâtiment agricole - va encore impacter et modifier très spécifiquement le devenir de cet héritage bâti. De nouveaux éléments distinctifs semblent finalement émerger, sous le regard éclairé de l'observateur contemporain.

Références

- Belmas, E. (2006). *Jouer autrefois, Essai sur le jeu dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*. Mayenne : Champ Vallon.
- Bernard-Tambour, T., Carlier, Y. (2001). *Jeu des rois, roi des jeux. Le jeu de paume en France*. Catalogue d'exposition, Château de Fontainebleau, RMN.
- Clastres, P., Dietschy, P. (2009). *Paume et tennis en France (XV^e-XX^e s.)*. Monts : Nouveau monde.
- De Luze, A. (1933). *La magnifique histoire du jeu de paume*. Bordeaux : Delmas.
- Roquefort, G., Vaucelle, S. (2016). *Suze-la-Rousse, lieu-dit La Garenne*. RFO Chronoterre Archéologie, 2 vol., 94 p et 40 p.
- Roquefort, G., Vaucelle, S. (2017). *Renaissance d'un jeu de paume, Suze-la-Rousse*. RFO Patrimoniae, 66 p.
- Roquefort, G., Vaucelle, S. (2018). *Renaissance d'un jeu de paume – étape 2, Suze-la-Rousse*. RFO, Patrimoniae, 58 p.
- Roquefort, G., Vaucelle, S. (2019). *La Garenne de Suze-la-Rousse*. RFO Patrimoniae, 66 p.

La Courte Paume, entre tradition vivante et modernité sportive Patrimoine, culture et compétition à Chinon et Bordeaux

Thierry BERNARD-TAMBOUR¹ & Lea VAN DER ZWALMEN²

¹Cercle du jeu de paume de Fontainebleau (Pdt), Comité français de courte paume (FFT)

² Association sportive du jeu de paume de Bordeaux, n°2 mondiale de courte paume

Mots-clés : Courte paume, Patrimoine, Culture, Compétition, Chinon, Bordeaux.

Introduction

Depuis 2015, le patrimoine sportif français des sports de raquette s'est enrichi par l'inscription aux Monuments Historiques d'une ancienne salle de courte paume située dans la ville de Chinon (Indre-et-Loire). Le bâtiment qui date du XVI^e siècle, longtemps laissé à l'abandon, est identifié comme l'un des rares exemples préservés de tripot de courte paume, fleuron d'une tradition remontant à Rabelais. En prolongement d'une initiative privée à l'origine du projet, le Comité français de courte paume (CFCP-FFT) se mobilise actuellement pour sauver cet immeuble de la destruction, en raison de son état avancé de dégradation (Brunelle, M., 2014). En 2021, grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine, de mécénats et au moyen d'une collecte publique, une première phase de travaux va être initiée - sauvegarde de la charpente et des murs, dégagement des galeries hautes - permettant de retrouver le volume et la lumière d'origine. Une seconde phase permettra de restaurer totalement le bâtiment et restituer l'architecture complète d'une salle de courte paume.

Constat

La courte paume s'est vraisemblablement répandue à travers le royaume de France entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle. Pratiquée par les rois et par l'aristocratie, elle était également une passion partagée par la bourgeoisie, les gens de métier, les soldats, les étudiants, etc. Tous ceux qui pouvaient payer la location de la salle et du matériel (vêtements de jeu, raquette, balles) étaient admis à jouer. Malgré la réputation d'avoir été « le roi des jeux et le jeu des rois », au-delà des liens entretenus avec la monarchie et l'assimilation fréquente avec la période révolutionnaire (*Serment du jeu de paume*, 1789), la courte paume tente à présent de retrouver une popularité oubliée en revendiquant un héritage unique, celui d'une tradition sportive bien vivante. Une tradition également enrichie par des valeurs de mixité depuis ses origines. De Margot la Hennuyère au XV^e siècle, à Mesdames Bunelle et Masson au XVIII^e siècle, les femmes ont en effet toujours pu se mesurer aux hommes dans cette discipline. Aujourd'hui véritable sport de compétition, la courte paume est entrée dans la modernité sportive. Cette dynamique se concrétisera avec l'accueil en 2022 de compétitions internationales en France (CM en double à Bordeaux, CM féminin à Fontainebleau). Les espoirs nationaux se porteront alors sur la joueuse Lea Van der Zwalmen, classée n°1 française, n°2 mondiale et triple championne du monde de *Rackets*.

Discussion

La réflexion initiée par les porteurs du projet de restauration de la salle de Chinon mérite d'être scrutée. Elle met en avant un ensemble de dimensions complémentaires, dans une combinaison originale rarement tentée : étude historique, fouilles archéologiques, analyse économique, perspectives sociologiques, expositions culturelles, représentations théâtrales, conférences scientifiques, compétitions sportives... Attrait touristique majeur, cette restauration permettra d'ajouter Chinon aux rares villes françaises possédant encore une salle en activité, après Paris, Fontainebleau et Bordeaux. Tout récemment, l'Association sportive du jeu de paume de Bordeaux a, en effet, inauguré une salle ultramoderne de courte paume (2020) qui a déjà accueilli entraînements et manifestations culturelles. Héritier d'une pratique relancée par les élites de la ville après 1879, le « carreau » bordelais vient de basculer définitivement dans le XXI^e siècle.

Le projet chinonais désire s'inscrire dans cette dynamique de redéveloppement de ce sport national aujourd'hui dominé par les Anglo-Saxons. La tenue de compétitions locales, nationales et internationales, ainsi que la création d'une association permettront d'animer ce patrimoine vivant en faisant participer les habitants de la ville et les touristes à la découverte de ce sport de raquette où se mêlent adresse, vitesse et stratégie. Il est prévu que la salle accueille également des représentations théâtrales ou des concerts en condition d'époque, puisque les jeux de paume étaient loués ponctuellement pour servir de premières salles de théâtre et d'opéra. L'exposé permettra de prendre la mesure de cette ambition et ouvrira la discussion sur le nouveau regard qui se porte sur ce patrimoine ancien, emblématique d'une culture nationale redéfinie.

Références

- Bernard-Tambour, T., Carlier, Y. (2001). *Jeu des rois, roi des jeux. Le jeu de paume en France*. Catalogue d'exposition, Château de Fontainebleau, RMN.
- Brunelle, M. (2014). *Restauration du jeu de paume de Chinon*. Rapport CFCEP, 44 p.
- De Luze, A. (1933). *La magnifique histoire du jeu de paume*. Bordeaux : Delmas.

« Épater la galerie » au château de François I^{er} : Les particularités architecturales de la cour du jeu de paume de Villers-Cotterêts

Aurélie RAFFIN¹, Thierry GALMICHE², Bénédicte GUILLOT³ & Guillaume ROQUEFORT⁴

¹Inrap, UMR 6566, CReAAH

²Service régional de l'archéologie, Hauts-de-France

³Inrap, UMR 6273, CRAHAM

⁴Patrimoniae

Mots-clés : Courte paume, François I^{er}, Villers-Cotterêts.

Introduction

Le château de Villers-Cotterêts est localisé en lisière de la forêt de Retz dans le département de l'Aisne. Mentionné dès le XII^e siècle, il connaît plusieurs phases de réaménagement au cours du Moyen Âge. Entre 1532 et 1540, François I^{er} y entreprend d'importants travaux de reconstruction. Le plan du château de la Renaissance, en partie hérité du château médiéval, comprend en particulier un logis royal quadrangulaire dont la cour centrale est convertie en terrain de courte paume.

Méthode

À la suite d'un diagnostic archéologique en 2019 (Galmiche 2019), le projet d'une Cité internationale de la langue française, porté par le Centre des Monuments Nationaux, a nécessité la programmation d'une fouille d'archéologie préventive incluant notamment la cour du jeu de paume (Galmiche *et al.* 2021). Durant l'été 2020, les recherches ont été effectuées sur deux mois de façon extensive, excepté au sud de la cour, où plusieurs contraintes ont restreint l'emprise. Le respect de la cote du projet a limité la profondeur des investigations au niveau d'apparition des fondations du jeu qui ont pu être dégagées sur la totalité de la zone. Depuis l'hiver 2021, les investigations se poursuivent sous la forme de suivis de travaux dans la cour du jeu de paume et à l'intérieur du logis royal. Les premiers résultats présentés ne sont donc pas définitifs.

Résultats

L'archéologie a permis de préciser la chronologie de ce jeu de paume créé pour François I^{er}. Les premiers résultats semblent indiquer que son utilisation en tant que cour du jeu de paume s'inscrit dans une période relativement brève puisque dès le début du XVII^e siècle, une campagne de travaux réalisée sous Henri IV semble conduire à son abandon.

En outre, les données, encore en cours d'étude, permettent de poser un nouveau regard sur sa conception en complément des sources textuelles et iconographiques. Comme cela est représenté sur le plan dressé par Jacques Androuet du Cerceau vers 1570, le jeu comprend une grande galerie à l'est et une galerie au nord pouvant être interprétée comme le dedans. Au sud, la présence de la troisième galerie n'a pas pu être confirmée par l'archéologie puisqu'elle se situe en dehors de l'emprise des fouilles. Un radier réalisé en blocs de calcaire et de grès, recouvert de sable fin, a été dégagé sur l'aire de jeu et dans les galeries. Il préparait le sol du jeu de paume avant la pose du revêtement, probablement réalisé en carreau de terre cuite.

Discussion

Le jeu de paume de Villers-Cotterêts soulève de nombreuses interrogations. Localisé au cœur du logis royal, où les fenêtres du premier étage ont vue sur le terrain, et doté d'une configuration originale, il semble être un lieu privilégié pour se distinguer et « épater la galerie ». Outre la position centrale du terrain dans le château, la localisation du tambour du côté de la grande galerie, au centre du mur, ainsi que la présence de deux pans coupés dans les angles nord-ouest et nord-est du terrain étonnent. Cette disposition du tambour aurait permis de renvoyer la balle dans une partie du terrain proche de la corde, mettant l'adversaire dans une position dangereuse, ce qu'Henri II, fils de François I^{er} appréciait par exemple, car il pouvait se distinguer devant les spectateurs des galeries (Bernard-Tambour, Carlier 2001 : pp. 63 et 116).

La situation centrale du jeu de paume de Villers-Cotterêts ajoutée à l'originalité de sa configuration sont-elles atypiques pour le XVI^e siècle ? Sont-elles le reflet d'une architecture en cours de codification, dont les normes sont en train de se fixer ? Résultent-elles de la volonté particulière du roi et de ses préférences de jeu ?

Références

- Bernard-Tambour, T., Carlier, Y. (2001). *Jeu des rois, roi des jeux. Le jeu de paume en France*. Catalogue d'exposition, Château de Fontainebleau, RMN.
- Galmiche, T. (2019). *Villers-Cotterêts (Aisne), « Le Château »*. Rapport de diagnostic. Pôle archéologique. Conservation des Musées et de l'Archéologique. Département de l'Aisne, 405p.
- Galmiche, T., Raffin, A., Roquefort, G., et Vaucelle, S. (2021). Le château de Villers-Cotterêts dévoile son logis royal et son jeu de paume, *Archéologia*, n°594, pp. 48-55

Lourdon : un jeu de paume atypique en milieu castral et monastique

Hervé MOUILLEBOUCHE

UFR sciences humaines, département d'histoire, université de Bourgogne
UMR 6298 Artheis

Mots-clés : histoire, patrimoine, jeu de paume.

Introduction

Les jeux de paume anciens (XVI^e et XVII^e siècles) font l'objet d'un regain d'intérêt dans toute l'Europe. Les vestiges, longtemps ignorés, sont maintenant identifiés, étudiés, protégés, voire restaurés. Le jeu de paume de Lourdon à Lournand (Saône-et-Loire) a longtemps intrigué les archéologues, qui ne comprenaient pas l'usage de cette vaste salle au sein du château fort des abbés de Cluny, bâti sur une butte dominant le village de Lournand, à 5 km au nord de la célèbre abbaye. En 2012, ce site a été identifié comme un jeu de paume. Depuis, l'étude a montré toutes les spécificités de cette salle de jeu atypique, construite dans un château abbatial.

Méthode

De 2012 à 2019, une équipe de chercheurs du centre de castellologie de Bourgogne a passé une ou deux semaines, chaque été, à étudier ces ruines : défrichements, mesures, relevés topographique au DGPS, prospections géophysiques par résistivité. En 2015 et 2016, le jeu de paume a été l'objet de deux sondages archéologiques, pour retrouver les traces des cloisonnements intérieurs, des sols et des galeries. Parallèlement, une étude d'archives a recherché des mentions de sa construction et de son abandon, et une étude documentaire a permis de retrouver des mentions de sites comparables.

Résultats

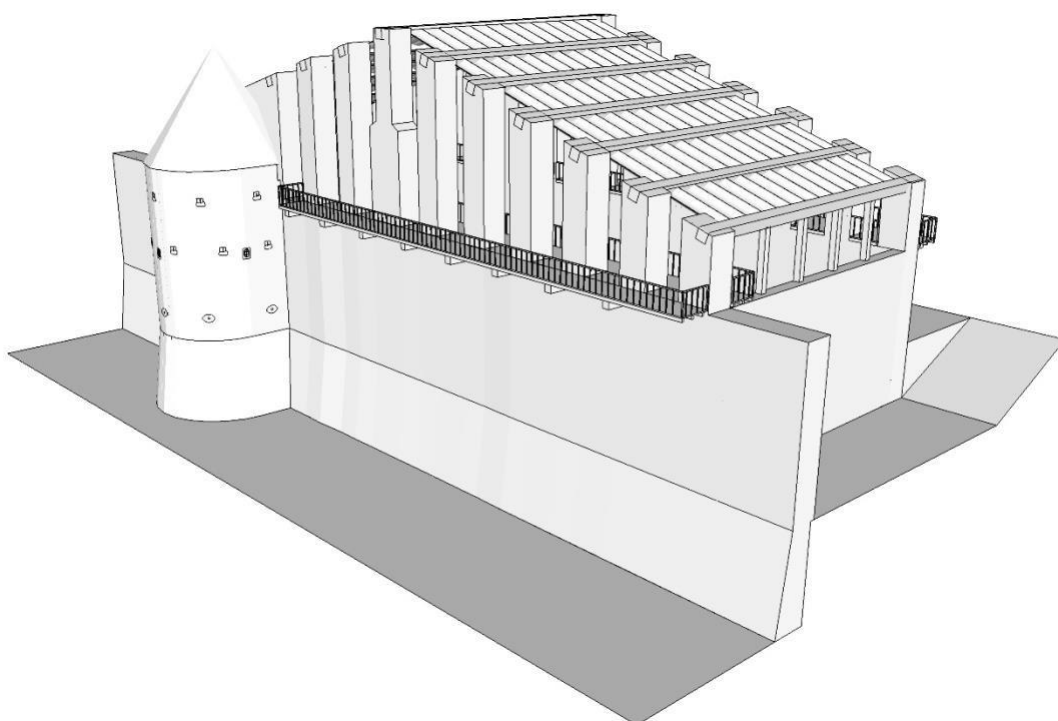
Lourdon apparaît aujourd'hui comme un site atypique : tout d'abord par son volume type « chalet », avec des grands pignons et des gouttereaux courts, ce qui est un cas unique en Europe. Sa taille inhabituelle (40 x 13 m) et la hauteur spectaculaire de son faîte (17 m), fait qu'il est quasiment impossible de le couvrir d'une toiture de tuile. Le jeu de paume était alors peut-être couvert en toile, par un *velum* repliable. Un système comparable, mais mieux documenté, a notamment été utilisé au jeu de paume du château de Saint-Germain-en-Laye en 1546.

Le jeu de paume de Lourdon a été construit par l'abbé Claude de Guise en 1586. Il serait sans doute hasardeux de vouloir y reconnaître une culture particulière des moines pour le jeu de paume. L'abbé Claude de Guise, abbé commendataire de Cluny, avait tout d'un prince guerrier, et participait assez peu à la culture monastique. L'installation d'un jeu de paume privé dans un château n'est pas vraiment exceptionnelle en cette fin du XVI^e siècle. Plus inattendue en revanche est l'ampleur donnée à la construction, et notamment la visibilité que lui confère son implantation en limite de plateau, ce qui témoigne d'une sorte d'ostentation de cette salle de sport aristocratique.

Aujourd'hui, cette grande salle de jeu de paume est en phase de restauration, ou du moins de stabilisation. Il n'est pas question de la rendre fonctionnelle, mais la sécurisation des ruines permet de l'ouvrir plus largement au public, et de la réinsérer dans le patrimoine et la mémoire régionale.

Discussion

Les sondages archéologiques n'ont pas permis de retrouver des traces des enduits d'origine des murs, ni des éléments du « carreau », c'est-à-dire le sol. Mais il semble assez probable que celui-ci était constitué de dalles de terre cuite. L'hypothèse d'un toit de toile semble de plus en plus probable. En revanche, peu d'éléments permettent de comprendre sa disposition exacte. Reposait-il sur de pannes de bois longue de 14 m, ou uniquement sur des cordages tirés entre les deux pignons ? Était-il constitué d'une seule bâche, de deux bâches se rejoignant sur la panne faîtière, ou de plusieurs pièces de toiles parallèles (ce qui permettait une manipulation plus facile, mais une moins bonne étanchéité) ? Enfin, ce jeu de paume en milieu monastique est pour l'instant un *unicum*, et des recherches parallèles doivent être encore entreprises pour pouvoir replacer ce site dans une série cohérente.



Reconstitution du jeu de paume de Lourdon, avec hypothèse de vellum (3D Fl. Ducruix).

Références

- Raffin, L. (1910). Une forteresse clunisienne : le château de Lourdon, *Annales de l'académie de Mâcon*, t. 15-2, p. 164-210.
- Mouillebouche, H. & Ducruix, Fl. (2019), *Le château des abbés de Cluny à Lourdon. Edition 2019 revue et augmentée*, Chagny : CeCaB, 2019

ATELIER 9



Le Programme Tennis Santé FFT
La Genèse du Tennis Santé et les atouts du tennis
Les principes directeurs d'une séance

Anne GIRES
Médecin coordonnateur national, FFT

Mots-clés : Plaisir, Lien social, Adhésion à la pratique, Modulable, Adapté, Progressivité, Médecins experts, Concentration, Réflexes, Equilibre, Longévité.

Introduction

Le Tennis Santé est le tennis pour tous, adapté à chacun afin d'obtenir les meilleurs bénéfices pour la santé. Dans un rapport (2011) la Haute Autorité de Santé constatait que la France accusait un retard certain dans le développement des thérapeutiques non médicamenteuses.

L'amendement Fourneyron « Sport sur Ordonnance », adopté à l'unanimité en mars 2015 vient s'intégrer dans la nouvelle loi Santé du 26 janvier 2016 qui vise à moderniser notre système de santé avec notamment le renforcement de la prévention.

« Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une maladie de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient »

La genèse du projet Tennis Santé

Afin d'aider les médecins dans la prescription de ce nouvel outil thérapeutique, le CNOSF a eu l'ambitieux projet de réaliser le « Vidal » du sport au même titre qu'il existe le Vidal des médicaments. En 2014 le CNOSF a sollicité les fédérations sportives en leur demandant de réaliser la fiche technique de leur discipline et de concevoir des protocoles adaptés à différents publics cibles avec une consigne : respecter l'esprit de la discipline.

Les pathologies ciblées au départ étaient les pathologies métaboliques avec surpoids-obésité et le diabète de type 2, les pathologies cardio-vasculaires avec l'hypertension artérielle, l'artérite des membres inférieurs et les coronaropathies, les cancers localisés du sein, du colon et de la prostate, et enfin dans le cadre du vieillissement.

Par la suite, d'autres pathologies sont venues s'ajouter telles que la dépression, les pathologies pulmonaires avec l'Asthme, la BPCO (bronchopneumopathie obstructive chronique), les pathologies articulaires avec l'arthrose, la polyarthrite rhumatoïde.

Enfin, dans un but de prévention primaire il ne faut pas oublier le public sédentaire et inactif encore en bonne santé mais avec un risque de mortalité prématurée due à la sédentarité.

Mise en place du programme Tennis santé

Grace au concept du tennis évolutif, mis en place en 1994 par la FFT, le tennis apparaît parfaitement modulable. Taille des terrains réduite, raquettes plus courtes, balles plus lentes et plus grosses, filet plus petit, permettent de réguler l'intensité et la durée de l'effort, de rendre la pratique facile et adaptable à chacun quelques soient son âge et son état de santé.

Pour aider les fédérations dans la conception de leurs protocoles, le pôle ressource du CNOSF a mis en place des visioconférences.

5 ligue « pilotes » s'était déjà lancées dans l'aventure afin de commencer à proposer des séances. Nous avons pu ainsi bénéficier de leur expérience.

Enfin, nous avons souhaité adjoindre à notre groupe de travail des médecins experts de chaque spécialité afin de valider nos protocoles tennis. Pour les pathologies ciblées au départ nous avons fait appel au Dr Caroline Cuvier (oncologue à l'hôpital St Louis, Paris), au Pr Etienne Larger (service de diabétologie de l'hôpital Cochin, Paris), au Pr Nicolas Mansencal (service

de cardiologie de l'hôpital Ambroise Paré -Boulogne), au Dr Tristan Cudennec (gériatre à l'hôpital Ambroise Paré).

Découverte des vertus thérapeutiques du tennis

En plus d'être ludique, convivial et parfaitement modulable, nous avons alors découvert que le tennis présentait tous les atouts dans le domaine de la santé.

Dans le cadre du cancer l'activité physique est le seul traitement validé de la fatigue en oncologie, elle contribue à diminuer le taux de récurrences avec un effets dose-réponse et le tennis se révèle être une véritable source d'énergie et de plaisir.

Dans le diabète de type 2, le tennis en combinant des activités d'endurance et de résistance plus soutenue permet de consommer la graisse musculaire responsable de la maladie et de faire baisser le taux de sucre dans le sang.

Chez les patients cardiaques, le caractère modulable permet d'adapter l'intensité et la durée de l'effort. Les bénéfices sont alors bien supérieurs à d'éventuels risques encourus.

Le tennis contribue à ralentir les effets du vieillissement, en contribuant à la prévention des pathologies chroniques, les impacts stimulent le tissu osseux permettant de lutter contre l'ostéoporose, il fait travailler l'équilibre, la coordination, les réflexes contribuant à la prévention des chutes, il permet d'entretenir les fonctions cognitives grâce notamment à la concentration qu'il nécessite, enfin il permet de lutter contre l'isolement et la dépression grâce à sa convivialité et à l'esprit club.

Deux études placent le tennis en numéro 1 en termes de longévité.

Une étude britannique parue en 2016, menée sur une cohorte de 80 000 britanniques, montre que les sports de raquettes diminuent le risque de mortalité toute cause de 47% et le risque de mortalité cardio-vasculaire de 56%. Une étude danoise menée sur une cohorte de 8500 personnes, montre un allongement de l'espérance de vie de 9,7 ans. Les scientifiques mettent en avant la notion de jeu et d'interactions entre 2 personnes ainsi que le renforcement du lien social pour expliquer l'écart de résultat avec les autres disciplines.

Les principes directeurs d'une séance

L'enseignant devra maximiser le plaisir et la réussite afin d'entraîner l'adhésion à la pratique sur le long terme, trouver la juste intensité pour chacun afin d'obtenir le maximum de bénéfices tout en minimisant les risques, respecter le principe de progressivité, développer la condition physique dans son ensemble (endurance, force musculaire, équilibre souplesse) et enfin respecter toutes les phases d'une séance (accueil, échauffement, corps de séance, récupération, debriefing)

Références

Oja P, et al. (2016). Associations of specific types of sports and exercise with all-cause and cardiovascular-disease mortality: a cohort study of 80 306 British adults. *Br J Sports Med.* 0:1–7. doi:10.1136/bjsports-2016-096822

Schnohr, P. et al. (2018). Various leisure-time physical activities associated with widely divergent life expectancies: The Copenhagen City Heart study. *Mayo Clin Proc*, 1-11.

Du déploiement de la politique fédérale dans les ligues à la labellisation dans les clubs

Anne BAILLIF

Chargée de mission en charge du Tennis Santé et des Actions sociales et solidaires - FFT

Mots-clés : cahier des charges, clubs, déploiement, développement, enseignants, financement, formation, label, labellisation, ligues, programme tennis santé, tennis santé, trinôme de ligue.

Introduction

Dès 2014, le *Programme fédéral Tennis Santé* a été porté par le *Groupe de travail Tennis Santé FFT* composé du médecin du COMEX en charge du sport santé et de quatre permanents (deux cadres du pôle fédéral et deux médecins fédéraux) ; y participe également le Président de la Commission Fédérale Médicale. Principales missions : proposition de la stratégie, élaboration de contenus, de supports, organisation de rassemblements, de formations, de l'animation du réseau territorial, instruction des dossiers de labellisation, accompagnement / conseil aux territoires...

Le déploiement de la politique fédérale est basé sur la mise en place et la formation d'un trinôme référent Tennis Santé dans chaque ligue

Ce trinôme est composé d'un médecin, d'un enseignant professionnel diplômé d'Etat et d'un cadre de développement, tous trois désignés par leur ligue.

Mis en place en 2018 dans chacune des 18 ligues, les trinômes vont avoir un *rôle incontournable dans la structuration, la formation et le déploiement* du Tennis Santé, de manière adaptée en fonction des spécificités territoriales.

Pour cela, la *FFT a assuré la formation de ces trinômes* en avril 2018 afin de leur donner toutes les compétences et les outils pour assurer leurs missions : formation des DE ; sensibilisation des clubs ; sensibilisation des professionnels de santé et du grand public ; reconnaissance des offres au niveau des réseaux ; recherche de financements... Au cours de cette formation multiples thèmes ont été abordés : la stratégie, la genèse et les atouts de cette pratique, le rôle des trinômes, les réseaux, la formation, la promotion / communication, les maladies chroniques, le vieillissement, les conduites d'urgence, sans oublier la partie terrain avec l'accueil et la prise en charge de vrais patients.

Ces acteurs régionaux sont ensuite *rassemblés annuellement* dans un but de formation continue et de partage d'expérience.

Les trinômes peuvent ainsi assurer leurs nombreuses missions nécessaires à la mise en place dans les clubs

Le Groupe de travail Tennis Santé FFT peut se rendre disponible pour intervenir sur ses différentes missions.

- *Les formations Tennis Santé des enseignants DE/DES*

La FFT a décidé dans un premier temps de réserver ces formations ses enseignants diplômés d'état. Les premières formations continues Tennis Santé pour les DE/DES, à l'aide des contenus FFT, sont dans la foulée organisées par les trinômes de la plupart des ligues. Les *enseignants*, sont la *clé du développement de l'activité dans le club et le succès de la pratique*. A ce jour, plus de 500 DE/DES sont formés au Tennis Santé (sur le médical, le développement, la pratique sur le terrain) par les trinômes de ligues. Les stagiaires formés se voient délivrer une attestation en fin de formation, puis répertoriés sur un fichier national. Certains blocages au niveau de la reconnaissance des formations FFT existent dans certains départements ou régions ; le Ministère des Sports a été sollicité pour résolution.

- *Actions de sensibilisation des clubs (dirigeants, enseignants, membres intéressés)*
- *Actions de sensibilisation des professionnels de santé et du grand public au niveau territorial.*
Un travail important est à faire dans ce domaine.

- *Accompagnement des clubs* dans le montage de projet, la mise en place d'offres, la recherche de patients, la recherche et prise de contact avec les réseaux, puis la reconnaissance et le référencement de leurs offres au niveau des réseaux sport santé, maisons sport santé, hôpitaux, associations de patients, collectivités... ; la recherche de financements et enfin dans la demande la labellisation.

Outils et aides fédérales à la mise en place du Tennis Santé dans les ligues

Les supports : outils de formation / communication et kits

De nombreux supports pédagogiques et de communication ont été réalisés par la FFT pour permettre aux trinômes de ligues de construire leurs formations et assurer le développement et la promotion du Tennis Santé à l'échelle territoriale : ex. les protocoles médicaux-pédagogiques par pathologie et pour le vieillissement, un guide pratique pour les trinômes (individualisé, avec des contacts de réseaux pour chaque ligue), un argumentaire pour les dirigeants et trinômes, un flyer multi-cibles, un Pass'sport Tennis Santé (carnet de liaison médecin - enseignant - pratiquant), des vidéos généralistes et aussi spécifiques pour convaincre les enseignants et médecins, un cahier des charges pour la labellisation des clubs ainsi que des plaques pour les clubs labellisés, un dossier de presse, une plateforme collaborative. Enfin un cahier de l'enseignant est en cours de finalisation avec l'objectif d'accompagner nos enseignants dans les débuts de cette nouvelle pratique.

Deux kits Tennis Santé avec du matériel médical / pédagogique viennent compléter le tout.

Les financements FFT

Les séances de sport santé ne sont pas encore remboursées par l'assurance maladie et peu de mutuelles contribuent à une petite partie de leur financement. Outre les sources de financements traditionnelles dont par ex. ANS, les clubs peuvent bénéficier d'aides FFT (ex. Trophées des actions solidaires, thématique Tennis Santé, et être aidés maximum sur 3 ans) et/ou des Ligues et Comités (ex. Charte de développement Tennis Santé en Grand-Est).

La labellisation des clubs : gage de qualité pour le pratiquant et le médecin prescripteur

La labellisation « Club Tennis Santé », lancée au 2^{ème} semestre 2019, témoigne du sérieux de la prise en charge, en garantissant aux pratiquants et aux médecins prescripteurs des conditions de pratiques individualisées, adaptées et sécurisées. Le label est attribué au club par la FFT. Pour l'obtenir, le club doit répondre à un cahier des charges strict et justifier, notamment, de la présence d'un enseignant de tennis DE/DES formé « Tennis Santé ». Afin de rendre visible et lisible les offres clubs, la liste des clubs labellisés doit être remontée au niveau des maisons sport santé ainsi que de l'ensemble des réseaux territoriaux. Le réseau des clubs labellisés est identifiable sur le site internet www.fft.fr ainsi que sur Ten'Up. A ce jour, 227 clubs FFT ont obtenu leur labellisation « Club Tennis Santé » ; de nombreux autres vont suivre pour étoffer l'offre et le maillage. Plus de 1300 bénéficiaires sont pris en charge.

Conclusion

Il nous reste désormais à convaincre professionnels de santé et grand public des atouts du tennis pour répondre à ce véritable enjeu de santé publique. Le ministère s'est engagé à résoudre les différents blocages qui pourraient subsister au niveau territorial. Il nous appartient de les identifier et de les lui faire remonter. Le Tennis Santé est maintenant prêt à décoller.

Le Programme Tennis Santé FFT
**Développement du Tennis Santé au sein de la ligue des Hauts-de-France :
De l'implication d'une ligue régionale pour la mise en œuvre dans les clubs**

Emmanuel MAS¹ et Mickaël OOGHE²

¹Conseiller en développement de la ligue des Hauts-de-France, ²Enseignant professionnel

Mots-clés : Formation, partenaires, programme d'accompagnement

La Ligue des Hauts-de-France de tennis s'est engagée dans un programme « tennis santé » depuis mi-2018, partant à l'époque d'une page blanche. La priorité a été de permettre la mise en place du programme fédéral dans les clubs de tennis de la Ligue.

Former les enseignants

La première action a consisté à proposer une formation aux enseignants Diplômés d'Etat afin de leur permettre d'encadrer des séances de « tennis santé » selon les critères fédéraux. A ce jour, trois sessions de formation ont déjà été organisées, d'abord sur 2 jours (en janvier et octobre 2019) puis sur 3 jours (en septembre 2020), en développant le contenu. Durant ces actions, 51 enseignants ont déjà été formés, avec pour la dernière période, 9 intervenants pour assurer un programme complet et varié. Une enquête récente ayant fait apparaître qu'environ 50 autres enseignants souhaitent suivre cette formation, deux nouvelles sessions seront proposées avant fin 2021.

Les partenaires

La Ligue des Hauts-de-France ne peut pas s'appuyer sur une stratégie régionale Sport Santé ou un réseau régional SSBE puisqu'il n'existe, à ce jour, ni l'une ni l'autre dans les Hauts-de-France. Mais, nous entretenons d'excellentes relations avec les référents Sport Santé du CROS et de la DRAJES. Un partenariat est en cours d'établissement avec le groupe Santély, qui possède le label « Maison Sport Santé » dans 4 des 5 départements de la région Hauts-de-France.

La mise en relation des clubs

Faciliter la mise en relation des clubs avec les nouvelles communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) en cours de mise en place est également un axe que la Ligue souhaite développer dans les prochains mois. La labellisation fédérale « Club Tennis Santé FFT » a été accordée à 24 clubs de tennis des Hauts-de-France, à ce jour, qui ont formé au moins un enseignant DE et lancé une activité. Quelques-uns sont parvenus à développer remarquablement leur activité et leurs enseignants et dirigeants sont même devenus des personnes ressources pour les autres clubs. Le club de Lestrem, petit bourg de 4 500 habitants dans le Pas-de-Calais, a fait l'objet d'un reportage dans un journal télévisé de 13h (sur TF1) sur l'organisation de séances de tennis santé en faveur de séniors.

L'accompagnement de la Ligue

Afin d'accompagner ses clubs s'engageant dans une démarche « tennis santé », la Ligue des Hauts-de-France a également décidé de leur proposer :

- une aide financière et une aide matérielle (avec un kit de matériel pédagogique) pour faciliter la mise en place des séances,
- une plaquette, dont l'objectif est à la fois de faire la promotion de l'activité et ensuite de faciliter le suivi du patient entre l'enseignant du club et le professionnel de santé prescripteur.

Dans le contexte sanitaire que nous avons connu ces derniers mois, un webinaire sur la thématique du « tennis santé » a été proposé en avril et a rassemblé une cinquantaine de dirigeants de clubs. Un projet d'organisation de forum/conférence sur le « tennis santé » est également en projet et sera organisé quand les conditions sanitaires le permettront. Les retours des clubs déjà impliqués mais aussi le nombre de dirigeants et d'enseignants souhaitant s'engager dans le domaine du « tennis santé » font clairement apparaître que cette thématique va prendre une place de plus en plus importante dans la vie des clubs à l'avenir.

Le Programme Tennis Santé FFT
Développement du tennis santé au sein de la ligue de Normandie
De l'utilisation d'une carte interactive à la mise en place dans les clubs
Retour d'expérience depuis 2015

Dr Guillaume LEVAVASEUR
Médecin fédéral de Ligue de Normandie de tennis

Mots-clés : tennis santé, enseignants professionnels, médecin référent, carte interactive.

Introduction

La Ligue de Normandie de Tennis comprend avec ses cinq départements 400 clubs, 50 000 licenciés et 370 enseignants professionnels. Depuis 2015, plusieurs clubs se sont intéressés au développement du tennis santé. Aujourd'hui il existe 10 clubs labellisés tennis santé. Un réseau de 17 médecins du sport dit « agréés tennis » a été constitué en Normandie pour avoir un maillage et des relais locaux afin de transmettre l'information sur le tennis santé et permettre également aux licenciés de pouvoir consulter un médecin du sport.

Le développement du tennis santé en Normandie

La ligue de Normandie organise des formations validantes pour la pratique du tennis santé ; 21 enseignants le sont déjà, 32 enseignants seront formés en 2021, soit 53/370.

La Ligue de Normandie a effectué une convention avec le réseau onconormandie, organisme régional permettant d'améliorer la qualité des soins, la formation des acteurs, l'information des patients et de coordonner le réseau de soins en cancérologie.

Il organise à la faculté de Rouen une formation spécifique cancer pour les étudiants en master activité physique adaptée, celle-ci pourra être suivie par les enseignants professionnels de tennis souhaitant s'investir de façon plus spécifique sur le cancer.

Concernant la labellisation des clubs en Normandie nous avons un objectif de 15 à 20 clubs labellisés en 2021.

Nous demandons aux clubs de construire un trinôme local avec un enseignant professionnel, un dirigeant et un médecin référent du programme tennis santé du club.

Ce médecin licencié du club ou non permettra de répondre aux questions de l'enseignant et de pouvoir assurer le suivi du programme. Si les clubs ne trouvent pas de médecin, les médecins référents agréés Tennis de la région peuvent être sollicités.

Avoir un œil médical sur le projet, son organisation et son déroulement dans le club est ainsi rassurant et constructif.

Une accélération dans le développement du tennis santé s'est produit depuis 2016 à la suite de la mise en place dans un club normand d'un programme tennis santé prenant exemple sur ce qui se faisait à l'hôpital Saint-Louis à Paris pour les patientes atteintes de cancer du sein.

Le programme comprenait 4h30 d'activité physique par semaine dont 3 heures de tennis sur 30 semaines. Des questionnaires sur la qualité de vie et l'évaluation du bien-être physique ont été donné aux patientes au début, à la fin des 30 semaines et six mois après la fin du programme pour pouvoir évaluer l'effet de l'activité physique en particulier du tennis sur ces critères.

Les résultats ont fait l'objet d'une thèse de médecine soutenue en 2019 montrant une amélioration de la qualité de vie et du bien-être physique à la fin du programme tennis santé et également six mois après la fin du programme ce qui est fortement encourageant.

Un étudiant en Master activité physique adaptée a effectué un stage à la Ligue de Normandie de tennis entre janvier et avril 2021 dont le but était d'évaluer les besoins et les demandes des

clubs dans le cadre du tennis santé. Un questionnaire a été envoyé aux 400 clubs, 148 réponses ont été obtenu.

Suite à l'étude de ces questionnaires, plusieurs réunions ont été organisées par la ligue pour les présidents de clubs et enseignants professionnels intéressés (avec le médecin fédéral, le conseiller en développement, le stagiaire et un enseignant professionnel formé au tennis santé) en visioconférence au premier trimestre 2021.

Ces réunions permettaient d'informer les clubs sur la pratique du tennis santé, comment les aider dans la mise en place de leur programme et répondre à leurs questions notamment sur les contacts avec les professionnels de santé et les établissements médicaux.

À la suite de ces réunions, une carte géographique régionale interactive a été élaborée pour permettre d'aider les clubs en fonction de la pathologie choisie à contacter les établissements médicaux et les professionnels de santé adaptés.

Cette carte interactive offre la possibilité de voir facilement l'emplacement et les coordonnées des structures de santé proche de son club.

La proximité des établissements médicaux ou des professionnels de santé spécialistes avec le club est un élément important pour le développement du projet tennis santé du club.

Il a été différencié sur cette carte les établissements relevant de l'obésité, du diabète, des pathologies cardio-vasculaires, du cancer et des soins de suite et de réadaptation.

Enfin, il existe également des onglets sur la répartition régionale des maisons sport santé, sur les différents clubs labellisés tennis santé en Normandie et sur les clubs proposant du sport santé recensés sur le site sport santé Normandie.

Ces cartes interactives sont envoyées aux clubs intéressés ; elles sont intégrées dans une plaquette de synthèse avec des aides sur la mise en place d'un programme tennis santé.

Conclusion

Le développement d'un programme tennis santé au sein d'un club de tennis nécessite un investissement et une volonté à la fois du président et de l'enseignant professionnel. Celui-ci doit avoir suivi une formation validante tennis santé organisée par la fédération et éventuellement complétée d'une formation spécifique cancer par le réseau onconormandie.

Nous insistons également auprès des clubs sur la notion d'un trinôme local avec un médecin référent pour chaque programme tennis santé, un dirigeant et l'enseignant professionnel.

Le choix de la pathologie chronique pour le programme Tennis santé pourra être fait en fonction de la localisation géographique des structures et établissements de santé proches du club ce qui permettra une communication plus facile entre les différents acteurs. La carte interactive transmise aux clubs permet de les aider dans ce sens.

Le Programme Tennis Santé FFT
Perspectives en matière de Tennis Santé pour les 4 ans à venir au sein de la FFT

Dr Martine BISSET
Médecin élue au Comité Exécutif de la FFT

Mots-clés : Tennis santé, circuit patients, prescripteurs, financement, club, enseignants, maisons sport-santé, communication, formation, évaluation.

Introduction

Dès 2014, la Fédération Française de Tennis a mobilisé une partie de ses entités (le pôle fédéral, la direction technique nationale, la commission fédérale médicale et celle des ligues ...) pour mettre en place le programme Tennis Santé recommandé par le CNOSF, dans le cadre du sport sur ordonnance et la loi santé. En effet, le tennis, en tête dans les études internationales, en termes de bénéfices pour la santé, est à ce titre un véritable outil thérapeutique dans la lutte contre les maladies chroniques, le vieillissement et la sédentarité. La FFT s'est surtout appliquée à mettre en place dans les régions, des trinômes afin de développer sa politique en matière de Sport Santé. Un effort important a été fait pour mettre en place la formation des enseignants diplômés d'Etat et la labellisation des clubs. Après 7 ans de fonctionnement, nous faisons, ici, le point objectivement de ce qui fonctionne, des manques et des problèmes.

Une politique fédérale à renforcer

Jusqu'à présent, une politique basée sur un trinôme et sur les enseignants dans les clubs.

Le trinôme, constitué d'un dirigeant, d'un enseignant et d'un conseiller en développement, a pour but de déployer le programme fédéral dans les régions. Dans ce programme, l'enseignant du club est vu comme une clé centrale du succès, avec une formation de qualité lui permettant de préparer et d'animer des séances adaptées personnalisées et sécurisées, conviviales avec du plaisir. Les clubs engagés dans cette action sont alors identifiés et labellisés. Sur ces acquis, il faut renforcer le déploiement.

Une présence fédérale à développer dans les territoires.

Malgré l'investissement des trinômes, les efforts engagés sont à poursuivre, notamment dans des ligues très vastes. Il s'agira de mettre en place des structures de proximité à l'échelle départementale ou pluri-départementales, coordonnées par les trinômes de ligue. Un référent au sein de chaque club pourrait également constituer un moteur de développement.

Les enseignants diplômés d'Etat, fers de lance du programme.

La formation professionnelle continue rencontre, dans certains secteurs, encore trop de blocages. Le problème vient de formations non reconnues par le mouvement sportif, lui-même impliqué dans les formations sport santé ou de formations fédérales non harmonisées. Il faut s'investir dans la résolution de ces problématiques pour renforcer l'accompagnement des clubs et leur permettre d'accéder à la labélisation.

La prise en compte du circuit du patient dans sa globalité est une piste à envisager.

Du prescripteur au club : de nouvelles orientations

La nouvelle équipe à la tête de la FFT souhaite mettre en place une politique forte en faveur du sport santé. C'est l'intégralité du circuit du patient qui est à explorer, avec recherche des problèmes à toutes les étapes pour y apporter des réponses.

Le patient

Informé de l'existence de cette offre de soins et de sport (développement d'outils de communications), le patient doit être demandeur de cette prescription à son médecin.

Le prescripteur

Au courant du dispositif sport santé, la majorité des prescripteurs n'est pas réellement au fait de sa mise en pratique. Il faut informer les médecins (outils de communications pour les professionnels de santé), mais également leur proposer des formations en s'appuyant sur les organismes de DPC (leur formation continue) et sur les réunions d'enseignement post universitaires. Elaborer un module de formation continue à l'attention des médecins généralistes et le proposer à l'agence du DPC est un challenge intéressant. La possibilité de cette ouverture sera exploitée. L'investissement des kinésithérapeutes et des autres professionnels de santé est un autre atout à valoriser dans le programme Sport Santé.

Le financement

Un objectif fort de la nouvelle gouvernance fédérale est l'obtention du financement du tennis sport santé en tant qu'outil thérapeutique. Également, il faut établir des conventions FFT, ARS, régions, départements et collectivités locales pour favoriser des passerelles avec ces organismes qui œuvrent, déjà, pour le développement du lien social au sein des villes ou des communautés de communes.

Le club

Au centre du dispositif, le club et les dirigeants doivent bénéficier et s'approprier de nouvelles informations concernant l'ouverture en termes d'activité que peut engendrer la pratique du tennis santé. Sont à poursuivre la formation des enseignants et la labellisation des clubs, mais également l'aide apportée aux dirigeants dans la mise en place des offres au sein de leur structure et en faciliter la communication. Réfléchir à une licence spécifique est un autre axe envisageable.

Intermédiaire institutionnel : les maisons sport-santé

En mettant en avant le tennis, ses bienfaits, la qualité des enseignants formés et leur professionnalisme, nous pourrions mieux nous positionner et nous faire connaître auprès des maisons sport-santé et de toutes les structures sur le territoire qui orientent après prescription et évaluation les patients vers les clubs.

Conclusion

La mise en place du Tennis Santé est une priorité de Gilles Moretton et de notre gouvernance pour le mandat à venir, en s'appuyant sur les trinômes de Ligue, sur les médecins de la Commission Médicale et sur les permanents de la FFT en charge du dossier. Une partie de ce vaste programme est déjà en cours. L'étude du circuit patient a révélé plusieurs axes de travail et de nouveaux projets commencent à émerger. La route est encore longue et nous trouverons certainement tout au long de notre parcours d'autres obstacles : le travail à venir est important, mais finalement passionnant.

ATELIER 10



Projet associatif et stratégie partenariale : quelle boussole pour un club ?

Virginie TAUPENOT

Dirigeante de Co-Alliance.

Cabinet de management de projets collectifs & stratégie de financements

Accompagnement de structures de l'économie sociale et solidaire

Mots-clés : Stratégie, pilotage, partenariats, modèle socio-économique.

Quelle boussole pour les dirigeants des clubs de tennis ?

Les clubs de tennis, sous forme associative, sont confrontés à une situation paradoxale. D'un côté, le fait associatif n'a jamais été aussi légitime et important dans le contexte de crise sanitaire et économique que nous vivons aujourd'hui et les besoins de lien social, de partage, de pratiques sportives vont s'accroître. D'un autre côté, les associations et plus particulièrement les associations sportives et culturelles, ont été profondément marquées par cette année de confinement et d'activités en dent de scie. La coopération, la collaboration, le partage et la co-construction, toutes ses variantes de faire ensemble imprègnent la vie associative et sportive et sont sources de nouvelles opportunités. Néanmoins, une certaine fragilité grandissante concerne aussi les clubs de tennis avec l'évolution des formes d'engagement, notamment bénévoles, la gouvernance et le modèle socio-économique. L'avenir se jouera sur la capacité des clubs à anticiper, innover, se réinventer tout en gardant le cap de leur raison d'être.

Il leur devient nécessaire de se réinterroger sur leur origine, clarifier leurs objectifs, rassembler leurs forces qu'elles soient humaines, financières, logistiques ou partenariales pour mettre en œuvre leur projet associatif et développer des stratégies d'alliances en territoire sans oublier d'évaluer leur utilité sociale et de piloter avec des tableaux de bord adaptés. C'est la boussole stratégique de leur projet d'intérêt général avec ses quatre points cardinaux : l'Essence, l'Avenir, le modèle socio-économique et le pilotage.

L'essence

Commençons par l'essence d'un club de tennis et rappelons-nous ce qui a guidé sa création, quels sont les fondements de son projet associatif : de la vision aux activités, en passant par la vocation, les valeurs, les missions et l'utilité sociale du projet éducatif et sportif. Quels sont les éléments qui sont au cœur de l'action et qui permettent de mobiliser les énergies nécessaires pour le réaliser ? Comment le projet du club se positionne face aux autres acteurs de son écosystème ?

L'avenir

Quel est l'ambition des dirigeants du club de tennis et quel cap souhaitent-ils donner ? Face à l'évolution des besoins, du contexte et des actifs à mettre au crédit du club, quelle stratégie concevoir et mettre en œuvre et comment la décliner en un plan d'action opérationnel et partagé avec l'équipe ?

Le modèle socio-économique

De quels moyens dispose le club de tennis pour mettre en œuvre son projet associatif ? Le modèle socio-économique se décompose en trois types de ressources : les ressources humaines, les ressources financières et les ressources partenariales. Le modèle économique ne suffit plus à garantir la mise en œuvre du projet d'un club de tennis. Quelles sont ses ressources humaines salariées (interne ou externe dans le cadre du mécénat de compétences par exemple) et non salariées (administrateurs, bénévoles, services civiques, stagiaires...), comment les recruter, les fidéliser, les motiver, les mobiliser et quelle organisation mettre en œuvre ? Quelles sont ses ressources financières et quelle hybridation de ses ressources entre la contribution des membres, la facturation de prestations de services ou la vente de marchandises et enfin la contribution par

un tiers public ou privé ? Quelle stratégie partenariale demain pour un club entre coopération, mutualisation, groupement d'employeurs, innovation sociale ... ? Toutes ces ressources doivent être identifiées et valorisées au service du projet du club de tennis de demain.

Le pilotage

Comment la gouvernance associative est-elle garante du projet associatif ? Comment le système de prise de décision est-il organisé pour être à l'écoute de ses membres et des parties prenantes ? Quelle articulation avec l'équipe de direction salariée ? Comment les risques sont-ils identifiés et maîtrisés ? Quels outils de pilotage sont mis en place afin de faciliter la mise en œuvre du projet et les ajustements nécessaires ? Quels sont les outils d'évaluation du projet associatif ?

Mener une réflexion stratégique autour de ces quatre points cardinaux permet aux dirigeants des clubs de tennis de s'assurer de la mise en œuvre de leur projet tout en y apportant les ajustements nécessaires dans le cadre de son pilotage. Un 1^{er} temps de diagnostic est nécessaire avant d'élaborer sa stratégie et concevoir ses tableaux de bord afin de mettre en œuvre un pilotage sur la base d'indicateurs de mesure pertinents et partagés. C'est tout l'enjeu de l'avenir des clubs de tennis.

Références

Projet associatif : évaluer et optimiser le projet associatif. Juris Edition
La boussole stratégique d'un projet d'intérêt général. ADASI & Le Rameau
La gouvernance des entreprises associatives, Hors-série Juris Editions
3 guides « construire ensemble sur les partenariats entreprises associations ; l'engagement des salariés et l'engagement territorial des entreprises » : MEDEF et Le Rameau.
MOOC ESSEC « les partenariats qui changent le monde ».
Guide stratégie pour changer d'échelle. AVISE.
Outil d'autodiagnostic sur son modèle socioéconomique. Le Rameau.

Sites

<https://www.lerameau.fr/>
<https://www.avise.org/>
<https://www.lelabo-ess.org/>
<https://www.lemouvementassociatif.org/>
<https://www.fonda/asso.fr>
<https://www.entrepreneuriat-social-essec.edu/>
<https://www.adasi.org/>

Les clubs de tennis de demain Quelle stratégie de développement ?

Stéphane DER
Conseiller Pédagogique Régional. Ligue de Tennis Ile de France

Mots-clés : modèles stratégiques, nouveaux produits, nouvelles offres « océan bleu ».

Introduction

Si des indicateurs de la pratique sportive sont au vert avec un taux de croissance de la dépense sportive en France de 4.8 % en 2011 (chiffres clés du sport 2014) pour un montant total de 37.1 milliards d'euros, d'autres chiffres demeurent dans le rouge comme à la Fédération Française de Tennis avec une baisse des effectifs depuis quelques années. A ce sujet, le précédent Président de la FFT a déclaré en novembre 2019 lors de l'Assemblée Générale de la fédération « En novembre 2019, nos licences progressent, ce qui ne nous était pas arrivé depuis 2012. Cette progression ne doit pas nous détourner de la tendance de fond qui nous a conduits à passer sous la barre du million de licenciés ». Au-delà des baisses d'effectifs, c'est tout le contexte de la pratique sportive qui est en mutation : massification, diversification et individualisation des pratiques. De nouvelles aspirations (bien-être, loisir, santé, rapport au corps, des sociabilités plus éphémères), éloignées de l'esprit de pratique associative et compétitive du passé, émergent. Ces mutations accentuées par la crise de la Covid-19 font éclater le modèle actuel car il y a un décalage entre l'offre traditionnelle (où des habitudes ont été prises) et une nouvelle demande. On constate une réorganisation de la pratique avec une pratique libre ou hors structures fédérales. De plus, à un niveau plus externe, on doit rappeler un contexte économique de crise et une redistribution des cartes dans le financement du sport avec une montée du poids des collectivités (dans le financement des installations).

Méthode

Plusieurs questions stratégiques sont posées par ces mutations :

- Qu'est-ce qui pourrait inciter les non-licenciés à venir pratiquer dans un club ?
- D'autres réflexions ont aussi été posées : ne peut-on pas mieux fidéliser ?
- Est-il possible d'aller plus loin en visant « au-delà de la demande existante » ?
- Comment recruter en créant de nouveaux espaces stratégiques, de nouveaux produits, de nouvelles offres qui correspondent à de nouveaux besoins ?

Ces « mouvements stratégiques » dus aux grandes mutations sociétales peuvent induire des raisonnements en rupture avec les pratiques existantes des clubs de tennis. La stratégie peut alors être définie comme l'ensemble des décisions et actions du club, relatives au choix des moyens et des ressources en vue d'atteindre un objectif sur le long terme, de créer une rentabilité élevée et durable vue comme la différence entre les ressources consommées et la valeur extraite du marché par l'entreprise. Elaborer la stratégie d'un club, c'est choisir :

- La stratégie d'ensemble
- La stratégie par Domaine d'Activités Stratégiques (DAS) dans lesquels le club entend être présent et allouer des ressources qui l'engagent à long terme.
- La stratégie d'activités et les stratégies opérationnelles (par produit)

On peut distinguer 3 grands types de stratégies : celui de la domination (par les coûts), celui de la sur-promesse (appelée souvent différenciation) et celui de la valeur de l'offre. Tous les clubs n'adoptent pas ces orientations : il existe des clubs sans stratégie autre que la survie ou l'enrichissement rapide. Les clubs ne sont pas monocolores et même si l'un des trois axes domine, ils empruntent souvent des éléments aux deux autres axes pour optimiser leurs chances de réussite. Mais, on ne peut réussir qu'avec un focus, une priorité donnée à l'un des trois axes.

Une difficile question se pose au niveau associatif : comment un club de tennis peut-il aujourd'hui faire face à un contexte morose de la pratique (baisse des effectifs, manque d'attractivité...) ? Le domaine d'activité de la pratique et de l'enseignement du tennis n'est pas florissant depuis quelques années. On parle de déclin et les prévisions montrent un faible potentiel de croissance. Il en découle une érosion des pratiquants et dans la foulée un déclin des rentrées des écoles de tennis et des bénéficiaires qui mettent en danger le futur des enseignants.

Pour générer une croissance pérenne et rentable, les clubs qui se trouvent dans un environnement concurrentiel saturé, où les offres de "produits" se ressemblent de plus en plus, doivent s'affranchir des contraintes de leur marché. Pour sortir de « l'océan rouge » de la concurrence, ils vont devoir effectuer un saut de valeur, véritable déplacement stratégique qui aboutira à la création d'un espace de marché entièrement nouveau, un « océan bleu » (Stratégie Océan Bleu, 2015), autrement dit une nouvelle offre de marché plus attractive. En quoi consiste une stratégie « océan bleu » ? L'innovation valeur se fait dans cette zone où l'action du club a des effets positifs sur la structure de ses coûts ainsi que sur la valeur de sa proposition aux adhérents. Des économies sont réalisées grâce à l'atténuation ou à l'exclusion de certains critères traditionnellement au cœur des efforts compétitifs.

Résultats

Pour illustrer ces apports théoriques, voici quelques exemples d'océan bleu dans le tennis :

- des séances d'enseignement dites "en plateau" pour mettre en avant le côté ludique du jeu surtout avec les nouveaux formats de Galaxie Tennis
- des séquences fusionnant le tennis et le fitness
- des nouveaux parcours de formation avec des cycles distribués (1h30 par semaine), des cycles massés (un stage de 10h par semaine), des séquences de compétitions, vendus sous forme de package
- des formules d'enseignement avec des tarifs sur mesure à la carte : à l'heure, au mois, au trimestre, à l'année avec des tarifs dégressifs

D'une économie de l'offre, on est passé à une économie de la demande, d'où une stratégie de l'offre. Cette stratégie de l'offre revient à un véritable cercle vertueux de la valeur.

Discussion

Pour finir, si le modèle océan bleu permet de concevoir une stratégie innovante, il propose également des outils très simples et efficaces dans la mise en œuvre d'une stratégie notamment en abordant des compétences liées au leadership. Toutes ces informations et connaissances sur l'évolution du contexte et ses incidences induiront des réactions en cascade : une reconfiguration des organisations, de nouvelles compétences à maîtriser, des nouvelles formations à suivre pour acquérir ses compétences.

En conclusion, gardons les racines des valeurs d'un club associatif tout en le ré-inventant et dans le but déclaré par le précédent Président de la FFT de « mieux faire connaître l'offre de pratique des clubs pour fidéliser les adhérents et en recrutant de nouveaux ».

Références

Kim et Mauborgne, Pearson (2015). Stratégie Océan Bleu.
H. de Bodinat, Pearson (2013) La stratégie de l'offre.

Quel avenir pour les clubs universitaires ?

Le nouvel élan de la section tennis du PUC après la reconstruction du stade Charléty

Yann LEMEURE
Paris Université Club

Mots-clés : Club universitaire, club omnisport, tradition, valeurs.

Introduction

Club ouvert initialement aux étudiants de la capitale, le Paris Université Club (PUC) voit le jour le 1^{er} mai 1906. Son siège social est alors installé au café Voltaire en plein quartier latin et Eugène Olivier en est son Président fondateur. Blanc avec parements violets, les couleurs du club font de la violette (symbole du mouvement estudiantin) son emblème. Après différents changements de lieu de pratique (installations Porte Dorée), le Stade Charléty est construit en 1937 : la section tennis prend d'emblée ses quartiers dans ce lieu qui deviendra historique. Elle fait partie des premières sections existantes même si elle est, alors, sous la bannière du Tennis Club de Sceaux, qui peut être considéré comme maison mère du PUC. L'école de tennis voit le jour à la fin des années 70 sous la houlette de Jacques Verdier et de Jacques Guy. Détruit à la fin des années 1980, le Stade Charléty est reconstruit en 5 ans. Mais, tiraillé entre le respect des traditions et l'adaptation à la modernité, comment la section tennis du PUC a-t-elle pu poursuivre son développement ? Nous montrons dans cette intervention que cet objectif a été atteint à travers la recherche d'une qualité de l'enseignement, du respect de valeurs de partage et de convivialité (« famille puciste ») ainsi que par la fusion avec la Cité Universitaire, permettant une croissance tant au plan quantitatif que qualitatif durant ces 25 dernières années.

5 ans de travaux Porte de Charléty

Vieillissant mal, Charléty est démoli en 1989. Ce moment triste dans l'histoire du club donne lieu à un moment incroyablement festif et marqué par un défilé violet et blanc, de la Place de la Sorbonne jusqu'à Charléty, de plusieurs centaines de Pucistes escortés par des chars Romains sur le thème des « *derniers jours de Charléty* ». La fête qui s'en suit au stade est grandiose. Les 1ers coups de pelle sont donnés le lendemain. Durant 5 longues années, la vie sportive, loin du stade historique, s'avère compliquée et la section tennis survit mais sur des installations « éclatées ». A la réouverture du nouveau Stade Charléty en septembre 1994, un jeune Directeur Sportif de 25 ans, issu du club, est nommé, épaulé par des enseignants expérimentés et par deux jeunes professeurs d'EPS et enseignants de tennis.

1994 un nouveau départ

L'ancien Président, Yves Landry, passe la main à Jean-Paul Menain mais reste très actif au sein de la section. Une équipe très soudée (bénévoles - enseignants) décide de continuer à porter les valeurs du club faites d'amitié, de solidarité, de respect dans le plus pur amateurisme. Les dirigeants décident, à ce moment-là, une politique tarifaire plutôt à contre-courant des « grands clubs » parisiens. Le but recherché - retrouver des membres jeunes et adultes (et les conserver) et ouvrir le tennis au plus grand nombre - porte ses fruits. Le nombre d'adhérent(e)s de la section augmente progressivement, année après année. Le club très ancré dans le 13^{ème} arrondissement retrouve des pratiquant(e)s tant en jeu libre que dans les différentes formules d'enseignement proposés dont les offres se multiplient à mesure de l'essor des effectifs.

Les moteurs d'un renouveau progressif

Lorsque le club redémarre sur de nouvelles installations, l'école de tennis est bien diminuée, avec à peine 150 jeunes (contre près de 300 jeunes à la démolition de l'ancien Stade) et avec une équipe fanion qui évolue en Nationale 3 pour les garçons et en pré-Nationale pour les filles. Au fil des années, le club se reconstruit en capitalisant sur la qualité de l'enseignement dans

son école de tennis, sur le développement des cours et de la compétition pour les adultes et surtout sur la volonté d'une grande convivialité dont enseignants et joueurs d'équipes veulent être les garants. Le stage d'avril de Ronce-les-Bains initié en 1982 (réservé aux 30 meilleurs jeunes du PUC) est un des piliers de la transmission des valeurs du club et du maintien d'une ambition. Cette semaine d'entraînement intensif dans les Charentes Maritimes est un incroyable moment de partage dont le but est de tisser des liens forts qui dépassent le tennis et sont proches d'un esprit de famille. On y chante la chanson mythique du club universitaire en y arrivant et on la hurle en repartant. C'est encore le cas aujourd'hui.

Le tournant bien négocié des années 2000

Dans la renaissance du PUC, il faut mettre en exergue la contribution, véritable coup de raquette magique, de la fusion du PUC avec la Cité Universitaire Internationale en 2002 : cette association de deux entités distantes de quelques centaines de mètres, mais qui s'observaient en chien de faïence jusque-là, apporte dans son filet huit nouveaux courts noyés dans un écrin de verdure et surtout 300 pratiquants étudiants en pratique libre ou encadrée. En outre, au début des années 2000, la création de deux tournées de tournois en Bretagne et en Vendée, réservées aux jeunes joueurs et joueuses formés au club, permet aux espoirs de s'aguerrir davantage au niveau compétitif avec comme seul graal de porter toujours plus haut les couleurs de leur club.

Les résultats marquants

Depuis le retour dans le nouveau Stade Charléty en 1994, le PUC a multiplié par 5 ses effectifs jeunes (700 aujourd'hui) et se stabilise autour de 1200 membres. Durant les 27 dernières années, le Club a stabilisé ses deux équipes fanions en Nationale (entre N2 et N4) avec simplement deux saisons passées en régionale pour les dames et une pour les hommes. Sans renier ses principes (les joueurs ne sont pas payés pour défendre les couleurs du club) et avec des équipes composées à moitié de joueurs formés en interne et à moitié d'étudiants venus à Paris pour leurs études, les interclubs ont toujours été un moment phare de la vie du PUC. Les résultats chez les jeunes ont toujours été réguliers (présent depuis plus de 20 ans dans le top 10 Parisien au palmarès sportif des clubs) et le PUC peut s'enorgueillir de compter régulièrement en son sein des Champions et Championnes de Paris ou Champions et Championnes Ile de France. Jeunes et Seniors (3^{ème} ou 4^{ème} série) ou Senior + (+35, +45) avec en point d'orgue un titre de Championne de France -14 ans (Jenny LIM) pour une joueuse formée au club depuis ses débuts à 5 ans au mini-Tennis. Le PUC qui engage chaque année 10 équipes adultes (6 masculines et 4 féminines) et 25 équipes au total (en comptant les équipes jeunes, et moins jeunes) fait office d'exception en la matière dans le paysage tennistique parisien où l'élitisme règne souvent en maître. La compétition comme moyen de progression et la compétition par équipe comme moment de dépassement de soi, de partage et de transmission des valeurs des plus anciens vers les plus jeunes font partie de notre culture.

Conclusion : Les valeurs n'empêchent pas l'ambition.

Les valeurs chères au PUC et à la section Tennis - convivialité, partage, fraternité - faisant se sentir certains comme dans un « cocon puciste » n'empêchent cependant pas d'avoir de l'ambition sportive et extra-sportive. Plusieurs espoirs proches du classement 0 ont fait le choix de s'exiler aux Etats-Unis pour mener de front brillantes études universitaires et passion pour le tennis. Aussi, le U du PUC reste très présent au fil des générations, de même que la dimension omnisport : côtoyer au quotidien des athlètes de haut niveau, des jeunes footballeurs en devenir, des escrimeurs médaillés olympiques ou encore assister à un match de PRO A en Volley ou de Fédérale 2 en Rugby en soutenant les équipes pucistes contribuent à véhiculer les valeurs universitaires de toujours. Comme le dit l'hymne du PUC : « *Non, non, non le PUC n'est pas mort ; Non, non, non le PUC n'est pas mort...* ». Le PUC a encore de belles années lui.

La mutualisation au niveau intercommunal : l'expérience innovante du Tennis Club de Sologne-des-Etangs

William BEAUDOIN¹, Aurélien THOMAS² et Philippe DEBRE³

¹Président du comité départemental du Loir-et-Cher, ²Président du club, ³Conseiller en développement

Mots-clés : Développement du tennis en milieu rural, regroupement de clubs

Un projet un peu fou

L'actuel président du comité du Loir-et-Cher, William Beaudoin, pose son regard sur l'évolution du Tennis Club Sologne-des-Étangs, dont il a été le président fondateur en 2003.

Quand nous avons entamé la création du club en 2003, nous étions dans un petit village de 800 habitants. Je suis allé voir le maire de l'époque, suite à une Assemblée générale du comité départemental qui annonçait des aides de la FFT pour la construction de courts de tennis couverts. La réponse du maire fut la suivante : « *Écoute nous avons autre chose à faire que de construire des courts couverts de tennis* ». J'ai alors sollicité le président de la communauté de communes du Loir-et-Cher avec notre conseiller en développement, Philippe Debré. Nous lui avons parlé de regrouper trois clubs qui n'avaient pratiquement plus de licenciés et de créer un club intercommunal. Son approbation a été un déclic.

L'association a été dénommée le « TC Sologne des Étangs » comme l'appellation de l'intercommunalité. L'objectif fixé par le président de la Communauté de Communes était de recruter un enseignant breveté d'Etat et d'atteindre 200 licenciés. J'étais un peu le seul à y croire, les licenciés pensant que le projet était impossible à réaliser. Certains clubs allaient disparaître et cette initiative a permis de faire revivre le tennis en milieu rural. Cette réussite a donné envie aux bénévoles et aux licenciés de continuer de s'investir et de rapprocher toutes les composantes qui gravitent autour du club. Un enseignant Breveté d'Etat, à temps plein, a pu être embauché rapidement pour créer une école de tennis. En 2005, deux courts couverts ont vu le jour sur les communes de Millançay et Dhuizon. Depuis, 9 courts extérieurs en béton poreux ont été rénovés et deux nouveaux ont été construits. Un second emploi a été mis en place dans le cadre d'un apprentissage avec comme projet la construction de deux terrains de Beach Tennis, réalisés deux ans après. Actuellement, le Tennis Club Sologne des Etangs organise trois tournois homologués (seniors +, Beach Tennis, seniors). Il est représenté dans les différentes compétitions par équipe, jeunes, seniors (jusqu'en Régionale 2), seniors + et Tennis Entreprise. En 2018, le club a atteint 291 licenciés pour devenir le troisième club du Loir-et-Cher.

Une équipe de bénévoles très efficace

Président du TC Sologne-des-Étangs depuis 2016, Aurélien Thomas s'attarde sur la gestion de sa structure répartie sur plusieurs sites et autant de communes.

Le club est réparti sur 12 communes qui comptent 8 743 habitants. Nous sommes éclatés géographiquement, les sites les plus éloignés le sont d'une distance de 20-25 km. Nous avons 12 terrains extérieurs, 2 terrains couverts et 2 terrains de Beach Tennis. Des communes ne possèdent pas de terrain. En revanche, le site de Millançay abrite, à lui seul, un terrain extérieur, deux terrains de Beach et une salle. La bonne entente et la dynamique de la communauté de communes et des élus locaux qui jouent le jeu sont des éléments favorables à la pérennisation de l'innovation proposée. Reste que la complexité du club est un maintien régulier du contact avec les 12 maires et le président de la communauté de communes. Nos relations sont basées sur la confiance. Ainsi, dans le contexte sanitaire dû à la COVID-19, chaque fois que nous avons eu la possibilité de rouvrir les terrains extérieurs, les collectivités nous ont soutenus dans la mesure où le protocole sanitaire était respecté.

Un interlocuteur licencié, membre du comité directeur, par commune, représente le club sur site pour

assurer le relais. Une équipe de bénévoles efficace et engagée est nécessaire pour assurer la communication entre les partenaires.

Une initiative remarquable

Dès 2003, le Conseiller en Développement de la Ligue Centre-Val de Loire, Philippe Debré a été aux côtés des dirigeants pour les accompagner dans toutes leurs démarches.

Depuis sa création, la Fédération Française de Tennis a soutenu cette initiative en accompagnant les projets de salles et de rénovation des terrains. Elle a toujours été présente pour aider les dirigeants à monter leurs dossiers de demande de subventions pour les créations d'emplois. De plus, elle a été active, au quotidien, aux côtés des bénévoles, dans leur gestion quotidienne de l'association. En 2020, suite aux dernières élections municipales, Agnès Thibault a succédé à Jean-Pierre Guémon à la tête de l'Intercommunalité Sologne-des-Étangs. En septembre, la nouvelle élue et son vice-président chargé des sports, Guillaume Giot, ont demandé un audit technique de toutes les installations de l'intercommunalité à la ligue du Centre Val-de-Loire de tennis. Dans la foulée, le département Équipement de la FFT a été sollicité le même mois et Jean-Charles Larrieu, ingénieur-conseil de la Fédération, a réalisé un état des lieux des 12 courts extérieurs, parfois éclairés, des 2 courts couverts et des 2 terrains de Beach Tennis. Le but de cette intervention était, pour la communauté de communes, de programmer, sur les 6 prochaines années, les travaux à réaliser pour l'avenir du tennis en pleine Sologne et ouvrir de nouvelles perspectives. Depuis 2003, le Loir-et-Cher compte plusieurs associations intercommunales : TC Sud 41, TC Val de Sauldre, TC Val du Beuvron, TC Cœur de Sologne.

Intérêt, obstacles et conseils

Dans toutes ces initiatives de regroupement, l'intérêt majeur est de conserver l'activité dans toutes les communes et notamment en milieu rural. Lorsqu'un projet aboutit, comme pour le Tennis Club Sologne-des-Étangs, la pratique du tennis est maintenue l'hiver sur des lieux centralisés et elle continue aux beaux jours dans les communes ne possédant pas d'installations couvertes. Ce genre d'initiative permet aussi de ne pas perdre les structures qui n'auraient plus de dirigeants. Il faut absolument que la Communauté de Communes ait la volonté de prendre la compétence au sein de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Enfin, la réussite de tels projets passe par un bon diagnostic du territoire et puis, par une grande volonté des dirigeants de clubs de se réunir en faisant abstraction des « querelles de clochers » ou bien de perdre son identité. La Fédération a aussi un rôle important pour faire aboutir ces projets, en réunissant notamment élus communautaires et dirigeants de clubs.

Un club centenaire dans le Languedoc méditerranéen : le Tennis Club de Montpellier de 1911 à nos jours

Philippe LACOMBRADÉ

Professeur Agrégé d'histoire, Docteur en histoire contemporaine, Montpellier

Mots-clés : Histoire des clubs centenaires, Montpellier.

Le tennis apparaît à Montpellier au début des années 1890. En décembre 1894, sous la rubrique « *Lawn-tennis* », le journal mondain la *Vie montpelliéraine* annonce que « *la société de tennis qui s'est fondée il y a deux ans à Montpellier et dont les réunions étaient si régulièrement suivies l'année dernière, a repris il y a quelques jours ses activités interrompues pendant la saison d'été* ». A la même époque, la pratique du tennis est signalée au lycée Joffre, au sein de l'université mais aussi à l'intérieur des cercles militaires de la ville. Sport mondain et citadin, le tennis trouve à Montpellier le terreau social qui va lui permettre d'y prospérer : présence d'une vieille aristocratie, garnison importante, affirmation d'une bourgeoisie négociante et intellectuelle qui bénéficie de l'essor conjoint de la viticulture de masse et de l'université. C'est dans cet environnement porteur qu'émerge à partir de 1911 Le Tennis Club de Montpellier¹. Créé sous forme d'association par l'Automobile Club de la ville, le club est domicilié rue du faubourg de Nîmes où il possède quatre courts en ciment entretenus et surveillés par un gardien². Très vite, il participe à la « *sportivisation* » de l'activité en prenant l'habitude d'organiser des tournois au printemps et en octobre et en accueillant sur ses courts le championnat du Languedoc en 1911 et en 1913³.

A la veille de la Première Guerre mondiale, Henri Diffre est le meilleur tennisman du TCM. Né dans la préfecture de l'Hérault le 30 juillet 1887, fils d'un médecin réputé, il intègre la faculté de médecine de Montpellier et se spécialise dans la médecine militaire. Grand amateur de sport, joueur de football de bon niveau, il assure le secrétariat du Tennis Club de Montpellier tout en s'imposant rapidement comme le meilleur tennisman du Languedoc méditerranéen. Outre ses nombreuses victoires dans les tournois régionaux, il fait main basse sur les championnats du Languedoc qu'il remporte en 1907, 1908, 1909 et en 1910⁴.

Au lendemain de la guerre, le redémarrage de l'activité est rapide mais il s'opère dans un cadre renouvelé. Le TCM s'est affilié au club omnisport du Stade Olympien Montpelliérain en 1919⁵, les courts - trois terrains désormais en terre battue - ont été déplacés route de Toulouse et le siège a été établi au 1 rue d'Obilion⁶. Une dizaine d'années plus tard, le club, officiellement déclaré à la préfecture le 5 février 1923⁷, quitte précipitamment les courts de la route de Toulouse en décembre 1931 pour rejoindre définitivement le Chemin de la Jalade, son siège actuel. Construits sur les terrains d'une ancienne bergerie donnés en usufruit par le professeur de Médecine Louis Rimbaud, les courts sont entourés de vignes et se situent à proximité de l'hôpital suburbain de Montpellier. Ils ont été réalisés par l'entreprise Bouhanna pour un total de 300 000 francs financés par 60 membres-fondateurs par le biais de souscriptions individuelles de 5000 francs. Ce déménagement ne remet pas en cause le dynamisme du club, dont les tournois continuent d'attirer nombre de joueurs de première série⁸, ni la domination du TCM sur le tennis régional. Battue en demi-finales de la coupe de la Fédération, championnat de France de 2^{ème} série par équipes, en 1932 et en 1938⁹, l'équipe 1 de la Jalade remporte cette épreuve en juin 1934 grâce notamment à son joueur-vedette, le première série Louis Chevalier¹⁰.

Après la Seconde Guerre Mondiale et lors des « Trente Glorieuses », l'engouement pour le tennis ne se dément pas à Montpellier. Mais, le statut juridique du club évolue dans les années 1970. Le 26 juin 1978, sous l'impulsion d'André Navarre, le club est transformé en Société

Civile Immobilière pour racheter les terrains de la Jalade et mettre l'association à l'abri d'une éventuelle spéculation immobilière. Cent-dix-sept personnes apportent chacune 10 000 francs pour acquérir les installations pour la somme de 1.170 millions de francs. La Société civile Immobilière du Tennis Club de la Jalade est constituée pour une durée de 50 ans et gérée par un conseil d'administration de trois à six membres¹¹.

Sur le plan sportif, si l'on excepte le tennis féminin, largement négligé, la Jalade continue de jouer les premiers rôles au niveau régional. Dirigée par Daniel Marc, son équipe fanion masculine, qui évolue entre la première et la deuxième division nationale entre le milieu des années 1970 et le début des années 2000, compte nombre de joueurs confirmés : François de Maisoncelles (- 4/6), Jean-Christophe Glazsmann (- 4/6), Daniel Marc (-2/6) dans la deuxième moitié des années 1970 ; les frères Champion, Eric (-15) et Thierry (n°3), Nicolas Copin (n° 22), Michel Lunésu (-30), Hubert Lang (-30) dans les années 1980 ; Franck Osvold (n° 47), Guillaume de Verbizier (- 30), Alexandre Martinatto (- 15) dans les années 1990 et au début des années 2000¹².

Conclusion

Depuis le début des années 2000, le président Michel Cazaban, ancien 4/6, s'efforce de pérenniser l'existence d'un club qui s'est largement démocratisé depuis les années 1970 et qui entend poursuivre, à travers, notamment, la création d'un restaurant, sa politique d'ouverture vers l'extérieur. Si le TCM ne domine plus le tennis régional - son équipe première masculine évoluera en nationale 4 l'année prochaine - le vieux club centenaire fait toujours preuve d'une incontestable vitalité : ses effectifs sont passés de 307 membres en 1978 à 429 en 2019, année durant laquelle il a engagé 40 équipes dans les divers championnats, de jeunes, d'adultes ou de vétérans.

Références

- ¹ Philippe Lacombrade, « Le tennis, du jeu mondain au phénomène de société », Etudes Héraultaises, hors-Série, *Cent ans de sport dans l'Hérault*, p 167.
- ² Georges Hamelle, *Note historique sur le TCM*. Georges Hamelle a été président du Tennis Club de Montpellier de 1970 à 1972. Cette note nous a été aimablement communiquée par le président actuel, Michel Cazaban.
- ³ *L'Eclair*, 11 mai 1911 et 12 mai 1913.
- ⁴ Philippe Lacombrade, « Le tennis, du jeu mondain au phénomène de société », Etudes Héraultaises, hors-Série, *Cent ans de sport dans l'Hérault*, p 168.
- ⁵ *L'Eclair*, 21-09-1919.
- ⁶ Georges Hamelle, *Note historique sur le TCM*.
- ⁷ *Journal Officiel*, 15 février 1923.
- ⁸ Georges Hamelle.
- ⁹ *Le Petit Méridional*, 20 juin 1938.
- ¹⁰ *L'Eclair*, 25 juin 1934.
- ¹¹ SCI de la Jalade, *Statuts mis à jour le 25 octobre 2002*. Ce document nous a été aimablement communiqué par le président actuel du club, Michel Cazaban.
- ¹² Interview de Michel Cazaban.

L'avenir des clubs est social, convivial et...connecté !

Patrick LUQUET
FFT - COMEX

Mots-clés : Baisse des licences, offre des clubs, soutien aux dirigeants.

Introduction

Alors que d'une part 66% des individus de +15 ans pratiquent un sport au moins une fois par an et que 38% de cette population le pratique quatre fois par semaine et que d'autre part, l'ensemble des fédérations sportives a vu leurs adhésions augmentées de +6% sur ces 10 dernières années, la FFT a perdu 12% de ses licenciés dans le même temps. Vient s'ajouter à ce constat initial la crise du Covid qui creuse davantage la baisse avec 55.000 licenciés de moins à date pour un total de 870.000 licenciés (dont 70% d'hommes et 50% d'adultes). Si la FFT veut tenter de stopper cette baisse des licences, en fidélisant ses licenciés et en recrutant de nouveaux pratiquants, elle doit changer l'image du tennis, qui n'est plus assez valorisée et surtout aider ses clubs à s'adapter aux exigences des pratiquants potentiels. Ces tendances et attentes de la pratique peuvent alors être synthétisées en 3 points :

Une pratique plus libre : 57% des sportifs souhaitent une pratique plus urbaine, plus libre grâce aux équipements sportifs de proximité

Plus connectée : 63% des 18-24 ans recherche une pratique plus connectée et plus communautaire qui répond à un besoin d'immédiateté et de prise de plaisir rapide.

Plus féminine : 50% des femmes pratique un sport suivant une augmentation régulière ces dix dernières années

Les bases du projet des clubs de demain

Le tennis peut se pratiquer toute une vie. Chaque pratiquant puise dans cette activité physique ce qui lui convient. Certains se nourriront de la dimension sociale, d'autres s'enrichiront du versant ludique, sportif et éducatif.

Le tennis, porteur de valeurs

Ce sport comporte de multiples atouts. Le tennis rassemble. Le tennis partage. Le tennis éduque et forme. Il est aussi un passeur de valeurs. Le tennis est universel. On y joue partout, il est pérenne. On y joue toute sa vie. Le tennis, un sport pour tous et une école de vie pour tous les âges. Pour retrouver du sens et redonner sa fierté à la famille du tennis, il faut recréer un lien social profond basé sur des valeurs éducatives, sur un engagement citoyen et sur la passion de la pratique du tennis, que ce soit en mode loisir ou en compétition. Ceci impliquera une transformation et une professionnalisation plus développées de nos structures associatives locales. Les clubs doivent intégrer de nouvelles formes de pratiques pour se rapprocher de publics dont nous sommes aujourd'hui trop éloignés.

Travailler sur l'offre des clubs et mieux l'adapter au « marché »

Il s'agit de redonner du plaisir à des millions de pratiquants et de recréer un espace de vie au travers des clubs qui sont les poumons du tennis français en façonnant le club de demain. Les pistes sont multiples et dépendent de la typologie des clubs, de leurs données socio-économiques et essentiellement de l'appropriation des dirigeants et des enseignants à de nouvelles méthodes :

Faciliter l'accès à la pratique des licenciés en loisirs comme en compétition à travers des outils digitaux tel Ten'Up.

Remettre de la convivialité dans les clubs, en particulier vis-à-vis des publics féminins (développement de l'approche multisports avec yoga, pilates, cardio-training, etc.), des jeunes enfants (meilleure animation des écoles de tennis et apprentissage par le jeu) dans le cadre d'une

approche bien-être (tennis santé) et en encourageant une vraie ambition sur l'événementiel dans les clubs où cela est possible.

Redévelopper le plaisir de la compétition saine et ludique (relance des matches d'équipes y compris par la mutualisation entre clubs, développement des matches libres à tous les âges, invention de nouvelles formules attractives).

Renforcer le soutien aux dirigeants et aux enseignants de clubs

Plusieurs objectifs sont avancés : *améliorer l'offre et la prospection* pour aider les dirigeants et les enseignants de clubs à se plier aux exigences du marché et de la concurrence. Pour cela, la Fédération doit leur fournir des outils d'analyse et de prospection et les former. Aussi, elle dispose d'un réseau des 95 conseillers en développement répartis sur tout le territoire qui peuvent fournir aux équipes dirigeantes bénévoles des clubs un appui efficace afin de leur permettre de mieux satisfaire leurs adhérents et d'en attirer de nouveaux.

Ouvrir davantage les clubs à leur environnement

Trois axes majeurs sont ici identifiés :

Développer une vraie proposition de tennis santé (extension à des publics à la santé fragile, labellisation et formation des enseignants à ces publics)

Aider les clubs à mieux se tourner vers des entreprises partenaires et les collectivités locales, mais aussi à se « connecter » avec les citoyens (ex : plateforme de financement participatif permettant des dons aux clubs pour des projets bien identifiés) ;

Accompagner le développement de nouvelles alternatives plus ludiques comme le padel et le beach tennis, disciplines affiliées. Ces disciplines répondent parfaitement aux attentes d'une population de jeunes loisirs (apprentissage facile, convivialité, pratique ludique) et complètent une population de pratiquants tennis qui peuvent y trouver une autre forme de compétition. Elles devraient progresser fortement dans les années futures.

Conclusion

Nos modes de consommation évoluent et la manière de pratiquer le sport se transforme. Le sport s'est banalisé et de nouvelles activités physiques sont nées ou se sont développées, détournant les citoyens de la pratique du tennis. De plus en plus, les citoyens « picorent » dans l'ensemble de ces activités mises à leur disposition, et l'attachement qui existait avec un club, par exemple, se distend chaque jour davantage.

Mais, cette évolution de notre société est aussi une fantastique opportunité pour qui sait transformer son modèle, le rendre plus agile et s'adapter à cette nouvelle donne.

D'abord parce que la pratique du sport se développe en France, notamment en termes de contenus et de temps disponible et parce que la population française augmente. Ensuite, ces nouveaux modes de consommation nous donnent l'opportunité d'élargir nos cibles de population.

Enfin, l'année de pandémie que nous venons de vivre a démontré à tous l'importance de l'activité physique, de la place du sport dans la vie de chacun et de l'enjeu pour tous de pouvoir « faire bouger son corps ». Profitons de cet élan pour aider nos clubs à développer des activités adaptées, ciblées et attrayantes pour tous.

ATELIER 11



Carrières contrariées de jeunes tennismen autour de la Seconde Guerre mondiale

Doriane GOMET
IFEPSA, Angers - Université Rennes 2

Mots-clés : carrières sportives, biographies, amateurisme.

Introduction

Relevant de la biographie historique (Levi, 1989 ; Piketty, 1999) et utilisant les cadres de la sociologie dispositionnelle de Bernard Lahire (1998 ; 2002), cette contribution se penche sur les itinéraires sportifs et professionnels de trois joueurs de tennis nés entre 1916 et 1920 atteignant la première série avant la Seconde Guerre mondiale : Yvon Pétra, Pierre et Henri Pellizza. Elle prend appui sur les travaux portant à la fois sur l'histoire du sport et l'histoire du tennis (Clastres, Dietschy, 2009) durant les années 1930-1950.

Méthode

Afin de réussir à restituer un être humain dans sa complexité et dans sa singularité et, comme l'indique Guillaume Piketty (1999) « d'illustrer par son exemple [...] un certain nombre des composantes de la société de son temps, dans leur densité et avec tout leur poids », la recherche repose sur une pluralité de sources. Croisées, celles-ci devraient permettre d'identifier leur milieu social d'origine comme les éléments ayant facilité ou au contraire freinés leur accès au plus haut niveau à une époque où le tennis est tiraillé entre professionnalisme et amateurisme (Waser, 1998 ; Lassus, 2000), et où la guerre modifie les trajectoires individuelles (Prêtet, 2016). La presse a ainsi fait l'objet d'une étude approfondie (*Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Auto*, *Le Miroir des sports*, *Tous les sports*, *La revue du Commissariat générale à l'éducation générale et aux sports*, *La revue française du tennis et du badminton*, *Smash*). À ce premier volet d'archives viennent s'ajouter celles concernant la captivité de guerre (série AN, F/9, Archives de Caen), des Chantiers de jeunesse (série AN, AJ/39), du commissariat général à l'EGS (AN, F/44) et de l'Éducation nationale (série AN, F/17). Les archives de la section tennis du Racing Club de France ont été dépouillées afin de mieux cerner leur parcours dans le prestigieux club parisien. L'ensemble est complété par des entretiens auprès des descendants de la famille Pellizza, des archives privées familiales et un ouvrage autobiographique (Yvon Pétra, *Bon pour le service*, 1970).

Résultats

Cet ensemble de sources montre combien les jeunes espoirs du tennis français ont bien des difficultés, durant les années 1930-1950, à atteindre les sommets du tennis mondial. Nés en dehors de Paris dans des milieux sociaux aisés, ils sont amenés, pour faire carrière, à quitter leur ville natale et rejoindre la capitale afin d'évoluer dans des clubs prestigieux au sein desquels ils trouvent des partenaires de jeu et des entraîneurs qualifiés. S'ils ont alors davantage de chance d'accéder à la première série, ils se retrouvent néanmoins tiraillés entre la gestion de leurs résultats sportifs et leur carrière scolaire. L'accès au plus haut niveau nécessite, en effet, une disponibilité totale, non seulement pour s'entraîner mais aussi pour participer aux tournois nationaux et internationaux, disponibilité peu compatible avec la poursuite d'études supérieures. Si, pendant la guerre, tous sont plus ou moins éloignés des courts pour des raisons différentes, la Libération ne rime toujours pas avec leur consécration. Pris en étau entre leurs rêves et les réalités du milieu tennistique, ils sont amenés à faire des

choix qui les éloignent du haut niveau français. Vainqueur du trophée Butler de Monte-Carlo et champion de France en double en 1945, Pierre Pellizza préfère passer professionnel et s'envole pour les Etats-Unis en 1948. Vainqueur de Wimbledon en simple en 1946, Yvon Pétra est plus hésitant, tente de trouver des solutions pour subvenir à ses besoins mais finit lui aussi par basculer dans le professionnalisme en acceptant un travail rémunéré dans le tennis en Belgique. Quant à Henri Pellizza, s'il reste en France, il priorise sa carrière professionnelle extrasportive, se condamnant dès lors à des résultats tennistiques en demi-teinte que ce soit lorsqu'il est à Marseille ou, à partir de 1950 quand il revient à Paris pour travailler au Racing Club de France.

Discussion

Les itinéraires sportifs de ces trois champions offrent indéniablement des clés pour la compréhension d'une époque et d'un contexte. Alors que la Seconde Guerre mondiale est souvent présentée comme une rupture décisive, leurs trajectoires prouvent au contraire la stabilité des modes de fonctionnement des institutions sportives. Jeunes tennismen talentueux, vainqueurs occasionnels de tournois prestigieux, ils ne peuvent inscrire leur carrière à l'international dans la durée tant les exigences du haut niveau sont incompatibles avec une vie professionnelle classique. Leur parcours met ainsi en lumière les incohérences de la politique de la fédération française de tennis des années 1930-1950 dans la gestion de ses athlètes. Plébiscitant un modèle né au début du vingtième siècle autour des valeurs d'amateurisme, tout en s'en arrangeant ci et là, cette dernière place les jeunes talents sans réelle fortune personnelle dans des situations inextricables, qui les conduisent à soit à passer professionnels, soit à se contenter d'une carrière sans envergure.

Résultats

- Bourdieu, (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 69-72.
- Castan Vicente, F. (2016). Suzanne Lenglen et la définition du professionnalisme dans le tennis de l'entre-deux-guerres. *Le Mouvement social*, 254, 87-101.
- Clastres P., Dietschy, P. (2009). *Paume et tennis en France. XV^e XX^e siècles*. Paris : Nouveau monde éditions.
- Lahire, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Lahire, B. (2002). *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*. Paris : Nathan.
- Levi, G. (1989). Les usages de la biographie. *Annales ESC*, 54,6, 1325-1336
- Lassus, M. (2000). *L'Affaire Ladoumègue. Le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, Paris : L'Harmattan.
- Piketty, G (1999). La biographie comme genre historique ? Étude de cas. *Vingtième Siècle*, 63, 119-126.
- Prêtet, B. (2016). *Sports et sportifs français sous Vichy*. Paris : Nouveau monde éditions.
- Waser, A.M. (1998). Du monopole fédéral au partage du pouvoir sportif : l'exemple du tennis. *Sociétés et représentations*, 7.

Philippe Chatrier, itinéraire et héritage d'un « révolutionnaire » du tennis

Stéphane MERY
UFR STAPS, Université de Besançon

Mots-clés : Chatrier, tennis, curriculum.

Introduction

Mai 1968, le bruit des cocktails Molotov raisonne avec celui des balles Porte d'Auteuil. Il y a cinquante-trois ans, pendant les événements, se dispute le premier tournoi du Grand Chelem unifiant amateur et professionnels. C'est la naissance de l'ère Open. Philippe Chatrier, alors vice-président de la FFT, a joué un rôle important dans l'union des deux mondes qui ne se croisaient jamais. Décédé en 2000, il a été l'homme incontournable de la structuration et du développement du tennis français. Dans son enfance, comment son entourage familial a-t-il joué un rôle important ? Quels chemins ont mené ce tennisman, passionné dès 8 ans, à devenir le chef aguerri et novateur du tennis français et international ? Comment Philippe Chatrier a-t-il œuvré pour unir deux conceptions différentes du tennis ? Quelles furent sa philosophie et ses méthodes de management ?

Méthode

Nous avons fait une recherche généalogique sur la profession et les adresses de ses ancêtres. En interrogeant sa cousine avec qui il passait du temps, sa belle-fille journaliste et quelques anciens collègues dirigeants. L'étude d'archives du Tennisium (réunions de bureau et comités directeurs) ont complété l'analyse de la période fédérale. Nous présentons le contexte familial de son enfance. Nous montrons ensuite qu'il souhaitait être et qu'il fut un joueur de tennis de premier plan. Puis, nous voyons que, jeune adulte, il partage sa passion avec celle du journalisme. Sa carrière sportive terminée, il prend en charge le club du Lys Chantilly, projet pionnier inspiré de l'éducation sportive élitiste anglaise. Mais, ses attributions ne lui permettent pas de modifier en profondeur son sport. Il s'oppose depuis longtemps aux dirigeants de la FFT et forme en 1968 une équipe pour prendre la gouvernance de la FFT, ce qui se traduit par un bouleversement du tennis planétaire puis la gestion et l'organisation de la fédération.

Résultats

L'enfance

Philippe Chatrier est né dans une famille bourgeoise le 2 février 1928 à Créteil, la même année que la construction du stade de Roland Garros dont le court central porte à présent son nom. Son père exerçait la profession de remisier et ils habitaient au 14 rue Castiglione à Paris avant d'aller à Nogent sur Marne. Son grand-père et arrière-grand-père étaient négociants à Paris et jusqu'à la troisième génération, les branches généalogiques sont parisiennes. Les professions des aïeux sont d'un niveau cadre. D'un naturel sportif et dynamique, à six ans, Philippe Chatrier intègre une association sportive en 1934.

Le tennisman

Inspiré par l'aventure des Mousquetaires en 1941, il aura la chance de jouer à l'âge de 13 ans sur le court central de Roland Garros avec René Lacoste. Il devient champion de France juniors en 1945 et dispute Roland Garros de 1947 à 1956. Il en atteint le troisième tour en 1949. En septembre de la même année, il élimine de la Coupe Porée Marcel Bernard, alors n°1 français. Il sera au mieux 6^{ème} joueur français. Sa 1^{ère} épouse, Susan Patridge, anglaise, est une championne de tennis et sa 2^{ème} femme, Claudine Cros, championne de golf.

Le journaliste

Il pratique le tennis tout en faisant des études de journaliste. A 24 ans, en 1952, il est engagé à la rubrique sportive de Paris-Presse. Dans la continuité, l'année suivante, il fonde et dirige le célèbre magazine Tennis de France.

Le club du Lys Chantilly

En 1964, à 36 ans, il est chargé de créer l'International club du Lys. Les actions qu'il mène dans ce club sont les prémices des grandes idées qu'il proposera quelques années plus tard à l'échelon national.

Une nouvelle organisation du tennis fédéral et international

En 1965, Philippe Chatrier bouleverse l'ordre des choses par un tournoi en salle : les « pros » rejoignent Paris et participent à l'inauguration de courts à l'International Club du Lys à Chantilly dont il est directeur. Dans ce cas, il montre son envie de modifier l'existant, les rencontres entre des amateurs et des professionnels étant interdites. En 1968, il ne se contente pas d'être l'un des acteurs principaux, avec son ami Jack Kramer, du grand bouleversement du tennis mondial avec l'instauration de l'ère Open. Comme vice-président de la fédération de 1968 à 1972 et capitaine de l'équipe de coupe Davis en 1969, il construit les premiers fondements d'une nouvelle organisation et de développement du tennis français et des Internationaux de France. Il devient en 1973 président de la FFT et le 7 juillet 1977, il est élu Président de la Fédération Internationale de Tennis, réélu sept fois consécutivement. Il occupe ces deux postes jusqu'en 1993. Il est également membre, de 1988 à 1996, du Comité International Olympique, dont il dirige la commission du programme en obtenant la réintégration du tennis aux J.O. en 1988.

Discussion

Encouragé par son entourage à réaliser ses rêves, l'enfant passionné de tennis dont les héros furent les mousquetaires, rentre à son tour dans la légende. Créateur d'un magazine phare du tennis français, il va, par ses présidences de la FFT et de l'ITF, au fil des années transformer le système. Sa politique fédérale s'appuie sur cinq grands axes. Le premier axe accentue la compétition et la médiatisation. Le deuxième fidélise les licenciés. Le troisième soutient la création de clubs dans les communes pour augmenter le nombre de licenciés. Le quatrième structure la filière fédérale pour l'accession au haut niveau. Enfin, le dernier axe propose de réinvestir dans le tennis français l'argent gagné grâce à Roland Garros pour le développement du tennis. La triomphe de Noah (1983) et de Lyon (1991) sont « ses victoires symboliques » qui valident une politique de long terme. En effet, son idée clé et pionnière au début des années 1970 dans le monde conservateur du sport olympique était de rendre plus forte et plus professionnelle les fédérations sportives garante du lien entre compétitions d'équipes nationales, du sport professionnel et du sport de base.

Références

- Bayle, E. (2009). « Le développement de la fédération française de tennis sous la présidence de Philippe Chatrier (1973-1993) : un modèle stratégique pour le mouvement sportif et olympique ? » in Clastres, P., Dietschy, P. Paume et tennis en France, XVe et XXe siècle, Nouveau Monde. Pages 219 à 248.
- Bayle, E. (2004). Les Grands dirigeants du sport : 23 portraits et stratégies de Management. De Boeck.
- Méry, S., (2008). Un filet et des sports. L'harmattan.
- Waser, A-M., (1995). Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990). L'Harmattan.

Marie-Christine Peltre, joueuse de haut niveau et enseignante d'histoire-géographie, un demi-siècle d'engagement dans la politique fédérale du tennis

Carine ERARD

Université de Bourgogne, UFR STAPS Dijon, Membre de l'IREDU, EA 7318

Mots-clés : Femme dirigeante, Parcours, Engagement

En 1962, Marie-Christine Peltre découvre le tennis au Tennis Club de Dinard, l'un des tous premiers clubs français de cette discipline (Peter & Tétard, 2003). Elle est fille unique et pour sa mère, « *le tennis, c'est bon pour les filles* ». Depuis cette date jusqu'à aujourd'hui, son parcours est jalonné de titres sportifs¹ et de fonctions de dirigeante. Elle exerce de nombreux mandats en comité départemental, ligue et comité directeur² de la Fédération Française de Tennis. Durant plus d'une cinquantaine d'années, elle traverse le monde du tennis en y jouant un rôle politique sous la présidence de Robert Soisbault (1963-1966), Marcel Bernard (1968-1973), Philippe Chatrier (1973-1993), Christian Bimes (1993-2009) dont elle constitue un pilier lors de son premier mandat avec un poste de vice-présidente en charge de la Direction Technique Nationale et enfin de Jean Gachassin (2009-2017).

En reconstituant son parcours à partir d'un témoignage recueilli en avril 2021 et en le comparant avec ceux de cadres qui exercent comme inspectrices de la jeunesse et des sports (Erard, 2010 ; Lebossé & Erard, 2019), nous analyserons les conditions qui rendent possible son accès puis son exercice de fonctions « à responsabilité », ici, au sein de la Fédération Française de Tennis (FFT).

Dans un premier temps, nous évoquerons comment son engagement comme dirigeante au sein de la FFT, s'enracine dans une socialisation « entre deux mondes » (entre celui de la bourgeoisie et celui des employés) et sous l'influence d'une philosophie de la pratique transmise par son entraîneur de tennis : François Kerbrat. Pour cet enseignant au CREPS de Dinard marié à une professeure de danse, la pratique du tennis doit s'inscrire dans une logique de « don-contre don, i-e de triple « obligation » de donner, recevoir et rendre (Mauss, 1923). Marquée par cette socialisation tennistique qui valorise l'encadrement bénévole et met l'accent sur l'éducation par le corps en exercice, cette femme mariée avec trois enfants déploie un parcours socio-professionnel articulant son métier d'enseignante d'histoire-géographie en banlieue populaire de région parisienne, avec de multiples fonctions de dirigeante au sein de la FFT. Enseignante, elle développe une pédagogie inter-disciplinaire auprès d'enfants défavorisés, en collaboration notamment avec ses collègues d'éducation physique et sportive. Dirigeante, elle s'attache à valoriser le tennis sous différentes formes, et notamment le tennis féminin : travailler auprès d'élus locaux (de Sarcelles notamment) en vue d'organiser un tournoi international féminin ; faire en sorte qu'un court central de Roland Garros puisse porter le nom d'une joueuse marquante pour le tennis et la Résistance française : Simonne Mathieu ; rendre visibles des femmes jusqu'alors oubliées dans l'histoire du

¹ En 1967, elle est demie finaliste au championnats de France Cadette ; en 1969, elle est demie finaliste des championnats de France junior et finaliste de l'Espérance de France ; membre de l'équipe de France pour la match France-Italie en 1971, elle est championne de France avec le Racing Club de France et participe au tournoi international de Roland-Garros en 1972. En 1974, elle atteint son meilleur classement à -2/6 alors qu'elle est devenue enseignante certifiée d'histoire géographie (CAPES obtenu en 1973).

² En 1969, elle est chargée de mission sur le tennis de haut-niveau après du président de la ligue de Bretagne. Entre 1979 et 1995, elle fait partie du comité directeur de la FFT. Après deux années comme secrétaire adjointe auprès de Philippe Chatrier (1990-1992), elle devient présidente de la Ligue Val d'Oise pendant huit ans (1992-2000). Vice-présidente de la FFT entre 1993 et 1995, elle préside ensuite le club de Villiers-Le-Bel (2004-2008) puis le comité départemental d'île et vilaine entre 2009 et 2020. Pour la première fois cette année (en 2021), elle n'exerce plus aucun mandat et n'a plus de responsabilité importante en lien avec le tennis.

tennis ; organiser un festival culturel autour du tennis à Dinard, etc.. Joueuse de tennis de haut-niveau devenue dirigeante en parallèle de son métier d'enseignante en quartier populaire, Marie-Christine Peltre agit en femme politique d'un sport en plein développement : le tennis (Rolland, 1998 ; Waser, 1992, 1996, 2000).

Dans un second temps, nous reviendrons sur l'origine de son entrée dans le monde du tennis en soulignant l'ambivalence de cette idée que « le tennis, c'est bon pour les filles ». Si la pratique tennistique constitue un capital décisif pour son accès à l'espace socialement réservé et « masculin » des cadres du sport, elle l'amène à s'exposer à des formes multiples de violences symboliques. Les conditions de pratique de joueuse de tennis au plus haut-niveau, les commentaires journalistiques entendus sur les meilleures joueuses internationales, la place « réservée » dans les instances dirigeantes et la difficile prise en considération de la parole, le style de management attendu et l'« autoritarisme excessif » apposé aux femmes qui y dérogent, constituent autant d'exemples d'expériences qui viennent renforcer sa « conscience de genre »³ et sa puissance d'agir. Avec le tennis, Marie-Christine Peltre accède à des espaces de pouvoir qui la conduisent à éprouver la violence inégalitaire qui tend à se renforcer dans les lieux, moments ou événements de mise en crise des normes de genre qui prévalent dans la société française.

Bibliographie

- Achin, C & Naudier, D. (2010) « Trajectoires de femmes “ordinaires” dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, n° 1, vol. 1, 2010, pp. 77-93.
- Erard, C. (2010) « Les premières inspectrices principales pédagogiques en éducation physique et sportive : modèles de carrière et carrières modèles (1964-fin 1970) », Liotard P. *Le sport dans les Sixties : Pratiques, valeurs, acteurs*, Éditions et presses universitaires de Reims, 2016, pp. 221-235
- Gurin, P. (1985) « Women's Gender Consciousness », *Public Opinion Quarterly*, n° 2, vol. 49, 1985, p. 143-163.
- Lebossé, C & Érad, C. (2019) « Quand une femme conquiert la citadelle masculine de l'inspection. Cas de Lilyane Forestier (1964-1991) », *Staps*, vol. 123, n°1, 2019, pp. 51-65.
- Rollan F. (1998) « Le tennis à la conquête de la France », in Arnaud P., Terret T. (dir.) *Le sport et ses espaces, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du CTHS, pp. 313-335).
- Peter, J-M & Tétart, P. (2003) « L'influence du tourisme balnéaire dans la diffusion du tennis. Le cas de la France de 1875 à 1914 », *Staps*, vol. n° 61, no. 2, 2003, pp. 73-91.
- Ripa, Yannick. (2010). « Les Vingt Glorieuses des femmes (1965-1985) », Ripa Yannick (sous dir) *Les femmes, actrices de l'histoire France, de 1789 à nos jours*, Colin, 2010, pp. 135-146.
- Waser A-M (1996) « La diffusion du tennis en France », in Terret T. (dir.) *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan.
- Waser, A-M (1992) « La genèse d'une politique sportive : l'exemple du tennis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 91-92.
- Waser, A-M (2000) *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.

³ La « conscience de genre » renvoie à l'intériorisation de schèmes critiques d'appréhension du monde social sous l'angle du genre. La conscience de genre se lit ainsi dans la capacité des individus à décrypter ou non différentes dimensions de la vie sociale en termes d'inégalités entre les sexes ou en termes de rôles et identités de genre socialement construits, à l'échelle systémique aussi bien qu'individuelle des comportements et des attitudes. GURIN Patricia, « Women's Gender Consciousness », *Public Opinion Quarterly*, no 2, vol. 49, 1985, p. 143-163.

Les arbitres internationaux de tennis français depuis 1968 : l'émergence laborieuse d'une profession

Antoine SCHWARTZ

Laboratoire E3S (UR 1342) & Ecole doctorale 519, Université de Strasbourg, France

Mots-clés : histoire, arbitrage, professionnalisation, tennis

Introduction

L'identification des prémices de la fonction d'arbitre de tennis, depuis l'émergence de l'ère Open en 1968, devrait favoriser l'analyse et la compréhension des dynamiques de groupe et de construction d'une profession telle qu'elle semble en phase de s'affirmer aujourd'hui au regard de son importante structuration de part le Monde. L'augmentation des officiels à l'international et au niveau fédéral au cours des trente dernières années, ainsi qu'un cadre de plus en plus strict de leur activité, vient faire échos aux besoins grandissant en la matière.

Si l'univers de l'arbitrage tennistique représente un domaine d'étude encore peu étudié aujourd'hui, un état des lieux approfondi des travaux existants dans le champ du football, du rugby ou du basket-ball (Dosseville & Laborde, 2011 ; Rix, 2005 ; Slimani, 2019 ; Broda, 2016) nous permet toutefois de mieux comprendre l'histoire de l'institutionnalisation progressive de l'arbitrage dans cette pratique. Celle-ci est d'autant plus inédite qu'elle s'appuie sur des articles dédiés au monde des officiels (Dosseville & Laborde, 2011), et sur une lecture approfondie et détaillée des revues historiques ou actuelles traitant du tennis (*Revue Tennis Info*, *Tennis Magazine* et *Le Monde du Tennis*), ainsi que sur des ouvrages ou articles consacrés à la présentation de ce microcosme (Daney, 1994 ; Broda, 2016).

En outre, cette réflexion sera enrichie par une prise en compte de l'organisation internationale, tant les officiels français se voient contraints de suivre un modèle érigé par les instances régissant le tennis mondial, à savoir l'ITF, les Grands Chelem, l'ATP et la WTA.

Méthode

C'est bel et bien parce que l'analyse de la littérature spécifique s'est montrée insuffisante voire difficilement accessible, pour comprendre les mécanismes de structuration des groupes d'arbitres internationaux et des instances en ayant la charge, que nous avons souhaité élaborer depuis 2017 une histoire sociale s'adossant à 33 entretiens semi-directifs menés à partir d'un guide évolutif et réalisés tantôt en présentiel, tantôt en distanciel. Ces échanges formels ou plus ponctuels menés auprès d'anciens et d'actuels arbitres internationaux français (à l'exception de deux arbitres internationaux étrangers) ont pu faire apparaître les notions de carrières et de trajectoires, retraçant ainsi les moments clés et les périodes saillantes de l'émergence d'une nouvelle profession : celle d'arbitre (professionnel ?) de tennis.

Résultats

L'objet de cette communication visera à montrer la structuration et la hiérarchisation progressive d'un milieu ayant conduit sous une double impulsion interne et externe à la création successive de deux modèles d'arbitres de tennis : les arbitres internationaux puis les arbitres professionnels.

Car en effet, malgré l'émergence de l'ère Open en 1968 associant désormais de manière quasi systématique le monde amateur et la sphère professionnelle dans le tennis, l'arbitrage demeure à cette époque-là exclusivement amateur à l'image de Jacques Dorfmann, directeur du tournoi de Roland-Garros de 1969 à 1988 tout en étant le juge-arbitre et l'arbitre des finales à de nombreuses reprises : « *Je conserve le souvenir ému de tous ceux qui venaient pour arbitrer, sans être payés, sans même pouvoir tirer aucune gloire personnelle d' « être »* »

à Roland-Garros » (Dorfmann, 1989, p.118). Ce n'est qu'en 1979 qu'apparaissent les premières écoles sous l'égide du *Men's International Professional Tennis Council* décernant le grade d'arbitre international. Pour autant, les arbitres ne sont alors pas « professionnels » au sens strict, leur statut apparaît particulièrement flou, et ce malgré l'accession de rares élus à une forme de contractualisation en 1985 et 1987. Avec l'éloignement des instances ITF et ATP en 1989, c'est progressivement un nouvel écosystème arbitral qui émerge : « *L'ATP a pris son indépendance en 1989, et c'est là où la fédération internationale a créé son propre corps d'arbitres professionnels, et d'ailleurs, sur les 6, 5 sont allés à l'ATP, j'étais le seul à rester à la fédération internationale (...) Et c'est à partir de cette période où on a commencé à avoir cette distinction badge blanc, badge bronze, badge argent, badge d'or, etc.* » (Bruno Rebeuh, Entretien du 18 novembre 2020). Ce milieu voit alors éclore un statut de salarié pourtant anecdotique car particulièrement rare et spécifique. Depuis, le milieu arbitral tennistique semble avoir conforté la quête de professionnalité dont il faisait l'objet comme l'expriment bon nombre d'officiels internationaux, et ce bien que leur statut demeure pour le moins ambigu, parfois fragile, rarement pérenne.

Discussion

L'évolution historique semble prendre le sens d'une professionnalisation des arbitres de tennis de 1968 à nos jours. Toutefois, cette professionnalisation n'est pas toujours si évidente, tant certains aspects que sont l'aspect légal, le fonctionnement organisationnel ou encore la légitimité se trouvent aujourd'hui discutables et ambivalents.

En effet, qu'il s'agisse du profil social des arbitres internationaux de tennis, de l'activité professionnelle qu'ils exercent ou des instances dirigeantes ainsi que du contrôle qu'elles appliquent, l'identification de ruptures et d'évolutions ne permet pas toujours de conclure à une professionnalisation continue et systématique du milieu étudié. Ainsi, bien que l'aspect professionnel ne semble plus à démontrer dans certaines activités sportives à l'instar du football (Duvant, 2020), la carrière des arbitres internationaux de tennis ne s'est structurée que plus tardivement et de manière bien moins évidente et poussée.

Références

- Broda, P. (2016). La population des arbitres et son hétérogénéité : Une étude de cas dans le basket-ball français. *STAPS, Vol(113)*, 37-53. De Boeck Supérieur.
- Daney, S. (1994), *L'amateur du tennis. Critiques 1980-1990*. P.O.L Editeur.
- Dosseville, F. & Laborde, S. (2011). *Les facettes de l'arbitrage*. Publibook
- Duvant, G. (2020). Du coup d'envoi au coup de sifflet final : sociologie des carrières des arbitres d'élite de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association). Thèse sous la direction de Williams Nuytens et Didier Demazière
- Rix, G. (2005). Typologie des actes de jugement de l'arbitre de rugby expérimenté. *Movement & Sport sciences Vol(56)*, (pp. 109-124). De Boeck Supérieur.
- Slimani, H. (2019). « On a les arbitres qu'on mérite ! » L'accès aux fonctions d'arbitre de football amateur. *Sciences Sociales et Sport, Vol(15)*, 129-166. L'Harmattan.

Sources

- Dorfmann, J. (1989). *Libre arbitre*. JC Lattès
- Flodrops, P. (2009). *La balle est fautive*. Regie Plus.

Vers une sociologie du tennis féminin : le cas des joueuses

Marine FONTAINE

UFR STAPS, Atelier SHERPAS, Université d'Artois, URePSSS, ULR7369

Mots-clés : tennis, féminin, sociologie

Introduction

A quelques exceptions près (Mennesson, 2004), peu de travaux portent sur les carrières des sportives de haut niveau. Il en va ainsi du tennis, qui figure pourtant parmi l'un des seuls sports mixtes dès le début de l'histoire des sports (Terret, 2007). Dès lors, ce sport historiquement installé dans le pays, pratiqué par les membres des classes supérieures et investi par les femmes pourrait laisser supposer un traitement égal des conditions de pratique, de formation et de carrière de haut niveau entre les hommes et les femmes. Cependant, la revue de littérature a permis de mettre au jour quelques disparités (Louveau, 2012). Bien que le haut niveau soit aussi formalisé, rationalisé chez les hommes que chez les femmes, il existe des conditions concrètes d'exercice qui amènent une division sexuelle de la pratique et une précarité plus précoce pour les femmes que pour les hommes. Ces « professionnelles » de leur discipline, qui consacrent la majorité de leur temps pour exercer leur sport à titre principal et de manière exclusive, n'obtiennent pas tous les mêmes conditions juridiques, économiques et sociales. Seules les sportives inscrites sur les listes ministérielles bénéficient de nombreux avantages comme l'intégration dans les espaces de production d'élites, des aides financières, des aménagements scolaires et d'emploi, etc. Un certain nombre de sportives sont donc exclus de cette politique et par conséquent exposées à supporter un statut précaire (Fleuriet et Schotté, 2008). Des chiffres interpellant viennent illustrer ce propos : en 2014, d'après une enquête de la Fédération Internationale de Tennis, 2 212 sur 4 862 joueuses n'ont obtenu aucun gain. Cette étude montre également que le seuil de rentabilité se situe au 336^{ème} mondial pour les joueurs et au 253^{ème} pour les joueuses c'est-à-dire qu'au-delà de ce classement, les sportifs « perdent de l'argent ». Dès lors, le tennis bénéficie-t-il d'un cadre professionnel propice à l'exercice d'un métier et au développement d'une carrière ? Dans quelles mesures l'organisation du tennis de haut niveau et des chemins d'accès au haut niveau alimente une vulnérabilisation des joueuses et/ou d'une majorité notable d'entre elles ?

Méthode

Notre protocole de recherche privilégie les enquêtes de terrain situées au plus près des joueuses et du marché du travail avec des techniques de recherches complémentaires comme les entretiens et les questionnaires. L'enquête quantitative menée en amont de l'enquête qualitative a deux objectifs : caractériser sociologiquement la population des joueuses françaises classées et préparer l'échantillon du travail qualitatif. Pour cela, la méthode du questionnaire et le traitement anonyme et statistique des données qui lui est associé apparaît comme étant la plus appropriée pour produire des effets de nombre. La littérature étant très peu fournie, nous nous sommes appuyés sur les catégories officielles de classement de la Fédération Française de Tennis : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} séries. Nous avons ensuite recensé les mails et envoyé le questionnaire à un maximum de clubs français. Avec l'accord des présidents, notre questionnaire a été partagé à toutes leurs joueuses classées. La mobilisation de mon réseau personnel a également permis l'obtention de nombreuses réponses. La passation a donc eu lieu, *via* le logiciel *Limesurvey*, du 11 mars 2020 au 18 juin 2020 auprès de 5293 joueuses. Les données ont été ensuite insérées dans *Sphinx*, logiciel d'enquêtes, de traitement et d'analyse des données.

Résultats

L'âge, la catégorie socioprofessionnelle des joueuses et des parents, les configurations familiales, les raisons de pratique, le choix du club, le nombre d'heures d'entraînement et de matchs, les tournois joués, le financement sont autant de facteurs qui expliquent l'hétérogénéité des joueuses en fonction des catégories officielles de la FFT. En effet, les résultats montrent que la majorité des joueuses qui se situent en haut de la pyramide des classements ont une moyenne d'âge de 22 ans, possèdent au maximum un baccalauréat, sont principalement étudiantes et inactives, ne possèdent pas d'enfants et habitent chez les parents. Celles-ci s'engagent de manière exclusive en pratiquant plus de 20 heures par semaine et plus de 50 matchs par an sur le plan international dans le but d'arriver au plus haut niveau. Leur budget consacré à la pratique du tennis avoisine les 30 000 euros et est financé essentiellement grâce aux proches. Quant aux joueuses qui se situent à la base de la pyramide, elles ont une moyenne d'âge de 41 ans, possèdent un diplôme plus élevé que le baccalauréat, sont principalement en activité professionnelle, possèdent des enfants et n'habitent pas chez les parents. Pour ces joueuses, le plaisir figure comme la principale raison pour laquelle elles se consacrent au tennis que ce soit à l'entraînement (environ 3 heures par semaine) ou en compétition (moins de 50 matchs par an). Toutes privilégient des tournois de proximité et de ce fait essentiellement dans le département. Celles-ci ont un budget inférieur à 500 euros et financent leur pratique essentiellement grâce à leur emploi.

Discussion

Ces premiers résultats nous ont permis d'obtenir une tendance générale : la base de la pyramide des classements correspond plus aux compétitrices loisirs et la pointe aux sportives de haut niveau. Cependant, il convient d'être vigilant dans l'interprétation des données. On pourrait penser que le profil et les conditions de pratique des joueuses dépendent uniquement de la catégorie de classement mais d'autres variables interviennent dans la constitution de l'échantillon de joueuses à interroger. C'est pourquoi, l'analyse quantitative permet d'opérer à une recatégorisation plus « sociologique » de la hiérarchie en fonction des variables sélectionnées et donc une meilleure identification des joueuses vulnérables. L'enquête qualitative, menée par la suite, permettra de mettre au jour les leviers et les freins des variables organisationnelles, fédérales et individuelles qui participent à la création de trajectoires différentes et à la précarité des joueuses identifiées. En effet, les conditions sociales, d'existence et de pratique des joueuses de tennis ne sont pas seulement déterminées par la position qu'elles occupent mais aussi par leur trajectoire.

Références

- Fleuriel S, Schotté M. (2008). *Sportifs en danger, la condition des travailleurs sportifs*, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 109 pages.
- Louveau, C. (2012). « Les femmes dans le sport : inégalités et discriminations », *Revue du projet*, n°18, 1-3.
- Mennesson, C. (2004). « Être une femme dans un sport « masculin ». Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, n° 55, 69-90.
- Terret, T. (2006). Le genre dans l'histoire du sport, *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, 23(1), p. 209-238.

ATELIER 12



Tennis et littérature

Arnaud FRIEDMANN

Ecrivain

Mots-clés : littérature, fiction, roman.

Introduction

Le tennis a souvent été une source d'inspiration pour les écrivains : David Foster Wallace, Antoine Blondin, Serge Daney... La grâce du joueur ou de la joueuse qui réussit à produire le geste parfait s'apparente au don de l'artiste... tandis que la lutte pour la victoire peut symboliser la volonté de survie de l'humanité. Depuis le début des années 2000, plusieurs textes de littérature contemporaine ont choisi le tennis comme sujet principal.

Méthodes

Les auteurs que nous avons retenus pour illustrer notre propos ont abordé le tennis selon différents angles : la focalisation sur un champion (Federer) ou sur un match réel (finale Hingis vs Graf de Roland-Garros), le tennis comme prétexte à une interprétation de l'histoire pour Enrique Alvaro ou à la construction d'une personnalité pour Thomas André, la réflexion sur l'échec (relatif) de joueurs promis au sommet (Richard Gasquet).

Présentation des textes choisis

Réinvention d'un champion : Federer libéré par Arno Bertina (2012)

Arno Bertina s'affranchit de la réalité sportive pour mieux servir ce qui est, selon lui, la vérité du joueur (orthographié Rodgeur Fédérère pour souligner qu'il s'agit d'un double, d'une projection qui pourrait être celle de l'auteur). En 2008, Federer perd la finale de Wimbledon contre Nadal, après une défaite cuisante à Roland Garros. A la même époque, le Suisse voit sa statue entrer au musée Tussaud. Un journaliste en conclut que cette réification paralyse le champion. Il organise l'enlèvement de la statue pour rendre au joueur sa fluidité.

Mythification d'un match : la finale Hingis vs Graf de 1999, par Arnaud Jamin (2019)

Arnaud Jamin écrit *Le Caprice Hingis* pour « venger » la défaite de son idole en finale de Roland-Garros en 1999, contre Steffi Graf que tout le stade soutient. Martina Hingis a pour l'auteur « les atours et les caractéristiques d'une déesse. C'est à dire d'une forme majestueuse à laquelle on peut se référer (elle peut inspirer de l'amour ou de la haine) et d'une entité qui peut effectuer des choses prodigieuses (des improvisations, des gestes de tennis). Le caprice Hingis est l'histoire de cette jeune femme qui échoue à gagner le tournoi de Roland-Garros à 18 ans. C'est la vision détaillée d'une finale dans laquelle elle est tout entière. Si on la considère sous sa forme de divinité, elle apparaît au monde en pleine lumière. Elle échappe à toute classification tennistique pour se ranger dans ma tête du côté des dieux. »

Préhistoire du tennis : le jeu de paume au Siècle d'Or, par Alvaro Enrique (2016)

Alvaro Enrique articule l'intrigue de son roman autour d'une partie de jeu de paume ayant opposé en 1599 à Rome le poète espagnol Quevedo et le peintre italien Le Caravage. Le livre brasse de nombreux thèmes (la Renaissance, la chute de l'empire Aztèque, les mariages d'Henri VIII...) à travers le prisme du nouveau sport à la mode à cette époque. Il décrit avec précision les installations, les paris et commentaires des spectateurs en tribune, la présence de jolies supportrices, les règles du jeu d'alors et la composition des balles et des raquettes. L'affrontement tennistique figure ici une métaphore des batailles culturelles et politiques qui

traversent le Siècle d'Or. Le jeu de paume était, en effet, un instrument servant les intérêts des puissants de l'époque, qui l'utilisaient comme outil diplomatique pour résoudre ou apaiser les conflits.

Poétique des carrières inabouties, par Jean Palliano (2019)

« *Le revers de Richard Gasquet* » a pour sujet la carrière d'un surdoué du tennis, médiatisé depuis son plus jeune âge. Malgré des résultats plus qu'honorables, la carrière de Richard Gasquet est majoritairement jugée en deça de ce qu'elle aurait dû être. Le texte de Jean Palliano est en une réflexion sur la pureté des gestes, la pression subie par les joueurs. Il met en parallèle les échecs et inaboutissements de sa propre vie avec la carrière de Richard Gasquet. Plusieurs critiques ont souligné que le livre, essentiellement contemplatif, pouvait souffrir des mêmes défauts que son sujet.

Le tennis comme métaphore de la vie : adolescence et construction de soi, par Thomas André (2020)

Thomas André s'est inspiré des chroniques de Serge Daney qui lui ont fait comprendre l'existence d'un pont entre manière d'écrire et jeu des protagonistes (notamment celles qui évoquaient Mats Wilander et sa manière de faire déjouer ses adversaires), pour créer un personnage d'adolescent, Marius, qui cherche à exister et à surmonter ses doutes et erreurs (sur le court et dans la vie). Marius traverse ses matchs et l'été de ses seize ans avec le même détachement apparent. Un des enjeux du roman est que le personnage soit décrit par la manière dont il joue au tennis, alors que lui-même se refuse à toute introspection.

Pourquoi le tennis ?

« *La beauté n'est pas le but d'une compétition sportive, mais le sport de haut niveau fournit un cadre propice à l'expression de la beauté humaine* » écrit Wallace. Elle peut être celle des corps, objets de fantasmes, mais aussi des gestes. La victoire n'est pas le but ultime : les auteurs lui préfèrent la grâce, qui permet de s'affranchir des limites d'un court pour atteindre une forme de liberté (Thomas Ravier parle pour McEnroe de « *miraculé de la verticalité émotive* », et compare ses mouvements à de la musique). Pour Antoine Blondin, le propre des sportifs d'exception est de « *composer des monuments somptueux et fugitifs qui s'absorbent d'eux-mêmes sans laisser de traces ailleurs que dans les yeux et les esprits de ceux qui les ont accueillis* ». Le format des matchs de tennis, lui, sert de cadre au texte (les trois sets du match constituent le plan chez Jamin et Enrigue). Pour Wallace, « *les athlètes font des choses dont nous nous contentons de rêver. Mais, ces rêves sont importants - ils nous consolent* ». Selon lui, la beauté des sportifs « *réconcilie l'être humain avec le fait de posséder un corps* ».

Références

- André, T. (2020). *L'avantage*. Tristram
Bertina, A. (2012). *Je suis une aventure*. Verticales.
Cingal, G. (2017). *Le revers de mes rêves*. Finitude.
Enrigue, A. (2016). *Mort subite*. Buchet Chastel.
Friedmann, A. (2013). *Le tennis est un sport romantique*, JC Lattès.
Jamin, A. (2019). *Le caprice Hingis*. Salto.
Palliano, J. (2019). *Le revers de Richard Gasquet*. Anamosa.
Ravier, T. (2006). *Le scandale Mc Enroe*. Gallimard.

La controverse autour de l'extension du stade de Roland-Garros

Thomas VOTTERO
UFR STAPS, Université Gustave Eiffel

Mots-clés : stade de Roland-Garros, équipement sportif, politiques publiques

Introduction

Construit en 1928 pour accueillir la finale de la Coupe Davis entre la France et les Etats-Unis, le stade de Roland-Garros est ensuite devenu le théâtre des Internationaux de France. Alors qu'il commence à accueillir les joueurs professionnels au début des années 1970, le stade connaît quatre évolutions entre 1975 et 2000 avec plusieurs agrandissements et la construction de nouveaux courts ainsi que des nouveaux bâtiments comme les locaux de la Fédération Française de Tennis. Cependant, au début des années 2000, le stade doit de nouveau s'agrandir mais continue à faire face à un problème de place. Après l'échec de plusieurs projets et l'idée d'une délocalisation sur un site plus grand en Ile-de-France, les dirigeants de la FFT décident de maintenir le tournoi sur son site historique en proposant un projet annexant une partie du jardin botanique des serres d'Auteuil. Ce projet rencontre l'opposition des plusieurs associations environnementales, de défense du patrimoine, de riverains ainsi que de certains partis politiques (EELV majoritairement) et de quelques personnalités publiques qui vont tenter par plusieurs moyens de retarder voire de faire échouer le projet de la FFT. La construction du nouveau court de tennis dans le jardin des serres d'Auteuil est le point du dossier qui regroupe tous ces enjeux et plus particulièrement l'importance de la localisation de l'extension pour les différents acteurs. L'enjeu de mon exposé sera de montrer en quoi l'extension du stade de Roland-Garros suscite un dilemme entre la conservation d'un lieu de prestige international aux enjeux économiques importants et la préservation environnementale mais aussi patrimoniale d'un lieu historique de la capitale.

Méthode

La méthode de recherche utilisée a été l'analyse de contenu sur un corpus de différentes archives. Leur étude est complétée par des entretiens avec des acteurs du dossier pour en cerner les points clés. Cette méthode permet d'exploiter plusieurs types de sources pour traiter le sujet de la façon la plus précise possible. Dans un premier temps, une analyse des archives de la presse nationale a été pertinente pour voir comment le sujet de la transformation du stade de Roland-Garros était traité dans les différents journaux nationaux français. Ensuite, l'étude des archives publiques, avec notamment celles de la ville de Paris, de la bibliothèque de l'Hôtel de Ville ou des archives nationales, a été nécessaire même si les documents disponibles n'étaient pas les plus récents.

Concernant les archives privées, les plus importantes sont celles de la Fédération Française de Tennis mais les seules archives accessibles étaient des communiqués de presse et des lettres d'informations disponibles sur le site internet du « Nouveau Roland-Garros ». Plusieurs ministères, tels celui des Sports ou de la Culture, disposent d'archives qui n'ont pas encore été transmises aux archives nationales. Le site de la pétition contre le projet a été une source dans la mesure où l'auteur a posté sur internet une centaine de messages permettant de connaître les arguments et les différentes actions des associations. D'autres sources étaient accessibles et disponibles en ligne, dont les comptes rendus de plusieurs réunions ou les débats de différentes institutions, en particulier du Conseil de Paris. Des rapports comme celui de l'enquête publique ainsi que ceux du service du ministère de l'Ecologie sur la faisabilité du projet alternatif et celui du cabinet Egis sur la comparaison des deux projets étaient également consultable sur internet.

Résultats

Ce travail a mis en lumière les différents enjeux autour de la modernisation et de l'extension du stade de Roland-Garros. L'enjeu principal pour la FFT était de ne pas se faire distancer par les autres tournois du Grand Chelem en matière d'infrastructures, en installant un toit amovible sur le court principal et en augmentant la superficie du site. Mais, en voulant construire un court dans le jardin des serres d'Auteuil, la FFT a entraîné l'opposition des associations de défense de l'environnement et du patrimoine qui voulaient empêcher sa construction. De son côté, la mairie de Paris ne voulait pas laisser le tournoi Roland-Garros quitter la capitale en raison de sa renommée internationale. Il apporte une visibilité de la ville dans le monde entier, ainsi que d'importantes retombées économiques durant les trois semaines de tournoi. De plus, dans l'optique de la candidature et de l'obtention de l'organisation des JO de 2024, la mairie avait besoin du site de Roland-Garros pour organiser plusieurs épreuves. A défaut de pouvoir intervenir, la mairie du 16ème arrondissement souhaitait le maintien du tournoi de Roland-Garros porte d'Auteuil pour le prestige qu'il représente et également par peur de voir prendre place une implantation moins prestigieuse si le stade venait à être délocalisé. Impliqué à travers la candidature de Paris pour l'organisation des JO de 2024, le gouvernement a privilégié les intérêts économiques et sportifs, ainsi qu'une certaine tradition, aux arguments écologiques des défenseurs du jardin des serres d'Auteuil. Cependant, les différentes décisions juridiques ont montré que la construction du court Simonne-Mathieu dans le jardin des serres d'Auteuil n'était pas illégale. En revanche, nous laissons chacun avoir son avis sur la présence d'un court de tennis dans un jardin botanique et sur les alternatives au projet.

Discussions

Après la couverture du central Philippe Chatrier et la rénovation des abords, la prochaine étape sera la pose du toit sur le court Suzanne-Lenglen dans l'optique des Jeux Olympiques de Paris 2024. Après cet événement, le stade sera toujours le théâtre des Internationaux de France mais on peut se demander quelles seront les attentes du tennis professionnel ? Le stade devra-t-il encore s'agrandir ou disposer de nouvelles infrastructures équipées des dernières technologies pour rester au contact des trois autres tournois du Grand Chelem ? La question de l'extension du stade est régulièrement posée et les opposants au projet craignent pour le devenir des serres d'Auteuil et du jardin des Poètes. Ces inquiétudes seront à vérifier dans quelques années en fonction des éventuelles ambitions de la FFT. Reste à savoir si cette dernière décidera à nouveau d'étendre le stade et, si oui, si elle le fera dans le jardin des serres d'Auteuil, sur l'autoroute A13, voire sur le périphérique ou si elle relancera à nouveau l'idée d'une délocalisation.

Références

- Augustin, J. P. (2009). Les Jeux Olympiques, l'événement spatial par excellence (The Olympic Games, the quintessential spatial event). *Bulletin de l'association de géographes français*, 86(3), 303-311.
- Bacqué, M. H. (1998). Le stade de France à Saint-Denis: Grands équipements et développement urbain. In *Les annales de la recherche urbaine* (Vol. 79, No. 1, pp. 126-133). Centre de Recherche d'Urbanisme.
- Rivière, C. (2010). Quand le sport travaille la ville: « Stadisation » et luttes pour l'espace dans le quartier du Parc des Princes. In *Les Annales de la Recherche Urbaine* (Vol. 106, No. 1, pp. 121-131). Centre de Recherche d'Urbanisme.
- Violette, L., & Attali, M. (2018). Sporting memory and its heritagisation: The example of Roland-Garros. *French Cultural Studies*, 29(3), 279-289.

Etude comparative de quelques paramètres morphologiques des joueurs de tennis de haut niveau

Sabira MAHOUR BACHA¹, Mourad MAHOUR BACHA² et Houria BOUCHAKOUR³

¹STAPS Alger, Laboratoire des sciences de l'expertise et de la technologie des activités physiques et sportives, Alger.

²Ecole supérieure en sciences et technologie du sport, (ES/STS) Alger.

³INFS/STS AinBenian, Alger.

Mots-clefs : Morphologie/ Indices du développement physique/ tennis.

Introduction

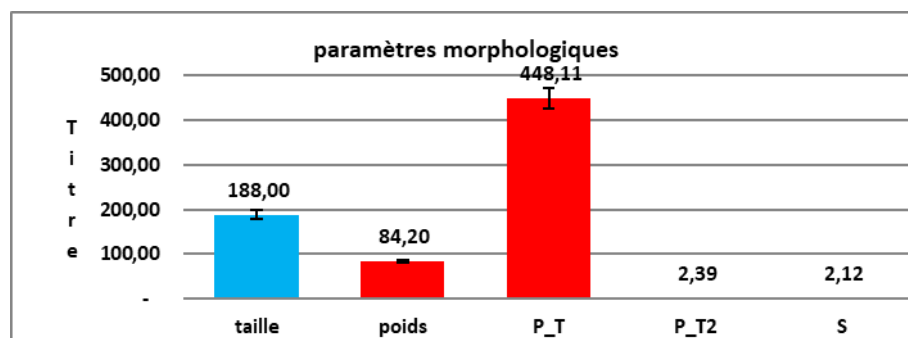
Cette étude porte sur certaines caractéristiques morphologiques, Poids, taille et IMC qui sont des indicateurs pertinents puisqu'ils permettent de spécifier les paramètres des athlètes. L'IMC, très loin de sa fonction première de mesure de la corpulence et de l'obésité, doit être redéfini comme un indicateur utile de la performance de haut niveau. La morphologie des joueurs de tennis masculins a évolué au fil du temps et qu'une masse musculaire plus importante est associée à une plus grande réussite lors des tournois.

Méthode

La réalisation de notre expérimentation a porté sur un échantillon de cinq joueurs de tennis de haut niveau (Roger Federer, Tsonga Jo-Wilfried, Novak Djokovic, Rafael Nadal, Gaël Monfils), avec les caractéristiques morphologiques suivantes :[(taille $188\text{cm}\pm 3.08$), poids corporels $84.20\text{kg}\pm 4.55$]. Les variables étudiées concernent les caractères morphologiques, parmi l'ensemble des mesures anthropométriques caractérisant les athlètes, nous avons choisi de prendre les deux caractères sur lesquels reposent les différences morphologiques les plus évidentes entre individus : La stature et le poids du corps. Le corps humain ayant une forme complexe, sa morphologie ne saurait être caractérisée par un petit nombre de caractères. Ces deux quantités sont très simples à mesurer et à partir d'elles de nombreux auteurs ont proposés des indices quantifiant tel ou tel aspect de la morphologie du corps. Nous avons choisi les méthodes de calcul des indices suivants : Surface corporelle, Indice de Quételet, Indice de Kaup ou « IMC » .

Résultats

Graphique : Moyennes des paramètres morphologiques des joueurs.



L'analyse comparative des résultats des paramètres morphologiques ne montre aucune différence significative entre les joueurs de haut niveau.

Discussion

Selon une nouvelle étude, la taille et la forme du corps sont associées à la réussite chez les joueurs de tennis masculins faisant partie de l'élite (Adam S. Gale-Watts). Plusieurs études tendent à démontrer que chez les athlètes, un rapport staturo-pondéral favorable est souvent associé au succès dans de nombreuses disciplines sportives (Duché, Falgairette, Bedu, Lac & Goudert, 1993 ; Malina, 1986 ; Shuck, 1962). L'IMC, qui reflète une masse musculaire plus importante plutôt qu'une adiposité plus élevée, est apparu comme un facteur déterminant associé à la réussite. Les résultats indiquent que les joueurs de tennis masculins ont une masse musculaire plus importante et elle constitue un facteur déterminant associé à la réussite lors de l'ensemble des tournois du Grand Chelem.

Conclusion

Dans le dessein de performance, il est nécessaire de connaître les optimisations établies chez les meilleurs mondiaux afin de situer les athlètes dans leurs champs morphologiques mais aussi de leur permettre d'évoluer vers la meilleure adaptation anthropométrique, spécifique de leur activité.

Références

Anne Josef, 2020. « Sémiotique de la résistance du tennis », *Signata*.
Gabbett, T. J. (2006). A comparison of physiological and anthropometric characteristics
Izakson (1958). In Ivanitsky (1985). M. Anatomie Humaine Et Bases de la Morphologie
Pienaar, A. E., Spamer, M. J., & Steyn, H. S (1998). Identifying and Developing Rugby
Talent Among 10-Years-Old Boys: A Practical Model. Journal Of Sports Sciences, 16, 691-699.

Activité de prise de décision lors des inspections de trace des arbitres de chaise français Etude menée lors du tournoi de Roland-Garros 2019

Laure CANDY¹ et Éric GAILDRY²

¹Université d'Orléans, Laboratoire ERCAE (EA 7493), ²Université Clermont-Auvergne

Mots-clés : Arbitrage, tennis, prise de décision

Introduction

La problématique des prises d'informations et de décisions est au cœur des réflexions des professionnels de l'arbitrage quel que soit le sport concerné (Dosseville & Garnarczyk, 2007). Ces décisions fluctuent d'un sport à l'autre et notamment en lien avec l'influence potentielle qu'elles peuvent avoir sur la performance sportive. En effet, contrairement par exemple à la gymnastique où le jugement est rendu une fois la performance réalisée, en tennis, l'arbitre (le masculin signifie dans cette étude à la fois l'arbitre homme et femme) est un réel acteur du déroulement du match. Ces éléments soulignent une première raison de s'intéresser à cette activité arbitrale en tennis.

Par ailleurs, les études relatives aux prises de décisions en sports sont nombreuses et celles portant sur les arbitres de haut niveau commencent à se développer particulièrement dans les sports collectifs (Mouchet, 2003 en Rugby ; Boyer, Rix-Lièvre & Récopé, 2015 en football par exemple). Paradoxalement, à notre connaissance, aucune étude scientifique ne s'est intéressée à l'activité des arbitres en tennis et spécifiquement à ces questions relatives aux prises d'informations et de décisions. Aussi, nous soulevons un 2^{ème} intérêt à cette recherche afin d'une part de comprendre les processus décisionnels et attentionnels et d'autre part d'alimenter les données sur le plan scientifique et augmenter la légitimité du corps arbitral.

L'arbitrage est posé comme une tâche perceptive menant à une décision (Sparrow, Shemmell, & Shinkfield, 2001), un processus de traitement de l'information (Plessner & Haar, 2006) ou un choix parmi plusieurs alternatives - qu'elles soient ou non consciemment conçues dans l'instant (Dosseville & Garnarczyk, 2007). C'est précisément ce processus perceptif et de traitement de l'information plus ou moins conscient qui nous semble pertinent à investiguer. En effet, si la majeure partie des décisions de l'arbitre de chaise en tennis est binaire (il juge en majorité les points : « balle bonne » ou « faute »), les processus perceptifs et cognitifs sous-jacents sont empreints de subjectivité relative à la fois à l'arbitre en lui-même et au contexte au sein duquel la décision est prise. Bien plus encore, il apparaît que la perception de l'arbitre de ce même contexte peut fluctuer au regard de l'interprétation qu'il fera de ces situations complexes. En effet, ces décisions sont à prendre seul, sous pression temporelle et événementielle et l'ensemble de ces aspects peut venir impacter sa considération personnelle de la situation.

Méthode

Nous utilisons une méthodologie composite au sein de laquelle l'entretien d'explicitation (Vermersch, 2012) constitue l'outil principal afin de documenter le point de vue de l'arbitre et tenter de comprendre sa propre logique décisionnelle. De façon complémentaire, des entretiens de rappel stimulé et semi-dirigés contribuent à documenter plus globalement les conceptions et représentations de l'arbitre sur son activité plus générale. Enfin, des enregistrements audiovisuels sont utilisés afin d'apporter une source d'information complémentaire sur l'action et ainsi documenter la réalité de l'activité des arbitres, telle qu'elle est perçue d'un point de vue extérieur.

Nous avons interrogé dix-huit arbitres de niveau de badge allant de Blanc à Or, dont huit femmes. Certains d'entre eux, selon les possibilités du tournoi, ont pu être interrogés dans deux situations au sein de deux matchs distincts. Au total, nous avons mené 22 études de cas,

concernant une situation de lecture de trace. Les entretiens ont eu lieu dans les 24 à 72 heures suivant le match, au sein des locaux des arbitres sur le site de Roland-Garros.

Résultats

Nous observons que l'activité de prise de décision dans les moments d'inspection de trace est majoritairement influencée par des éléments contextuels extérieurs à la situation en cours car issus des savoirs professionnels des arbitres et des procédures à appliquer. En ce sens, il existe une forme d'inhibition de l'émergence de leur activité et cela même lorsque le contexte est non prévisible, mouvant et complexe. En d'autres termes, il semble exister, dans certaines situations complexes, un décalage entre ce que l'arbitre juge utile et pertinent de faire et ce qu'il sait au fond de lui qu'il se doit d'appliquer. Cela s'explique, essentiellement, par le fait que son activité est organisée et prescrite via des procédures relativement fixes puisqu'elles-mêmes ancrées dans le règlement. Nous constatons, également, une influence du niveau de badge à différents moments de l'activité d'inspection de trace. Synthétiquement, il est possible de considérer que les arbitres les « mieux badgés » recueillent non seulement davantage d'indices à un moment donné de leur activité, mais également en accordant une plus grande disponibilité attentionnelle de manière plus précoce (focalisation attentionnelle en amont de l'impact pendant le point précédent) que les arbitres les moins bien badgés.

Discussion

Nos résultats font écho aux travaux de Mouchet (2003) qui met en évidence deux grandes logiques décisionnelles chez les joueurs de rugby d'élite 1 selon le degré de pression temporelle. D'une part, des décisions de type « délibératoire » avec « mise en rapport réfléchi d'un ensemble de données relatives à l'instant vécu et au passé ; d'autre part, des décisions de type « en acte » c'est-à-dire émergeant dans le couplage direct au sein de la situation. A la lecture de ces données, il est possible de considérer que l'activité décisionnelle des arbitres de chaise lors des inspections de trace est le résultat d'un conflit interne entre une activité « stratégique » (Bourdieu, 1980) ou « délibératoire » (Mouchet, 2003) et une autre plus « émergente » (Bourdieu, 1980) ou « en acte » (Mouchet, 2003). Nos résultats permettent de souligner la nécessité d'explorer davantage et de comprendre plus finement l'activité des arbitres de chaise notamment par un suivi plus longitudinal permettant de mieux cerner les tendances individuelles. De manière parallèle, des formations à l'auto-analyse de leur activité permettraient aux arbitres de devenir autonomes dans leurs compétences réflexives.

Références

- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Boyer, S., Rix-Lièvre, G., & Récopé, M. (2015) L'arbitrage de haut niveau, une affaire d'équipe. *Movement & Sport Sciences - Science & Motricité*, EDP sciences, 91-101.
- Dosseville, F., & Garnarczyk, C. (2007). L'arbitrage des pratiques sportives : jugement et décision. *Bulletin de Psychologie*, 60 (3), 225–237.
- Mouchet, A. (2003). *Caractérisation de la subjectivité dans les décisions tactiques des joueurs d'Elite 1 en rugby*. Thèse de Doctorat, Université Bordeaux 2, France.
- Plessner, H., & Haar, T. (2006). Sports performance judgments from social cognitive perspective. *Psychology of Sport and Exercise*, 7 (6), 555–575.
- Sparrow, W.A., Shemmell, J., & Shinkfield, A.J. (2001). Visual perception of action categories and the “bowlthrow” decision in Cricket. *Journal of Science and Medicine in Sport*, 4 (2), 233–244.
- Vermersch, P. (2012). *Explicitation et phénoménologie*. Paris: PUF.

Mindup Training : une méthode destinée aux entraîneurs pour enseigner aux jeunes sportifs de haut niveau à gérer leur mental et leurs émotions

Anne Almqvist¹, Sébastien Racine & T Aupic

¹Directrice de l'Ecole Supérieure de Sophrologie Appliquée (ESSA).

Mots-clés : formation continue, entraînement des jeunes, adolescents, haut niveau, conscience du corps, performances, sophrologie, psychologie positive, mindfulness, PNL.

Introduction

Le tennis est le 1^{er} sport individuel français par le nombre de licenciés dont la moitié sont des mineurs de 5 à 14 ans. On sait que la performance d'un sportif et surtout du jeune va dépendre essentiellement de sa capacité à stabiliser sa pensée, sa concentration et à réguler ses émotions et qu'il doit s'y entraîner. « Idéalement, on devrait essayer d'enseigner aux tout-petits déjà à comprendre et verbaliser ce qu'ils ressentent », expliquent D. Hauw et R. Antonini Philippe, chercheurs à l'ISSU de l'Université de Lausanne. « *Certains athlètes sont perturbés sans réussir à mettre un nom sur ce qui les déconcentre. Or on sait que les 6-7 ans sont déjà gênés par certaines émotions, la plus répandue à cet âge est la honte. Il faut que les entraîneurs en parlent avec les enfants pour les décomplexer et les habituer à cette introspection* ».

Méthode

C'est pourquoi nous avons créé MindUp Trainer®, un programme de formation professionnelle destiné aux entraîneurs de tennis de jeunes enfants, d'adolescents et de jeunes futurs espoirs du tennis français.

Cette méthode systémique de préparation mentale, cognitive et émotionnelle est basée sur des techniques de sophrologie dynamique, de sophrologie ludique, de respiration, de méditation, de psychologie positive et bienveillante et de PNL. Elle donne une vraie place au corps et aux sensations et développe des capacités d'intéroception afin d'intégrer une représentation interne des mouvements et des gestes pour utiliser avec plus de justesse son potentiel et ses potentialités.

A travers notre enseignement l'entraîneur acquiert des nouveaux outils théoriques, pratiques, ludiques et dynamiques adaptés aux enfants, qui chevauchent et s'insèrent dans l'entraînement initial physique et technique sur le terrain mais aussi hors du court dans le cadre de la préparation mentale et de la récupération après un match.

En parallèle, l'enfant apprend à bien se connaître, à se respecter, à se structurer et à développer des schémas de pensée et d'intériorité sécurisés et structurants facteurs de confiance et d'optimisation de la performance.

Le MindUp Training permet d'améliorer les apprentissages et la performance par l'imagerie mentale et d'aiguiser la proprioception pour développer la conscience de soi, du schéma corporel et du mouvement. La discipline se décline en 9 thématiques parallèlement et à l'instar de l'entraînement physique et technique de façon simultanée :

*Optimiser la performance par la conscience du corps et de ses sensations
Muscler l'acuité attentionnelle pour être pleinement présent sur chaque action
Apprendre à relâcher les tensions et à apprivoiser son stress pour en faire un allier
Se structurer par une pédagogie positive bienveillante de l'entraîneur
Acquérir une qualité de vie sportive
Comprendre les rouages de la motivation et les exploiter efficacement
Développer des compétences émotionnelles sécurisantes et structurantes
Utiliser le mental de manière constructive et le potentiel cognitif avec justesse
Croire en soi de manière inconditionnelle*

Répartie en 63 heures de formation, notre pédagogie est active en 5 étapes : Théorie, cas concrets, démonstrations sur le terrain, application des entraîneurs et retour d'expériences. La formation de MindUp Trainer© apporte des outils et des techniques évolutives qui donnent du sens à l'enseignement de l'entraîneur en conjuguant une pédagogie positive et une culture du bien-être et de santé dans le domaine de la performance sportive. Durant la formation, les entraîneurs intègrent directement la méthode MindUp Training à leur métier. Elle vise à répondre aux besoins, aux exigences et aux enjeux du jeune sportif qui débute tôt sa carrière professionnelle. A une époque où la qualité de vie au travail est devenue une volonté politique de santé, notre méthode a également un axe préventif des risques liés au surentraînement, au stress et à l'épuisement des sportifs.

Résultats

En synchronisant la respiration avec le geste pour libérer davantage de puissance, de fluidité, de finesse et de précisions, fil rouge de la discipline MindUp Trainer, le sportif s'entraîne à faire de chaque point une expérience autotélique. Ainsi, il apprend à se libérer du jugement porté sur lui et sur sa manière de jouer, à se défocaliser du résultat pour se focaliser sur les sensations de plaisir du jeu, du mouvement, du bruit de la balle, de ses points d'appuis... jusqu'à être dans une immersion concentrative sensorielle et perceptive proche où similaire à l'état de flow.

Ce contrôle cérébral se conquiert sur le terrain lors de l'entraînement physique et tactique et hors du court lors de séances de sophrologie variées, statiques et dynamiques associées à l'imagerie mentale.

Huit entraîneurs ont suivi notre première formation MindUp Trainer© au Comité du Val de Marne de Tennis en 2020 et ont intégré les outils dans leur enseignement et leur accompagnement mental de la performance en individuel et en groupe.

Conclusion

L'objectif de cette approche est double ; elle apporte une nouvelle expertise à l'entraîneur et elle met l'intelligence cérébrale et émotionnelle au service du jeune athlète pour une meilleure gestion de la pression liée à la performance... Notre expérience nous amène à croire que ces aptitudes essentielles nécessitent d'être entraînées de manière procédurale c'est-à-dire dès le plus jeune âge au même titre que les aptitudes physiques, techniques et tactiques. L'enfant, en pleine construction, pourra édifier un univers intérieur sécurisé dans le contexte difficile et complexe de la compétition.

Références

- Gallwey, T. (2015). *The Inner Game of Tennis: The Classic Guide to the Mental Side of Peak Performance*. Ed. PAN.
- Goleman, D. (1995). *L'intelligence émotionnelle. Comment transformer ses émotions en intelligence*. Ed. Robert Laffont.
- Lachaux, J-P. (2014). *Le cerveau funambule. Comprendre et apprivoiser son attention grâce aux neurosciences*. Ed. Odile Jacob.
- Lefèvre-Vallée, I. (2015) *L'enfant & la sophrologie*. Ed. Ellébore.
- Siaud-Facchin, J. (2014). *Tout est là, juste là. Méditation de pleine conscience pour les enfants et les ados aussi*. Ed. Odile Jacob.

Effet d'un accompagnement psychologique individualisé à distance sur la régulation émotionnelle des tennismen

G. LEVILLAIN¹, G. MARTINENT², P. VACHER¹, S. LABORDE³, M. NICOLAS¹

¹Université Bourgogne Franche-Comté, Laboratoire Psy-Drepi.

²Université Claude Bernard Lyon 1, L-VIS.

³Université Allemande du Sport de Cologne, Département Psychologie de la Performance.

Mots clés : accompagnement psychologique, cyberpsychologie, régulation émotionnelle.

Introduction

Les chercheurs ont montré que les émotions plaisantes et déplaisantes des sportifs auraient un impact fonctionnel et/ou dysfonctionnel sur les performances sportives (Hanin, 2007 ; Lazarus, 2000). De plus, les sportifs peuvent interpréter leur intensité émotionnelle comme facilitante ou handicapante pour leur performance et par conséquent influencer leurs comportements pendant la compétition (Mellalieu et al., 2006). Dans ces conditions, le sportif devra réguler ses émotions de manière adaptée afin de se trouver dans sa zone individuelle de fonctionnement optimal (Robazza, Pellizzari, Hanin, 2018). Gross (1998) définit la régulation émotionnelle comme « *le processus par lequel les individus influencent quelles émotions ils ont, quand ils les ont, et comment ils ressentent et expriment ces émotions* ». La régulation émotionnelle est l'une des dimensions spécifiques de l'intelligence émotionnelle (IE) (Mikolajczak, 2009). Un programme pour développer l'intelligence émotionnelle des sportifs pourrait donc permettre aux joueurs d'utiliser davantage des stratégies de régulation émotionnelle adaptée. En nous basant sur les méta-analyses concernant les interventions pour le développement de l'IE (Hodžic, Scharfen, Ripoll, Zenasni, 2017 ; Kotsou et al., 2019). Nous postulons que les scores pour l'utilisation des stratégies de régulation émotionnelle adaptées (SREA) augmenteront après l'intervention à distance et leurs scores pour l'utilisation des stratégies de régulation émotionnelle mal-adaptées (SREM) diminueront.

Méthode

Participants : 20 joueurs ont participé et 20 autres étaient dans un groupe contrôle.

Matériel : Logiciel Scopia et réseau Renater pour les visioconférences avec les tennismen. Le *cognitive emotion regulation questionnaire* (CERQ) est utilisé pour évaluer les stratégies de régulation émotionnelle adaptées et maladaptées ainsi que l'*emotion regulation questionnaire* (ERQ) pour mesurer la réévaluation cognitive et la suppression expressive.

Procédure : Le programme d'Accompagnement Psychologique Individualisé à Distance (API-D) s'inspire des niveaux du modèle tripartite de l'intelligence émotionnelle (Mikolajczak, 2009) : développement des connaissances (3 séances), des habiletés (5 séances) et disposition (1 séance). Lors des deux dernières phases, il sera demandé des exercices à effectuer entre les séances. Les participants rempliront le CERQ et l'ERQ sur 4 temps de mesures : pré-intervention (T1), post-développement des connaissances (T2), post-développement des habiletés (T3) et post-disposition (T4).

Résultats

Les résultats ont montré une interaction significative entre le groupe et le temps pour la réévaluation cognitive, $F(3,36) = 2.961$, $p < .05$, Wilks' $\Lambda = 0.802$, $\eta^2 = .20$; la suppression expressive, $F(3,36) = 2.980$, $p < .05$, Wilks' $\Lambda = 0.801$, $\eta^2 = .20$ et une interaction tendancielle entre le groupe et le temps pour les SREM, $F(3,36) = 2.587$, $p < .10$, Wilks' $\Lambda = 0.823$, $\eta^2 = .18$. Pour le groupe intervention, une amélioration significative à T3 et T4 en

comparaison à T1 est observée pour les SREA, une amélioration significative à T3 en comparaison à T1 et une amélioration tendancielle à T4 en comparaison à T1 pour la réévaluation cognitive. Nous avons également noté une diminution tendancielle à T2, T3 et T4 en comparaison à T1 pour les SREM et à T4 en comparaison à T1 pour la suppression expressive. Les résultats mettent en exergue une amélioration significative à T3 et T4 en comparaison à T2 pour la réévaluation cognitive, une diminution significative à T4 en comparaison à T2 pour la suppression expressive et une augmentation tendancielle à T3 en comparaison à T2 pour les SREA. Nous avons également observé une diminution significative à T4 en comparaison à T3 pour la suppression expressive.

Discussion

Ce programme API-D avait vocation de permettre une régulation émotionnelle plus adaptée pour les tennismen. Les résultats ont montré une amélioration de l'utilisation des SREA et une diminution des SREM. Ils sont dans la lignée de ce que Martinent et al. (2015) ont proposé sur la nécessité de travailler plusieurs stratégies de régulation émotionnelle aussi bien sur les antécédents que sur la réponse émotionnelle. En effet, cette variété de techniques travaillées dans l'intervention permettrait une meilleure flexibilité et complémentarité dans leur utilisation. De plus, les séances réalisées en individuel permettraient de répondre aux problématiques spécifiques des tennismen pour une utilisation des stratégies de régulation émotionnelle adaptée aux différentes situations en compétition. Puisque les tennismen ont vocation à beaucoup se déplacer pour participer aux tournois nationaux et internationaux, la validation de cet accompagnement à distance pourrait permettre aux psychologues et préparateurs mentaux d'optimiser leur suivi. Il pourrait être pertinent dans une prochaine étude de tester l'effet de cette intervention sur d'autres facteurs psychologiques comme les traits de personnalité, ainsi que sur des facteurs physiologiques comme la variabilité de la fréquence cardiaque qui peuvent influencer la performance des tennismen en compétition.

Références

- Gross, J. J. (1998). The emerging field of emotion regulation: An integrative review. *Review of General Psychology*, 2, 271–299.
- Hanin Y. (2007). Emotions in Sport: Current issues and perspectives. In G. Tenenbaum & R.C. Eklund (Eds.). *Handbook of Sport Psychology 3rd ed.* (pp. 31-58). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Hodzic, S., Scharfen, J., Ripoll, P., & Zenasni, F. (2017). How efficient are emotional intelligence trainings: A meta-analysis. *Emotion Review*, 10(2), 138-148.
- Kotsou, I., Mikolajczak, M., Heeren, A., Grégoire, J., & Leys, C. (2019). Improving emotional intelligence: A systematic review of existing work and future challenges. *Emotion Review*, 11(2), 151-165.
- Lazarus, R. S. (2000). How emotions influence performance in competitive sports. *The sport psychologist*, 14(3), 229-252.
- Martinent, G., Ledos, S., Ferrand, C., Campo, M., & Nicolas, M. (2015). Athletes' regulation of emotions experienced during competition: A naturalistic video-assisted study. *Sport, Exercise, and Performance Psychology*, 4(3), 188–205.
- Mellalieu, S. D., Neil, R., & Hanton, S. (2006). Self-confidence as a mediator of the relationship between competitive anxiety intensity and interpretation. *Research Quarterly for Exercise and Sport*, 77(2), 263-270.
- Mikolajczak, M. (2009). Going beyond the ability-trait debate: The three-level model of emotional intelligence a unifying view. *e-Journal of Applied Psychology*, 5, 25-31.
- Robazza, C., Pellizzari, M., and Hanin, Y. L. (2004). Emotion self-regulation and athletic performance: An application of the IZOF model. *Psychology of Sport and Exercise*, 5, 379-404.

La pédagogie participative

Une approche innovante pour enseigner le tennis à l'université

Marrain CHAMPELOVIER
UFR STAPS, Université de Bourgogne

Mots-clés : Accompagnement des étudiants, pédagogie universitaire.

Introduction

Tout commence avec la formation *Soyez PRO* (2020), dispensée par Ronan Lafaix, qui revendique proposer une pédagogie innovante, au-delà même de la formation en préparation mentale intégrée qu'elle dispense. S'accorde-t-elle alors avec les recommandations sur l'apprentissage du point de vue des neurosciences, comme celui de Stanislas Dehaene (2018) ? Pour cet auteur, l'engagement actif (la capacité de l'enseignant à organiser le cours de manière à permettre une implication maximale des étudiants), le retour sur l'erreur (l'utiliser pour donner des « feedback » en considérant l'erreur comme une phase de l'apprentissage), l'attention (la capacité de l'enseignant à la canaliser sur la tâche à effectuer), la consolidation (revenir systématiquement sur ce qui a déjà été abordé précédemment) constituent les quatre piliers de l'apprentissage. La pédagogie participative devrait favoriser la mise en place de ces piliers de l'apprentissage puisqu'elle vient mettre le joueur au cœur du processus.

Nous avons tenté d'intégrer cette méthode dans un enseignement universitaire avec des étudiants sur un cycle de tennis. Il n'est pas question pour autant de perdre de vue l'objectif de l'enseignement : « Élever le niveau pratique et théorique des étudiants dans l'activité ». Aussi, la perception par rapport à cette démarche a été recueillie en interrogeant les étudiants.

Méthode

L'enseignement s'organise en deux parties : 1h30 de TD en salle et 1h30 de TP sur le court. En salle, l'organisation est divisée en trois temps. D'abord, l'annonce du thème du jour et les questions sur lesquelles les étudiants vont débattre (15 min). Ensuite, l'échange commence en face à face (en binôme). Le temps de parole de chacun est d'1 minute et 30 secondes puis l'interlocuteur débrieife ce que la personne en face vient de dire en 1 minute. L'échange se déroule en aller-retour. Les étudiants se mélangent à nouveau lorsqu'on change de question. A chaque fois, un échange aller-retour est programmé pour rappeler le cours précédent (30 min). Après cette première partie où les étudiants sont tous acteurs en même temps, la deuxième partie donne la parole aux étudiants, chacun son tour. Le rôle de l'enseignant dans cette partie est de relancer la réflexion pour que l'étudiant aille au bout de ses idées. L'enseignant pose des questions, le but est d'affiner l'idée et de construire une réflexion solide (30 min). Le support de cours est créé, à partir de ces échanges, par les étudiants. En effet, à chaque cours, des volontaires rendent leur prise de note qui sont ensuite mises en ligne sur un serveur commun. Ainsi, la dynamique de groupe se nourrit de sa diversité (les étudiants sont issus de plusieurs spécialités sportives dans ce même groupe).

A la fin du semestre, après l'examen final et avant le rendu des notes, un questionnaire d'évaluation de l'enseignement est diffusé par mail aux étudiants. Le panel des répondants a été le suivant : 70 étudiants sollicités, 3 groupes de L1, pour 36 réponses au semestre 2 (2019-2020) et 68 étudiants sollicités, 2 groupes de L1 (37) et 1 groupe de L2 (31), pour 40 réponses au semestre 1 (2020-2021). Le taux de participation est de 55% sur l'ensemble des promotions.

Le questionnaire contient 14 questions de trois types : 6 questions avec une échelle linéaire du niveau de satisfaction allant de 1 à 5. La note de 1 équivaut au niveau de satisfaction « Pas du tout satisfait » et la note de 5 équivaut à « Tout à fait satisfait » ; sept questions permettent une réponse longue ; deux questions attendent une réponse binaire (Oui/Non).

Résultats

L'objectif de l'enseignement et les attentes personnelles au travers de 4 questions

« L'objectif de l'enseignement en polyvalences est d'élever votre niveau pratique et théorique dans l'activité tennis. Selon vous, l'objectif est-il atteint ? » Une large majorité considère que l'objectif est atteint (48% « Tout à fait » et 38% « Plutôt oui »).

« Aviez-vous d'autres attentes ? ». « Si oui, lesquelles ? » ; « Ont-elles été satisfaites ? » Sur les 138 étudiants interrogés, 9% avaient des attentes personnelles différentes. Le niveau moyen de satisfaction pour ses objectifs personnels est de 78%.

La pédagogie Soyez PRO et les 4 piliers de l'apprentissage au travers de 4 questions.

D'après votre ressenti personnel, les notions suivantes étaient-elles présentes ?

L'attention : « Tout à fait » à 69%. L'engagement actif : « Tout à fait » à 61%. Le retour d'information : « Tout à fait » à 68%. La consolidation : « Tout à fait » à 58%.

L'engagement actif au service de l'apprentissage au travers d'une question.

Quels moyens pédagogiques mis en place en polyvalence tennis aimeriez-vous trouver plus souvent dans vos cours ? Extrait 1 : « Un cours sous forme de match car on a une immersion totale, ça donne envie d'apprendre et on retient mieux le cours ». Extrait 2 : « Les matchs car c'est divertissant et on a l'impression de moins s'ennuyer tout en apprenant plus ».

Discussion

A la lecture des résultats, l'objectif de l'enseignement semble avoir été majoritairement atteint. Cette approche pédagogique a permis de mettre en place les 4 piliers de l'apprentissage. En effet, pour chacun des items, plus de la majorité des étudiants juge qu'ils ont été présents dans le cours, ce qui selon Dehaene, est propice à l'apprentissage. De plus, il est important de mettre en lumière que chaque individu a pu satisfaire ses attentes personnelles. Cette organisation, basée sur le collectif, laisse également place à l'individu. L'écoute qui est accordée à chacun et la considération de « l'erreur » comme une étape de l'apprentissage permet de faire émerger un climat bienveillant propice à la réflexion. Cette individualisation devient un levier pour maintenir un niveau de motivation élevé. Ainsi chaque étudiant prend conscience de son importance (estime de soi) au sein d'un collectif puisque ses réflexions personnelles viennent nourrir celle du groupe.

La mise en place de la méthodologie décrite plus haut nécessite des connaissances théoriques et pratiques sur le tennis mais également des compétences et des qualités relationnelles. Cette démarche est encadrée par un enseignant/coach formé à la fois grâce au parcours universitaire (Master 2 Staps) et à travers la formation Soyez Pro. L'enseignant ne diffuse pas directement des savoirs mais accompagne les étudiants à se poser des questions pour faire émerger une réflexion et des connaissances pour plus de pertinence. Ce travail sur soi est nécessaire pour accepter cette posture d'enseignant « accompagnateur ».

Références

Recueil de témoignages (2020). Rêv(es)olutions intérieures. Soyez Pro.

Dehaene, S. (2018). *Apprendre ! : Les talents du cerveau, le défi des machines*. O. Jacob.

Lafaix, R. (2008). *Tennis - Soyez pro, la méthode pour oser* (Sports de raquette) (Sports individuels. Amphora.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président :

Lionel Crognier, Directeur de l'UFR STAPS
Dijon-Le Creusot - Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Membres :

Elise Baverel, Chargée de communication
de l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot
François Ousset, Professeur d'EPS, uB
7 étudiants de 3ème année en Management du Sport



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Florence Alix-Gravellier, Vice-Présidente de la FFT en charge du développement des pratiques
- Référente COMEX pour le colloque

Nicolas Babault, Directeur du CEP Gilles Cometti - Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Emmanuel Bayle, Professeur des Universités, Lausanne (ISSUL)

Nicolas Benguigui, Professeur des Universités, Caen - Laboratoire CESAMS

Mickaël Campo, MCF, uB - Laboratoire Psy-DREPI

Patrick Clastres, Professeur des Universités, Lausanne (ISSUL)

Miguel Crespo, Manager Participation & Coaching, International Tennis Federation

Lionel Crognier, MCF, uB - Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Florent Fouque, MCF, uB - Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Olivier Girard, Professeur Associé, University of Western Australia

Romuald Lepers, Professeur des Universités uB - Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Lionel Maltèse, Maître de Conférences, Aix-Marseille - Laboratoire CERGAM

Caroline Martin, MCF, Université de Rennes 2 - Laboratoire M2S

François Ousset, Professeur d'EPS, uB

Charalambos Papaxanthis, Professeur des Universités uB - Directeur Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Thierry Pozzo, Professeur des Universités uB - Laboratoire INSERM U1093 CAPS

Serge Vaucelle, Professeur agrégé d'EPS et Docteur en histoire, Toulouse - Laboratoire CreSco (UT3)

REMERCIEMENTS

L'organisation du 2ème colloque « Le tennis dans la société de demain » a nécessité la mobilisation intense, durant les 4 jours de la retranscription, de plus de 15 personnes mais aussi l'engagement de différentes institutions, de commissions, de collègues et d'étudiants durant plusieurs mois de préparation, d'autant que le colloque avait été initialement programmé en juillet 2020, sous un format présentiel.

Dans ce projet, les partenaires institutionnels (uB, UFR STAPS Dijon - Le Creusot, Conférence des Directeurs STAPS), scientifiques (Laboratoire Inserm CAPS U1093) et privés (Tennis Pro) nous ont apportés tout leur soutien. Nous voulons remercier très chaleureusement Miguel Crespo pour la présence de la Fédération Internationale de Tennis et nous adressons nos plus sincères remerciements aux élus du COMEX de la FFT, qui ont répondu très favorablement à nos sollicitations. Ils nous ont aidés à tisser des contacts, à préparer le programme, à piloter les ateliers et à mobiliser la communauté du tennis sur l'ensemble du territoire. Un merci tout particulier est adressé à Florence Alix-Gravellier, référente de la FFT pour le colloque, mais aussi à Martine Bisset, Dominique Decoux, Pierre Doumayrou, Eric Largeron, Sabrina Léger, Patrick Luquet et Jacky Terreau. Les organes de diffusion de la FFT ont également apporté leur contribution. Merci à Mustapha Taoussi (Tennis-Info) et aux services de la FFT.

Le comité d'organisation du colloque a bénéficié de la compétence d'Elise Baverel, chargée de communication, ainsi que de l'engagement de toutes les équipes administratives de l'UFR STAPS, en particulier les services de direction et financier. Un grand merci à Angèle Bernigole, jeune dessinatrice albigeoise, pour avoir réalisé le dessin du joueur et sa balle filante déclinés sur nos supports de communication.

Plus de 80 présentations, 60 heures d'antenne et l'accessibilité en replay de l'intégralité du colloque. Sans l'accompagnement par le Pôle Numérique Ressource de l'université de Bourgogne, piloté par Eric Paul et son équipe (Marie-Charlotte Allain, Pauline Mourey, Élodie Perret et François Salisson), la captation n'aurait pas eu la même efficacité.

Plusieurs étudiants de la filière Management du Sport à l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot, inscrits en 3ème année, étaient dans l'aventure. Nous espérons que l'expérience aura été formatrice pour Nicolas Gaudry, Maxance Letailleur, Antoine Letertre, Arthur Pecaud, Florent Perrot, Louis Picaud et Hicham Yassine.

Nous remercions tous les auteurs pour leurs riches contributions et analyses. Les invitations à participer ont reçu une réponse enthousiaste et le plateau réuni apparaît, au final, assez exceptionnel. Le comité scientifique constitué pour expertiser les articles et relire les actes du colloque, ainsi que les modérateurs chargés d'animer les sessions en plateau, ont contribué également à la bonne préparation de l'évènement. C'est un plaisir rare d'être assisté de ces collègues et de ressentir un écho favorable à cette initiative.

Enfin, nous espérons que les auditeurs prendront autant de plaisir à participer aux échanges que les organisateurs en ont eu pour préparer le programme. Nous serions alors totalement comblés.

Lionel Crognier & François Ousset,
Au nom du comité d'organisation

PARTENAIRES





L'université de Bourgogne (uB) est une université française située à Dijon (Côte-d'Or) fondée en 1722. Elle possède également des antennes à Auxerre, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Mâcon et Nevers. Elle offre un large éventail de formation dans toutes les disciplines (hors odontologie : droit, économie, gestion, lettres, langues, médecine, pharmacie, sciences humaines, sciences exactes et expérimentales) et à tous les niveaux (licence, master, doctorat, diplômes de technologie, d'ingénieurs, professionnalisés, de santé, d'enseignement et de formation à la recherche).

Plus de 30 000 étudiants sont accueillis chaque année, plus de 2 000 salariés ou demandeurs d'emploi s'y forment dans le cadre de la formation continue. Propriétaire de vignoble et d'un centre d'expérimentation à Marsannay-la-Côte (agglomération dijonnaise), elle offre des filières complètes en sciences de la vigne et œnologie, regroupés dans l'Institut Jules-Guyot nommé d'après Jules Guyot. L'université de Bourgogne consacre près du tiers de son budget (hors salaires) à la recherche.

Depuis le 1er avril 2015, l'université de Bourgogne est membre fondateur de la communauté d'universités et établissements Université Bourgogne - Franche-Comté (COMUE UBFC)¹, dont le siège est à Besançon.



La filière STAPS offre des qualifications pour les étudiants qui s'investissent 2, 3, 5 ou 8 ans à l'université et les professionnels qui souhaitent se former tout au long de la vie dans les métiers du sport, des loisirs et de l'animation, de l'EPS, de l'activité physique et de la santé.

Forte d'une expérience de 50 ans, la Faculté des Sciences du Sport Dijon – Le Creusot, composante de l'université de Bourgogne, propose un cursus universitaire reconnu au niveau national et international. Nos activités, contrôlées par des procédures d'évaluation strictes et renouvelées tous les 4 ans, reposent sur des formations originales et variées, sur la qualité des équipes pédagogiques et administratives, et sur d'excellentes conditions de travail (80 000 m² d'installations sportives, plateau technique INSERM pour la recherche et centre d'expertise pour l'entraînement physique, équipements wifi, salles d'informatique et de visio-conférence, cafétéria, accès rapide par le tramway...).



L'unité mixte de recherche (UMR) INSERM 1093 CAPS (Cognition, Action et Plasticité Sensorimotrice) propose une approche intégrée et quantifiée du mouvement normal et pathologique, afin de garantir un continuum entre la recherche fondamentale et clinique. Cette approche holistique et translationnelle de la fonction motrice est originale et répond à un fort besoin sociétal en termes de santé et de bien-être. Pour répondre au mieux à ce défi, l'unité regroupe des experts en neurosciences/contrôle du mouvement, biomécanique, physiologie, ainsi que les chercheurs et cliniciens de 6 services hospitalo-universitaires (gériatrie, rééducation, rhumatologie, orthopédie, neuroradiologie et psychiatrie).



La Fédération Française de Tennis est une association régie par la loi de 1901, titulaire d'une délégation ministérielle.

Elle a pour buts :

- de promouvoir, d'organiser et de développer le tennis, le paratennis, le beach tennis, le padel et la courte paume en France : la pratique dans les clubs, l'enseignement, l'entraînement, la compétition individuelle et par équipes, les championnats de France
- de réunir les clubs affiliés, d'encourager et soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités

Elle assure également la représentation de la France par l'engagement des équipes de France dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques ...) et l'organisation de grands tournois comme Roland-Garros et le Rolex Paris Masters qui se dispute à l'AccorHotel Arena.



L'ITF (Fédération Internationale de Tennis) est une organisation dont l'objectif principal est le développement du tennis dans le monde. Elle assure investir des millions de dollars pour accompagner les 87 millions de licenciés, de hausser le niveau des structures dans une optique de performance et de mieux former les entraîneurs comme les arbitres.

L'ITF organise les compétitions internationales par équipes que sont la Coupe Davis pour les hommes et la Fed Cup pour les femmes. Elle aide à organiser les différents tournois olympiques. L'ITF a enfin la responsabilité des quatre tournois du Grand Chelem, organisés par des acteurs nationaux (Tennis Australia pour l'Open d'Australie, la Fédération française pour Roland-Garros, le All England Lawn Tennis Club pour Wimbledon et la Fédération américaine pour l'US Open).



La Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Tennis se compose des associations sportives des départements de Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône et Loire, Yonne et Territoire de Belfort.

Elle a pour but d'administrer, de diriger et de développer le Tennis, le Para-tennis, le Beach-tennis, le Padel et le Jeu de Coute Paume dans les limites de son territoire et d'en surveiller la pratique.

Elle encourage, soutient, coordonne et contrôle les actions menées ses clubs et ses Comités départementaux.

Elle est administrée par un Comité de direction composé de trente-trois membres élus et assistés, dans leurs missions, par vingt permanents.

Ses moyens d'action sont ses relations avec la FFT, les autres ligues, les structures sportives affiliées et habilitées et les institutions de son territoire.



En 1956, Robert et Simone Berthaut ressuscitent le goût incomparable de l'Epoisses, fromage menacé de disparition au sortir des deux guerres mondiales. Leur nom devient rapidement une référence. Plus de 60 ans après, la Fromagerie Berthaut perpétue cette exigence de qualité et ce respect du terroir, au service de l'AOP Epoisses mais également de l'IGP Soumaintrain.



La C3D STAPS est une association regroupant l'ensemble des directeurs et des directrices des structures STAPS en France.

La filière regroupe 70 000 étudiants, 61 composantes, 1100 chercheurs et enseignants chercheurs et de 80 équipes de recherche pluridisciplinaires dont 60% travaillant pour le sport de haut-niveau. Elle a pour but d'assurer la qualité et la cohérence nationales des formations et de la recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Elle s'attache en particulier à construire et à promouvoir la pertinence et la lisibilité des formations en STAPS :

- auprès des étudiants et des lycéens afin d'optimiser leurs choix d'orientation,
- auprès des universités, des ministères et des organismes afin de préciser l'identité des formations en STAPS,
- auprès des partenaires sociaux afin de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

La C3D entretient des relations étroites avec l'ensemble des institutions et organismes en lien avec ses domaines d'intérêt dont notamment les ministères en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; des Sports ; de l'Éducation Nationale ; de la Santé ; de la Justice ; de l'Intérieur ; du Travail.

COURTS

La revue qui prolonge l'échange

Si Courts a fait son entrée dans le monde du tennis par l'écriture, le projet ne se fixe pas de limite. Il aspire à jouer au-delà des lignes de la revue pour s'exprimer sur tous les terrains. Outre les artistes des lettres maniant la plume avec autant d'esthétisme que Roger Federer raquette en main, Courts met en lumière d'autres talents. Celui des photographes – ces chercheurs d'or au coup d'œil digne de Novak Djokovic qui parcourent le monde en quête de nouvelles pépites –, des conteurs dont les voix transmettent autant de passion qu'un « VAMOS ! » de Rafael Nadal au travers de podcasts, ou encore le sens du dessin de graphistes, peintres et illustrateurs. Ceux dont les crayons tracent et virevoltent avec vivacité et légèreté tel un ballet étoilé produit par Steffi Graf. Bref, Courts travaille pour être un joueur complet, bilingue, doté d'une large palette de coups. Et équipé de ses propres tenues. Une ligne de vêtements, au style épuré, façon volée de revers de Stefan Edberg.

Avec un catalogue de près de 2 000 titres, plus de 150 nouveautés publiées chaque année, et une équipe de 30 personnes localisées à Louvain-la-Neuve et à Paris, De Boeck Supérieur est l'un des principaux éditeurs universitaires en francophonie.

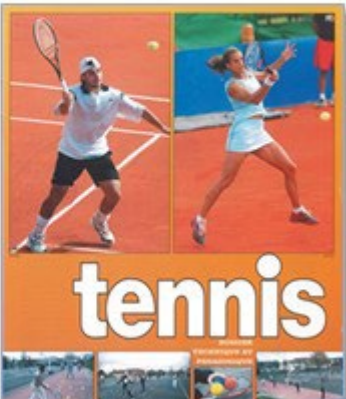
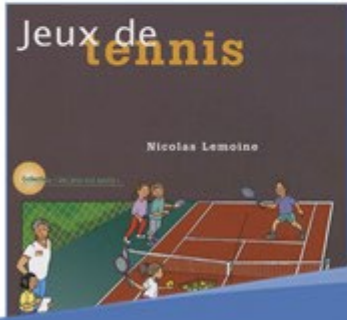
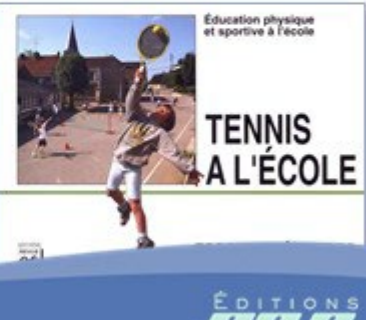
Filiale du Pôle éducation du Groupe Albin Michel, organisé autour de la société Magnard-Vuibert, ce Pôle est présent sur les marchés scolaire, parascolaire, universitaire et jeunesse.

Le catalogue de De Boeck Supérieur couvre les domaines du savoir en économie et gestion (finance, marketing, ressources humaines, etc.), en sciences humaines (sociologie, sciences politiques, langues, lettres, psychologie, pédagogie, etc.) mais aussi en sciences (physique, chimie, biologie, ingénierie, etc.), médecine et paramédical (médecine, sport, kiné, ergothérapie, etc.).

2^{ÈME} COLLOQUE INTERNATIONAL
LE TENNIS
DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

ABONNEZ-VOUS À LA REVUE EP&S
ET RETROUVEZ **DE NOMBREUSES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES**
POUR **UN ENSEIGNEMENT RENOUVÉLÉ !**

POUR TOUS LES FORMATEURS ET ENTRAÎNEURS DE CLUB
RENDEZ-VOUS SUR **WWW.REVUE-EPS.COM**

UN ÉDITEUR ASSOCIATIF AU SERVICE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT





C'est dans le cadre d'un exercice destiné à son apprenti qu'Hervé Bégin, artisan serrurier-métallier à Is-sur-Tille (Côte-d'Or) créait Gaston l'escargot Bourguignon, à partir d'une lame d'acier habilement travaillée et surmontée... d'un trou.

La fonction fait l'objet : Véronique, son épouse, eut l'idée d'y placer un bougeoir. Succès immédiat. Les médias locaux, régionaux et nationaux s'emparèrent du phénomène. Les commandes affluèrent bientôt des 4 coins de la Bourgogne... et d'ailleurs.

Solide, résistant, épuré et design, Gaston trouve sa place à la maison, au bureau... comme au jardin. Chaque Gaston (sauf version Mini Gaston) est fourni avec son bougeoir et sa bougie.



MAIF - société d'assurance mutuelle à capitalisation variable - CS 90000-79033 Nîmes cedex 9. En France régie par le Code des assurances



Le service Pédagogie Numérique et Ressources (PNR) a pour missions :

- l'appui aux dispositifs d'enseignement numérique et leur développement pour répondre aux besoins d'un public diversifié et connecté ;
- l'accompagnement des acteurs aux usages pédagogiques du numérique ;
- la réalisation et la diffusion de ressources numériques de qualité pour l'enseignement numérique, la valorisation de la recherche ou de la culture scientifique.

Le service PNR (Pédagogie Numérique et Ressources) regroupe 3 équipes autour des missions suivantes :

- appui à l'enseignement numérique
- production et diffusion de ressources
- Infrastructures projets et communication
- diffuser les ressources numériques via la plate-forme d'enseignement en ligne, les portails nationaux et internationaux et autres dispositifs en projet ou en développement.

TENNISPRO

Tennispro est une société française créée en 1981, basée à Entzheim (67), n°1 du tennis en France avec un site e-commerce et 30 magasins franchisés à travers l'hexagone. Depuis 40 ans, Tennispro se distingue en tant que spécialiste Tennis, et propose également une offre riche en matériel de Padel et de Badminton.

Les premiers produits commercialisés par la société Tennispro étaient des machines à corder ainsi que des cordages. Avec le développement du tennis en France, la gamme de produits distribuée s'est très vite élargie à tous les accessoires liés à la pratique du tennis et a développé des services exclusifs comme le matching et la customisation de raquette.

Depuis quatre décennies, Tennispro met son savoir-faire et sa connaissance de l'univers tennistique au service des passionnés pour proposer du matériel de qualité à des prix attractifs. Spécialisé dans la vente en ligne d'articles de tennis, Tennispro distribue plus de 30 000 références et s'est imposé comme un des leaders du marché Européen.

Tennispro accompagne aujourd'hui 500 clubs à travers la France et permet aux dirigeants et licenciés de bénéficier de notre expertise et notre savoir-faire au quotidien.



Ville sportive, Dijon dispose une offre importante d'équipements et d'activités qui répondent aux attentes de tous les publics et de tous les niveaux de pratique. Avec des sportifs et des équipes au plus haut niveau, Dijon développe une véritable culture sportive grâce à la mobilisation de tous ses partenaires : clubs professionnels, associations sportives, licenciés, bénévoles, institutions...

Forte de ses 40 000 adhérents pour 160 000 habitants, la ville de Dijon, labellisée « Terre de jeux » et centre de préparation aux Jeux, confirme le dynamisme de sa politique sportive. Intégrée à une démarche d'amélioration continue, cette politique sportive résonne à travers trois objectifs :

- Favoriser l'accessibilité et le développement de toutes les pratiques sportives pour tous les publics
- Proposer des équipements sportifs de qualité en adéquation avec les besoins
- Accompagner le sport de haut niveau et participer au rayonnement du territoire



INDEX CONFÉRENCIERS



LUNDI 7 JUIN 2021

Conférence inaugurale : le tennis à l'échelle mondiale (14h)

CRESPO Miguel

Head Participation & Education
Integrity and Development Department
International Tennis Federation
Miguel.Crespo@itftennis.com

Deux défis pour le tennis : la nouvelle économie et la gouvernance (19h)

BAYLE Emmanuel

Professeur d'université. Institut des Sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL)
Gestion du sport. Ancien 3/6. Brevet d'Etat 1^{er} degré
Emmanuel.Bayle@unil.ch

MALTESE Lionel

Maître de Conférences Université Aix-Marseille Université
Chercheur Permanent CERGAM IAE Aix -en-Provence. Chercheur Associé Observatoire international en management du sport. Université Laval Québec
Consultant Sport Business Management & Marketing
lionel.maltese@univ-amu.fr

MARDI 8 JUIN 2021

Les neurosciences au service du tennis : percevoir, contrôler, simuler l'action (11h)

BENGUIGUI Nicolas

Professeur d'Université. Caen - Normandie
Sciences cognitives et sciences du mouvement
Ancien 2/6. Brevet d'état 2^{ème} degré.
nicolas.benguigui@unicaen.fr www.unicaen.fr/recherche/mrsh/pagePerso/2988033

PAPAXANTHIS Charalambos

Professeur d'Université. Dijon. Directeur du Laboratoire INSERM 1093 CAPS. Université de Bourgogne
Co-Porteur du projet TEAM SPORTS (PIA-ANR_Sport de Très Haut Niveau)
Ancien entraîneur de Basket-ball
papaxant@u-bourgogne.fr

POZZO Thierry

Professeur d'Université. Dijon. Laboratoire INSERM 1093 CAPS Université de Bourgogne
Membre sénior honoraire de l'Institut Universitaire de France
thierry.pozzo@u-bourgogne.fr

Optimisation de la performance : Connaissances actuelles sur les étirements (14h)

BABAULT Nicolas

Maître de Conférences. Centre d'Expertise de la Performance. Laboratoire INSERM CAPS 1093 Université de Bourgogne
Performance sportive, entraînement, système neuromusculaire, étirements
nicolas.babault@u-bourgogne.fr

Optimisation de la performance : Tendances 2020 sur le parcours de l'élite (15h)

« Données sur l'âge moyen d'atteinte du meilleur classement mondial. Tendances 2020 et conséquences pour la formation de l'élite masculine et féminine »

CHERRET Pierre

Ancien DTN de la FFT 2017-2020

Début en Normandie puis à Paris. Ancien entraîneur de Cédric Pioline, Arnaud Clément, Tatiana Golovin, Nicolas Mahut, Florent Serra, Stéphanie Cohen-Aloro, notamment

A la FFT depuis 2004. Ancien 2/6

Actuellement Directeur de la Formation à la FFT (LIFT)

pcherret@fft.fr

Un siècle de tennis en France. Faire l'histoire de son club de tennis (19h)

CLASTRES Patrick

Professeur d'université. Centre d'études olympiques et de la globalisation du sport (Université de Lausanne)

Historien du sport. Ancien 2/6

patrick.clastres@unil.ch

MERCREDI 9 JUIN 2021

Plaidoyer pour le Mini tennis, là où tout se joue (11h)

LETORT Olivier

Formateur et intervenant dans le domaine de l'apprentissage du tennis

Créateur du concept d'apprentissage « Tennis Cooleurs »

Enseignant professionnel. Brevet d'Etat 3^{ème} degré

olivierletort25@gmail.com

Du champion au joueur de club : y aurait-il une « beauté du geste » qui incarne les valeurs profondes de notre sport? (15h)

HERBERT Jean-Roch

Brevet d'Etat 2^{ème} degré. Ancien -2/6. Entraîneur en club (26 ans, depuis 1978). Coach sur le circuit aux côtés de Pierre-Hugues depuis 2004. Gérant de l'association « Futur Tennis Alsace » (depuis 2006).

herbert.jean-roch@orange.fr

Le club, ses projets et ses dirigeants (16h)

WALLACH Jean

Professeur d'Université (retraité). Université Lyon-1. Biochimie, enzymologie, synthèse bio-organique, formation en entreprise

45 années d'expérience de dirigeant de tennis (Ancien président du comité du Rhône, président de la Ligue du Lyonnais, Vice-président de la FFT en charge de la Formation...)

wallach.jean45@gmail.com

L'innovation et le développement des clubs (17h)

CHIRON Thierry

Avocat associé. Dijon

Responsable du département droit commercial/droit du sport du cabinet LEGI CONSEILS

BOURGOGNE

Ancien 4/6

thierry.chiron@legiconseils.com

DELABY Joël

Formateur et coach dans le monde associatif

Ancien coach professionnel de basket-ball et ancien manager de joueurs professionnels de tennis

delabyjoel@gmail.com

LIEBE Denis

Gérant de sociétés dans le domaine du Loisir Sportif et d'événements : Golf, Tennis, Padel, Trampoline Parc

Directeur de tournoi 15 000 dollars

Maîtrise Management du Sport et Haute Performance. Breveté d'état 2^{ème} degré.

contact@golf-dijon.fr

JEUDI 10 JUIN 2021

Optimisation de la performance : dimensions mentales (9h)

CAMPO Mickaël

Maître de conférences - Laboratoire Psy-DREPI, UBFC

Psychologie du Sport - Porteur du projet TEAM SPORTS (PIA-ANR_Sport de Très Haut Niveau)

Responsable scientifique du département de préparation mentale et d'accompagnement des staffs des équipes de France de rugby (FFR). Breveté d'état 2^{ème} degré rugby à XV.

mickael.campo@u-bourgogne.fr

Optimisation de la performance : biomécanique et prévention des blessures (10h30)

MARTIN Caroline

Maître de Conférences. Laboratoire M2S, Université Rennes 2

Biomécanique. Optimisation de la performance au tennis.

Ancienne -15. Brevet d'Etat 2^{ème} degré

caroline.martin@univ-rennes2.fr

La problématique du climat : Jouer au tennis en conditions chaudes (11h30)

GIRARD Olivier

Professeur associé (Performance humaine et stress environnemental). The University of Western Australia, Perth, Australie occidentale.

20 ans d'expérience dans l'accompagnement de la performance de haut niveau dans les sports de raquette et collectifs.

<https://www.oliviergirard.com/>

Valeurs sociétales, éducatives et sportives de la FFT. Quel chemin pour demain ? (14h)

ALIX-GRAVELLIER Florence

Vice-Présidente de la FFT en charge du développement de la pratique

Auteure et Conférencière

Médaillée de bronze aux Jeux Paralympiques de Pékin. Ancienne n°1 mondiale (double), n°2 mondiale (simple) et championne de France (2002 à 2007) de Tennis-Fauteuil

falixgravellier@fft.fr

DECOUX Dominique

Vice-Présidente de la FFT chargée de l'éthique et de l'intégrité sportive

Ancienne Vice-Présidente de la Ligue Nouvelle Aquitaine et du Comité de la Haute-Vienne de tennis

dominique.decoux@fft.fr

ERIC LARGERON

Membre du COMEX chargé de la compétition, de l'arbitrage, du classement, de l'évolution des formats de jeu et de la lutte contre la corruption
eric.largeron@fft.fr

Quel projet de formation des jeunes pour demain ? (16h)

BORFIGA Louis

Entraîneur de club (7ans). Entraîneur national à la FFT (20 ans dont 15 ans à l'Insep). Entraîneur de Fabrice Santoro, Guillaume Raoux.
Directeur Technique National au Canada (depuis 15 ans)
Ancien 1^{ère} série
lborfiga@tenniscanada.com

Clôture du colloque (17h)

Lionel Crognier **Une balle de match dans la raquette : un colloque...et après ?**

CROGNIER Lionel

Directeur de la Faculté des Sciences du Sport de Dijon - Le Creusot (UFR STAPS)
Maître de Conférences en STAPS. Laboratoire INSERM 1093 CAPS Université de Bourgogne
Président du Dijon UC tennis. Ancien -2/6. Breveté d'état 1^{er} degré.
lionel.crognier@u-bourgogne.fr

INDEX INTERVENANTS



LUNDI 7 JUIN 2021 (16h)

Atelier 1 : « L'avenir du Padel et du e-tennis »

BARGET Eric

Maître de conférences. Université de Limoges. Chercheur au Centre de Droit et d'Economie du Sport / OMIJ.

Economiste du sport

Ancien Président de club et ancien 15/1. Actuellement membre du comité directeur du CD87

eric.barget@unilim.fr

BERRAFATO Stéphane

Responsable Padel FFT

sberrafato@fft.fr

BESOMBES Nicolas

Institut des Sciences du Sport-Santé de Paris (I3SP). Université de Paris

nicolas.besombes@gmail.com

DELESTRE Jason

Doctorant en sciences du mouvement et du sport. Faculté des sciences sociales et politiques. Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation. Université de Lausanne.

Jason.Delestre@unil.ch

LUCY Guillaume

Chargé de développement des pratiques à la Fédération Française de Natation

Diplômé du Master 2. Droit et Economie du Sport du Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges

guillaume.lucy2@gmail.com

MERY Stéphane

Doctorat en Sociologie et en Sciences de l'éducation. Enseignant en sociologie et histoire. Ufr Staps de Besançon.

Ancien élu au Comité de l'Aube et à la Ligue de Champagne. Ancien président de club (15 ans).

Stephwillenauze@aol.com

PENEL Guillaume

Doyen de la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique - Université de Lille

Maître de Conférences. Urepsss ULR7369

Sociologie de l'action publique et management territorial des équipements sportifs

guillaume.penel2@univ-lille.fr

Atelier 2 : « Les atouts du tennis-santé »

CAPDEPON Emmanuel

Directeur sportif au DUC Tennis

Master STAPS. DES Tennis. DU ESAPS

emmanuelcapdepon@hotmail.com

COUDRAT Laure

Maître de Conférences - Laboratoire 2LPN (EA 7489). Université de Lorraine

Etude des relations entre émotion, cognition et mouvement humain

laure.coudrat@univ-lorraine.fr

CROGNIER Lionel

Directeur de la Faculté des Sciences du Sport de Dijon - Le Creusot (Ufr Staps)
Maître de Conférences en STAPS. Laboratoire INSERM 1093 CAPS Université de Bourgogne
Président du Dijon UC tennis. Ancien -2/6. Breveté d'état 1^{er} degré.
lionel.crognier@u-bourgogne.fr

GARROS Laurent

Conseiller Technique et Pédagogique Supérieur, CREPS de Poitiers. Coordonnateur-formateur
diplômes jeunesse et sport.
Ancien Préparateur physique pôle France, athlète olympique et paralympique, manager-entraîneur
équipes de France masculine et féminine de tennis sourds et malentendants
Breveté d'Etat 2^{ème} degré
laurent.garros@creps-poitiers.sports.gouv.fr

HANTIER Pierre

Etudiant en Master STAPS. Laboratoire 2LPN (EA 7489). Université de Lorraine
Chargé de développement du sport-santé et des soins de support. Comité de Moselle de la Ligue Contre
le Cancer
pierre.hantier1@etu.univ-lorraine.fr

MASSOL Henri

Président du Tennis Club de Dijon (depuis 20 ans)
Champion de France en + 75 ans (2015 et 2017 en simple, 2015 en double)
henrimassol@icloud.com

LEPERS Romuald

Professeur d'Université - Laboratoire INSERM 1093 CAPS Université de Bourgogne
Fatigue neuromusculaire, fatigue mentale, vieillissement et performance sportive
30 années d'expérience dans la pratique du sport d'endurance (course à pied, triathlon)
romuald.lepers@u-bourgogne.fr

WHITE Julien

Enseignant d'EPS et des SVT à l'Ecole Française Internationale de Zagreb (Croatie)
Breveté d'Etat 1^{er} degré. Ancien 4/6
Diplômé en Master STAPS APA, en DU coaching et performance mentale. Certification en tennis-
fauteuil
white.julien@gmail.com

Atelier 3 : « Approches de l'entraînement pour le haut niveau »**BARBIER Marc**

Entraîneur en clubs (11 ans), Conseiller Sportif Départemental (13 ans, Haute-Garonne), Entraîneur
Fédéral (8 ans dont les 4 dernières coach de Hugo Gaston)
D.E.S tennis. DU en préparation mentale. Diplôme Fédéral de préparateur physique. Ancien 0
marc.barbier@fft.fr

CERVARA Gilles

Coach français actuel de Daniil Medvedev n°2 mondial
Ancien joueur négatif
Titulaire d'un Diplôme Universitaire de préparation physique et d'un DU de Coaching et Performance
Mentale
gillescervara@gmail.com

LIAUD Bruce

Entraîneur de club et de Ligue. Entraîneur national au Pôle France de Poitiers (depuis 2008)
Ancien 0. Breveté d'Etat 2^{ème} degré
bliaud@fft.fr

OUSSET François

Professeur d'EPS. Faculté des Sciences du Sport Dijon – Le Creusot (Ufr Staps)
20 ans d'expérience dans l'accompagnement de joueurs négatifs et premières séries. Ancien 2/6
francois.ousset@u-bourgogne.fr

PLANQUE Emmanuel

Entraîneur de club de 1990 à 2000 et Entraîneur National depuis 2007.
A entraîné Mickaël Llodra, Guillaume Rufin, Lucas Pouille, Corentin Moutet, Fiona Ferro
Brevet d'Etat 2^{ème} degré depuis 1997
eplanque@fft.fr

TAMBORERO Séverine

Directrice des clubs de haute performance et du développement des 10 ans. Tennis Canada
30 ans d'expérience dans le coaching. Auteure, conférencière, Mentor
stamborero@mac.com

MARDI 8 JUIN 2021 (8h)**Atelier 4 : « La science au service de l'analyse de la performance »****DUPUY Olivier**

Maître de conférences. Laboratoire MOVE (EA6314). Faculté des Sciences du Sport. Université de Poitiers.
Professeur associé. Ecole de kinésiologie et des sciences de l'activité physique, Faculté de médecine, Université de Montréal. Canada
olivier.dupuy@univ-poitiers.fr

GUYON Jérôme

Masseur-Kinésithérapeute D.E. Thérapie Manuelle Orthopédique. Chenôve (21)
jeromeguyon2a@gmail.com

LAKHDAR Nadia

Assistante en sciences biologiques appliquées aux activités physiques et sportives à l'ISSEP Ksar Saïd.
Laboratoire physiologie de l'exercice et physiopathologie : de l'intégré au moléculaire "Biologie, Médecine et santé". Faculté de Médecine de Sousse.
lakhdar.nadia@yahoo.fr

MARDESIC Pavao

Maître de Conférences. Institut de Mathématiques de Bourgogne (UMR 5584). Université de Bourgogne Franche-Comté.
pavao.mardesic@u-bourgogne.fr

MARTIN Caroline

Maître de Conférences. Laboratoire M2S, Université Rennes 2
Biomécanique. Optimisation de la performance au tennis.
Ancienne -15. Brevet d'Etat 2^{ème} degré
caroline.martin@univ-rennes2.fr

SUGNY Dominique

Professeur d'Université. Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne. Université de Bourgogne Franche-Comté
dominique.sugny@u-bourgogne.fr

TOUZARD Pierre

Directeur sportif AT Betton. Entraîneur Comité 35.
Docteur en STAPS (Biomécanique). Laboratoire M2S (EA 7470). Université Rennes 2.
pierre.touzard@hotmail.fr

TRAMA Robin

Doctorant au Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité.
Université Claude Bernard Lyon 1.
robin.trama@univ-lyon1.fr

Atelier 5 : « Pour une histoire technique du tennis »**CREPATTE Pierre**

Professeur agrégé d'EPS. Docteur en Sciences de l'éducation. Ufr Staps Grenoble. Université Grenoble Alpes.
Président du Grenoble UC. Ancien -2/6. Entraîneur National 2 et manager Pro B.
pierre.crepatte@wanadoo.fr

CROGNIER Lionel

Directeur de la Faculté des Sciences du Sport de Dijon - Le Creusot (Ufr Staps)
Maître de Conférences en STAPS. Laboratoire INSERM 1093 CAPS Université de Bourgogne
Président du Dijon UC tennis. Ancien -2/6. Breveté d'état 1^{er} degré.
lionel.crognier@u-bourgogne.fr

MASSIAS Jean-Claude

Professeur d'EPS
Ancien Directeur Technique National FFT (1996-2004). DTN-adjoint (1974-1996).
Ancien responsable du pôle audio-visuel de la FFT et ancien 0.
jeanclaudemassias@orange.fr

MERY Stéphane

Doctorat en Sociologie et en Sciences de l'éducation. Enseignant en sociologie et histoire. Ufr Staps de Besançon.
Ancien élu au Comité de l'Aube et à la Ligue de Champagne. Ancien président de club (15 ans).
Stephwillenaxe@aol.com

PETER Jean-Michel

Professeur agrégé honoraire. Docteur en Sciences de L'Education. Cerlis/CNRS. Université de Paris
Membre des Amis du musée de Roland Garros
Ancien 15. Brevet d'Etat 1^{er} degré
jean-michel.peter0930@orange.fr

Atelier 6 : « Analyses économiques et tennis professionnel : quelques perspectives d'avenir »**BOUTTER Julien**

Directeur Moselle Open
Ancien Joueur de Tennis Professionnel 1996 - 2004. n°46 ATP (2001)
Consultant Canal Plus. Reconversion athlètes professionnels
jboutter@moselle-open.com

BOUVET Patrice

Maître de Conférences. Université de Poitiers. Membre du centre de droit et d'économie du sport (Limoges).
Economie du sport et Economie monétaire. Ancien 4/6
Patrice.bouvet@univ-poitiers.fr

MALTESE Lionel

Maître de Conférences Université Aix-Marseille Université
Chercheur Permanent CERGAM IAE Aix -en-Provence. Chercheur Associé Observatoire international
en management du sport. Université Laval Québec
Consultant Sport Business Management & Marketing
lionel.maltese@univ-amu.fr

PAGET Fabien

CoFondateur de 17 Sport
Agent FFT. Ancien -2/6
fabien@17-sport.co

RAZE Jean-François

Maître de Conférences. Université de Bourgogne. Laboratoire d'Economie de Dijon (EA 7467)
Economie du sport et Recherche Opérationnelle. Boxe française
Jean-Francois.Raze@u-bourgogne.fr

MARDI 8 JUIN 2021 (16h)**Atelier 7 : « Les chemins de la professionnalisation »****HEYD Stéphane**

Professeur d'EPS puis Professeur de sport
CTR Coordonnateur de la Ligue Grand Est de Tennis
Ancien -30. Breveté d'Etat 2^{ème} degré
Stephane.heyd@fft.fr

JAILLET Laurent

Chargé d'animation et d'ingénierie pédagogique STAPS - DUT Carrières Juridiques - DAEU A et B.
Service. Service commun de formation continue et par alternance. SEFCA. Université de Bourgogne.
Laurent.Jaillet@u-bourgogne.fr

MAREAU Marcel

Enseignant à l'Université de Poitiers (UFR STAPS 1972-2011)
Entraîneur National Universitaire (FFT - FFSU 1986-2010)
marcelmareau@orange.fr

RUFIN Guillaume

Masseur-Kinésithérapeute D.E. Talant (21)
Ancien n°81 Mondial
guillaumerufin16@gmail.com

WHITE Julien

Enseignant d'EPS et des SVT à l'Ecole Française Internationale de Zagreb (Croatie)
Breveté d'Etat 1^{er} degré. Ancien 4/6
Diplômé en Master STAPS APA, en DU coaching et performance mentale. Certification en tennis-
fauteuil
white.julien@gmail.com.

Atelier 8 : « Sport et Patrimoine : avenir de la courte paume »

BERNARD-TAMBOUR Thierry

Historien du jeu de paume

Président du Cercle du jeu de paume de Fontainebleau

Chargé du développement au sein du Comité français de courte paume

t-b-tambour@wanadoo.fr

MOUILLEBOUCHE Hervé

Maître de conférences HDR en histoire médiévale. UMR 6298. Université de Bourgogne

Vice-président du Centre de Castellologie de Bourgogne

herve.mouillebouche@u-bourgogne.fr

RAFFIN Aurélie

Archéologue médiéviste contractuelle, responsable de recherche archéologique, Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), chercheuse associée au LARA-UMR6566, CReAAH.

aurelie.raffin@inrap.fr

VAN DER ZWALMEN Lea

Numéro 1 française et numéro 2 mondiale de courte paume. Triple championne du monde de rackets.

Membre du club de jeu de paume de Bordeaux et de Fontainebleau

Chargée de projet digitalisation - EDF Electrotechnics

leavanderzwalmen@gmail.com

VAUCELLE Serge

Professeur agrégé d'EPS. Faculté des sciences du sport et du mouvement humain. CreSco (EA 7419). Université Toulouse 3

Docteur en histoire

serge.vaucelle@univ-tlse3.fr

Atelier 9 : « Le tennis-santé : politique de la FFT »

BISSET Martine

Médecin élue au COMEX

En charge du Tennis Santé, de la lutte contre le dopage et de la santé mentale des sportifs hauts niveaux et des espoirs

Médecin Urgentiste - SAMU 34

martine.bisset@fft.fr

GIRES Anne

Médecin coordonnateur national de la Fédération Française de Tennis

agires@fft.fr

BAILLIF Anne

Chargée de mission en charge du Tennis Santé et des Actions sociales et solidaires à la Fédération Française de Tennis

abaillif@fft.fr

MAS Emmanuel

Conseiller en développement de la ligue des Hauts-de-France de Tennis. Membre du trinôme Tennis Santé de la ligue des Hauts-de-France de Tennis

emmanuel.mas@fft.fr

OOGHE Mickaël

Enseignant DE Tennis. Membre du trinôme Tennis Santé de la ligue des Hauts-de-France de Tennis
Mika.ooghe@wanadoo.fr

LEVAVASSEUR Guillaume

Médecin du sport. Rouen
Médecin fédéral de la ligue de Normandie de Tennis
levavasseur.g@orange.fr

MERCREDI 9 JUIN (8h)**Atelier 10 : « Les clubs de demain »****BEAUDOIN William**

Président du Comité du Loir-et-Cher de Tennis
Président fondateur du Tennis Club Sologne des Etangs
william.beaudoin@orange.fr

DEBRE Philippe

Conseiller en Développement Coordonnateur. Ligue Centre Val de Loire de Tennis
philippe.debre@fft.fr

DER Stéphane

Conseiller Pédagogique Régional de la Ligue de tennis Ile de France.
Coordonnateur de la formation initiale DEJEPS et des formations continues
Ancien enseignant et directeur de clubs en France et à l'étranger
Breveté d'Etat 2^{ème} degré. Maîtrise en économie et gestion du sport à Paris IX Dauphine
stephane.der@fft.fr

LACOMBRADÉ Philippe

Professeur Agrégé d'histoire. Docteur en histoire contemporaine. Membre du centre CRISES et chargé de cours à l'université Montpellier III
Ancien 1^{ère} série (n°30)
philippe.lacombrade@gmail.com

LEMEUR Yann

Directeur sportif du PUC section Tennis
Ancien 4/6. Brevet d'état 1^{er} degré
tennis@puc.paris

LUQUET Patrick

Vice-Président de la FFT en charge du soutien aux clubs
Ancien Président de Saint Maurice de Beynost (01)
patrick.luquet@fft.fr

TAUPENOT Virginie

Dirigeante de Co-Alliance. Cabinet de management de projets collectifs & stratégie de financements
Accompagnement de structures de l'économie sociale et solidaire
vt.coalliance@gmail.com

THOMAS Aurélien

Président du Tennis Club Sologne des Etangs
aurelienthomas1980@orange.fr

Atelier 11 : « Faire carrière dans le tennis »

ERARD Carine

Maître de conférences. UFR STAPS Dijon – Le Creusot. Membre de l'IREDU (EA 7318). Université de Bourgogne
carine.erard@u-bourgogne.fr

FONTAINE Marine

Doctorante en STAPS. Atelier SHERPAS (URéPSSS, ULR 7369). Chargée de Développement au TCM Denain
Actuellement 16^{ème} française au Padel. Ancienne -4/6
marine_fontaine1@ens.univ-artois.fr

GOMET Doriane

Maître de conférences en histoire contemporaine (Université de Rennes 2). IFEPSA Angers
dgomet@uco.fr

MERY Stéphane

Doctorat en Sociologie et en Sciences de l'éducation. Enseignant en sociologie et histoire. Ufr Staps de Besançon.
Ancien élu au Comité de l'Aube et à la Ligue de Champagne. Ancien président de club (15 ans).
Stephwillenaxe@aol.com

SCHWARTZ Antoine

Doctorant en STAPS. Université de Strasbourg (Laboratoire E3S & École doctorale 519)
a307305@hotmail.fr

Atelier 12 : « Regards croisés sur l'analyse de la performance »

ALMQVIST Anne

Directrice de l'Ecole Supérieure de Sophrologie Appliquée. Infirmière. Sophrologue spécialité sport
anne.almqvist@orange.fr

CANDY Laure

Maître de conférences en STAPS (psychologie du sport). Laboratoire ERCAE. Université d'Orléans
lauretcandy@gmail.com

CHAMPELOVIER Marrain

Enseignant contractuel à l'UFR STAPS Dijon - Le Creusot. Université de Bourgogne.
Diplômé de Master EOPS. Coach ATP. Formation Soyez PRO niveau 2. Classé 1/6
marrain.champelovier@gmail.com

FRIEDMANN Arnaud

Ecrivain. Auteur « Le tennis est un sport romantique » (Editions Lattès, 2013)
arnaud.friedmann@free.fr

GAILDRY Eric

Professeur agrégé d'EPS. Enseignant UFR STAPS Vichy - Clermont-Ferrand
eric.gaildry1@gmail.com

LEVILLAIN Guillaume

Doctorant en psychologie du sport à l'Université Bourgogne Franche Comté. Psychologue
Ancien 15/1
guillaume.levillain@u-bourgogne.fr

MAHOUR BACHA Sabira

Professeur d'Université. STAPS. Alger3

Directrice du laboratoire sciences de l'expertise et de la technologie des activités physiques et sportives

sabiraferahtia@gmail.com

VOTTERO Thomas

Diplômé de Master STAPS en Sport et Sciences Sociales. Université-Paris-Est-Marne-la-Vallée.

Ancien 15

thomvot@gmail.com

2^{ÈME} COLLOQUE INTERNATIONAL

LE TENNIS

DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN



Dans le cadre du
Centenaire de la FFT
1920 - 2020



GÉNÉRATION
2024